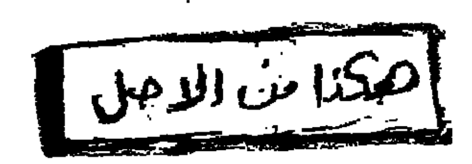


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15778 – 7 F

MERCREDI 18 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cinq personnes ont été grièvement blessées lors d'un nouvel attentat dans le RER parisien

Le GIA algérien avait menacé la France de « frappes militaires au cœur de ses grandes villes »

UN NOUVEL ATTENTAT à l'explosif a été commis, mardi *17 octobre*, peu après 7 heures, sur la ligne C du RER, entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel, à Paris.

L'explosion d'une bouteille de gaz piégée pouvant contenir jusqu'à 6 kg d'explosifs, dont les enquêteurs ont retrouvé sur place des débris, s'est produite dans la deuxième voiture d'une rame venant de Saint-Quentin-en-Yvelines au moment où celle-ci se trouvait dans un tunnel. La voiture a été éventrée. Les sauveteurs semblent avoir eu beaucoup de difficultés à évacuer les blessés.

Mardi en fin de matinée, un bilan provisoire donné par la préfecture de police de Paris faisait état d'au moins 28 blessés, dont 5 dans un état grave – parmi lesquels 2 faisaient l'objet d'un *« pronostic vital réservé »*.

Le « plan rouge » avait aussitôt été mis en œuvre et a mobilisé plus de 200 pompiers et les équipes du SAMU. La *quatorzième section du parquet de Paris*, chargée de la lutte antiterroriste, s'est saisie du dossier, et a confié l'enquête à la section antiterroriste de la brigade criminelle.

Quelques minutes après l'explosion, les policiers ont interpellé un homme qui avait été aperçu par des voyageurs, quittant rapidement la rame à la gare d'Orsay. Par ailleurs, un avis de recherche a été lancé concernant une voiture BMW bleu foncé.

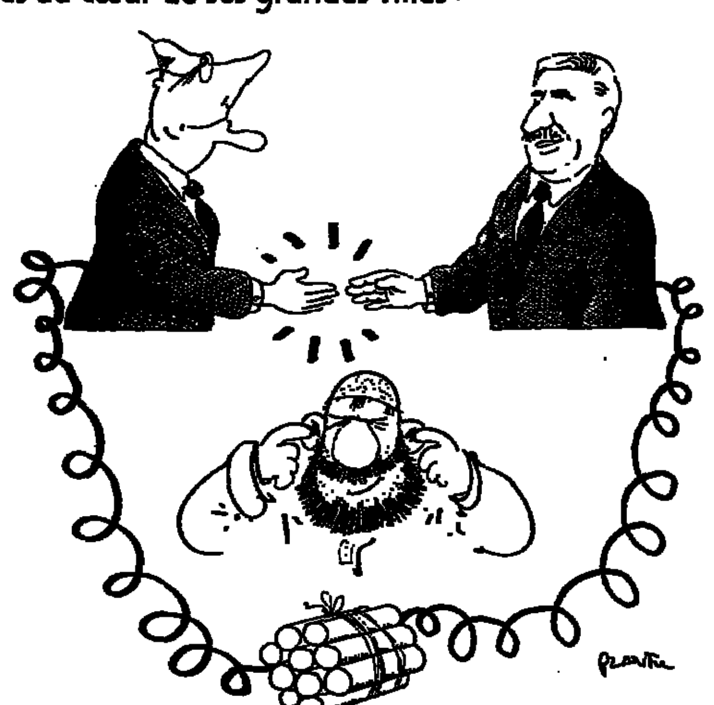
Le président de la République, Jacques Chirac, a fait part de son *« indignation »* et de sa *« volonté de tout mettre en œuvre pour prévenir et réprimer cette violence fanatique »*.

Pour sa part, Alain Juppé devait faire le 17 octobre une déclaration à 15h à l'Assemblée nationale, avant de recevoir le même jour à 18h l'ensemble des présidents de groupe de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Cet attentat est la neuvième action terroriste, *depuis* l'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet, à Paris. Il intervient quelques jours après que le GIA algérien eut annoncé, dans un communiqué diffusé le 7 octobre, *« des frappes militaires (...) au cœur même de la France et de ses grandes villes »*. Mardi matin, l'Elysée faisait savoir que la rencontre, dans une dizaine de jours à New York, entre M. Chirac et le président algérien, Liamine Zeroual n'avait pas pour objectif de soutenir ce dernier, mais de *« lui réclamer un vrai dialogue politique en Algérie »*.

Pour sa part, Mohamed Béchari, président de la fédération nationale des musulmans de France estime que M. Chirac devrait renoncer à rencontrer le président algérien.

Lire pages 6 et 7 et nos autres informations page 2



Alliance européenne en vue dans les télécoms



KAREL VAN MIERT

APRÈS plusieurs mois de difficiles négociations, la Commission de Bruxelles devait donner son feu vert, *mercredi 18 octobre*, au vaste projet franco-allemand d'alliance dans les télécommunications. Une ultime réunion chez le commissaire à la concurrence Karel van Miert, lundi, a permis d'effacer les derniers obstacles. Une filiale commune de France Télécom et Deutsche Telekom, Atlas, va pouvoir proposer aux entreprises clientes de prendre en charge leur besoins de communication informatique ou téléphonique, puis multimédia.

Bruxelles craignait que le poids des deux partenaires ne conduise à des abus de position dominante. Pour les éviter, Atlas devra, le temps que la concurrence se renforce, laisser à part ses activités dans les transmissions de donnée.

En France, le gouvernement a arrêté les grandes lignes d'un *avant- projet de loi de* réglementation des télécommunications, nécessaire pour se mettre en conformité avec l'ouverture européenne à la concurrence dans ce secteur à partir du 1er janvier 1998. S'ouvrent, mardi 17 octobre, des consultations avec l'ensemble des partenaires concernés.

Lire page 16



L'armée de terre va corriger son « déficit d'image »

L'ARMÉE DE TERRE a confié à des publicitaires le soin de la *« relooker », comme on dit*, c'est-à-dire de diffuser, à l'occasion de messages télévisés, une image d'elle censée être *« forte, moderne et près du vécu de ses personnels »*. Cette campagne, qui repose sur un spot d'une vingtaine de secondes, commencera mercredi 25 octobre sur plusieurs chaînes de télévision et doit durer trois semaines.

A l'état-major, on se dit conscient du fait que l'armée de terre souffre d'un *« déficit d'image »*. La marine a ses bateaux, qui l'aident à se faire valoir, et l'armée de l'air, ses avions. Un audit interne à l'armée de terre, pratiqué sur une quarantaine de cadres appelés à parler librement de leurs expériences à une agence de communication, a montré que l'identité de cette armée de terre était l'homme, davantage que les matériels dont elle peut être équipée. De cette série d'entretiens émerge une double constatation à propos de la façon dont officiers et sous-officiers se voient ou voudraient qu'on les voie.

D'abord, l'armée de terre, plus qu'une *simple entreprise ou un service public*, est une « machine » qui privilégie l'action et les interventions à l'extérieur. Ensuite, ses personnels, *qui contribuent à garantir l'intégrité nationale* et donc, indirectement, la cohésion de la société civile en dernier recours, mettent en avant des valeurs, comme l'honneur ou le dévouement.

Les promoteurs de cette campagne d'image se sont attachés – avec l'accord des services d'information du premier ministre et du ministre de la défense – à *« décliner »*, comme ils disent, ce double message sous la forme de spots télévisés. *« La force de l'image étant l'élément incontournable de la communication, le choix du média s'est porté résolument sur la télévision »*, explique l'état-major, qui laisse entendre qu'un *« accompagnement »* de la campagne nationale, par voie de presse en province et par affichage, visera, lui, à recruter.

Car cette campagne télévisée a ceci de particulier qu'elle intervient alors que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, a lui-même admis, devant les députés membres de la commission de la défense, que son armée a vécu *« des années très sportives »* depuis 1990. Sous-entendu : des années particulièrement éprouvantes, auxquelles il conviendrait maintenant que le gouvernement mette un frein.

En cinq ans, a observé le général Monchal en évoquant les effectifs, *« l'armée de terre a dû digérer le service militaire à dix mois, une déflation de 47 000 hommes, une baisse de 53 % du recrutement des sous-officiers, une réduction des tableaux d'avancement et du nombre de ses engagés volontaires »*. Quant à l'équipement, ce n'est pas davantage réjouissant. *« L'armée de terre*, a-t-il noté, *a dû faire face à une rupture historique, qui s'est traduite par une diminution de 30 % de ses dépenses d'investissement »*, comme en témoigne le fait, par exemple, qu'elle devra commander moitié moins de chars Leclerc que prévu, au prix, il est vrai, de 41,5 millions de francs pièce et sans les munitions.

Malgré cela, *« le moral est resté satisfaisant »*, a confié le chef d'état-major. Ce qui ne dispensera pas l'armée de terre de s'offrir un petit coup de « pub » à la télévision, histoire de se ragaillardir.

Jacques Isnard

M. Juppé sauvé des eaux

LIONEL JOSPIN observait, en marge de la convention nationale *du PS, le 14 octobre, qu'il ne faut* pas confondre un problème tel que celui de l'appartement parisien d'Alain Juppé avec une crise politique.

De fait, il a suffi que soit connue la décision du procureur de Paris, s'abstenant d'ouvrir une information judiciaire qui aurait conduit à la mise en examen du premier ministre et, *par conséquent, à sa démission*, pour que la position de M. Juppé à la tête du gouvernement soit aussitôt rétablie.

Sauvé de la noyade judiciaire, le premier ministre a retrouvé la terre ferme du seul débat politique, et il s'est dépêché d'y prendre pied solidement.

Personne d'autre que lui ne pouvant prétendre à *la direction de ce* qui est toujours le gouvernement issu de l'élection présidentielle, *M.* Juppé a été non seulement confirmé implicitement à ce poste, mais dispensé de donner le moindre gage d'un infléchissement de son action à la lumière des errements des cinq premiers mois. Il a même été élu, de surcroît, *président du principal* parti de la majorité.

Sans qu'il soit question de changer de premier ministre, l'hypothèse d'un remaniement substantiel du gouvernement était avancée et, dans l'esprit de certains interlocuteurs du chef de l'Etat, elle demeure actuelle. Car *suffisait-il que les magistrats* aient déclaré forfait – renonçant à faire tomber un gouvernement en raison d'une indélicatesse immobilière de son chef – pour que le premier ministre retrouve l'intégralité de son autorité et la capacité de relancer une dynamique politique enrayée ?

« Oui », a répondu M. Juppé, qui *se fait fort de remonter la pente*. « Non », soutenait par exemple Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui plaidait, le 15 octobre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », pour un gouvernement plus compétent, plus resserré et, partant, plus offensif.

Mais s'il n'y a pas de crise politique, *quelle autre conséquence* tirer de la décision du parquet que celle-ci : on continue ou, plutôt, on reprend là où l'on en était resté ?

Il se peut, pourtant, que la « crise » judiciaire ait masqué, en fait, une crise politique et empêché que celle-ci ne mûrisse et n'éclate. Mis en cause pour un *motif annexe, le premier ministre* a échappé à une contestation sérieuse de son action à Matignon.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 13

■ Rigueur pour les hôpitaux

Le gouvernement a provoqué le mécontentement du monde syndical et mutualiste en annonçant, lundi 16 octobre, une forte hausse du forfait hospitalier journalier payé par les malades et une réduction du taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières pour 1996. Le forfait hospitalier va passer de 55 francs à 70 francs par jour. p. 9

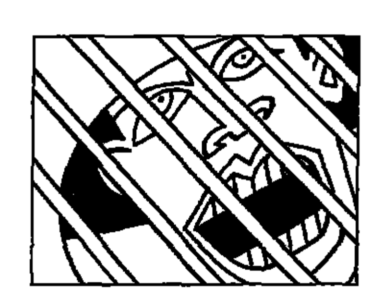
■ Succès de la « marche noire »

La manifestation organisée lundi 16 octobre, à Washington, par les adeptes de La Nation de l'islam, de Louis Farrakhan, a rassemblé plus de quatre cent mille Noirs. p. 4

■ Violences préélectorales en Côte-d'Ivoire

De nouveaux affrontements ont fait deux morts, lundi 16 octobre, en Côte-d'Ivoire. La violence paraît s'installer dans le pays à la veille de l'élection présidentielle du 22 octobre. p. 3

■ Heures sombres pour les artistes cubains



L'annulation du festival des Allumées de Nantes, où devaient se produire des artistes cubains, illustre le raidissement de la politique castriste à l'égard de la culture. p. 24

■ Une loi-cadre contre l'exclusion

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, mardi 17 octobre, Jacques Chirac devait exposer les grandes lignes d'une loi-cadre contre l'exclusion. p. 10

■ Des économies pour la dissuasion nucléaire

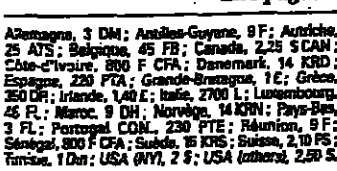
Les dépenses liées à la dissuasion ont chuté de 9 % en sept ans. La France engage une réflexion sans tabou sur sa force nucléaire. p. 7

■ Réincarnations à la tibétaine

Le dalaï-lama et Pékin s'opposent sur les nominations cléricales qui interviennent au Tibet. La désignation de lamas réincarnés est l'occasion pour le régime communiste de manifester son emprise sur une région rétive. p. 12

■ Les éditoriaux du « Monde »

De Luther King à Farrakhan ; Hôpitaux : la volte-face. p. 13


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1018 - 7,00 F

STAGNATION Malgré les déclarations optimistes récemment faites par les dirigeants algériens, l'économie de ce pays est toujours dans une crise profonde, malgré un important appui financier international. Voici peu, la Banque mondiale espérait un taux de croissance de près de 5 % en 1995, mais à présent, de source officielle algérienne, on admet qu'il s'agira vraisemblablement d'un taux *« neutre »*, pour ne pas dire égal à zéro. ● DES RÉFORMES fondamentales ont certes été prises, selon les exigences des grands organismes financiers internationaux, mais le redémarrage attendu se fait attendre. ● LA CRISE économique s'ajoute plus que jamais à la crise politique, au moment où les préparatifs de l'élection présidentielle du 16 novembre, un scrutin très critiqué, attisent la violence des groupes islamistes armés.

L'économie algérienne n'est toujours pas sortie de la récession

La prolongation de la crise, malgré l'assistance internationale, ne peut qu'aggraver la situation d'ensemble du pays, à la veille d'une élection présidentielle très critiquée

EN ALGÉRIE, il en va de l'économie comme de la sécurité intérieure : à s'en tenir au discours officiel, depuis la mise en œuvre d'un plan d'ajustement structurel, en avril 1994, la situation va en s'améliorant. Le pays n'a jamais eu autant de devises à sa disposition depuis huit ans. Le déficit budgétaire se réduit. L'inflation est contenue. Et il n'y a pas eu d'explosion sociale. *« Après 1998, nous prévoyons d'avoir rétabli l'équilibre de nos comptes extérieurs et de n'avoir plus recours à des moyens de financement exceptionnels »*, a assuré, fin septembre à Paris, devant un parterre de banquiers, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdel Ouahab Keramane.

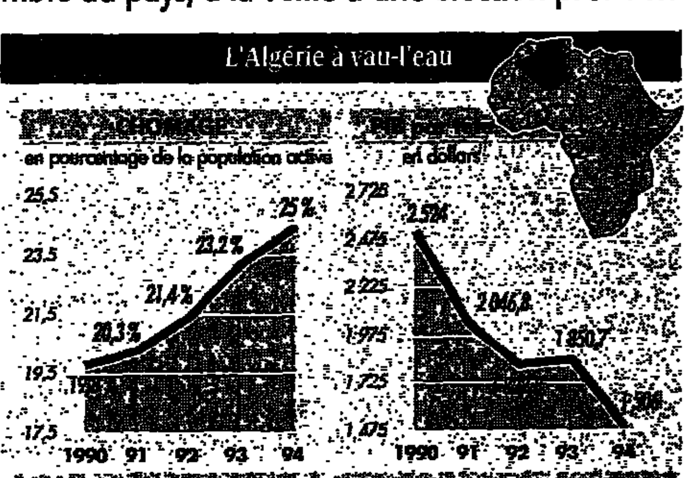
Pourtant, d'autres données, tout aussi officielles, dessinent les contours d'un pays, certes élève appliqué du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, mais qui, loin de renouer avec la croissance économique, n'en finit pas de s'enfoncer dans la crise et le désarroi.

« Une thérapie de choc a été prescrite à l'Algérie. Ils l'appliquent à la lettre. C'est un cas rarissime », reconnaît, vaguement admiratif, le représentant d'un pays occidental auprès du Fonds. Le fait est que, depuis la conclusion d'un premier accord (dit de *stand by*) avec le FMI, l'Algérie a jeté par-dessus bord trente années d'une économie de type socialiste. Le dinar, la monnaie nationale, a perdu près de 50 % de sa valeur au cours des dix-huit derniers mois. A l'exception de ceux de la semoule, du lait et de la farine, les prix sont libres. Les monopoles n'existent plus et, indique un document du FMI, *« l'Algérie dispose du système commercial le plus libéral de toute l'Afrique du Nord »*. Alger prévoit d'adhérer sans tarder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un code des investissements d'essence libérale a été promulgué. Un programme de privatisation est en cours...

Du coup, les éloges officiels à l'égard de la politique algérienne pleuvent. *« En dépit des difficultés politiques,* [le pays] *a réalisé des progrès considérables au cours des deux dernières années »*, note la Banque mondiale. Les réformes donnent *« des résultats plutôt encourageants »*, assure une note confidentielle émanant de Bruxelles. Quant au directeur général du FMI, Michel Camdessus, le 12 octobre, à l'issue de l'assemblée générale annuelle du Fonds, il s'est déclaré *« parfaitement satisfait de l'application du programme et de la détermination des autorités algériennes à remplir leurs engagements dans des circonstances les plus adverses que l'on puisse imaginer »*.

MATELAS DE DEVISES

Au-delà des bons points et des encouragements, la communauté internationale a surtout donné un sérieux appui financier à l'Algérie. Le FMI a mis à sa disposition quelque 3 milliards de dollars (15 milliards de francs). Ont suivi, à des degrés divers, l'Union européenne, la Banque africaine de développement (BAD), des institutions financières arabes... Les engagements de la Banque mondiale en Algérie, de leur côté, dépassent désormais 2 milliards de dollars. Réunis au sein du Club de Paris, les créanciers publics d'Alger ont accepté, à deux reprises, d'alléger



L'économie algérienne est victime de l'effet de ciseaux de la hausse du chômage et de la baisse du revenu.

le fardeau de la dette du pays (plus de 12 milliards de dollars venus à échéance ont été rééchelonnés sur une période de quinze ans). Les créanciers privés (les banques étrangères) – ceux du Club de Londres – ont fait de même.

Le remboursement de la dette remis à plus tard, un épais matelas de devises à sa disposition, l'Algérie – comme prévu – a importé à tour de bras, pour le plus grand profit d'un pays comme la France, son premier partenaire commercial (entre 1993 et 1994, l'excédent commercial dégagé par Paris s'est accru de 20 %). Qu'achète l'Algérie ? Essentiellement des produits alimentaires, des médicaments, des biens de consommation, et, dans une moindre mesure, des équipements pour faire redémarrer l'industrie.

Cette dernière est en piteux état. Symbole de l'industrialisation algérienne dans les années 70, le complexe sidérurgique d'El Hadjar (16 000 salariés) se trouve *« en cessation de paiement »*. La décrépitude d'El Hadjar n'est pas un cas isolé. Incapable de se mesurer aux produits importés, l'ensemble du secteur public (hors hydrocarbures) se délite. Selon les statistiques officielles, la production industrielle du secteur d'Etat, de loin le plus important, a baissé de 9 % au cours du premier semestre.

Le phénomène n'inquiéterait pas outre mesure le FMI si, dans le même temps, comme dans les anciens pays d'Europe de l'Est, le relais était pris par les investisseurs privés algériens et étrangers. Tel n'est pas le cas. *« Ce sont les deux chaînons manquants du fait des problèmes de sécurité »*, reconnaît un haut responsable du FMI. Moyennant quoi, le chômage qui touche officiellement un « actif » sur quatre continue à prospérer, et le retour de la croissance – objectif ultime de toute politique d'ajustement – se fait attendre. Pour 1994, le FMI prévoyait une hausse de 3 % du PNB ; en fait, il a stagné. 1995 devait marquer un retournement : au vu des bons résultats de l'agriculture et du bâtiment, la Banque mondiale pronostiquait il y a peu que *« la croissance* [...] *pourrait approcher 5 % »*. Le Conseil national économique et social algérien préfère parler d'un taux *« neutre »*, en clair égal à 0.

Dans ces conditions, le pari d'une Algérie remise sur les rails à l'échéance du plan d'ajustement – en 1998 – paraît bien hasardeux. De lui dépend pourtant la capacité de l'Algérie à recouvrer sa souveraineté économique et financière.

Jean-Pierre Tuquoi

Un « nouveau » paysage politique soigneusement composé

L'élimination de Redha Malek de la course à la présidence favorise Liamine Zeroual

L'ARMÉE, l'islam, l'Etat républicain : tels sont les éléments dominants du « nouveau » paysage politique algérien, censé surgir des urnes en novembre. L'armée, représentée par l'actuel chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual, part gagnante. Comme d'habitude, serait-on tenté d'ajouter : depuis l'indépendance, en 1962, *« l'Algérie appartient à l'armée plus que l'armée à l'Algérie »*, rappellent les mauvaises langues.

Le pôle islamique n'est pas trop mal doté : aux côtés d'un conservateur réputé « modéré », le cheikh Mahfoud Nahnah, dirigeant du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), se trouve un musulman moderniste, Noureddine Boukrouh, fondateur du Parti pour le renouveau algérien (PRA). Là encore, la tradition est respectée. C'est au nom de l'islam – reconnue religion de l'Etat, depuis l'indépendance, par les diverses Constitutions – que les maquisards du FLN avaient entamé leur combat, le 1er novembre 1954, contre la puissance coloniale française.

Tradition et modernité : pour équilibrer la balance, un semblant de concession est accordé aux démocrates, grâce à la touche *« républicaine »* apportée par Saïd Sadi, partisan de la manière forte contre les islamistes et président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), mouvement essentiellement kabyle. Là non plus, rien de bien nouveau. Comme l'avaient fait les militants du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS) à l'époque de Houari Boumediène (1965-1978), leurs jeunes cousins du RCD devraient être appelés à jouer la fameuse partition du *« soutien critique »* au régime.

Que les candidatures de MM. Nahnah, Boukrouh et Sadi aient été validées ne constitue pas une surprise, quoique l'on puisse penser de leur représentativité – assez faible si l'on s'en tient aux piètres résultats que leurs formations avaient enregistrés, en décembre 1991, lors du premier tour des élections législatives. En revanche, que l'ancien premier ministre Redha Malek ait été éliminé, sans explication, de la course présidentielle laisse songeur.

Chassant sur les mêmes terres que son rival du RCD, M. Malek s'affiche depuis longtemps, lui aussi, comme un *« républicain »* et un *« démocrate »*, rejetant tout dialogue avec la mouvance islamiste, dont il a toujours prôné l'*« éradication »* musclée. *« Il faut que la peur change de camp ! »*, avait-il lancé, plein d'assurance, alors qu'il était premier ministre. Il n'allait rester que quelques mois à la tête du gouvernement. Le temps, non pas de faire de la politique, mais, plus pragmatiquement, celui de signer, au printemps 1994, avec le Fonds monétaire international, un plan d'ajustement ouvrant la porte à de nouvelles aides financières. Cette « mission » accomplie, Redha Malek offrait, bon gré mal gré, le 11 avril 1994, la démission de son gouvernement.

APPARATCHIK

Directeur du quotidien *El Moudjahid* pendant la guerre d'indépendance, ancien négociateur des accords d'Evian, cet apparatchik érudit, issu de la grande « famille » du FLN, a-t-il été victime de sa carrière d'homme du sérail ? Devenu diplomate, au lendemain de l'indépendance, il fut notamment ambassadeur à Paris, Londres et Washington. Auteur de plusieur livres, *Tradition et révolution* (Bouchène, 1991), *L'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'Islam* (Sindbad, 1993), il vient de publier un nouvel ouvrage, *L'Algérie à Evian* (Le Seuil, octobre 1995), dont il souhaitait assurer la promotion, à Paris, dans les prochains jours. Son élimination de la course présidentielle rend ce projet, sinon caduc, en tout cas beaucoup moins attrayant.

Redha Malek se serait-il montré moins docile, moins accommodant, que M. Sadi ? Quoi qu'il en soit, en l'écartant de la liste des présidentiables, les autorités ont fait, volontairement ou pas, un beau cadeau au président du RCD. Ce dernier a désormais toutes les chances de récolter une majorité des suffrages de l'électorat francophone, hostile aux islamistes. Même s'il n'est pas élu, le pourcentage qu'il est assuré d'obtenir pourrait lui être fort utile pour briguer un portefeuille ministériel.

Que Redha Malek ait, comme il l'a affirmé, dépassé le quota légal des 75 000 signatures de parrainage n'a pas suffi à convaincre les membres du Conseil constitutionnel. L'arrêt rendu samedi 14 octobre par cette instance est sans appel. *« Nous ne pouvons qu'en prendre acte et laisser l'opinion publique (...) juger de l'ambiance dans laquelle se sont déroulées la campagne de collecte de signatures et les procédures qui se sont ensuivies »*, a déclaré M. Malek, non sans une ostensible amertume.

Catherine Simon

Quatre candidats

Le Conseil constitutionnel a retenu quatre candidats pour briguer les suffrages des Algériens lors du premier scrutin présidentiel pluraliste du pays, dont le premier tour est prévu le 16 novembre.

● **Liamine Zeroual.** L'actuel chef de l'Etat, cinquante-quatre ans, est le grand favori d'une élection qu'il a décidé d'organiser, dès octobre 1994, malgré l'opposition de la grande majorité de la classe politique et des islamistes. Général à la retraite, il avait été porté à la présidence en janvier 1994 pour une période de transition de trois ans, succédant ainsi à Ali Kafi, qui présidait le Haut Comité d'Etat, sorte de présidence collégiale – supprimée au moment de la nomination de Liamine Zeroual. Il a participé, dès l'âge de seize ans, à la lutte pour l'indépendance. En juillet 1993, il avait été nommé ministre de la défense, en remplacement de Khaled Nezzar, considéré comme la personnalité la plus importante du Haut Comité d'Etat.

● **Noureddine Boukrouh.** Président du Parti du renouveau algérien (PRA), il est originaire d'El Milia, dans l'est du pays. Noureddine Boukrouh, quarante-cinq ans, est un ancien fonctionnaire. Cadre d'une entreprise nationale, il est passé au privé. Il s'est présenté comme *« un homme de réconciliation »*, disciple de Malek Bennabi, théoricien, dans les années 70, d'un nationalisme algérien fondé sur un islam moderniste. Le PRA avait obtenu 0,84 % des suffrages aux élections législatives de décembre 1991, qui furent aussitôt annulées.

● **Mahfoud Nahnah.** Président du Mouvement de la société islamiste (MSI-Hamas), Mahfoud Nahnah, cinquante-trois ans, est un ancien professeur d'arabe, originaire du centre de l'Algérie. Le MSI-Hamas, deuxième parti islamiste après le FIS, prône une *« vision moderne de l'islam »* et une *« coexistence positive »* entre toutes les tendances politiques. Menacé par les groupes islamistes armés qui l'accusent d'être manipulé par le pouvoir, il est regardé, aussi, avec méfiance par les « démocrates » qui estiment que son objectif est le même que le FIS : l'instauration d'une république islamique. Le MSI-Hamas avait obtenu 4,71 % des voix en 1991.

● **Saïd Sadi.** Secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et président du Mouvement pour la république (MPR), Saïd Sadi, quarante-huit ans, est un psychiatre, originaire de Kabylie. Il a présenté sa candidature comme *« un acte de résistance »* face à la *« barbarie intégriste »*. Il avait réclamé, en janvier 1992, l'annulation des élections législatives dont le premier tour avait été remporté par les islamistes. Il a activement plaidé pour la constitution de *« groupes d'autodéfense »* contre les groupes armés. Le RCD avait obtenu 2,56 % des suffrages en décembre 1991.

■ **La Ligue arabe va envoyer cinquante observateurs** pour l'élection présidentielle, a-t-on appris, lundi 16 octobre, de source autorisée auprès de l'organisation panarabe. C'est la première fois que la Ligue envoie des observateurs pour superviser l'organisation d'un scrutin dans un pays arabe. L'Algérie a aussi demandé l'envoi d'observateurs de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – *(AFP.)*

■ **Une journaliste a été assassinée,** lundi 16 octobre, à Alger, ainsi que son chauffeur. Saïda Djebaïli travaillait au quotidien arabophone *El Hayat Arabia*. Quarante-quatre journalistes ont été tués depuis mai 1993, dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. D'autre part, le dernier numéro de l'hebdomadaire privé *La Nation* a été interdit lundi et les pages de ce journal ont été saisies à l'imprimerie, avant le tirage. L'hebdomadaire avait été suspendu en janvier, puis de nouveau en juin, pour un mois, après avoir publié un texte portant la signature du FIS. – *(AFP.)*

Des affrontements font deux morts dans le nord de la Côte-d'Ivoire

Le chef de l'Etat menace de recourir à la loi anticasseurs

Les manifestations que l'opposition a décidé d'organiser jusqu'au scrutin présidentiel du 22 octobre – en dépit de l'interdiction officielle – *ont été à l'origine de heurts violents, lundi 16 octobre, notamment dans le* nord du pays. Le président Bédié semble décidé à faire preuve de fermeté.

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

Organisée lundi 16 octobre par l'opposition au président Henri Konan Bédié, la première journée des *« manifestations éclatées »*, qui *doivent déboucher sur le « boycott actif »* de l'élection présidentielle du 22 octobre, a été suivie avec un succès variable selon les régions. A Korogho, dans le nord du pays, des affrontements entre militants de l'opposition et contre-manifestants, favorables au pouvoir, ont fait deux morts et plusieurs blessés. Fort d'un décret interdisant les manifestations, le pouvoir avait juré de mettre un coup d'arrêt à la *« chienlit »*, un terme désormais utilisé par le président sortant pour qualifier l'action de ses adversaires politiques.

A Abidjan, cette attitude a été relativement payante. Tôt dans la matinée, les grands faubourgs populaires restaient calmes, les échoppes demeuraient fermées, et les rues, habituellement grouillantes de monde, étaient presque désertes. A l'exception d'un bus brûlé dans la nuit, à Abobo, on ne signalait aucun incident. C'est finalement à Yopougon, place forte du Front populaire ivoirien (FPI), le parti social-démocrate dirigé par Laurent Gbagbo, que de petits groupes de manifestants ont tenté de dresser de fragiles barricades, faites d'étals de bois et de pneus enflammés. Les policiers circulaient par trois ou quatre, tirant de temps à autre des grenades lacrymogènes dans les ruelles qui serpentent entre boutiques et logements. Des manifestants s'en sont très brièvement pris à des journalistes français, ayant deviné leur nationalité, avant d'apprendre leur profession.

RESSENTIMENT ANTIFRANÇAIS

Le ressentiment antifrançais, nourri en dernier lieu par la déclaration de soutien au président Bédié faite par le ministre de la coopération, Jacques Godfrain, s'est aussi exprimé par la mise à sac d'une station Elf.

En fin de matinée, l'ancienne mairie de Yopougon, devenue siège du Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (PDCI), brûlait totalement, ainsi que quelques voitures. Les policiers intervenaient plus vigoureusement. Des passants étaient forcés, à coups de matraque, de *dégager les barricades* dressées par des manifestants enfuis depuis longtemps.

Certains dirigeants de l'opposition cachaient mal leur déception face au calme qui régnait dans les autres grands quartiers populaires, Treichville ou Abobo. En fin de journée, un camion transportant une effigie du président Bédié et une escouade de jeunes gens à l'air résolu pouvait même se permettre de flâner le long de la principale artère de cette place forte de l'opposition.

En revanche, les échos venus des régions donnaient une image plus contrastée. Il semble qu'à Bouaké, la grande métropole du Centre, et à Gagnoa, dans l'Ouest, fief de Laurent Gbagbo, les autorités locales n'aient pas tenté de faire appliquer le décret d'interdiction des manifestations et aient négocié avec succès le bon déroulement des marches. Dans d'autres villes, de nombreux incidents ont été signalés.

Il n'est désormais plus question de négociations. Le président Bédié, dans un entretien publié par *Le Figaro* du 17 octobre, menace de recourir à la loi anticasseurs qui permit, en 1992, l'emprisonnement de Laurent Gbagbo. Les chefs de l'opposition craignent maintenant d'être arrêtés. Les médiateurs du Collectif pour la paix civile sont aujourd'hui *dénoncés publiquement* par le pouvoir, qui rejette sur le *collectif et l'opposition la responsabilité* de la rupture. Mardi, Henri Konan Bédié devait se rendre à Korogho.

Thomas Sotinel

La Syrie obtient la prolongation du mandat du président libanais

Un amendement qui sera voté par le Parlement devrait permettre à Elias Hraoui de rester en place jusqu'en 1998, en instituant rétroactivement un mandat présidentiel de neuf ans

BEYROUTH
de notre correspondant

Le président syrien Hafez El Assad l'a décidé : le président libanais Elias Hraoui devrait obtenir une rallonge de trois ans à son mandat. La Constitution libanaise interdit-elle la réélection du président de la République ? Qu'à cela ne tienne : un amendement sera voté par le Parlement, sans doute jeudi 19 octobre, qui instituera rétroactivement un mandat présidentiel de neuf ans – au lieu de six – au bénéfice du seul Elias Hraoui.

Les partisans de la prorogation du mandat de M. Hraoui n'étaient qu'une petite minorité au Parlement. Ils sont brusquement devenus une majorité imposante – plus de 100 députés sur 128 – après que le président Assad eut incidemment assuré, la semaine dernière, *dans un entretien au journal égyptien Al Ahram*, que *« toutes les parties libanaises sont pour la prorogation »* du mandat de M. Hraoui.

Le « rallié » le plus important a été le président de l'Assemblée nationale, Nabih Berri, qui avait fait avorter une précédente tentative de prorogation du mandat présidentiel en mai 1995 et qui défendait ardemment, depuis lors, les prérogatives parlementaires. En revanche, le premier ministre, Rafic Hariri, avait constamment défendu le maintien du président, ce qui garantit *a priori* sa propre pérennité à la tête du gouvernement.

Les préférences marquées du président syrien – maître d'œuvre absolu au Liban – pour le maintien en place du président Hraoui étaient bien connues à Beyrouth. M. Assad, engagé dans la délicate épreuve de la négociation de paix avec Israël, a d'autres préoccupations que de tester la docilité et l'efficacité d'un nouveau chef d'Etat, fût-il aux ordres de la Syrie.

Néanmoins, pensait-on, il n'était pas impossible que Damas s'accommodât de ce petit inconvénient plutôt que d'aller à l'encontre d'une bonne partie de l'opinion publique, de la hiérarchie chrétienne, patriarche maronite en tête, ainsi que de *l'establishment* politique chrétien et musulman, à commencer par le Parlement, tous d'abord hostiles à la prorogation. Sans compter que les Etats-Unis auraient pu ne pas accepter une réélection anticonstitutionnelle, ou faire mine de la contester pour exercer une pression sur la Syrie.

Rien de cela ne s'est produit et, dans quelques jours, M. Hraoui sera reconduit comme président pour trois nouvelles années. Son mandat s'achèvera donc le 25 novembre 1998. Le dernier carré d'opposants irréductibles – une dizaine de députés – demeure libre de son vote et de ses critiques. La presse ironise et se montre même, à l'occasion, véhémente. Mais il ne s'agit plus que de concessions formelles à la tradition libanaise de liberté d'expression.

Lucien George

■ **Le patriarche maronite libanais, Nasrallah Boutros Sfeir**, a dénoncé, dimanche 15 octobre, *dans son homélie*, la *prorogation* du mandat du président. *« Tout ceci n'est-il pas un indicateur de ce que le système démocratique est moribond et en voie d'extinction ? »*, s'est-il demandé. – *(Reuter.)*

La vente d'uranium à la France embarrasse Canberra

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

« Dès l'annonce de la reprise des essais nucléaires français, nous avons souligné qu'il n'y avait pas le moindre lien entre ces derniers et l'uranium que nous vendons à la France », rappelle Philip Shirvington, directeur général de l'ERA (Energy Resources of Australia), l'un des deux producteurs d'uranium d'Australie. Les ventes d'uranium australien ont pourtant déclenché une intense polémique : la gauche du Parti travailliste, la confédération nationale des syndicats, les démocrates et les partis verts ont fait de la lutte contre la vente d'uranium australien à la France un symbole, plongeant Canberra dans l'embarras. D'après les sondages, 75 % des Australiens sont opposés aux ventes d'uranium à la France.

L'Australie, qui détient 30 % des stocks mondiaux d'uranium, n'occupe que 10 % du marché international. L'ensemble de la production est en effet soumis à la politique « des trois mines » – adoptée par le Parti travailliste en 1984 – selon laquelle trois gisements seulement peuvent être exploités. L'une des trois mines est épuisée depuis cinq ans. Les deux mines restantes ont produit 2 632 tonnes d'uranium en 1994.

L'uranium fourni à la France (272 tonnes par an) est vendu à EDF par ERA, dont les actionnaires sont australiens à 75 %, européens à 14,5 % (avec Cogema comme principal actionnaire, détenteur de 7,5 % des parts) et japonais à 10,5 %. Le prix de vente est nettement supérieur au prix spot, à cause d'un contrat signé en 1988 qui court jusqu'en 2001. Selon Gareth Evans, ministre australien des affaires étrangères, la France *« économiserait 30 à 40 millions de dollars australiens »* en s'approvisionnant au prix du marché.

Face aux états d'âme de l'opinion publique, et considérant le prix élevé auquel elle achète l'uranium australien, la France avait pris les devants en indiquant, dès le 4 août, qu'elle était prête à dénoncer le contrat. *« Bien joué, mais nous ne jouerons pas ce jeu-là »*, confiait alors au *Monde* un haut fonctionnaire de Canberra. De son côté, l'ERA avait prévenu que, si le gouvernement australien s'opposait aux ventes à la France, il devrait offrir une compensation.

Canberra s'est ainsi retrouvé coincée entre « le cœur et la raison ». Lors du congrès du Parti travailliste de Nouvelle-Galles du Sud, début octobre, le premier ministre, Paul Keating, fit voter à l'unanimité une motion s'opposant à toute nouvelle vente d'uranium à la France. Un geste purement symbolique, car le contrat en cours n'a pas été remis en question.

Cela ne suffit toutefois pas à satisfaire les lobbies écologiques, qui dénoncent *« l'hypocrisie »* du gouvernement et exigent l'arrêt des ventes d'uranium à la France. *« Keating a qualifié le premier essai de stupide, mais le gouvernement travailliste a déjà gagné plus de 3 milliards de dollars* (12 milliards de francs) *en exportant du yellowcake dans le monde entier »*, lit-on dans le mensuel militant *Socialist Alternative*. Le syndicat des dockers s'est, quant à lui, engagé à retarder les livraisons d'uranium. Du coup, l'ambassadeur français a fait savoir au gouvernement que si les livraisons d'uranium prenaient du retard, la France serait en position de dénoncer son contrat.

UN AVENIR ASSURÉ

Alors que certains militants sont soupçonnés de *« profiter de l'atmosphère antinucléaire pour gagner des voix à la cause anti-uranium »*, un industriel du secteur minier observe que le gouvernement *« ne peut se permettre trop de gesticulations au risque d'inquiéter d'autres gros clients comme le Japon »*.

Avec une demande croissante en Asie, des réserves importantes pour le moment préservées, et un prix de marché qui semble se redresser, l'avenir de l'uranium australien paraît assuré. Quelle que soit l'issue des prochaines élections fédérales, la « politique des trois mines » devra être revue ou assouplie. Paradoxalement, alors que l'opposition aux ventes d'uranium à la France serait d'un bon rapport électoral, aucune des deux grandes formations politiques ne souhaite enfourcher ce cheval, laissant ainsi le champ libre aux petits partis.

Florence de Changy

La « marche noire » a rassemblé plus de 400 000 personnes à Washington

Alors que Bill Clinton exhorte la société américaine à se libérer du racisme, Louis Farrakhan stigmatise la « suprématie blanche ». Après le succès du rassemblement, le dirigeant de La Nation de l'islam devient un interlocuteur incontournable

Quatre cent mille Noirs, *selon la police*, venus de tous les Etats-Unis ont participé, lundi 16 octobre, à la *« marche d'un million d'hommes »* devant le Capitole, à Washington. Organisée à l'initiative du très controversé dirigeant de La Nation de l'islam, Louis Farrakhan, pour manifester l'unité de la communauté noire, réaffirmer sa confiance en elle-même et son engagement dans des valeurs telles que la famille ou le respect d'autrui, cette journée qui se voulait *« d'expiation et de réconciliation »* s'est déroulée sans incident dans une atmosphère joyeuse et décontractée. Dans un discours de deux heures et demie, le « ministre » de La Nation de l'islam, Louis Farrakhan, a fait le procès des Etats-Unis de cette fin de siècle, dénonçant à travers la *« suprématie blanche »* la persistance de deux sociétés *« séparées et inégales »*. Quelques heures auparavant, dans un discours prononcé à l'université du Texas à Austin, le président Bill Clinton avait lancé un appel à l'harmonie raciale, exhortant Blancs et Noirs à *« faire le ménage contre le racisme »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

Peu importe leur nombre exact, évidemment sujet à polémique : c'est, de toute façon, une véritable « mer » humaine, incarnant l'Amérique noire, qui s'étendait, lundi 16 octobre, sur le Mall, cet espace vert qui va du Monument à la mémoire de Washington jusqu'à la colline du Capitole. Réunissant 400 000 personnes (selon la police) ou *« pas moins de 1,2 million »* (selon Louis Farrakhan), ce rassemblement était, par son ampleur même, le symbole du malaise et des divisions raciales de l'Amérique. Dès l'aube, une foule bon enfant avait convergé vers ce lieu symbolique où Martin Luther King, il y a trente-deux ans, avait, le premier, lancé son message, celui du *« rêve »* de l'intégration et de l'égalité raciales.

Du pasteur Jesse Jackson à Louis Farrakhan, les dirigeants noirs qui se sont succédés pour haranguer la foule, ont dressé le même bilan : la « fracture » sociale entre Noirs et Blancs reste profonde, douloureuse. Bill Clinton l'a lui-même reconnu, dans un discours prononcé à Austin (Texas), qui était manifestement destiné à séparer le « message » d'un « messager », Louis Farrakhan, dont les propos, dans le passé, ont plus souvent distillé la division, voire la haine, que l'unité.

Le président américain a-t-il réussi ? A écouter, lundi soir, les commentaires devenus prudents des responsables de la communauté noire qui, pour ne pas cautionner l'extrémisme de Louis Farrakhan, s'étaient abstenus de participer à cette journée d'*« expiation et de réconciliation »*, on peut en douter.

L'indéniable succès de ce rassemblement a fait du « ministre » de la Nation de l'islam un dirigeant toujours contesté mais désormais incontournable : comment disqualifier un homme capable de réunir dans la capitale fédérale de l'Amérique près de deux fois plus de Noirs que Martin Luther King en 1963 ? Ce constat, on pouvait l'entendre au travers des témoignages de ceux qui se pressaient au pied de la colline du Capitole.

Venus de toute l'Amérique, ils s'étaient rassemblés pour une journée que chacun voulait historique. Ce fut une foule mouvante, jamais agressive, d'une grande diversité sociale, toujours prête à expliquer la signification de cette marche en forme de prise de conscience raciale, c'est-à-dire l'étendue de ses frustrations.

FÊTE MILITANTE

Tams-tams africains, musique et slogans se sont succédé dans une ambiance de fête militante. Inévitables, avec leurs costumes-nœud papillon en guise d'uniforme, les « soldats » de La Nation de l'islam faisaient la démonstration de leur discipline par d'insolites garde-à-vous.

Les yeux fixés sur des écrans géants ou prenant moult photos de groupes, les spectateurs exprimaient volontiers leurs réserves à l'égard de Louis Farrakhan, tout en lui accordant le mérite d'avoir « réveillé » la communauté noire. Ainsi Jerry Wade, de Louisiane : *« Nous sommes réunis pour réaliser que nous devons nous prendre en charge, parce que nous ne pouvons pas compter sur le gouvernement pour régler nos problèmes. »*

Ainsi Stassie Johns, cette jeune femme de vingt-trois ans qui n'apprécie pas particulièrement la consigne donnée aux femmes par Louis Farrakhan de rester *« à la maison »*, et qui a décidé de passer outre, *« pour témoigner »*.

L'APPEL DE M. CLINTON

La signification du « message », en revanche, semblait claire à tous : il s'agit pour les Noirs *« de créer leurs propres emplois, de mettre leurs ressources en commun, de s'attaquer aux problèmes sociaux qui ravagent notre communauté, comme la drogue, la violence, et les séparations familiales »*, a résumé Mike Paul, du Maryland. Rares étaient ceux qui avaient entendu le discours, le matin même, du président Clinton, mais George Wendel, un sexagénaire originaire du Mississippi, était de ceux-là : *« Bill Clinton a eu raison de dénoncer le racisme, mais pourquoi s'en prendre à Farrakhan ? »*

Le chef de la Maison Blanche a cependant pris soin de ne pas nommer directement le leader de la Nation de l'islam, se contentant d'une allusion, il est vrai transparente : *« Un million d'hommes ont raison de se mobiliser en faveur de la responsabilité individuelle, mais ils ne rendent pas juste le message de malveillance et de division d'un seul homme. »*

M. Clinton a exhorté Blancs et Noirs à *« faire le ménage contre tout racisme »*. Aux premiers, il a rappellé qu'ils devaient comprendre *« les racines de la douleur noire »*, celle-ci étant notamment nourrie de disparités économiques et d'un système judiciaire trop souvent injuste. Aux seconds, le chef de la Maison Blanche a demandé de comprendre *« les racines de la peur des Blancs : la violence, pour un homme blanc, à souvent un visage noir »*.

Devant les marches du Capitole, Louis Farrakhan a semblé un moment vouloir rendre hommage aux propos de M. Clinton. Très vite pourtant, le chef de la Nation de l'islam s'est livré à un procès en règle contre la *« suprématie blanche »* dont la préservation, selon lui, a été le souci constant des gouvernements de l'Amérique.

Dans un discours de plus de deux heures truffé de références mystiques, voire cabalistiques – mais aussi plus « œcuménique » que par le passé –, celui qui n'hésite pas à se présenter comme un authentique prophète a alterné les messages d'amour et les philippiques, enjoignant son auditoire à suivre ses *« huit commandements »*.

Parfois confus ou exalté, Louis Farrakhan a tenu à dissiper le moindre doute quant à la paternité de cette *« marche d'un million d'hommes noirs » : « Que cela vous plaise ou non, c'est à travers moi que Dieu a émis cette idée. »*

Soulignant qu'il est vain de vouloir distinguer entre le « messager » et le « message », il a souligné que personne n'a pu séparer *« Einstein de la théorie de la relativité, Moïse de la Torah, Jésus de l'Evangile »*...

L'« ARROGANCE » DE L'AMÉRIQUE

Réfutant les critiques de M. Clinton, le chef de la Nation de l'islam a souligné : *« Si mon cœur était si sombre, comment le message serait-il si lumineux, la réponse si magnifique ? »*

Stigmatisant la puissance et l'*« arrogance »* de l'Amérique qui l'ont rendue *« spirituellement aveugle »*, l'ancien disciple de Malcom X a dénoncé, dans la *« suprématie blanche »*, le *« véritable mal de l'Amérique »*. C'est elle qui a produit *« une société et un monde malades »*, *« empoisonné la religion »*, et provoqué la violence, la drogue et la pornographie. A chaque fois que les Noirs succombent à ces maux, a-t-il souligné, ils nourrissent la *« pensée dégénérée de la suprématie blanche »*.

Laurent Zecchini

« Nous voulons un Etat séparé »

La Nation de l'islam, dirigée par Louis Farrakhan, qui a appelé à la *« Marche d'un million d'hommes noirs »*, a détaillé son programme en faveur des Noirs américains dans son journal *L'Appel final*. Elle demande notamment un Etat séparé et l'interdiction des mariages interraciaux. Voici quelques points de ce programme, qui en compte dix :

« Nous voulons que notre peuple, dont les parents ou les grands-parents sont descendants d'esclaves, soit autorisé à établir un Etat séparé (...).

» Nos anciens maîtres sont obligés de nous procurer une terre, qui doit être riche (...). Nos anciens maîtres doivent subvenir à nos besoins dans ce territoire séparé pendant les vingt ou vingt-cinq prochaines années (...).

» Nous voulons que le gouvernement américain exempte notre peuple de tout impôt (...).

» Nous voulons des établissements scolaires séparés, jusqu'à seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles. »

Les indépendantistes québécois progressent dans les intentions de vote

MONTRÉAL
de notre correspondante

A deux semaines du référendum du 30 octobre sur l'indépendance de la province du Québec, les partisans de la sécession sont en progression dans les intentions de vote. Selon les derniers sondages, le camp du « oui » et celui du « non » seraient à peu près à égalité.

La remontée des indépendantistes coïncide avec la promotion à un rôle de premier plan de Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, l'une des trois formations alliées dans le camp du « oui ». Nommé par le premier ministre québécois, Jacques Parizeau, négociateur en chef aux éventuels pourparlers qui auraient lieu, en cas de victoire du « oui », entre un Québec indépendant et le reste du Canada, M. Bouchard a, de fait, ravi à M. Parizeau le rôle – sinon le titre – de numéro un de la coalition indépendantiste.

Cette promotion de M. Bouchard s'imposait au camp du « oui », qui accusait, jusque-là, un retard dans les sondages d'une dizaine de points sur les partisans du « non ». Le piétinement de l'option indépendantiste était imputé en grande partie à la faible popularité personnelle de Jacques Parizeau auprès des Québécois. Lucien Bouchard mène une campagne qui met résolument l'accent sur le projet de *« partenariat »* entre un Québec indépendant et le reste du Canada plutôt que sur la sécession elle-même.

Bien que les autorités fédérales et les premiers ministres des provinces anglophones aient fermement rejeté toute idée de négocier une nouvelle forme d'association avec un Québec indépendant, la question référendaire prévoit des négociations en vue de former une union économique et politique comprenant un Québec *« souverain »* et les neuf autres provinces canadiennes.

L'entrée en scène de Lucien Bouchard, le politicien le plus populaire au Québec, a eu un effet dopant sur les forces indépendantistes et a contribué à infléchir quelque peu leurs discours. Elles avaient cherché jusqu'ici à prouver que le système fédéral desservait les intérêts économiques du Québec et que leur province se tirerait mieux d'affaire si elle se séparait du Canada. Elles insistent à présent sur le maintien, dans un Québec indépendant, de politiques sociales qui sont battues en brèche par la montée du néolibéralisme dans les autres provinces canadiennes.

BATAILLE SOCIALE

La sempiternelle question qui consiste à se demander si le Québec retire sa *« juste part »* du système canadien n'est guère utile aux indépendantistes, puisque les économistes s'accordent à dire que le solde des prélèvements fiscaux et des dépenses fédérales au Québec est nettement positif pour la province francophone. Le débat sur les coûts et les gains de l'indépendance n'a pas non plus été très concluant pour les indépendantistes, malgré une avalanche d'études, de prévisions et de scénarios, souvent contradictoires, publiés par le gouvernement du Québec et par des organismes indépendants.

En outre, le conseil du patronat québécois et un certain nombre d'industriels en vue – notamment Laurent Beaudoin, président de la société Bombardier – ont publiquement pris position contre l'indépendance. Ce qui a tôt fait de placer les indépendantistes sur la défensive quant aux *« avantages économiques »* devant découler de la séparation de la province.

La bataille des chiffres ayant tourné court, il reste la bataille sociale. C'est sur ce terrain que les indépendantistes cherchent à présent à se mesurer à leurs adversaires. La défense des acquis sociaux est un thème plus porteur et moins aléatoire que les prévisions économiques, et il convient davantage aux centrales syndicales, aux groupes communautaires et aux mouvements associatifs, qui forment le noyau dur du camp du « oui ».

Devant les compressions des dépenses sociales annoncées par le gouvernement fédéral ou simplement appréhendées, face au virage à droite amorcé en Ontario avec l'élection en juin dernier du conservateur Mike Harris, face aussi à la vigoureuse politique d'assainissement des finances publiques menée en Alberta par le premier ministre Ralph Klein, le gouvernement indépendantiste du Québec se pose en défenseur d'une certaine social-démocratie à la canadienne.

Sylviane Tramier

Le secrétaire général de l'OTAN veut se battre jusqu'au bout

Accusé de corruption, Willy Claes se défendra jeudi 19 octobre devant les parlementaires belges

BRUXELLES
de notre correspondant

Willy Claes, le secrétaire général de l'OtAN, a fait annoncer lundi 16 octobre qu'il présenterait, jeudi, sa défense devant l'ensemble de la Chambre des représentants. Celle-ci est appelée à ratifier le vote de la commission parlementaire qui avait décidé, samedi, de renvoyer l'ancien ministre devant la Cour de cassation pour jugement. Accusé de corruption dans les affaires Agusta et Dassault, Willy Claes se déclare victime d'un règlement de comptes politique. Le vote de la commission était en principe secret. Néanmoins, la presse belge en donne le détail, au conditionnel, et il semble que chacun se soit prononcé en fonction de son appartenance politique.

« Je suis très déçu, car je ne m'imaginais pas que le monde puisse être aussi injuste ; j'ai envie de crier mon innocence », a déclaré M. Claes au quotidien *Le Soir*. Sans doute espère-t-il encore que certains députés sociaux-chrétiens flamands désavoueront les deux représentants de leur parti, le CVP, qui ont apparemment rejoint les élus de l'opposition pour voter contre lui au sein de la commission. Au contraire, un social-chrétien francophone semble s'être prononcé en sa faveur, avec les socialistes francophones et néerlandophones.

À BULLETIN SECRET

Le gouvernement de Jean-Luc Dehaene repose sur une coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes. Peut-être M. Claes espère-t-il encore que le CVP hésitera à mêler ses voix à celle des députés de l'opposition : libéraux, écologistes, extrémistes de droite. Mais il se dit aussi à Bruxelles que, en cas de crise gouvernementale, le CVP serait tenté par une alliance avec les libéraux, sans les socialistes. La présentation purement politicienne du vote de la commission ne doit quand même pas faire oublier que les poursuites en justice étaient demandées par le plus haut magistrat du pays, le procureur général de la Cour de cassation, après plusieurs mois d'enquête. En principe, le scrutin de jeudi se fera en conscience, à bulletin secret, sans consignes des partis.

Un vote qui lui serait défavorable seulement à une courte majorité permettrait en tout cas à M. Claes de quitter l'OTAN la tête haute. Alors commenceraient vraiment les consultations formelles pour le choix d'un successeur. La règle est celle du consensus, sans vote, après échange de vues entre les gouvernements. Il n'avait pas été aisé de dégager une majorité enthousiaste pour remplacer le précédent secrétaire général, Manfred Wörner, mort d'un cancer en 1995. Un an après ces débats, les alliés pourraient donc se retrouver avec pratiquement les mêmes candidats possibles : Douglas Hurd, ex-secrétaire au Foreign Office, devenu président d'une grande banque londonienne ; Malcolm Rifkind son successeur ; Ruud Lubbers, qui fut premier ministre aux Pays-Bas, toujours intéressé par une carrière internationale ; Hans Van den Broek, autre Néerlandais, ancien commissaire européen chargé des relations politiques extérieures ; Anibal Cavaco Silva, ancien premier ministre portugais, qui brigue aujourd'hui la magistrature suprême à Lisbonne ; Volker Rühe, ministre allemand de la défense ; Uffe Ellemann-Jensen, ancien ministre danois des affaires étrangères.

Jean de la Guérivière

■ **Le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a affirmé qu'il n'était pas intéressé par le poste de secrétaire général de l'OTAN, dans un entretien accordé au magazine *Der Spiegel*, paru lundi 16 octobre.** *« Je vous le dis clairement : je reste dans la politique allemande »*, a affirmé M. Rühe. « *En outre*, a-t-il ajouté, *je souhaite à toutes les personnes concernées que les choses en Belgique soient éclaircies rapidement, raisonnablement, et surtout équitablement pour Willy Claes.* » – (AFP.)

Mexique : le parti au pouvoir perd les élections au Chiapas

MEXICO
de notre correspondant

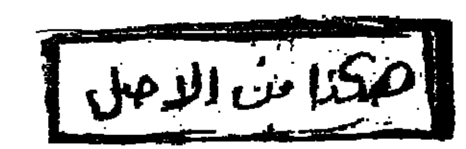
Les élections municipales et législatives, qui se sont déroulées dimanche 15 octobre au Chiapas, constituent à la fois un revers pour la formation au pouvoir au Mexique, le parti révolutionnaire institutionnel (PRI), et une profonde déception pour l'opposition de gauche, représentée par le parti révolutionnaire démocratique (PRD). Le PRI conserve la majorité absolue au Parlement local mais perd plus d'une vingtaine de municipalités. Le PRD remporte seize mairies alors qu'il en espérait quarante sur les cent-neuf qui étaient en jeu.

Seuls les conservateurs du parti d'action nationale (PAN), qui arrivent en troisième position, ont progressé par rapport à leurs scores antérieurs. Cela confirme, une fois de plus, que le PAN est le principal bénéficiaire de l'écroulement progressif du PRI qui, après soixante-six ans de pouvoir absolu au Mexique, n'est plus en mesure de recourir à la fraude électorale pour compenser son impopularité croissante. Son échec, relatif, au Chiapas prouve que les temps ont changé depuis l'époque où il s'attribuait autoritairement plus de 90 % des suffrages dans les Etats du sud de la fédération.

La rébellion des « zapatistes », qui s'étaient emparés de plusieurs villes le 1er janvier 1994, a contribué à desserrer l'étau, obligeant les autorités mexicaines à organiser des élections « propres » et à négocier de nouvelles relations avec les communautés indigènes. L'alliance tumultueuse entre les « zapatistes » et le PRD, qui s'est prononcé contre la lutte armée, semble cependant avoir eu des conséquences négatives sur le plan électoral pour l'opposition de gauche.

Le 30 septembre, le principal dirigeant des rebelles, le « sous-commandant Marcos » avait ironisé sur l'organisation d'élections, qu'il considérait comme tout à fait « inopportunes ». Le PRD lui reproche aujourd'hui d'avoir découragé ses électeurs de se rendre aux urnes.

Bertrand de la Grange



Le vice-premier ministre suédois n'entend pas se retirer

STOCKHOLM. Accusée par la presse de s'être servie de la carte de crédit de son ministère pour payer des achats personnels, Mona Sahlin, vice-premier ministre du gouvernement suédois, n'entend pas démissionner. Lors d'une conférence de presse, lundi 16 octobre à Stockholm, elle est passée à la contre-offensive. *« J'ai commis des erreurs,* a-t-elle déclaré, *mais toutes ces dépenses ont été remboursées, je ne suis pas une tricheuse ! »* Dimanche, plusieurs membres influents du Parti social-démocrate avaient apporté leur soutien à Mona Sahlin qui devait normalement succéder, en mars 1996, à Ingvar Carlsson, démissionnaire, au poste de premier ministre. Elle reste candidate, mais, a-t-elle souligné, a *« besoin d'un temps de réflexion »*. Reste à savoir si la base de son parti est prête à passer l'éponge sur ces irrégularités et si la justice va se saisir de l'affaire. – *(Corresp.)*

Quarante officiers supérieurs pakistanais ont été arrêtés

ISLAMABAD. Quarante officiers supérieurs, dont deux généraux, sont détenus depuis le 26 septembre, a annoncé, lundi 16 octobre, la presse pakistanaise. Ils seraient accusés d'avoir voulu fomenter une *« révolution islamique »* contre le gouvernement de Benazir Bhutto. Ils auraient reçu le soutien de groupes intégristes désireux de mener la *« guerre sainte contre les infidèles »* à travers le monde, selon le quotidien *The News*. Ces arrestations n'ont pas été annoncées officiellement, mais M[me] Bhutto les a évoquées dimanche 15 octobre, sans préciser le nombre des détenus ni les accusations portées à leur endroit. Le cerveau de la conspiration serait le général Mustansar Billa, qui voulait aussi soutenir une *« libération »* du Cachemire indien. Le chef du parti intégriste Jamaat, Qazi Hussain Ahmed, a dénoncé ces arrestations. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : un homme a été tué** et cinquante autres ont été blessés, lundi 16 octobre, lors d'affrontements survenus au premier jour d'une nouvelle grève générale de quatre jours. Cet arrêt de travail, le plus long de ces dernières années, survient à l'appel des partis de l'opposition qui s'efforcent, depuis les législatives de 1991, d'obtenir la chute du gouvernement de Khaleda Zia par une nouvelle consultation populaire. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : un homme a été tué,** mardi 17 octobre, au sud de la zone démilitarisée (DMZ) par les troupes sud-coréennes, a indiqué une source officielle à Séoul. Il s'agirait d'un agent nord-coréen tentant de s'infiltrer au Sud. Un tel incident ne s'était pas produit depuis 1992. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : les arrestations continuent à Dili,** capitale du territoire de Timor-Oriental, a-t-on appris, mardi 17 octobre, à Djakarta, de sources concordantes. Le nombre des personnes appréhendées, essentiellement des jeunes gens, a dépassé les 150 pour la seule journée de mardi. Le chef de la police de la capitale, le colonel Sugianto, avait confirmé le 15 octobre l'arrestation de 130 personnes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : huit personnes ont été tuées à l'arme blanche** dans la nuit de dimanche 15 à lundi 16 octobre dans la région de Buyinga (nord-est), selon l'agence de presse locale. A Genève, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Sélim Ahmed Sélim, a espéré que le Burundi ne connaîtrait pas *« des massacres comparables à ceux de 1994 au Rwanda »*. Une mission de l'OUA tente sur place de restaurer la confiance entre communautés tutsie et hutue. – *(AFP.)*

■ **KENYA : un militant des droits de l'homme a été tué** dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 octobre, à Nairobi, devant un pub. L'assassinat de George Macharia Kiige, qui enquêtait sur les assassinats commis par la police kényane au sein de la commission des droits de l'homme du Kenya a provoqué de violents affrontements avec la police. Celle-ci a indiqué que les tueurs présumés n'avaient pas été arrêtés. – *(AFP)*

■ **RWANDA : le bureau du Tribunal pénal international** doit ouvrir le 1[er] novembre à Arusha, en Tanzanie. Les procès pouraient commencer en 1996, si les premiers mandats d'arrêt sont lancés avant la fin de l'année, a estimé le procureur du tribunal, le juge sud-africain Richard Goldstone. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **La Ligue arabe ne peut plus payer les salaires** de ses sept cents employés. Un haut responsable de l'organisation a déclaré à l'AFP que les fonds actuels de la Ligue ne dépasse pas 400 000 dollars, alors que 4 millions sont nécessaires pour verser les salaires d'octobre, novembre et décembre. – *(AFP.)*

■ **Le dirigeant palestinien Abou Daoud** reconnaît sa responsabilité dans l'attentat perpétré par un commando palestinien, en 1972, lors des Jeux olympiques de Munich, dans ses Mémoires qui paraîtront en avril, selon son éditeur français, Anne Carrière. L'attentat s'était soldé par la mort de onze athlètes israéliens, de deux policiers allemands et de quatre membres du commando. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : Silvio Berlusconi a mis au défi le chef de l'Etat,** Oscar Luigi Scalfaro, de ne pas le nommer chef du gouvernement en cas de victoire de sa coalition aux élections de 1996. Selon l'institut Datamedia, 44 % des Italiens estiment que M. Berlusconi, dont le procès pour corruption s'ouvrira en janvier 1996, doit se maintenir à la tête de l'Alliance de la liberté (coalition de droite dont son mouvement, Forza Italia, est la principale composante) et tenter de reprendre la présidence du conseil. – *(AFP, Reuter.)*

■ **HONGRIE : le premier ministre, Gyula Horn, serait prêt à démissionner** de son poste et de celui de président du Parti socialiste (ex-communiste réformateur), si le parti trouvait *« une personne adéquate »* pour le remplacer lors du congrès de novembre a rapporté, samedi 14 octobre, la radio hongroise. M. Horn, dont la politique d'austérité est critiquée, s'adressait au comité exécutif du Parti socialiste. – *(AFP.)*

La FAO veut lancer « une nouvelle révolution verte »

QUÉBEC. Les participants à la réunion ministérielle de Québec (Canada) marquant le cinquantenaire de la FAO, ont adopté, lundi 16 octobre, une déclaration en faveur du développement agricole. *« Il n'y aura pas de salut si nous n'arrivons pas à gagner la course entre accroissement démographique et production vivrière dans les pays en développement, plus particulièrement dans les plus démunis d'entre eux »*, avait déclaré, samedi, Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation. M. Diouf a déploré la baisse de l'aide à l'agriculture, *« tombée de 16 milliards de dollars en 1981-1983 à 11 milliards en 1991-1993 »* et la baisse de 24 % à 16 % de l'aide au développement. La FAO a décidé de lancer *« une nouvelle révolution verte »*, comportant notamment un programme de *« sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier »* (88 au total, selon M. Diouf).

Helmut Kohl appelle ses partenaires à s'unir pour « forger l'avenir de l'Europe »

Le chancelier allemand veut néanmoins des garanties de stabilité pour la monnaie unique

Devant le congrès de la CDU, réuni à Karlsruhe du lundi 16 au mercredi 18 octobre, le chancelier Helmut Kohl a mis en garde les Européens contre une dérive qui menacerait la construction européenne. Il a réaffirmé son engagement personnel à rendre l'unification irréversible et à œuvrer pour la monnaie unique, dont il a rappelé cependant qu'elle devait être gagée par le respect des engagements pris à Maastricht.

PROFITANT de la tribune que lui offrait le congrès du Parti chrétien-démocrate, le chancelier Helmut Kohl a lancé, lundi 16 octobre à Karlsruhe, un appel pressant aux Européens, les adjurant d'accepter les efforts nécessaires pour *« forger l'avenir de l'Europe »* du XXI[e] siècle. Au plus fort de sa popularité, le chef de l'exécutif allemand, dont tout paraît indiquer maintenant qu'il dirigera son pays jusqu'en l'an 2000, s'est efforcé de balayer les doutes que le débat sur la future Union monétaire a provoqués sur les intentions de l'Allemagne.

La résolution sur l'Europe votée par le Congrès réaffirme que *« le respect durable des critères de convergence du traité de Maastricht est une condition nécessaire pour une politique monétaire européenne commune »*. Cependant, en présence du président de la Commission européenne, Jacques Santer, Helmut Kohl a souligné avec force que si l'Allemagne n'était pas prête à accepter une monnaie au rabais, elle n'avait d'autre choix que d'avancer vers l'Europe unie. *« Quoi qu'on en chuchote dans les antichambres du pouvoir des capitales d'Europe ou qu'on dise au sein des Parlements nationaux, nous nous en tenons à cette position »*, a-t-il dit.

Le chancelier allemand n'a pas caché son inquiétude devant les tergiversations actuelles en Europe. *« Mes chers amis,* a-t-il lancé à la tribune du congrès, *je vais consacrer dans les prochaines années mon existence politique à rendre irréversible l'œuvre d'unification européenne. Ma conviction est que c'est pour longtemps la dernière chance qui s'offre à nous pour unifier notre continent. » « Je suis toujours d'avis que la question de l'unification de l'Europe est une question de guerre et de paix pour le XXI[e] siècle »*, a-t-il ajouté, en soulignant qu'il y a cinq ans personne n'aurait imaginé qu'une guerre civile cruelle allait embraser les Balkans.

Pour le chancelier, cette conviction européenne n'est pas contradictoire avec la volonté des dirigeants allemands d'exiger de leurs partenaires des engagements stricts de discipline économique et monétaire. Il a rappelé que l'inflation avait, au début des années 30, ruiné la confiance du peuple allemand dans la démocratie et fait le lit du nazisme. *« Aussi, chers amis en Europe, ne voyez pas de l'hystérie allemande quand nous insistons toujours et toujours (...) pour que les critères de stabilité du traité de Maastricht soient tenus et non pas remis en question. »*

Helmut Kohl a ignoré une partie du texte du discours distribué à la presse, dans lequel il mettait en garde contre une perte de confiance qui pourrait pousser les citoyens à *« se tourner très rapidement contre l'idée européenne elle-même »*. *« Nous voulons,* a-t-il dit, *une communauté de stabilité. Il y va du destin de la démocratie allemande. »*

« CONTREPARTIES POLITIQUES »

A Paris, Elisabeth Guigou, ancien ministre des affaires européennes, membre du nouveau comité directeur du Parti socialiste, a insisté, lundi, à l'attention de ceux qui dénoncent le « diktat » allemand, sur la nécessité de *« donner plus de lisibilité à l'objectif de coordination des politiques économiques et de l'emploi »*. Invitée du Club Lamennais, elle a en outre estimé qu'*« il faut donner des contreparties politiques aux Allemands pour les sacrifices qu'ils consentent sur leur monnaie »*.

Vice-président britannique de la Commission européenne, Sir Leon Brittan s'est déclaré, quant à lui, optimiste sur la capacité de la France à remplir les critères du traité de Maastricht. *« Il y aura une monnaie unique en 1999, et la France en sera un membre fondateur »*, a estimé l'ancien allié de Margaret Thatcher au cours d'un colloque à Paris.

H. de B.

L'affaire des GAL s'envenime en Espagne

MADRID
de notre correspondant

Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez est entré en conflit ouvert avec le juge Baltasar Garzon à propos du sulfureux dossier des GAL (Groupes antiterroristes de libération). Son instruction relève désormais du Tribunal suprême, depuis que cette juridiction s'est déclarée compétente à la mi-août. Le juge Garzon n'en continue pas moins de poursuivre ses investigations sur certains des attentats de cette organisation criminelle de lutte contre l'ETA, qui ont fait vingt-neuf victimes.

C'est dans le cadre de cette enquête que le magistrat a donné, mercredi 11 octobre, un délai de quatre jours au ministre de la défense, Gustavo Suarez Pertierra, afin que soient remis quatre documents du Centre supérieur d'information de la défense (Cesid). A quatre reprises déjà, le Cesid a répondu « non ». Une cinquième fois, le juge Garzon est donc revenu à la charge, avançant que deux de ces documents avaient été rendus publics par la presse, qu'ils avaient aussi été dévoilés devant la commission parlementaire des secrets officiels au début du mois d'octobre et, enfin, que le pouvoir ne pouvait se prévaloir du secret ou de la sécurité de l'Etat s'agissant de secrets couvrant des actions délictueuses.

Il est question, en effet, d'un texte du 6 juillet 1983, un peu pompeusement qualifié d'*« acte de création des GAL »*, d'une note du 28 septembre de la même année avertissant de l'imminence d'*« actions violentes dans le sud de la France »*, d'un document du mois d'octobre 1983 concernant la localisation de membres de l'ETA et de notes dans lesquelles il était fait état de représailles contre des membres de cette organisation. Le gouvernement s'est, une nouvelle fois, refusé à remettre ces documents, pour la bonne raison que *« les secrets officiels doivent rester des secrets officiels »*, comme l'a fait savoir le ministre de la présidence, Alfredo Perez Rubalcaba, tout en affirmant le souci du gouvernement de collaborer avec la justice.

UN « SUBTERFUGE LÉGALISTE »

Le délai de quatre jours expiré, le ministre de la défense a saisi un tribunal chargé de résoudre ce type de conflit de juridiction. Composée de trois juges du Tribunal suprême et de trois membres du Conseil d'Etat, cette instance se prononcera d'ici à deux mois sur l'attitude du gouvernement. Cipria Ciscar, secrétaire à l'organisation du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a invoqué le respect des *« normes démocratiques d'un Etat de droit »*, alors que, pour les associations de juges progressistes, il s'agit ni plus ni moins que d'un *« subterfuge légaliste, d'un faux contentieux »*.

Chausse-trapes ou pas, Baltasar Garzon continue son travail de justicier tandis que son collègue du Tribunal suprême, Eduardo Moner, poursuit l'audition des principaux acteurs de cette affaire. Après avoir entendu les hauts responsables policiers impliqués, le magistrat va procéder, dès cette semaine, aux premières confrontations, notamment entre Rafael Vera, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, qui continue de nier farouchement avoir été à l'origine, d'une façon ou d'une autre, de cette *« sale guerre »* tandis que ses plus proches collaborateurs reconnaissent certains faits bien limités.

Michel Bole-Richard

M[me] Tansu Ciller devrait former une nouvelle coalition avec les sociaux-démocrates turcs

ISTANBUL
de notre correspondante

La Turquie a accueilli avec surprise, et un énorme soulagement, l'annonce d'une reprise probable de la coalition entre le Parti de la juste voie (DYP) de M[me] Tansu Ciller et le Parti populaire social-démocrate (CHP) de Deniz Baykal, dont l'effondrement, le 20 septembre, avait plongé le pays dans une crise politique.

N'ayant pas obtenu la confiance de l'Assemblée nationale dimanche, M[me] Ciller n'a pas perdu de temps. Quelques heures seulement après que son gouvernement minoritaire eut été rejeté par 230 voix contre 191, elle a obtenu l'accord de principe de Deniz Baykal.

Les acteurs principaux sont donc les mêmes, mais la nouvelle coalition sera plus équilibrée. Les sociaux-démocrates ayant fait la preuve de leur pouvoir pourront donc influer davantage sur M[me] Ciller, qui les avait trop souvent ignorés au cours des deux dernières années. La situation est aujourd'hui différente. Pour reformer la coalition, M[me] Ciller a dû, humblement, offrir à M. Baykal la tête du chef de la police d'Istanbul, Necdet Menzir, qui a démissionné lundi. Le refus de M[me] Ciller de « sacrifier » M. Menzir – qui avait accusé un ministre CHP de sympathiser avec les séparatistes kurdes – avait contribué à l'effondrement de la coalition, le 20 septembre.

La plus grande ouverture du CHP sur la question des droits de l'homme comme sur les revendications des travailleurs, s'ajoutant à la volonté farouche de Tansu Ciller d'obtenir l'entrée en vigueur de l'accord d'union douanière avec les Quinze, devraient permettre à la Turquie de résoudre les problèmes les plus urgents – les grèves du secteur public et les réformes constitutionnelles, notamment la révision de l'article 8 de la loi antiterroriste – avant le rendez-vous crucial avec le Parlement européen en décembre.

Nicole Pope

TERRORISME Un attentat a été commis, mardi 17 octobre à Paris, peu après 7 heures sur la ligne C du RER entre les stations Musée d'Orsay et Saint-Michel, faisant 5 blessés graves, dont 2 semblaient en fin de matinée dans un état critique, et 19 blessés moins gravement atteints. Le « *plan rouge* » a été immédiatement mis en œuvre. ● UN SUSPECT, qui a été vu quittant rapidement la gare d'Orsay, a été interpellé. Par ailleurs, un avis de recherche a été lancé concernant une BMW bleue avec trois hommes à bord. ● CET ATTENTAT intervient quelques jours après que le GIA algérien eut annoncé, dans un communiqué diffusé le 7 octobre, « *des frappes militaires (...) au cœur même de la France et de ses grandes villes* ». Dans une dizaine de jours, le président Jacques Chirac devrait rencontrer à New York, son homologue algérien Liamine Zeroual.

Cinq personnes grièvement blessées à Paris lors d'un attentat dans le RER

Quelques jours après le communiqué du Groupe islamique armé menaçant la France de « frappes militaires », un nouvel attentat a été commis mardi matin 17 octobre, sur la ligne C du RER parisien, entre les stations Musée d'Orsay et Saint-Michel

« *JE DORMAIS tranquillement et d'un seul coup, j'ai été réveillé. J'ai hésité quelques secondes et puis j'ai entendu des cris.* » Les yeux encore embués, Henri vient juste de sortir de la bouche du RER ligne C sur le parvis de la gare d'Orsay. Une heure et demie déjà depuis qu'une explosion a secoué, juste après 7 heures, mardi 17 octobre, la deuxième voiture d'une rame de RER, entre les stations Musée d'Orsay et Saint-Michel. Une main glissée dans la poche de son vieil imperméable, la seconde grattant nerveusement son crâne, le sans-domicile-fixe grimace. « *J'étais dans la première voiture*, raconte-t-il. *Des gens criaient, mais c'était assez calme. On nous a fait attendre un peu et puis on nous a dit de descendre sur la voie. C'est là que j'ai vu les blessés. Il y avait un homme allongé sur les rails. Et trois ou quatre étendus dans la deuxième voiture. On nous a fait partir vers l'arrière, là où il y avait toute la fumée.* »

La fumée, l'odeur de poudre et le calme : c'est tout ce dont Jean Sansen, employé à la RATP, se souvient. « *Et puis l'explosion, un truc très sourd suivi d'un grand silence. Il y a eu quelques cris, mais les gens sont restés très calmes. On était dans la troisième voiture, on voyait un peu d'agitation dans la deuxième mais pas trop de dégâts. Juste une personne allongée sur la voie. Dans le couloir, il y avait une fumée impossible. On a attendu qu'on nous dise de partir et puis on a marché le long des rails. Ça m'a paru long. Un kilomètre peut-être. Je ne savais rien. J'en ai plus appris ici.* »

Ici, sur le parvis, des centaines de personnes tournent autour des camions du Samu, tandis que les passagers sont discrètement sortis de la station. Alertés aux alentours de 7 h 15, les services de police ont promptement mis en place des barrages sur la rive gauche des quais de la Seine, interdisant toute circulation autour du musée d'Orsay. Le drame s'est déroulé sous terre. La bombe a, semble-t-il, explosé dans le tunnel qui relie les stations du RER Musée d'Orsay et Saint-Michel. En surface, des dizaines de véhicules de police ont été garés en épis des deux côtés du quai, des ambulances attendent en retrait à côté des camions de pompiers. Dans le tunnel, les sauveteurs s'efforcent d'évacuer les blessés vers deux postes médicaux avancés – l'un sur le quai de la gare d'Orsay, l'autre à l'intérieur du musée. « *En bas, c'est l'enfer*, dit un pompier remonté en surface, les yeux rougis. *Les collègues ne savent pas comment faire. C'est étroit, on n'y voit rien, les issues sont très loin. Je ne sais pas si on va pouvoir sortir tout le monde avant des heures.* » De fait, certains des blessés les plus graves reçoivent les premiers soins dans le tunnel, au bord de la voie. L'un d'eux a dû être amputé sur place. D'autres, simplement choqués par la déflagration ou incommodés par la fumée, attendent, massés sous la verrière du musée d'Orsay.

« ON N'EST PAS PRÈS D'EN SORTIR »

Les officiers de la préfecture de police communiquent à la troupe des journalistes le bilan provisoire : 24 blessés, dont cinq dans un état grave. « *Deux d'entre eux sont dans un état critique* », glisse un policier en civil, qui vient d'interroger des « *collègues* » descendus dans le tunnel. A 8 h 45, les premiers blessés sont évacués sur des civières. L'attentat ne fait plus aucun doute pour personne. Policiers et sauveteurs se remémorent les attentats précédents. La station de RER Saint-Michel, déjà, le 25 juillet – « *C'est quand même moins rude aujourd'hui* », dit un pompier –, puis l'avenue de Friedland, le 17 août, etc. Un gardien de la paix remarque en grognant : « *La dernière fois, on était les premiers prévenus. Cette fois, il faut que je m'occupe des journalistes.* » L'attentat du RER d'Orsay est le neuvième acte terroriste depuis le début de l'été. En faction à quelques mètres de là, un CRS lâche : « *On n'est pas près d'en sortir.* »

Au milieu du ballet des ambulances et des camions de pompiers, les voitures officielles conduisent sur place ministres et responsables policiers. Autour du premier ministre, Alain Juppé, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a été rejoint par Elisabeth Hubert, ministre de la santé. Le maire de Paris, Jean Tiberi, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, et le préfet de police, Philippe Massoni, les accompagnent jusqu'au chevet des blessés. Apercevant M. Debré, un policier en tenue ricane : « *Ça y est, l'enquête avance.* »

A la sortie de la station, les voyageurs du RER témoignent. La rumeur court qu'une deuxième explosion se serait produite en queue de rame, dans la dernière ou l'avant-dernière voiture. Ceux qui s'y trouvaient ne peuvent le confirmer. « *Il y a eu juste un boum et de la fumée* », raconte une voyageuse encore sous le choc. « *J'ai simplement senti un arrêt brutal*, dit Youssef, qui voyageait dans le cinquième wagon. *Je n'ai entendu que le bruit des roues qui crissent sur les rails.* » Le préfet de police, Philippe Massoni, affirmait pour sa part dans la matinée qu'une seule explosion s'était produite dans la rame.

Les enquêteurs avaient établi, mardi matin, que l'engin explosif ayant fait sauter la deuxième voiture était du même type que ceux utilisés lors de la plupart des attentats précédents : les experts du Laboratoire central de la préfecture de police ont retrouvé, sur les lieux de l'attentat, dans la deuxième voiture, les débris d'une bonbonne de gaz de camping vidée de son contenu et remplie d'un explosif de nature encore non identifiée. Des écrous et des pièces métalliques ont en outre été découverts, comme lors des précédentes actions terroristes, parmi les décombres de la voiture. Selon certains enquêteurs présents sur place, la bombe aurait littéralement soulevé le toit du wagon piégé.

Plusieurs témoins ayant signalé la présence, dans la gare d'Orsay quelques instants après l'attentat, d'un homme de type maghrébin d'environ 1,70 m qui quittait rapidement les lieux – « *Il semblait très nerveux* », indiquait l'un des voyageurs –, la police a interpellé, mardi avant 10 heures, un individu correspondant à ce signalement. Selon l'agence France-Presse, cet homme était interrogé par la brigade criminelle. L'AFP ajoute qu'un avis de recherche aurait également été lancé contre une BMW bleu foncé avec trois personnes à bord.

Mardi matin, la quatorzième section du parquet de Paris, chargée de la lutte antiterroriste, s'est saisie du dossier et a confié l'enquête à la brigade criminelle.

Hervé Gattegno et Nathaniel Herzberg

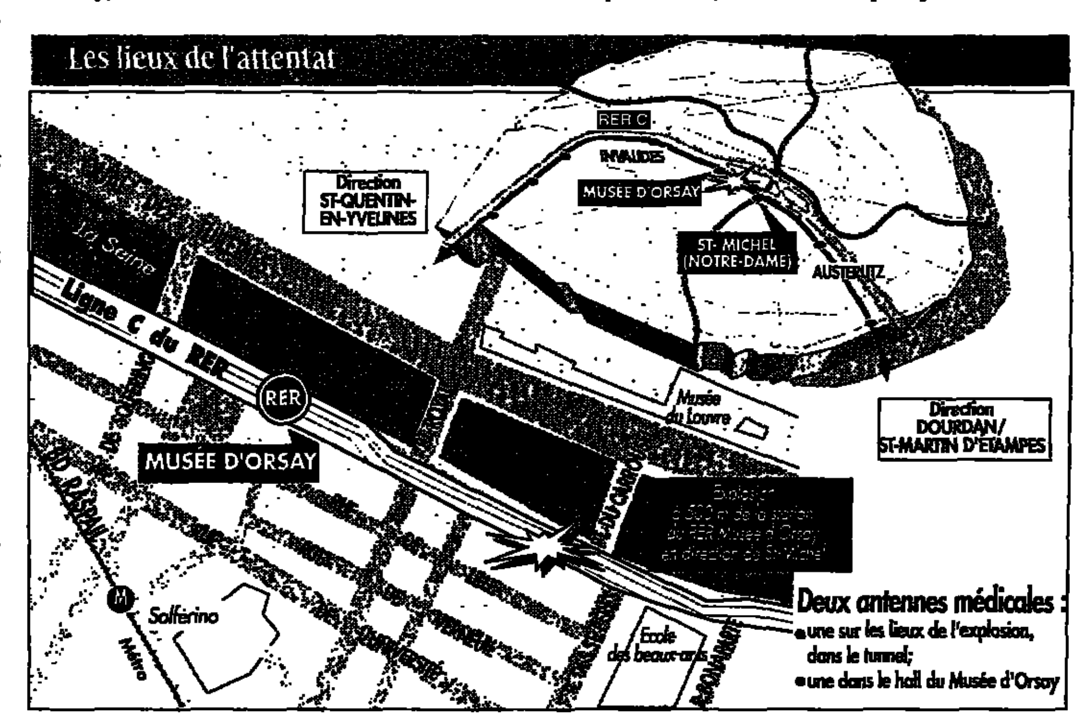
★ **Deux numéros verts ont été mis en place pour tout renseignement concernant l'attentat : préfecture de police de Paris : 05-05-05-17 ; SNCF : 05-02-94-35.**

400 000 voyageurs par jour

Exploitée exclusivement par la SNCF, la ligne C du RER, qui, dans Paris, suit la rive gauche de la Seine, transporte quotidiennement 400 000 voyageurs.

Aux heures de pointe, c'est-à-dire au moment où a été commis l'attentat du mardi 17 octobre, le trafic s'effectue au rythme de vingt-quatre trains à l'heure dans chaque sens, soit environ un train toutes les deux minutes.

Chaque voiture contient en moyenne 80 passagers. La rame visée par l'action terroriste comptait 6 voitures, soit environ 480 voyageurs. Les stations Saint-Michel et Musée d'Orsay, distantes de 2 kilomètres l'une de l'autre, sont toutes les deux souterraines.



Le 9e acte terroriste depuis le 11 juillet

L'explosion survenue, mardi 17 octobre, sur la ligne C du RER est la 9e action terroriste commise depuis le 11 juillet sur le sol français.

● **11 juillet** : le cheikh Abdelbaki Sahraoui, cofondateur du Front islamique du salut algérien (FIS-dissous) et imam de la mosquée de la rue Myrha (Paris 18e), est tué d'une balle dans la tête par deux inconnus qui réussissent à prendre la fuite. Un homme qui tentait de s'interposer est également abattu.

● **25 juillet** : une bombe, confectionnée avec une bouteille de gaz, explose dans une rame de la ligne B du RER à la station Saint-Michel. Le bilan est de 7 morts et 84 blessés.

● **17 août** : près de la place Charles-de-Gaulle (Paris 8e), une bonbonne de gaz bourrée de clous et de boulons explose dans une poubelle. Dix-sept personnes sont blessées, dont 3 grièvement.

● **26 août** : une bonbonne de gaz remplie d'une substance poudreuse est découverte sur la voie du TGV Lyon-Paris, à hauteur de Cailloux-sur-Fontaines (Rhône). L'engin n'a pas explosé en raison d'une défaillance du système de mise à feu.

● **3 septembre** : une bombe placée dans un autocuiseur explose sur le marché du boulevard Richard-Lenoir (Paris 11e). Quatre femmes sont légèrement blessées.

● **4 septembre** : une bombe est découverte dans les toilettes publiques de la place Charles-Vallin, près du marché de la rue de la Convention (Paris 15e). L'engin, composé d'une bouteille de gaz de 25 kilos, est désamorcé. Il était programmé pour exploser la veille, au même moment que la bombe du marché Richard-Lenoir.

● **7 septembre** : une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), dix minutes avant la sortie des élèves. Quatorze personnes sont blessées.

● **6 octobre** : une bombe explose à proximité de la station de métro Maison-Blanche (Paris 13e), faisant 13 blessés légers. Cet attentat est commis quelques heures après les obsèques de Khaled Kelkal.

Les menaces du Groupe islamique armé

● **1er juillet** : avant le début de la série d'attentats, le quotidien algérien *La Tribune*, considéré comme proche des services secrets algériens, affirme qu'un commando de cinq Algériens venus de Bosnie doit entrer en France, « *perpétrer des attentats à la bombe à Paris pour punir le gouvernement français* » et assassiner des dirigeants islamistes, dont l'imam Sahraoui.

● **28 juillet** : le président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kebir, condamne avec « *force* » « *l'horrible attentat* » du RER-Saint-Michel.

● **18 août** : dans un message lu au téléphone à la rédaction de RTL, le « *GIA-commandement général* » revendique l'attentat de l'avenue de Friedland. Une même voix, toujours sur RTL, avait déjà revendiqué l'attentat du RER-Saint-Michel.

● **19 août** : une missive du GIA authentifiée par les services secrets et transmise à l'ambassade de France à Alger demande à Jacques Chirac de « *se convertir à l'islam* » et de « *reconsidérer ses positions* » sur le dossier algérien.

● **13 septembre** : dans un communiqué diffusé par son instance exécutive à l'étranger, le Front islamique du salut (FIS) condamne « *avec la plus grande énergie* » les attentats « *barbares et aveugles* » qui ont « *ciblé des civils innocents* ». Renouvelant ses critiques à l'égard du « *soutien inconditionnel* » apporté par Paris à Alger, le FIS « *refuse d'exporter le conflit algérien sur le territoire* [français] ».

● **7 octobre** : dans un communiqué daté du 23 septembre parvenu au bureau de l'agence Reuter du Caire, le GIA revendique la campagne d'attentats perpétrés en France. « *Nous nous engageons à ne vous laisser aucun répit et à vous priver de toute jouissance jusqu'à ce que l'islam puisse conquérir la France, de gré ou de force* » affirme ce texte signé Abou Abderrahmane Amine, pseudonyme de Djamel Zitouni, chef présumé du GIA.

● **10 octobre** : le président français, Jacques Chirac, fait savoir qu'il rencontrera fin octobre, aux Nations unies, à New York, le président algérien Liamine Zeroual.

● **13 octobre** : le bulletin clandestin *El Ansar*, proche du GIA, estime que l'engagement de la France dans « *les sables mouvants algériens* » constituerait « *un suicide* ». Le bulletin reproduit l'image d'une tour Eiffel soufflée par une explosion dont les éclats reconstituent le sigle du GIA. *El Ansar* estime que Khaled Kelkal est « *tombé en martyr pour que son sang soit une lumière pour tous ceux qui suivent le chemin du Jihad* » et reproduit le communiqué du 23 septembre annonçant des « *frappes militaires (...) au cœur même de la France et de ses grandes villes* ».

Le puzzle incomplet des enquêteurs

LA REPRISE des attentats est-elle à mettre à l'actif d'un troisième membre du « groupe Kelkal », que les policiers continuent de rechercher activement ? Ou bien une ou plusieurs autres équipes, adoptant des modes opératoires ressemblant fort à ceux du petit groupe de beurs de Vaulx-en-Velin, sont-elles de nouveau passées à l'action ? Quinze jours après la mort de Khaled Kelkal et l'interpellation de son complice Karim Koussa, la vague terroriste n'a pas pris fin. Néanmoins, les enquêteurs estiment disposer aujourd'hui d'un lot de certitudes permettant, selon eux, d'établir que le « groupe Kelkal » a prêté la main à la plupart des opérations conduites du 11 juillet, date de l'assassinat du cheikh Sahraoui, au 4 septembre, jour de l'attentat manqué dans le 15e arrondissement de Paris. En revanche, malgré la proximité géographique, ils n'établissent pas de lien matériel entre le « groupe Kelkal » et l'explosion, le 7 septembre, d'une voiture piégée devant une école juive de Villeurbanne (Rhône).

Ainsi, il est désormais formellement établi que le fusil à pompe retrouvé sur le campement des monts du Lyonnais où se cachaient Khaled Kelkal et Karim Koussa a été utilisé à la fois pour tuer l'imam Sahraoui et au cours d'une fusillade contre des policiers ayant éclaté à Bron (Rhône), le 15 juillet. La percussion des projectiles retrouvés sur ces différents lieux atteste formellement qu'ils ont été tirés par la même arme. Interrogé une première fois au cours de sa garde à vue par la police judiciaire, Karim Koussa a reconnu qu'il était présent dans la voiture poursuivie par les policiers à Bron : le jeune homme a avoué qu'il conduisait ce véhicule, tandis que Khaled Kelkal se penchait par la fenêtre pour tirer sur les poursuivants. C'est le troisième homme présent dans la voiture des fuyards qui, pour l'heure, a réussi à échapper aux poursuites policières.

S'agissant de la mort de l'imam, rien ne prouve que les deux beurs de Vaulx-en-Velin aient été les acteurs directs de l'assassinat du cheikh Sahraoui. Les témoignages recueillis sur place ne correspondent pas à leur signalement physique. L'identité de l'arme et la proximité des dates – quatre jours entre le crime de la rue Myrha et la fusillade de Bron – donne néanmoins à penser que les deux beurs étaient, au minimum, en relation étroite avec les assassins de l'imam.

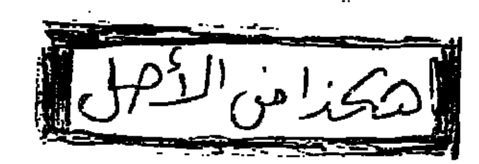
Des similitudes observées dans les diverses explosions apportent, elles, d'autres types d'enseignement. Les engins explosifs utilisés à Paris – l'autocuiseur du marché Richard-Lenoir, le 3 septembre, et la bonbonne de gaz de la Sanisette du 15e arrondissement, le 4 septembre – étaient couplés à un retardateur qui était la copie conforme de celui retrouvé sur le campement des monts du Lyonnais. A chaque fois, il s'agissait d'un réveil dont la grande aiguille (indiquant l'écoulement des minutes) était entourée d'un fil électrique, qui faisait « contact » avec un petit pic métallique planté dans le cadran du réveil à l'heure indiquant midi. Ce détail technique a une signification opérationnelle : les poseurs de bombe ne disposaient que d'un délai d'une heure entre le placement de leur engin explosif et la déflagration. Ce mode opératoire commun indique, à tout le moins, que les groupes ayant opéré les 3 et 4 septembre avaient un artificier ou un formateur commun.

La présence d'une bonbonne de gaz emplie de mitraille (boulons, clous de différentes tailles) établit, quant à elle, un lien entre la plupart des explosions qui, pour sembler moins solide que l'examen du retardateur, n'en démontre pas moins une inspiration commune. Un mélange similaire à base de poudre noire a ainsi été retrouvé dans la bombe du TGV, dans celle de l'Etoile et dans celle du RER Saint-Michel. Dans ce dernier cas, la déflagration avait laissé moins d'indices exploitables par les enquêteurs ; des fragments d'une pile de 9 volts, également présente dans les retardateurs retrouvés dans les attentats qui ont suivis, avaient toutefois été découverts sur place.

Une certitude judiciaire demeure pour l'attentat manqué contre le TGV : une empreinte digitale retrouvé sur un ruban adhésif collé à l'engin avait permis d'identifier Khaled Kelkal de manière indiscutable. D'autres empreintes digitales ont été retrouvées sur la bonbonne de gaz ayant explosé près de la station de métro Maison-Blanche, dans le 13e arrondissement de Paris, le 6 octobre, quelques heures après les obsèques, en banlieue lyonnaise, du jeune Algérien tué par les gendarmes au lieu-dit Maison-Blanche. Mais ces empreintes digitales ne figurent pas dans les fichiers policiers conservant la trace des personnes ayant déjà eu maille à partir avec leurs services. Cette fois, les auteurs de cette explosion n'ont donc pas pu être identifiés.

L'ensemble de ces constatations judiciaires permet donc aux enquêteurs de reconstituer un puzzle encore incomplet. L'identification de Khaled Kelkal, suivie de sa mort et de l'interpellation de Karim Koussa, avait été relativement rapide : deux mois et demi ont séparé l'assassinat du cheikh Sahraoui, qui a marqué le début de cette campagne terroriste, et le démantèlement du « groupe Kelkal ». Il avait fallu attendre plus d'un semestre entre la fin de la précédente campagne d'attentats contre la France, en 1985 et 1986, et l'arrestation du Tunisien Fouad Ali Saleh. Mais cette arrestation avait, elle, mis fin à cette vague d'attentat.

Erich Inciyan



Paris se défend de cautionner Alger

Selon l'Elysée, M. Chirac rencontrera M. Zeroual « pour lui réclamer un vrai dialogue politique en Algérie »

LE NOUVEL ATTENTAT, perpétré ce mardi, à Paris, illustre, une nouvelle fois, cette tragique évidence : plus de trente ans après l'indépendance, c'est en France, et non en Algérie, que se joue, en partie, le destin de l'ex-colonie. C'est en France, et non dans leur pays, que les protagonistes algériens, ou ceux qui veulent parler et agir en leur nom, font campagne – par bombes, par tracts ou par shows télévisés interposés.

Les menaces dont la France fait régulièrement l'objet de la part de groupes islamistes algériens, ou prétendus tels, se sont intensifiées ces derniers jours, depuis qu'a été confirmé le projet du président de la république Jacques Chirac de rencontrer le président algérien Liamine Zeroual le 22 octobre à New York. Ce projet a été critiqué en France aussi, notamment par Lionel Jospin, qui lui reprochait dimanche dernier encore de *« brouiller le seul message »* que la France doit adresser à l'Algérie, à savoir, selon M. Jospin, celui de *« la démocratie »*.

Le premier ministre, Alain Juppé, s'apprêtait à répondre mardi après midi, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, aux interpellations éventuelles qui établiraient un lien entre le dernier attentat survenu à Paris et le projet de rencontre Chirac-Zeroual. *« Ceux qui établissent ce lien,* indiquait-on mardi matin à l'Elysée, *semblent oublier que la campagne d'attentats en France a commencé avant l'annonce de cette rencontre. C'est précisément parce que nous sommes aux prises en France avec une telle vague d'attentats que Jacques Chirac a décidé de voir Liamine Zeroual, non pas pour le soutenir, mais pour lui réclamer un vrai dialogue politique en Algérie. »* Interrogé, mardi 10 octobre à Madrid sur ce projet de rencontre, le président de la République avait expliqué qu'il allait plaider auprès du président algérien en faveur d'élections législatives réellement libres, *« J'ai accepté cette demande* [de rencontre du président algérien] *pour entendre ce qu'il a à me dire,* avait déclaré M. Chirac. *Je ne peux pas me contenter de commentaires pour porter un jugement d'autant que nous sommes à la veille d'une élection présidentielle et donc, on peut le penser, d'un processus qui va se développer. »*

UNE SOLUTION POLITIQUE

« S'agissant d'un pays qui nous est très proche, moi, j'ai des choses à lui dire, a poursuivi le président. *D'abord qu'il n'y aura pas de solutions au problème algérien qui ne soit pas politique... Il est de mon devoir de lui indiquer que la solution ne peut être fondée que sur un dialogue avec l'ensemble de ceux qui, en Algérie, récusent la violence et qui sont nombreux, probablement l'immense majorité. »* Pour Jacques Chirac, *« le pas essentiel, c'est de constituer une majorité et donc de faire des élections législatives, libres, démocratiques et surtout le plus vite possible. A partir de là, on peut imaginer qu'un processus démocratique se renforce et que la paix civile revienne. Voilà le message que je voudrais faire passer au président Zeroual».*

Aux prises avec la demande de rencontre formulée par M. Zeroual, l'Elysée avait estimé que, s'il y avait des inconvénients à accepter cette rencontre (le procès qui lui est fait de cautionner le régime), il y en avait moins qu'à la refuser. Un refus n'aurait évidemment pas arrêté la vague d'attentats dont la France est la cible. *« La non ingérence ne signifie pas l'indifférence »*, soulignait-on mardi au quai d'Orsay où l'on insistait sur le fait que la rencontre de New York *« ne signifie pas un changement de ligne »* mais la recherche d'un contact qui pourrait être plus *« utile »* que la stricte non-ingérence jusqu'ici observée.

A l'Elysée, on ne se berce pas d'illusions sur le caractère démocratique du scrutin présidentiel du 16 novembre en Algérie. Mais comme il ne fait guère de doute que M. Zeroual en sera le vainqueur, c'est sur lui qu'il faut faire pression. *« Ce que nous dirons aux autorités algériennes,* souligne-t-on à l'Elysée, *c'est que si elles ne tiennent pas compte des demandes que nous leur présentons en faveur de l'organisation d'un vrai dialogue démocratique avec toutes les forces rejetant la violence, nous en tirerons les conséquences. »*

Claire Tréan

■ **Le secrétaire général du FLN** (ancien parti unique), Abdelhamid Mehri, a estimé, mardi 17 octobre, dans un entretien accordé au quotidien *Le Parisien*, que les récentes déclarations du président Chirac et sa prochaine rencontre avec M. Zeroual, *« sont comme une caution »* à l'élection présidentielle algérienne. Ce faisant, la France apporte son appui à *« une démocratie de façade »* et à *« des élections qui ne sont pas libres »*. Si la crise algérienne se prolonge, *« elle aura des répercussions négatives dans la région* [le bassin méditerranéen] *et évidemment en France »*, a-t-il ajouté.

La France engage une réflexion sans tabou sur sa force nucléaire

La part de la dissuasion dans les dépenses militaires a chuté de 9 % en sept ans

Un conseil de défense s'est réuni, lundi 16 octobre à l'Elysée, pour examiner les grands axes d'une nouvelle politique de dissuasion. A la base de ces réflexions, les travaux du comité stratégique placé auprès du ministre de la défense. Ces premières études n'excluent pas – après la fermeture du plateau d'Albion – de limiter à deux les systèmes d'armes nucléaires, c'est-à-dire les sous-marins stratégiques et l'avion Rafale.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE chargé de préparer les dossiers destinés au président de la République, en vue de rédiger au printemps la nouvelle loi de programmation militaire, a été invité à réfléchir sans aucun tabou, y compris dans le domaine nucléaire, *qui relève de la responsabilité* suprême de l'Elysée. Déjà, dans un budget d'équipement militaire qui tend à stagner, la part du nucléaire a chuté de 33 % en 1988 à 24 % en 1995.

Un premier conseil de défense, présidé par Jacques Chirac, a été consacré, lundi 16 octobre, à un examen des pré-études consacrées à la dissuasion. A l'heure où la France vient de recevoir un camouflet avec l'attribution du prix Nobel de la paix au promoteur du mouvement Pugwash, ce comité n'a pas exclu, en étudiant l'éventualité de limiter à deux – au lieu de trois aujourd'hui – le nombre des systèmes d'armes stratégiques, de franchir un nouveau pas sur la voie d'une maîtrise accrue des armements nucléaires.

Depuis 1991, la France a pris l'initiative, sans avoir signé les accords Start américano-russes de réduction des arsenaux nucléaires, d'une autolimitation de ses capacités dans l'ordre stratégique. Elle a abandonné des systèmes d'armes sans les remplacer nombre pour nombre, restreint le volume d'autres. De même *a-t-elle sensiblement diminué le niveau* d'alerte de certaines de ses forces tant aériennes que sous-marines.

En juillet 1991, Washington et Moscou ont signé un premier accord, dit Start-1, qui s'exécute non sans quelques difficultés depuis l'implosion de l'ex-URSS. Start-1, qui alloue un maximum de 8 556 ogives aux Etats-Unis et de 6 163 à la Russie, a *dû s'adapter, en cours de route*, au fait que l'arsenal de l'ex-URSS s'est retrouvé dispersé sans contrôle sur le sol de trois autres Etats.

D'abord, la Biélorussie, avec des missiles intercontinentaux SS-25, n'aura pas tout restitué à Moscou avant la mi-1996. Ensuite, l'Ukraine, avec quatre fois plus de têtes que la France à population égale, a manifesté quelque résistance et réclamé – en échange – l'aide financière de la communauté internationale, avant de s'engager à désactiver l'ensemble de son dispositif nucléaire vers 2001. Enfin, le Kazakhstan n'aura probablement pas démantelé ses silos avant la mi-1997.

Encore convient-il d'observer que le mystère reste entier sur le sort des armes dites tactiques de l'ex-URSS – soit qu'elles soient tombées en déshérence, soit qu'elles n'ont pas toutes été rapatriées en Russie – et sur les stocks, sans doute considérables, de matières fissiles à usage d'explosif qui permettraient, dit-on, de fabriquer cent mille bombes.

Sur ces entrefaites, alors que Start-1 n'est pas achevé, les Etats-Unis et la Russie signent, en janvier 1993, Start-2, un second accord qui veut aller encore plus loin et n'a toujours pas été ratifié par les Parlements des deux pays impliqués. Start-2 attribue un plafond, qui devra être atteint en 2003, de 3 500 ogives aux Etats-Unis (une réduction de 80 % par rapport à 1988, par exemple) et de 3 000 à la Russie (dont 58 % à bord des sous-marins). Start-2 suppose que, d'ici là, les Russes, à la différence des Américains, qui ont la technique dans une usine au Texas, soient en mesure de résoudre le problème crucial du démontage de leurs armes dans une *installation qu'ils envisagent de* construire en Sibérie.

De même, Start-2 requiert que l'on parvienne à distinguer les armes réelles de celles qu'on appelle les armes *« virtuelles »* et qui ne ressortissent pas du désarmement, puisque ces dernières armes sont désassemblées, désactivées mais gardées en réserve pour être, en cas de besoin, remontées à l'approche d'une crise *qui le justifierait*.

Sans attendre, la France, qui n'est pas partie prenante aux Start, a, de son côté, réorganisé unilatéralement son arsenal nucléaire. Dès 1991, au lieu de 1997 comme c'était prévu à l'origine, ont été retirées et démantelées les armes AN-52 des avions Jaguar, Mirage III-E et Super-Etendard. Le niveau d'alerte des bombardiers Mirage IV a été allégé.

En 1992, le système de missiles sol-sol Pluton a disparu et son *remplaçant, le système* Hadès, a *été* réduit des cent vingt missiles programmés à trente engins qui n'ont pas été déployés et qui sont stockés en dépôt dans l'Est. Le projet de missile mobile balistique S. 45 a été abandonné. La marine, qui a aligné jusqu'à six sous-marins stratégiques, a dû ramener ses ambitions à quatre unités, et encore faut-il observer que des études lui ont été commandées pour voir comment, avec un parc de trois sous-marins, elle peut garantir une bonne marche de la dissuasion.

Car, précisément, le comité stratégique *composé d'experts, mis en* place auprès du ministre de la défense et animé par le secrétaire général de la défense nationale, ne s'interdit aucune inflexion radicalement nouvelle.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Aujourd'hui, l'arsenal stratégique français compte 465 ogives au total, non compris les 30 têtes des missiles Hadès maintenus en état de veille technico-opérationnelle. Les seuls *sous-marins américains* en embarquent presque quatre fois plus en 1995. En l'an 2000, au rythme où vont les choses, les Russes continueront de déployer globalement huit fois plus d'ogives nucléaires que la France. Ce rapport des forces n'empêche pas que le sort des bombardiers Mirage IV paraît d'ores et déjà scellé – ils auront accompli trente-cinq ans de bons et loyaux services à la fin du siècle – et que le destin des missiles enterrés dans le plateau d'Albion le sera aussi, comme Jacques Chirac en a formellement émis l'idée.

Si bien que l'arsenal français, selon *toute probabilité*, sera *fondé demain* sur deux systèmes d'armes stratégiques : *des avions* Rafale, avec un missile nucléaire aéroporté, et quatre, voire trois sous-marins. La France continue de fonder sa dissuasion sur le concept dit de la *« suffisance »*, à savoir qu'il n'est besoin que d'un volume d'armes proportionné à l'enjeu. Cette *« suffisance »* est déterminée par la capacité à infliger à un agresseur, d'où qu'il vienne, des dommages inacceptables pour lui, c'est-à-dire, *grosso modo*, à provoquer sur son sol un nombre de morts qui soit comparable à la population française.

Suivie par le Royaume-Uni, la France n'a pas participé aux négociations Start, convenant qu'elle le ferait le jour où il lui semblerait que les arsenaux américain et russe sont tombés à des étiages qui les situent dans une norme admissible par tous. S'il devait exister un jour un Start-3, comme l'ont suggéré Bill Clinton et Boris Eltsine il y a un an, les experts évoquent la perspective d'une *« dissuasion minimale »*, à hauteur de 600 têtes aux Etats-Unis comme en Russie.

Pour l'un et l'autre, ce serait une *révolution culturelle*, qui aboutit quasiment à *« délégitimer »* le nucléaire, sans pour autant le banaliser. Même si elle a déjà pris les devants, la France ne peut s'exclure d'un tel débat.

Jacques Isnard

Le gouvernement ferait des concessions aux fédérations de fonctionnaires

Jean Puech devrait présenter de nouvelles propositions aux syndicats

Une semaine après la grève générale dans la fonction publique, mardi 10 octobre, qui avait été très suivie, les sept fédérations syndicales de fonctionnaires devaient se retrouver, vendredi 20 octobre, pour envisager de nouvelles actions. Le gouvernement pourrait cependant faire des concessions aux syndicats, Jean Puech, ministre de la fonction publique, devant présenter, mardi 17 octobre, de nouvelles propositions.

LE COMPTE À REBOURS est commencé : les sept fédérations de fonctionnaires doivent se retrouver, vendredi 20 octobre, à la Bourse du travail, pour voir quelles suites elles entendent donner à la grève générale unitaire du mardi 10 octobre (*Le Monde* du 12 octobre). D'un côté, Force ouvrière, la CGT et la FSU appellent à une riposte plus dure, de l'autre, l'UNSA, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, soucieuses d'éviter l'escalade protestataire, attendent que le gouvernement fasse un geste. Le ministre de la fonction publique, Jean Puech, devrait envoyer une lettre contenant un certain nombre de propositions, mardi 17 octobre, aux sept fédérations.

La première de ces propositions concernerait les salaires. M. Puech proposerait d'ouvrir des négociations au deuxième trimestre 1996, au lieu de l'automne 1995, comme le prévoyait sa lettre de mission, et comme l'exigent FO, la CGT et la FSU. Les quatre syndicats partisans de la politique contractuelle seraient d'accord sur cette date. Ils jugent préférable de négocier après la tenue, en février, du congrès confédéral de FO, et après les élections professionnelles des fonctions publiques territoriale et hospitalière, qui donneront lieu à une inévitable surenchère.

RÉSORBER LA PRÉCARITÉ

De son côté, le gouvernement, qui a pris conscience de l'ampleur du mouvement de protestation des fonctionnaires, pourrait revenir sur son refus de n'accorder aucune augmentation générale en 1996. Il ne précisera pas d'emblée les limites de ses concessions, mais certains conseillers indiquent qu'un rattrapage salarial pour 1996 pourrait être proposé, à la fin de l'année 1996 ou au début 1997. En second lieu, Jean Puech devrait proposer un plan de résorption de la précarité, qui ne consisterait pas seulement à transformer des contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indéterminée (CDI), comme cela avait été évoqué en septembre. Il ne s'agirait pas non plus de titulariser tous les contractuels, comme lors du premier septennat de François Mitterrand, le gouvernement jugeant cette solution contraire au principe de l'entrée par concours dans la fonction publique. Le statut de fonctionnaire serait accordé aux seuls agents qui en seraient jugés aptes, au terme d'un processus de sélection spécifique. M. Puech proposera d'alléger les horaires des agents qui travaillent tard le soir, pour mieux servir le public.

En matière de retraites, le gouvernement ne se contentera pas d'augmenter la durée de cotisation des fonctionnaires, bien que M. Juppé ait déclaré, à plusieurs reprises, qu'il n'était pas *« normal »* que certains cotisent pendant trente-sept ans et demi et d'autres pendant quarante ans. Cette solution faisait courir le risque d'une mobilisation des sept syndicats de fonctionnaires. Les quatre syndicats partisans de la politique contractuelle estimaient que si le gouvernement touchait au système actuel, il devait prendre en compte tous les paramètres, et notamment les primes. Au terme des débats sur la protection sociale, le gouvernement pourrait leur donner satisfaction, en se lançant dans un examen exhaustif du système, pour voir s'il existe, par rapport au secteur privé, des distorsions entre l'effort contributif et les prestations servies.

Rafaële Rivais

L'Etat encourage les Calédoniens à trouver un accord avant 1998

LES « PÈRES FONDATEURS » des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie, en 1988, sont satisfaits. Les deux délégations du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et du Rassemblemnt pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) sont rapidement tombées d'accord, lundi 16 octobre, en présence du premier ministre, pour adopter une méthode et un calendrier destinés à préparer le scrutin d'autodétermination prévu, par la loi référendaire, pour 1998.

Dans son intervention liminaire, Alain Juppé a expliqué, en effet, que la recherche d'une *« solution consensuelle »* – prônée par le président du RPCR, Jacques Lafleur – ne doit *« pas être un moyen de contourner la liberté d'autodétermination reconnue en 1988 aux populations de Nouvelle-Calédonie »*. L'accord recherché doit porter, selon le premier ministre, sur la répartition des compétences entre les différentes collectivités : communes, provinces et le territoire lui-même. *« Il va de soi que ces responsabilités locales ont vocation à s'accroître,* a affirmé M. Juppé, *mais dans quels domaines et jusqu'à quel point ? »*

Concernant l'indépendance éventuelle du territoire, le point de vue du FLNKS a évolué depuis 1988. Sa composante majoritaire, l'Union calédonienne, parle désormais d'une accession à la *« souveraineté »*. Les mots sont importants. Le Parti de libération kanak (PALIKA), auquel appartient le président du FLNKS, Paul Néaoutyine, continue, en revanche, de poser comme objectif l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, et ce dès 1998. *« Il est hors de question de se satisfaire d'une simple autonomie interne, du type de la Polynésie, ou d'une partition du territoire »*, affirme M. Néaoutyine, très attaché, par ailleurs, à la maîtrise du développement économique et, notamment, des mines de nickel.

ÉLARGIR LES DISCUSSIONS

Du côté des anti-indépendantistes, Jacques Lafleur, député (RPR), défend l'idée d'un *« pacte trentenaire »*, qui implique le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française pour une nouvelle période de trente ans, au-delà de 1998. Cependant, depuis les élections provinciales du 9 juillet, une nouvelle force politique est apparue à Nouméa. Une Nouvelle-Calédonie pour tous (UNCPT), formée de chiraquiens qui contestent la toute puissance de M. Lafleur. Sur la pression du gouvernement, celui-ci a dû finalement accepter que l'UNCPT soit associée, dans un second temps, à la recherche d'un accord.

Selon le communiqué commun publié lundi, il est proposé d'*« élargir les discussions du comité de suivi aux groupes politiques constitués au congrès du territoire »*, ce qui exclut le Front national de la table des négociations. Le premier comité de suivi élargi devrait se réunir à Nouméa, en présence du ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, dès les premiers jours de janvier. D'ici là, les trois « partenaires historiques » noueront des discussions bilatérales. Après avoir rencontré, le 13 octobre, le président de la République, la délégation du FLNKS doit s'entretenir avec les ministres de l'industrie, de l'éducation et de la justice avant son retour au pays. M. Lafleur, lui, sera reçu par Jacques Chirac le 20 octobre.

Il ressort, enfin, de la rencontre de l'hôtel Matignon que les Calédoniens sont pressés de vérifier s'il peut y avoir ou non un terrain d'entente. Dans un cas comme dans l'autre, le FLNKS et le RPCR auront besoin de temps pour préparer leur électorat respectif au référendum de 1998. Le souci du gouvernement, assez largement partagé sur le territoire, est d'éviter un « référendum-couperet », qui risquerait de raviver les antagonismes du passé. On estime, en effet, dans l'entourage de M. Juppé, qu'un référendum sur l'indépendance aboutirait aujourd'hui à un échec des indépendantistes.

Jean-Louis Saux

M. Barrot suggère de modifier le calcul des cotisations sociales

JACQUES BARROT, ministre du travail (CDS), a lancé, lundi 16 octobre à Strasbourg, à l'issue d'un forum régional sur la protection sociale, l'idée d'une modification du calcul des cotisations sociales des entreprises. Celles-ci pourraient être calculées non plus seulement en fonction de la masse salariale mais aussi du chiffre d'affaires réalisé.

« On se rend compte aujourd'hui que certaines entreprises se sont beaucoup automatisées pour essayer pratiquement de s'exonérer d'une grande partie des charges », a estimé M. Barrot qui a évoqué la nécessité d'un dispositif *« moralisateur »*. *« Lorsque l'écart deviendrait trop grand,* a-t-il précisé, *on introduirait une petite modification qui ferait en sorte qu'une entreprise qui fait un très gros chiffre d'affaires sans employer grand monde participe un petit peu plus au financement de la protection sociale. »*

DÉPÊCHES

■ **RPR : Olivier Guichard, ancien ministre du général de Gaulle,** a estimé mardi 17 octobre que l'élection d'Alain Juppé à la présidence du RPR était *« contraire à l'esprit des institutions »*. Dans une tribune, publiée par *Le Figaro*, M. Guichard estime que la présence du premier ministre à la tête du parti constitue *« une espèce de mise en tutelle »* du mouvement gaulliste.

■ **SOCIALISTES : *« la gauche n'est pas encore prête »*,** a affirmé, lundi 16 octobre, Elizabeth Guigou, secrétaire national du Parti socialiste aux questions sociales. Invitée d'une réunion du Club Lamennais, Mme Guigou a estimé que *« les socialistes sont encore un peu au milieu du gué »*. *« Nous avons fait un gros travail de réflexion,* a assuré l'ancien ministre, *et maintenant nous devons présenter un projet qui tienne la route aux Français. Il y a encore du travail à faire. »*

■ **AUSTÉRITÉ : Jean-Claude Gaudin, sénateur et maire (UDF-PR) de Marseille,** a décidé de ne pas reconduire la traditionnelle réception du 14 juillet. Cette mesure a été prise dans le cadre de la préparation du budget de la cité phocéenne (7,2 milliards de francs) pour laquelle M. Gaudin estime *« avoir à faire face à une situation financière plus tendue »* que celle envisagée. *(Corresp.)*

■ **FRANCHE-COMTÉ : le renouvellement du Conseil économique social régional** (CESR), qui a tenu sa première réunion le 13 octobre, a provoqué de vives réactions. Le choix par le premier ministre, comme président, du professeur Jean-François Robert, ancien président de l'université de Franche-Comté, n'est pas contesté. En revanche, parmi les « personnalités qualifiées », M. Juppé a préféré Gilbert Ferrero, cadre supérieur et délégué départemental du RPR pour la Haute-Saône, à François Jeannin, vice-président sortant, qui représentait la CFDT depuis douze ans. Plusieurs intervenants, y compris parmi les représentants du patronat, ont déploré vendredi l'éviction de M. Jeannin, la CFDT parlant de *« manœuvres politiciennes »* qui constituent un *« camouflet »* infligé au CESR. *(Corresp.)*

Élections cantonales partielles

HAUTES-ALPES

Canton d'Embrun (2e tour)

I., 6 621 ; V., 4 324 ; A., 34,69 % ; E., 4 103.

Alain Musson, div. g. sout. PS, 2 092 (50,98 %)...... ÉLU.

Jean-Pierre François, RPR, 2 018 (49,18 %).

Robert Motte, div.d., m. d'Embrun, 3 (0,07 %).

[Soutenu par le PS, Alain Musson (div. g.) enlève au RPR le canton d'Embrun. Il bat de 74 voix le « dauphin » du conseiller (RPR) sortant, Bruno Chapuis, décédé. Jean-Pierre François (RPR), également soutenu par l'UDF, pâtit d'un mauvais report des voix de droite. Robert Motte (div. d.) ne lui a pas facilité la tache en annonçant son désistement en sa faveur vingt-quatre heures après avoir déposé sa candidature pour le second tour.

8 octobre 1995 : I., 6 621 ; V., 3 958 ; A., 40,22 % ; E., 3 872 ; Alain Musson, 1 146 (29,59 %) ; Jean-Pierre François, 1 049 (27,09 %) ; Robert Motte, div.d., m. d'Embrun, 826 (21,33 %) ; Lucien Davin, div. d., 498 (12,86 %) ; Hervé Gasdon, Verts, 215 (5,55 %) ; Maurice Fortoul, div.d., 138 (3,56 %).

27 mars 1994 : I., 6 352 ; V., 4 366 ; A., 31,26 % ; E., 4 073 ; Bruno Chapuis, c. s., RPR, c. r., 2 296 (56,37 %) ; Alain Musson, div. g. sout. GE, 1 777 (43,62 %).]

HAUTE-SAVOIE

Canton de Thonon-les-Bains (2e tour).

I., 31 397 ; ; V., 9 740 ; ; A., 68,97 % ; E., 9 214.

Jean Denais, UDF-PR, m. de Thonon-les-Bains, 6 141 (66,64 %).... ÉLU.

Bernard Néplaz, PC, m. de Sciez, 3 073 (33,35 %).

[Jean Denais (UDF-PR), proche de Charles Millon, est élu sans surprise en remplacement de Paul Neuraz (div.d.), qui avait démissionné après sa défaite à l'élection municipale de Thonon-les-Bains en juin. M. Denais arrive en tête dans treize des quinze communes du canton. A Thonon-les-Bains, ville dont il est le nouveau maire, il dépasse 77 %. Bernard Néplaz, son adversaire communiste, ne le devance qu'à Sciez, dont il est maire, et à Cervens, dont le maire est également communiste.

8 octobre 1995 : I., 31 418 ; V., 10 078 ; A., 67,92 % ; E., 9 862 ; Jean Denais, 4 114 (41,71 %) ; Bernard Néplaz, 1 456 (14,76 %) ; Gérard Duvaud, UDF-CDS, 1 325 (13,43 %) ; Maurice Guillon, FN, 1 105 (11,20 %) ; Jean Place, div.d., 1 055 (10,69 %) ; Antoine Piovesan, PS, 807 (8,18 %).

29 mars 1992 : I., 29 643 ; V., 16 292 ; A., 45,03 % ; E., 15 359 ; Paul Neuraz, UDF-CDS diss., m., 6 320 (41,14 %) ; Jacques Maylander, Verts, 4 576 (29,79 %) ; Yves Sautier, c. s., UDF-CDS, adj. m., 4 463 (29,05 %).]

SEINE-MARITIME

Canton d'Eu (2e tour).

I., 19 430 ; V., 10 444 ; A., 46,24 % ; E., 9 878.

Jean Garraud, PC, m. du Tréport, 5 795 (58,66 %)...... ÉLU.

Jean Le Prince, RPR, m. d'Etalondes, 4 083 (41,33 %).

[Jean Garraud (PC) conquiert un canton que la droite détenait depuis plus de vingt ans. Il succède à Jean Duhornay (UDF-CDS), décédé. La victoire de M. Garraud est spectaculaire. Il a bénéficié de la meilleure participation et d'un bon report des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur le candidat socialiste Henri Weber, sénateur. En revanche Jean Le Prince (RPR), suppléant du député RPR Edouard Leveau, n'a pas bénéficié du plein soutien des électeurs des deux autres candidats de droite du premier tour. Les voix recueillies au premier tour par la candidate du FN semblent s'être répartis entre M. Garraud, M. Le Prince et l'abstention.

8 octobre 1995 ; I., 19 430 ; V., 9 644 ; A., 50,36 % ; E., 9 365 ; Jean Garraud, 3 392 (36,21 %) ; Jean Le Prince, 2 194 (23,42 %) ; Marylise Bovin, div.d., m. de Ponts-et-Marais, 1 324 (14,13 %) ; Françoise Duchaussoy, FN, c. r., 968 (10,33 %) ; Henri Weber, PS, sén., c. m. de Dieppe, 929 (9,91 %) ; Jean-Marie Gendarme, div.d., 558 (5,95 %).

27 mars 1994 : I., 19 418 ; V., 13 150 ; A., 32,27 % ; E., 12 312 ; Jean Duhornay, c. s., UDF, m., 6 401 (51,98 %) ; Jean Garraud, PC, 5 911 (48,01 %).]

AISNE

Canton de Chauny (1er tour).

I., 17 001 ; V., 6 937 ; A., 59,19 % ; E., 6 681.

Marcel Lalonde, UDF, m. de Chauny, 2 357 (35,27 %) ; Jean-Luc Lanouilh, PC, 1 734 (25,95 %) ; Jacques Piraux, PS, 936 (14,00 %) ; Eric Sergent, FN, 914 (13,68 %) ; Jean-Paul Goyheneche, ext. g., 394 (5,89 %) ; Yves Gamba, div.d., 346 (5,17 %).... BALLOTTAGE

[Cette élection était provoquée par le décès, au mois de septembre, d'Yves Brinon (UDF-PSD), conseiller général du canton de Chauny depuis septembre 1973. Marcel Lalonde (UDF) obtient un moins bon score que M. Brinon en mars 1992, même s'il semble bien placé pour le second tour. Jean-Luc Lanouilh (PC) améliore toutefois de plus de 13 points son score de 1992, tandis que la gauche obtient globalement plus de 45 % des voix.

22 mars 1992 : I., 16 624 ; V., 11 335 ; A., 31,81 % ; E., 10 776 ; Yves Brinon, c. s., div. d. sout. UPF, 4 022 (37,32 %) ; Jean-Luc Lanouilh, PC, 1 353 (12,55 %) ; Michel Dubar, PS, 1 293 (11,99 %) ; Jean-Yves Tétar, FN, 1 181 (10,95 %) ; Jean-Pierre Liefhooghe, ADD, 1 037 (9,62 %) ; Bernard Gérin, Verts, 955 (8,86 %) ; Patrick Vallas, div. d., 505 (4,68 %) ; Jean-Pierre Roux, div. d., 430 (3,99 %).]

M. Barrot
le calcul des

Le gouvernement décrète la rigueur pour les hôpitaux et les malades

Le forfait journalier passe de 55 francs à 70 francs tandis que le taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières est réduit à 2,10 % pour 1996

Le gouvernement a provoqué un tollé dans le monde syndical et mutualiste en annonçant, *lundi 16 octobre*, une forte hausse du forfait hospitalier journalier, payé par les malades, et une réduction du taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières pour 1996. Parmi les multiples protestations, la CGT et le PS se retrouvent pour affirmer que le gouvernement, tournant le dos aux promesses de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, élargit ainsi la « *fracture sociale* » au lieu de la réduire. Cette rigueur budgétaire risque d'entraîner un gel des emplois dans les hôpitaux. Les décisions du gouvernement inquiètent les élus locaux : l'hôpital est souvent l'un des principaux employeurs dans les communes. A Tonnerre, dans l'Yonne, où une association nationale de défense des hôpitaux et des maternités menacés avait déjà été créée, le maire, Henri Nallet (PS), dénonce une nouvelle atteinte portée à « *l'hôpital de proximité* ».

Lire notre éditorial page 13

LES MILIEUX ÉCONOMIQUES et les marchés financiers attendaient un premier signe de la volonté du gouvernement de maîtriser les dépenses sociales. Alain Juppé le leur a donné, sans attendre la fin des forums régionaux de la protection sociale, prévue le 30 octobre. Le ministère de la santé publique et de l'assurance-maladie a annoncé, lundi 16 octobre, que le taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières sera de 2,10 % l'an prochain (3,80 % en 1995).

Cette rigueur, inédite dans les annales hospitalières, n'a constitué qu'une demi-surprise pour les gestionnaires des hôpitaux, qui s'attendaient à un taux très bas. Elle est aussi en cohérence avec les grandes orientations de la politique économique. En revanche, le premier ministre a déclenché un véritable tir de barrage syndical en décidant d'augmenter de 27,3 % le forfait journalier payé par les malades hospitalisés. Ce forfait passera de 55 francs à 70 francs au 1er janvier 1996.

Le ministère précise, dans son communiqué, que l'augmentation des budgets (hôpitaux publics, établissements participant au service public, cliniques à prix de journée fixé par les préfets) représente « *une majoration de 5,5 milliards de francs par rapport aux dépenses prévisionnelles pour 1995* [260 milliards]. *Ce taux de 2,10 % correspond à la reconduction des moyens et au maintien des effectifs du secteur hospitalier. Il inclut le financement nécessaire à l'application stricte du protocole Durafour* [revalorisation du traitement des fonctionnaires entre 1990 et 1996] *et d'autres mesures spécifiques présentant un caractère inéluctable* ».

« EXTRÊME LIMITE »

Outre ces 2,10 %, 0,48 % sont prévus pour la lutte contre le sida, la prise en charge de l'hépatite C et de la toxicomanie, la poursuite du plan périnatalité, le renforcement de la sécurité de la transfusion sanguine et la prise en charge sanitaire des détenus. En fait, au ministère de la santé, on reconnaît que l'augmentation de 15 francs du forfait hospitalier servira aussi à financer l'ensemble de ces mesures de santé publique.

Pour le taux directeur, le gouvernement a bien conscience qu'avec 2,10 % on a atteint l'« *extrême limite* » de ce que les 2 000 établissements sous budget global – du centre hospitalier universitaire (CHU) à l'hôpital local – sont capables de supporter. Les augmentations salariales prévues par les accords Durafour et Rossinot, ainsi que les mesures de déroulement de carrière (ancienneté, technicité), absorberont déjà 1,75 % de la hausse des budgets. Autant dire que l'an prochain, les établissements sous budget global seront soumis à une rigueur sans précédent.

La Fédération hospitalière de France (FHF), qui regroupe la presque totalité des hôpitaux publics, réclamait un taux directeur de 4,42 %. Ce taux « *ne saurait être inférieur, sauf à risquer de remettre en cause les moyens actuels, notamment en personnel, des établissements, avec des conséquences néfastes non seulement sur l'emploi, pourtant priorité gouvernementale, mais aussi sur la qualité et l'accessibilité des soins* », soulignait Philippe Cadène, délégué général de la FHF, dans une lettre adressée cet été au ministre de la santé. Il rappelait que le taux de 3,8 % fixé pour 1995 serait dépassé – les dépenses des hôpitaux progresseront d'environ 6 % – et il demandait aux pouvoirs publics d'« *accorder des crédits complémentaires avant la fin de l'année* ».

Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), majoritaire dans les personnels de direction et d'encadrement, dénonce une décision « *en totale contradiction avec la volonté de réforme globale* » affichée par le gouvernement. Il estime que l'hôpital est « *sacrifié sur l'autel d'une maîtrise comptable des dépenses de santé* ». Ce taux, souligne le syndicat, ne pourra même pas assurer la reconduction des moyens de 1995. Il ne fait aucun doute, pour ses responsables, que le secteur hospitalier, où la masse salariale, avec 800 000 agents, représente 70 % des dépenses, va devoir geler des milliers d'emplois.

Tous les hôpitaux ne devraient pas bénéficier du taux de 2,10 %. Un tiers de l'enveloppe (0,7 %) constituera, en effet, la « marge de contractualisation » que les préfets utiliseront pour aider les établissements dans leurs efforts de modernisation : partage des activités et des équipements avec d'autres établissements (publics ou privés), redéploiement des personnels, fermetures de lits, innovations sociales ou technologiques. Cette somme (de l'ordre de 2 milliards) est dérisoire pour combler les écarts qui se sont creusés entre les hôpitaux. Ainsi, le nombre des personnels affectés aux soins quotidiens des malades est deux fois plus élevé à l'Assistance publique de Marseille qu'au centre hospitalier régional de Metz.

LA VOLTE-FACE DES CHIRAQUIENS

Donner plus aux hôpitaux performants, moins à ceux qui ne répondent pas à de véritables besoins sanitaires : cette démarche préfigure, selon les experts gouvernementaux, le nouveau mode d'allocation des ressources que M. Juppé entend introduire progressivement dans les hôpitaux. « *Le budget global, c'est une évidence, n'est pas adapté* », déclarait M. Chirac durant la campagne. Ce faisant, il n'avait pas manqué de dénoncer, à mots à peine couverts, la politique d'Edouard Balladur, notamment son objectif de fermer 22 000 lits dès 1994.

Maîtrise comptable, dénonçaient alors les chiraquiens ! Aujourd'hui au pouvoir, ils ne cachent plus que la rigueur imposée aux hôpitaux a pour but de hâter la disparition ou la reconversion des établissements et des services peu performants ; en un mot, de fermer des lits. Avant d'engager une réforme de fond, M. Juppé ne fait que pousser jusqu'à l'absurde la logique du budget global. Naguère si critique sur les choix de son prédécesseur, Simone Veil, le ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, Elisabeth Hubert, n'hésite pas à dire qu'il n'est plus possible de maintenir trois maternités dans un rayon de 20 kilomètres. Et qu'en dépit du manque de fiabilité des indicateurs de gestion ou de qualité des soins les autorités de tutelle savent où se trouvent les hôpitaux performants et les autres.

« *Il faut négocier au sein de chaque établissement, avec les équipes soignantes, des contrats d'objectifs et de moyens* », promettait M. Chirac durant sa campagne. *Cet objectif reste celui du gouvernement, qui attend les recommandations du Haut Conseil de la réforme hospitalière, fin novembre. Mais cette instance de dix-huit membres (hauts fonctionnaires, médecins, directeurs d'hôpital, parlementaires, infirmières) a du mal à dégager un véritable consensus sur les grands axes de la réforme.

Conscient des effets négatifs du budget global, le Haut Conseil est favorable à la notion de « *contrats d'objectifs* » préconisée par M. Chirac et M. Juppé. Mais ses membres ne sont pas encore parvenus à surmonter des différends de fond. Qui négociera ces contrats : chaque service hospitalier, au risque de déboucher sur une véritable balkanisation du système, ou les gestionnaires de l'établissement ? Avec quelle instance l'hôpital doit-il discuter de ces objectifs à la fois médicaux et financiers : l'Etat seul, les caisses d'assurance-maladie ou, comme l'a suggéré Mme Hubert, une instance régionale regroupant les représentants de l'Etat, des professionnels de santé, des caisses et des élus locaux ? Les premières conclusions du Haut Conseil, annoncées pour septembre par Mme Hubert, ne sont toujours pas connues.

Jean-Michel Bezat

Les malades mis à contribution

Les malades hospitalisés paient le forfait journalier – qui va passer de 55 francs à 70 francs au 1er janvier 1996 – durant tout leur séjour, y compris le jour de leur sortie. Les mutuelles, qui couvrent 85 % des Français, remboursent cette dépense. Leurs charges devraient donc s'alourdir de 1,4 milliard de francs l'an prochain. Ce forfait, destiné à couvrir une partie des dépenses de repas et d'hébergement des malades séjournant à l'hôpital, en clinique et dans les établissements médico-sociaux, a été instauré le 1er avril 1983 par Pierre Bérégovoy. Depuis, il n'a cessé d'augmenter au gré des plans de redressement de la Sécurité sociale. De 20 francs en 1983, il est progressivement passé à 33 francs en 1991. Edith Cresson l'a relevé de 17 francs, l'amenant à 50 francs, en juillet 1991. Dans le cadre du « plan Veil » d'août 1993, sous le gouvernement d'Édouard Balladur, il est passé de 50 francs à 55 francs.

Dans l'Yonne, Tonnerre craint à nouveau pour son hôpital

AUXERRE
de notre correspondant

L'annonce du régime d'austérité imposé aux dépenses hospitalières a fait l'effet d'une douche froide à Tonnerre, petite ville de l'Yonne. Au-delà des termes techniques employés par le gouvernement pour expliquer cette mesure, les Tonnerrois perçoivent une nouvelle menace lancée contre leur hôpital. Ils ont pourtant fait de la défense de leurs établissements de soins l'un de leurs chevaux de bataille. Pour eux, pas question de se faire hospitaliser à Auxerre, distante de quelque cinquante kilomètres. Tonnerre veut conserver ses équipements coûte que coûte et ne veut pas être l'une des nouvelles victimes de la désertification rurale.

Lorsque, au début de l'année, les rigueurs budgétaires ont assombri l'avenir de leur maternité, les Tonnerrois se sont organisés. Emmenés par leur maire, l'ancien ministre socialiste Henri Nallet, ils se sont mis en tête de lancer une association nationale de défense des hôpitaux et des maternités menacés. Manifestations et pétitions ont alors rythmé l'avalanche de bonnes et de mauvaises nouvelles.

La maternité était pourtant loin de compter les trois cents accouchements annuels imposés par des circulaires ministérielles. Mais les Tonnerrois n'ont jamais eu le moindre doute sur la valeur exemplaire et symbolique de leur lutte. Le couperet vient, toutefois, de tomber en septembre : la maternité a été contrainte de fermer ses portes. Résignée, la population s'est alors tournée vers son hôpital, prête à intervenir si des menaces se profilaient.

« CHERCHER AILLEURS »

Lundi, Henri Nallet a été le premier à réagir à l'annonce de la baisse du taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières. L'ancien garde des sceaux, président, en tant que maire, du conseil d'administration de l'hôpital de Tonnerre, regrette que « *cette mesure discutable frappe en premier lieu l'hôpital public* ». « *Quand on limite les dépenses hospitalières, c'est d'abord l'hôpital de proximité qui est touché*, a-t-il souligné. *C'est le secteur le plus facile à réguler. Il faudrait avoir un peu de courage et chercher ailleurs.* »

Henri Nallet s'étonne que cette annonce intervienne en marge du grand débat sur la Sécurité sociale annoncé par le gouvernement : « *La baisse du taux directeur va freiner l'investissement des petits hôpitaux*, affirme l'ancien ministre. *Elle va limiter les possibilités d'améliorations techniques, les dépenses de pharmacie, les hausses de salaires. Une nouvelle fois, ces économies se feront au détriment de la population.* »

Vincent Rousseau

Syndicats et mutuelles s'insurgent

LA DÉCISION gouvernementale d'augmenter le forfait hospitalier et de réduire l'augmentation du taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières, sans concertation préalable, a provoqué une réprobation unanime des syndicats et des mutuelles. Pour Force ouvrière, « *les premières décisions du gouvernement en matière hospitalière sont révélatrices de la manière dont celui-ci entend aborder le dossier de la protection sociale* ».

La centrale de Marc Blondel, qui préside la Caisse nationale d'assurance-maladie, dénonce l'entrée « *dans la logique d'une maîtrise comptable, dont les assurés sociaux font les frais* ». « *En décidant de relever de 27,3 % le forfait hospitalier en 1996, les pouvoirs publics réduisent le niveau de couverture sociale* » et « *en minorant l'augmentation du taux directeur des hôpitaux, ils restreignent les moyens de fonctionnement de l'hôpital* », souligne l'organisation. Tout cela renforce la méfiance de FO à l'encontre des forums régionaux sur la protection sociale et des décisions qui doivent en découler, courant novembre.

La CFDT s'étonne, de son côté, que le gouvernement « *handicape gravement le grand débat sur la Sécurité sociale qu'il paraissait vouloir susciter. Les décisions sont prises avant même d'avoir été débattues* », constate la confédération. « *Contrairement à ce qu'il avait annoncé* », le gouvernement « *se situe dans le droit fil des mesures traditionnelles prises tout au long de ces vingt dernières années : maîtriser à court terme les dépenses de santé en laissant de plus en plus de frais à la charge des malades* », ajoute-t-elle. La fédération santé-sociaux de la CFDT s'inquiète aussi des répercussions, en termes d'emploi, de telles décisions.

Plus virulente, la CGT dénonce « *une mesure particulièrement injuste* » et annonce un « *rassemblement national de lutte* » de ses administrateurs de la Sécurité sociale pour le 27 octobre à Paris. « *Aujourd'hui, des milliers de familles ne disposent même pas de 70 francs par jour et par personne pour se nourrir* », souligne la CGT. Pour la centrale dirigée par Louis Viannet, il s'agit là d'une « *singulière façon de réduire la fracture sociale* » et « *les promesses gouvernementales trouvent ici leur démenti* ».

FRACTURE SOCIALE

La tonalité est la même au Parti socialiste, où la décision gouvernementale est jugée « *stupéfiante* » et « *arbitraire* ». En frappant « *les assurés sociaux les plus vulnérables* », le gouvernement « *élargit la fracture sociale* », explique Claude Pigement, délégué national du PS chargé de la santé.

Les mutuelles – touchées au premier chef, car elles vont faire les frais de la hausse du forfait hospitalier – demandent « *l'abandon* » pur et simple de la mesure gouvernementale. Pour Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française (FNMF), cette décision qui « *intervient au moment où s'engage un débat national sur la réforme de la Sécurité sociale* », vient « *contredire la volonté de changement exprimée par le président de la République* ». Cette mesure est jugée « *incompréhensible* », « *inadmissible* » et « *incohérente* », par la Fédération des mutuelles de France (FMF), « *car elle revient à torpiller le débat national sur la protection sociale* ».

Enfin, la Coordination médicale hospitalière (CMH), qui regroupe environ un tiers des praticiens hospitaliers, appelle « *l'ensemble des acteurs du monde hospitalier à réagir à ces décisions* » qu'elle juge « *dramatiques* » et contraires aux propos tenus par Jacques Chirac pendant la campagne électorale.

A. B.-M.



PAUVRETÉ Le président de la République devait assister, mardi 17 octobre, à la rencontre du Trocadéro célébrant la Journée mondiale du refus de la misère, organisée depuis 1987 par l'association ATD Quart-Monde. M. Chirac devait exposer les grandes lignes d'une loi-cadre contre l'exclusion. ● CE TEXTE, attendu avec impatience par les associations de solidarité, est en préparation au ministère de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion. Promis d'abord pour l'automne, il pourrait être présenté au Parlement au cours du printemps. ● LES ASSOCIATIONS assistent depuis plusieurs mois à un phénomène d'une ampleur nouvelle : l'exclusion de femmes isolées, souvent avec des enfants. Face à ces personnes de plus en plus jeunes, toujours en rupture familiale, les acteurs sociaux tentent de définir de nouveaux dispositifs d'accueil et d'insertion.

De plus en plus de femmes isolées se trouvent en situation d'exclusion

Associations et travailleurs sociaux s'inquiètent de voir des jeunes femmes, souvent avec enfants, basculer dans une extrême précarité. A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le président de la République devait annoncer les grandes lignes d'une loi-cadre

« FEMME, vingt-sept ans, trois enfants, les deux derniers avec son mari qu'elle a quitté parce qu'il battait l'aîné, vit en foyer d'urgence mais sera à la rue dans deux semaines... Femme, vingt-huit ans, violence conjugale, a quitté le domicile avec un fils de douze ans, pas de ressources... Femme, vingt-cinq ans, vivait seule avec son enfant, a perdu son emploi il y a un an et vient d'être expulsée, en situation irrégulière, ne touche pas le RMI... » Chantal Rousseau, directrice du centre maternel et d'hébergement de Thiais (Val-de-Marne) relève la tête en refermant le classeur de courrier. *« Ça, c'est pour la semaine dernière,* soupire-t-elle. *Quatorze demandes écrites. Sans compter les vingt-cinq à trente coups de téléphone par jour, des assistantes sociales submergées qui tentent leur chance, au cas où... Mais avec soixante-dix places libérées chaque année, il n'y a pratiquement plus de "cas où". »*

De moins en moins de *« cas où »*, de plus en plus de cas. Après quinze ans passés à la tête de ce foyer d'accueil pour familles et mères célibataires, Chantal Rousseau doute. Certes, ce n'était pas ici, dans cette vieille maison avec sa cour pavée et ses cinquante-cinq petites chambres simples, que pouvait se régler la situation des mères en détresse. *« Mais à notre niveau, nous étions armés pour agir »*, se souvient-elle. La majorité des jeunes femmes qu'elle recevait semblaient avoir été promises à l'exclusion dès l'enfance. La reconstruction de leur personnalité les promettait à une future insertion sociale. Enfin, progrès aidant, leur nombre ne pouvait que diminuer. *« Nous avons changé de planète,* constate-t-elle, le sourire triste. *De l'emploi au logement en passant par la famille, pas une crise sociale ne nous a épargnés. »* Et Chantal Rousseau doit chaque jour refuser davantage de demandes.

Les données chiffrées restent parcellaires mais toutes vont dans le même sens. Dans sa dernière enquête sur la pauvreté, le Crédoc constate que 41 % des familles exclues ou en grande précarité sont monoparentales. Un résultat certes issu d'un échantillon, mais que vient corroborer le dernier bilan du Secours catholique. Sur les quelque 680 000 *« situations de pauvreté »* enregistrées par l'association en 1994, 46 % concernaient des femmes seules, dont une grande majorité avec enfants. De mémoire de « secouriste », on n'avait jamais vu ça. *« Et ça n'est pas près de s'arranger,* assure Joëlle Coupel, responsable du secteur « femmes-familles » de l'organisation caritative. *De plus en plus souvent, les assistantes sociales renvoient vers nous, faute de pouvoir trouver une solution. »*

UNE VIE EN FOYER

De plus en plus nombreuses, de plus en plus jeunes, de plus en plus perdues et malades. Les travailleurs sociaux sont pris de tournis devant ces femmes frappant à leur porte, enfants dans les bras. Pour Malika, la démarche fut naturelle. En arrivant au centre de Thiais, il y a deux ans, cette mère de trois enfants retrouvait un univers bien connu. *« Dès l'âge de huit ans, j'ai vécu en foyer,* sourit-elle. *Je crois que je les ai tous fait. »* Rien d'étonnant donc à ce que malgré son désir d'avoir *« enfin un chez-soi »*, elle assure n'avoir *« jamais été aussi heureuse »* dans sa vie. C'est au foyer qu'elle s'est fait ses amies. Au foyer que, *« pour la première fois »*, on l'a *« vraiment »* écoutée. Au foyer que le père de ses trois enfants, qu'elle avait quitté un an auparavant, a, lors d'une brève visite, conçu le petit dernier, né il y a quarante jours.

Pour d'autres, en revanche, la plongée dans l'exclusion fut aussi surprenante que difficile. Rien ne promettait Lisa à pareille épreuve. Adolescente, elle avait certes connu les bombardements et la promiscuité des abris. Plus tard, elle avait bien rencontré de sérieuses difficultés financières. Mais pour une étudiante en licence de lettres fraîchement arrivée d'un pays alors en guerre, il n'y avait là rien de bien surprenant. Et puis l'enchaînement : la rencontre, l'installation, l'enfant, et le mariage prévu qu'elle annule après avoir reçu trop de coups. *« Depuis, j'essaie de m'en sortir. J'ai fait un stage de technicien en informatique. Mais c'est là que le cercle vicieux commence. Pour un logement, on me demande des revenus que je n'ai pas. Même mes 4 700 francs d'allocation parent isolé, je ne les aurais plus dans quatre mois parce que mon fils aura atteint trois ans. Donc il me faut un travail. Mais quand vous êtes mère célibataire sans logement, qui veut vous prendre ? »*



« Essayez de trouver un boulot avec pour seule adresse un foyer pour femmes ! » Pendant des mois, Guylaine a essayé. Ancienne secrétaire, elle y a longtemps cru. Divorce, chômage, retour chez les parents avant qu'une faillite n'oblige son père à vendre le pavillon : la chute de Guylaine avait été brutale. Mais avec cette place en foyer et son énergie, quelques mois allaient suffir. Deux ans, un paquet de dettes et des dizaines de refus d'emploi ou de logement plus tard, elle désespère un peu d'apercevoir le bout du tunnel. A tous les niveaux, la spirale donne le vertige. En amont, les difficultés sociales, outre le fait de précipiter par milliers les femmes dans la misère, font exploser les structures traditionnelles. Dans certaines cités, les solidarités résistent encore : *« Ici, une mère seule trouvera toujours de l'aide pour nourrir son enfant ou l'habiller, alors que dans les meublés du centre-ville, certains enfants ont faim »*, constate Didier Ménard, médecin généraliste dans le quartier du Franc-Moisin, à Saint-Denis.

L'INDIFFÉRENCE GAGNE

Mais l'indifférence gagne tandis que s'impose le modèle occidental. *« Depuis longtemps déjà, les hommes français avaient tendance à abandonner leur famille, aujourd'hui, les Maghrébins et les Africains font la même chose,* constate, affolée, Elisabeth Forveille, psychologue au centre médico-psychologique de Montreuil. *Comme les familles sont plus nombreuses et que souvent, les femmes ne travaillent pas, les conséquences sont dramatiques. »*

La toxicomanie et le sida transforment également leur lot de jeunes filles en mères célibataires définitivement marginales. *« Elles sont tellement perdues qu'elles ne parviennent à exister qu'à travers la maternité »*, soupire Francine Arondel, coordinatrice de la protection maternelle et infantile de Saint-Denis.

Peu importe finalement le point d'entrée. Le pente naturelle et les ratés du système se chargent du reste : *« On voit des assistantes sociales irresponsables qui, pour des raisons d'hygiène, placent des enfants en foyer,* s'emporte Marie-Madeleine Charbonnier, responsable du service d'investigation, d'orientation et d'action éducative de Seine-Saint-Denis. *Si la mère n'a pas commis de mauvais traitement, ou ne l'a pas demandé, c'est monstrueux et absurde : une journée de foyer coûte au moins 500 F. On donnerait le quart de cette somme à la mère et ce serait réglé. »*

En aval, la sortie est hypothétique. Au foyer de Thiais, le séjour moyen des pensionnaires est ainsi passé, récemment, de six mois à plus d'un an. *« Une aide-soignante antillaise, mère de deux enfants et disposant de revenus réguliers, a déjà essuyé quatorze refus de bailleurs sociaux,* s'énerve Chantal Rousseau. *Normalement, elle n'a plus rien à faire ici. Mais si elle sort sans logement, elle replonge. »*

Une situation à laquelle le gouvernement entend répondre par le plan Périssol, en faveur du logement des plus défavorisés. Mais à Thiais, personne ne veut trop y croire. Les travailleurs sociaux égrènent la liste des promesses non tenues. Guylaine regarde ses mains et sourit, un peu gênée : *« S'ils me donnent un logement parce que j'aurai trouvé un emploi, ce sera merveilleux. Mais si je suis à nouveau licenciée, je fais quoi ? Ici, même sans rien on peut toujours vivre. Dehors, c'est la jungle. Alors forcément, on a peur. On a peur de nous-mêmes. De croire qu'on va s'en sortir. »*

Nathaniel Herzberg

Jacques Chirac à la cérémonie du Trocadéro

Le 17 octobre 1987, le Père Joseph Wresinski, qui avait fondé trente ans plus tôt le mouvement ATD-Quart monde, obtenait de poser au Trocadéro, à Paris, une dalle qui proclame notamment : *« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »* La même année, il présentait au Conseil économique et social un rapport sur la grande pauvreté qui a longtemps fait référence. Depuis, est célébrée, chaque 17 octobre, une Journée mondiale (ATD est présente dans vingt-trois pays) du refus de la misère.

Mardi, Jacques Chirac devait évoquer, au Trocadéro, le projet de loi-cadre de lutte contre l'exclusion. Le président de la République s'est toujours intéressé à l'action d'ATD : à la mort du Père Wresinski, en 1988, alors qu'il était premier ministre, il avait insisté pour que Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du général, prenne la présidence du mouvement.

Les associations de solidarité dans l'attente d'une loi-cadre

« JE SUIS le pigeon voyageur de Xavier Emmanuelli », sourit Danielle Huèges, qui accomplit, cette semaine, un second tour de France des municipalités « anti-mendicité », pour compléter le rapport qu'elle doit remettre le 23 octobre au secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Après les polémiques nourries cet été par les arrêtés municipaux interdisant la « manche », un premier périple a conduit la chargée de mission de M. Emmanuelli à Angoulême, La Rochelle, Pau, Perpignan, Toulon et Valence : il s'est agi, à chaque fois, de réunir les intéressés (préfet, équipe municipale, Ddass, associations) pour tenter d'apporter des réponses concrètes aux problèmes posés par l'errance, notamment celle des jeunes pendant la période festivalière.

Par exemple, un comité départemental de l'urgence sociale a été créé en août dans les Pyrénées-Orientales et des « équipes techniques de rue » se mettent actuellement en place à Perpignan. A Valence, une opération montée avec les Restaurants du cœur et les Amis des roulottes a permis *in extremis* qu'une structure d'accueil ne ferme pas pendant l'été. A La Rochelle, on étudie un projet baptisé « sleeping d'été », consistant à ouvrir des lieux spécifiques de Pâques à septembre.

« En province, a noté Danielle Huèges, *on dispose proportionnellement de plus de locaux qu'à Paris, et le tissu associatif est plus resserré. Souvent, il suffit de réorganiser. » « Les municipalités auront le suivi technique dont elles ont besoin »*, ajoute la médiatrice, qui donnera au secrétariat d'Etat son avis sur les crédits à allouer, en fonction des efforts fournis.

Une nouvelle structure financière est, du reste, à l'étude, avec un collège de partenaires budgétaires, comme l'Etat (par l'intermédiaire des Ddass), la Caisse des dépôts, la Fondation de France, la Croix-Rouge, la Fondation abbé Pierre, Emmaüs, le Secours catholique... Une première réunion doit avoir lieu en novembre. L'idée est de créer, dans les villes intéressées, une « halte », sur le modèle de la halte de la gare de Lyon, à Paris, qui offre une qualité d'accueil originale. Ce réseau serait coordonné par les Haltes des amis de la rue, association fondée le 1er septembre dernier, dont Danielle Huèges est la directrice générale. Ces « haltes » seraient spécialisées dans l'accueil des jeunes et de la population en errance.

« HORS DES LOGIQUES D'URGENCE »

Le projet de loi-cadre de lutte contre l'exclusion ne saurait, par nature, contenir des mesures spécifiques. Mais quelle orientation préconisera-t-elle pour les jeunes défavorisés en général ? Outre la Journée du refus de la misère, traditionnellement organisée chaque 17 octobre depuis 1987 par ATD-Quart Monde, le mouvement associatif multiplie, actuellement, communiqués, conférences de presse, colloques et journées d'études – comme celles de la Fnars, qui regroupe des centres d'hébergement, et de la Fondation de France les 19 et 20 octobre à Amiens – pour attirer l'attention du gouvernement et, le cas échéant, pour faire pression sur lui.

En insistant d'abord sur ce que ne doit pas être le futur texte. *« L'enjeu d'une loi-cadre,* indique la Fondation pour le progrès de l'homme, *n'est pas de soustraire à nos yeux gênés, l'hiver venant, les paumés de plus en plus jeunes, qui hantent le métro et les rues, en les casant dans des logements d'urgence. L'enjeu est de conduire* [à] *une société plus accueillante et à une économie plus solidaire. »* L'Entraide protestante estime qu'*« une nouvelle loi aurait sa raison d'être dans la seule mesure où elle garantirait l'accès au droit commun pour tous et préviendrait tout risque de dérive ou de régression par rapport aux droits déjà accordés »*.

Ensuite, l'Uniopss, qui regroupe l'essentiel des associations de solidarité et qui vient d'être reçue par Eric Raoult, a rappelé au ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion ses propositions sur *« la citoyenneté des exclus, la transformation du dispositif institutionnel de lutte contre l'exclusion, le droit au travail et l'insertion par l'économique, le logement des défavorisés et l'action en direction des jeunes en difficulté »*. Selon l'Uniopss, le ministre a indiqué que *« le projet de loi devrait prévoir un observatoire de l'exclusion et des politiques d'insertion, ainsi que la présence d'associations dans certains organismes publics »*.

Les milieux associatifs, qui ont été délibérément écartés du groupe de travail dirigé par Bertrand Fragonard (nommé par M. Raoult), sont aujourd'hui consultés par le ministre. Sans doute parce que le « texte de base » remis au gouvernement par ce groupe de hauts fonctionnaires a sérieusement besoin d'être remanié. *« C'est un projet de loi extrêmement complexe,* assure-t-on dans l'entourage de M. Raoult, *et chaque problème en soulève un autre. »* Il était initialement prévu que ce texte serait présenté au Parlement *« à l'automne »*. Le ministre a précisé à l'Uniopss qu'il *« souhaitait* [le] *déposer avant la fin de l'année »*.

Michel Castaing

2,7 millions d'Européens ont recours à des foyers

Depuis le début des années 90, le pourcentage de jeunes âgés de 18 à 25 ans, ainsi que le pourcentage de femmes, a fortement augmenté parmi les sans-abri dans les pays de l'Union européenne, indique un rapport présenté, lundi 16 octobre, à Bruxelles, par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA). Les trois pays de l'Union les plus touchés sont l'Allemagne (880 000 sans-abri), le Royaume-Uni (460 000) et la France (350 000).

« *On estime que, chaque année, près de 2,7 millions de citoyens de l'Union ont recours aux associations d'hébergement, tandis que 15 millions de citoyens vivent dans des habitations insalubres, hors normes ou surpeuplées* », a indiqué Brian Harvey, président de la FEANTSA. Selon Padraig Flynn, le commissaire européen chargé des affaires sociales et de l'emploi, l'Union ne peut aider les sans-abri que de manière indirecte, en finançant des projets contre la pauvreté.

Le directeur adjoint d'un hôpital participe à un commando anti-IVG

LES DIX MEMBRES d'un commando anti-avortement qui s'étaient enchaînés, lundi 16 octobre au matin, dans une salle du service d'orthogénie du centre hospitalier de Valenciennes (Nord), ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de se rendre dans des centres où sont pratiquées des interruptions volontaires de grossesse. Le directeur adjoint du centre hospitalier de Valenciennes, Xavier Dousseau (quarante ans), qui avait participé à l'opération aux côtés de quatre jeunes femmes et d'un prêtre parisien, s'est vu interdire par le tribunal d'exercer ses fonctions dans cet établissement. Les prévenus seront jugés le 20 novembre.

« Je suis content d'avoir fait ce que j'ai fait aujourd'hui », a déclaré M. Dousseau à sa sortie du tribunal, ajoutant qu'il avait motivé son geste dans une lettre adressée au personnel. Philippe Domy, directeur de l'hôpital de Valenciennes depuis seulement une semaine, a annoncé qu'il avait déposé plainte contre les membres du commando. *« M. Dousseau avait les moyens d'agir en dehors de l'hôpital, mais à l'intérieur il a commis une faute »*, a estimé pour sa part Bolec Surowka, vice-président de l'hôpital et opposant déclaré à l'IVG.

■ **JUSTICE : après la mort d'un jeune voleur de voiture de Marignane** dans la nuit du 14 au 15 octobre, une information judiciaire ouverte, lundi 16 octobre, par le parquet d'Aix-en-Provence pour *« recherche des causes de la mort »*, vise les deux policiers dont l'un a tiré sur le conducteur de la voiture. Une autre information pour *« vol de voitures et tentatives d'homicides sur agents de la force publique »* a été ouverte. L'autopsie devra déterminer si la victime, âgée de dix-sept ans, a été atteinte par un seul projectile ou par deux balles.

■ **STATUT DE L'ÉTUDIANT : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale**, a annoncé le lancement d'une consultation sur la place des étudiants à l'Université, leurs conditions de vie et d'études, les rythmes, l'orientation et l'insertion professionnelle. Lundi, le ministre a demandé aux responsables de l'UNI (proche du RPR), de l'UNEF-ID (gauche) et de la Fédération des associations générales d'étudiants, une liste de thèmes qui feront l'objet de ce débat engagé indépendamment des travaux de la commission Fauroux.

■ **UNIVERSITÉS : les étudiants de la faculté des sciences de Rouen** ont engagé une *« grève illimitée »* pour protester contre les conditions de la rentrée, suspendue depuis le 6 octobre, et obtenir une dotation supplémentaire de douze millions de francs. Un millier d'entre eux ont bloqué, lundi 16 octobre, le trafic ferroviaire. Après l'annonce d'une subvention exceptionnelle d'un million de francs, le conseil de gestion de l'UFR sciences a voté la reprise des cours mais l'intersyndicale des personnels a maintenu son action jusqu'à mercredi.

■ **BANLIEUE : trois nouveaux véhicules ont été incendiés** dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) dans la nuit de lundi à mardi, ce qui porte à dix le nombre d'automobiles détruites depuis samedi 14 octobre. La police, qui a procédé à des interpellations, met en cause des *« groupes très minoritaires »* qui agiraient de façon *« très mobile »*.



هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Michel Journiac

Un plasticien hors limites

L'ARTISTE Michel Journiac est mort à Paris le 15 octobre, d'une rupture d'anévrisme, et non du cancer des os qui le minait depuis plusieurs années. Il était âgé de *cinquante-deux ans*.

Né à Paris en 1943, Michel Journiac a fait des études de philosophie et de théologie scolastique, a *été poète et peintre* avant de devenir, au lendemain de mai 68, l'un des principaux représentants européens de ce qui a *été* appelé l'art *corporel*. Entendre par là un art d'attitudes et de performances dans la foulée des happenings néo-dadaïstes et des manifestations des actionnistes viennois. Journiac était en effet l'un des tout premiers plasticiens de sa génération à *concevoir son œuvre* comme une approche du corps, de son propre corps, qu'il ne mettait pas, contrairement à *d'autres, à mal et en danger réel* ou figuré en simulant des automutilations ou en se blessant réellement, comme Gina Pane *ou Vito Acconci ont pu le faire*, mais en se faisant le grand prêtre de l'âme-corps, en toute connaissance de cause. En défroqué marqué par les rituels religieux qu'il parodiait avec sérieux, donnant par exemple la communion en substituant à l'hostie un peu de son sang cuit selon la recette du boudin (*Messe pour un corps*, galerie Templon, 1969).

Lessive, une façon de « blanchir » l'art des dernières années, *Piège pour un voyeur* (1969), *Enquête pour un corps* (1970), *Parodie de collection* (1971)... ont été autant d'interventions, de gestes qui, en deux ans, coup sur coup, *visaient aussi à analyser le processus* créateur et la fonction sociale de l'artiste. Journiac se moquait des tabous, et dérangeait *beaucoup en balançant ses squelettes* blanchis, dorés, ou dotés de quelque blouson de vinyle.

Michel Journiac jouait avec *l'image de la mort vraie – celle-ci* le hantait depuis toujours, depuis la mort de son jeune frère –, et de la vie travestie. Il menait *une interrogation sur la signification* du corps qui tient la vie, en oriente le cours de pair avec la pensée. Après l'avoir peint, *dépecé, écorché, montré comme* de la viande, il s'est intéressé au vêtement comme travestissement social, entrave à la *communication, qui détermine* des attitudes, des classifications, des conventions morales, sociales et politiques qu'il s'est agi *pour l'artiste révolté de dénoncer*, en y allant de sa personne. Et non plus à coup de pinceaux et de brosses.

Journiac se tenait depuis une dizaine d'années en retrait de la scène artistique, et ses provocations d'hier le faisaient sourire. Authentique et généreux, il travaillait *désormais sans filet, sans* le support théâtral d'hier. Ainsi avait-il présenté récemment à Grenoble et à Bilbao un travail à *la mémoire de ses amis morts du* sida, dont un peu des cendres étaient prises dans des lingots de plomb. Aucune rétrospective de son œuvre n'a *été montée*, aucun livre d'ensemble n'a été publié depuis l'essai philosophique de Marcel Paquet publié aux éditions de *La Différence, en 1977*. Conscient de la gravité de son état, Journiac s'employait justement, depuis quelques mois, à *rassembler les documents qui* permettraient de retracer son parcours. Un parcours incompris, souvent rejeté, parce que choquant, blasphématoire et scandaleux, dont la portée symbolique est mésestimée. Qui pourrait apparaître comme une quête vraie du sacré dans le quotidien le plus ordinaire.

Geneviève Breerette

■ LE COMÉDIEN JEAN WEBER est mort, vendredi 13 octobre, dans une clinique de la région parisienne. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Entré à la Comédie-Française en 1925, nommé sociétaire en 1932, Jean Weber a mis sa beauté et son charme, qui étaient grands, au service des petits marquis et jeunes premiers de Molière et de Musset, qu'il a presque tous joués. Ainsi, il a été Silvio dans *À quoi rêvent les jeunes filles ?*, aux côtés de Madeleine Renaud et de Marie Bell, en 1926. En vingt-cinq ans de Maison, Jean Weber n'aura *joué qu'un rôle de tragédie*, celui de Britannicus, dans la pièce de Racine. Après sa retraite, prise le 1er janvier 1950, il a poursuivi sa carrière en assurant beaucoup de tournées. À sa manière, il a battu un record, en jouant pendant quarante ans *L'Aiglon* d'Edmond Rostand – rôle créé par Sarah Bernhardt et qu'il a été le premier homme à tenir.

Il a également beaucoup servi Sacha Guitry, en particulier *L'Illusionniste*, une pièce dont le personnage principal est un prestidigitateur. Passionné de magie et de cartomancie, il assurait lui-même les tours prévus par Sacha Guitry. Jean Weber, qui a été très célèbre, a tenu son dernier rôle important en 1992, au côté de Michèle Morgan, dans *Chéri*, de Colette.

Ellis Peters

Le goût du Moyen Age et des énigmes policières

L'ÉCRIVAIN BRITANNIQUE *Edith Mary Pargeter, romancière* internationalement connue sous le nom d'Ellis Peters, pseudonyme qu'elle adopta pour signer ses romans policiers, est *morte samedi* 14 octobre à Madeley, près de Telford (Shropshire) à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Née le 28 septembre 1913 à Horsehay, dans le même comté qu'elle devait contribuer à immortaliser en revisitant le site médiéval de sa capitale *Shrewsbury, elle fut préparatrice* en pharmacie avant de rejoindre le Women's Royal Voluntary Service dès le début de *la seconde guerre mondiale. Elle* servit bientôt comme officier dans les services de communications du Western Approaches Command, *un engagement récompensé par la* médaille de l'Empire britannique en 1944. Ces années douloureuses nourrirent l'inspiration de la jeune femme qui *sut en tirer une trilogie* de guerre, *Eighth Champion of Christendom* (1945/47), saluée comme un modèle du genre. Démobilisée, elle se consacra à *ses* passions, l'écriture mais aussi la Tchécoslovaquie. Elle qui, dès 1938, suivait anxieusement le sort de ce pays d'Europe centrale, « lâché » par les Occidentaux à la conférence de Munich, allait le visiter en 1947, le célébrer plus tard (*The Coast of Bohemia*, 1949), avant d'étudier la langue tchèque, pour lire les classiques bohémiens introuvables en anglais. Tout naturellement, elle en traduisit certains (Jan Neruda – *Tales of the little Quarter*, 1957 –, Joseph Bor – et l'extraordinaire concert Verdi donné à Auschwitz dans *The Terezin Requiem*, 1963 – ou Bohumil Hrabal, 1968) et reçut pendant la parenthèse éphémère du printemps de Prague la médaille d'or de la Société tchécoslovaque des relations internationales. C'est cependant comme auteur de *romans policiers qu'elle obtint la* consécration.

Inventant dès 1951 avec *Fallen into the Pitt (Pris au piège)* un *personnage de détective, George Felse*, sergent du Criminal Investigation Department de Comerford, flanqué d'une épouse, Bernarda, et *d'un fils, Dominic, piment inattendu* des enquêtes, Ellis Peters – elle signe désormais ainsi – réemploiera cette famille peu ordinaire dans une *douzaine d'aventures, dont en* 1961 *Death and the Joyful Woman (Une mort joyeuse)* qui vaut à son auteur l'« Edgar » des Mystery *Writers of Amerika*.

Elle devait garder ce pseudonyme pour ses romans historiques et combiner son goût pour le *Moyen Age et les énigmes policières* en restituant l'histoire mouvementée des reliques de sainte Winifred (*Trafic de reliques*, 1977). *Aux confins du pays de Galles*, un moine bénédictin hors du commun attaché à l'abbaye de Shrewsbury, le frère herboriste Cadfael, y mène l'enquête. Il ne quittera plus Ellis Peters, *assurant son succès international*. Vingt épisodes et un recueil de trois courts récits à ce jour, et pour toujours : un dernier en cours de rédaction ne sera pas achevé, puisque la romancière l'a formellement interdit : *« Je détesterais que quelqu'un mette ses mains sur lui. »* *Outre la lecture de la fresque historico-criminelle* des troubles dynastiques du XIIe siècle anglais, aujourd'hui traduite en vingt langues, il reste *aux aficionados – les Américains* ont créé une Ellis Peters Society à Baltimore – les adaptations pour la télévision, ou mieux, le pèlerinage à *Shrewsbury, où des* « week-ends du mystère » ont su capitaliser sur la renommée de ce détective médiéval, qui montra la *voie au Guillaume de Baskerville* du *Nom de la Rose* d'Umberto Eco.

Philippe-Jean Catinchi

★ Tous les romans policiers traduits d'Ellis Peters sont publiés en 10/18.

NOMINATIONS

Conseil d'Etat

Par décret paru au *Journal officiel* du 29 septembre, **Martine de Boisdeffre**, maître des requêtes, a été nommée secrétaire générale du Conseil d'Etat, en remplacement de Bernard Stirn, nommé assesseur à la section du contentieux. Par arrêté paru au *Journal officiel* du 19 septembre, **Bruno Jactel**, auditeur de première classe, a été nommé secrétaire général adjoint, en remplacement de Martin Hirsch, parti exercer la fonction de directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux auprès de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. **Patrick Frydman**, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, devrait être nommé secrétaire général adjoint chargé des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, en remplacement de Martine de Boisdeffre.

[Née le 15 août 1957 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), Martine de Boisdeffre a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, en 1983. En 1986, elle devient maître des requêtes. De 1986 à 1990, elle est chargée de mission à la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale. D'octobre 1990 à mars 1993, elle est conseiller technique au cabinet d'Elisabeth Guigou, alors ministre délégué des affaires européennes. En janvier 1994, elle devient secrétaire générale adjointe du Conseil d'Etat.]

AU CARNET « DU MONDE »

Naissances

Béatrice KUNTZ
et
Bertrand DRUON
sont heureux d'annoncer la naissance de

Margaux,

le 14 octobre 1995.

Mariages

Isabelle ULMANN
et
Olivier ZEGNA RATA

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré en la chapelle des Allymes, le 7 octobre 1995.

30, rue des Ecoles,
75005 Paris.

Décès

– Mme Guy Carenton,
son épouse,
M. et Mme Yves Carenton,
M. et Mme Philippe Carenton,
M. et Mme Serge Carenton,
ses enfants,
Franck, Raphaël, Etienne, Alexandre, Benjamin, Maxime, Louis, Jérôme, Cécile et Pierre,
ses petits-enfants,
M. et Mme Hendrick Hoogstoel,
M. et Mme Pierre Girault,
Mme Jeannine Seim,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
Sa tante,
Ses cousins, cousines, neveux et nièces,
Toute la famille et ses nombreux amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy CARENTON,

survenu en son domicile à Griselles, le mercredi 11 octobre 1995, à l'âge de soixante-quinze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Griselles, le samedi 14 octobre, suivie de l'inhumation au cimetière de Griselles, dans le caveau de famille.

Des dons peuvent être adressés à l'ARC, BP 3, 94801 Villejuif Cedex.

13, rue de la Mairie,
45210 Griselles.

– Sa mère,
Et tous ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part de la mort de

Michel JOURNIAC,

survenue le dimanche 15 octobre 1995, à 20 heures.

– Beersheva. Paris. Cannes.

Meriem COHEN,
née Aflalo,

a été enlevée à l'affection des siens, le 13 octobre 1995, à Beersheva.

Jacob et Colette Cohen,
Raymond et Evelyne Cohen,
Robert et Alice Séréro,
Edmond et Fortunée Botbol,
Amy et Shoula Lévy,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,

tiennent à évoquer ici la mémoire de

Raphael COHEN,
son mari.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Yves et Pierre de Fontbrune,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc de FONTBRUNE,
collaborateur de Christian Zervos
dès 1948,

survenu à Versailles le 13 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 17 octobre, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

Les *Cahiers d'Art*, 14, rue du Dragon, 75006 Paris, vous demandent une pensée pour

Christian et Yvonne ZERVOS,

disparus il y a vingt-cinq ans cette année.

– Paris.

Mme Jean-Louis Martin,
Juliette et Grégory,
Florence et Yves Lamblin,
Cécile Martin et Jean-Pierre Hubert,
Eva, Léa et Audrey,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-Louis MARTIN,

survenu le 10 octobre 1995.

Une messe sera célébrée le 19 octobre à 9 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

– Le groupe Selisa

a le regret de faire part du décès de son président-directeur-général,

M. Jean-Louis MARTIN.

– La Fédération française des industries du vêtement masculin

a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

Claude R. LÉVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent,
ancien président-directeur général
des Etablissements Rica-Lévy,
ancien président de chambre au tribunal
de commerce de Marseille,

survenu soudainement le 13 septembre 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

La profession et ses amis s'unissent à sa chère famille dans la peine et le souvenir.

8, rue Montesquieu,
75001 Paris.

– Philippe Pontet,
président de l'ERAP,
Le conseil d'administration de l'ERAP,
Et le personnel de l'entreprise,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PECQUEUR,
vice-président de l'ERAP,
ancien président
de la société nationale Elf Aquitaine
et de la COGEMA,
membre du Conseil économique et social,
commandeur de la Légion d'honneur
et commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 octobre 1995.

– M. Edouard Brézin,
président du conseil d'administration du CNRS,
M. *Guy Aubert*,
directeur général du CNRS,
L'ensemble de la communauté scientifique du CNRS,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Michel PECQUEUR,
président de l'association ÉCRIN
depuis 1990,

survenu le 12 octobre 1995, dans sa soixante-quatrième année.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

(*Le Monde* du 17 octobre.)

– Le président Moïse Cohen,
Et les membres du Consistoire de Paris,
Le grand rabbin de Paris,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Emile TOUATI,
ancien président du
Consistoire israélite de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 octobre 1995, à Jérusalem.

– Mme Lucienne Morando,
M. Emile Morando,
M. et Mme Jean-Claude Delvaux,
Corinne Delvaux,
Hugues et Valérie Delvaux,
Aurélie,
Muriel, Guillaume et Laurence Delvaux,
M. et Mme Dominique Morando,
Agnès et Benoît Wateau,
Théophile, Eugénie et Cyprien,
Sophie, Camille, Frédéric et Juliette Morando,
M. et Mme Alain Morando,
Loïc, Benjamin et Marie-Alexine Morando,
M. et Mme Philippe Delpit,
Hedwige, Elisabeth et Thierry Delpit,
M. Philippe Morando,
Mme Marie-Odile Morando-Schaal,
Benoît, Matthieu et Vincent Morando,
M. et Mme Bertrand Morando,
Aurélia, Augustin et Séverin Morando,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bruno MORANDO,
astronome,
membre du Bureau des longitudes,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à son domicile, le 14 octobre 1995, à l'âge de soixante-quatre ans.

La célébration religieuse se déroulera le vendredi 20 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à *Paris-14e*.

A l'issue de la cérémonie, l'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 14 h 15.

8, villa d'Alésia,
75014 Paris.

– Le président du Bureau des longitudes,
Le directeur du Bureau des longitudes,
Les membres et membres correspondants du Bureau des longitudes,
Le personnel du Bureau des longitudes,

ont la regret d'annoncer le décès de leur collègue et ami,

Bruno MORANDO,
membre titulaire du Bureau
des longitudes,
astronome au Bureau des longitudes,
ancien directeur du Bureau
des longitudes,
ancien président de la commission
des éphémérides
de l'Union astronomique internationale,
ancien président de
la Société astronomique de France,

survenu le 14 octobre 1995, à l'âge de soixante-quatre ans.

Bureau des longitudes,
77, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

– Le docteur et Mme Jean Philippon,
M. M. Divandary
et ses enfants,
Les familles Muir et Doutrellot,
vous font part du décès de

Françoise
PHILIPPON-DIVANDARY.

Les obsèques seront célébrées le 18 octobre, en l'église Saint-Pierre de Charenton, à 16 heures.

4 *bis*, rue Marty,
94220 Charenton.

Messes anniversaires

– Noëlle Bleton
et ses enfants,
rappellent à tous ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de

Pierre BLETON,

qui nous a quittés le 20 octobre 1985.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 20 octobre 1995, à 12 heures, en l'église de Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 15, rue Saint-Claude, Paris-3e.

67, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

Anniversaires de décès

– Ses proches, ses amis, tous ceux qui l'ont aimée, regrettent

Patricia BLANCHARD,

disparue le 15 octobre 1995.

« ... Père, tout est possible pour toi !
Eloigne donc cette coupe loin de moi.
Pourtant, pas ce que moi je veux,
mais toi ! »

La Grande-Vilaine,
03160 Saint-Léopardin-d'Augy.

– Paris - Plancher-les-Mines.

Il y a deux ans, le 18 octobre 1993,

Denis GUIGO

était enlevé brutalement à l'affection des siens, à l'âge de trente-neuf ans.

Nous pensons à lui, plus que jamais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

– *« La religion, les maux et les vices »*. Les conférences de l'Etoile au Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

Jeudi 9 novembre 1995, à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? ». Avec Jean-Denis Bredin, avocat, de l'Académie française, et Guy Gilbert, prêtre-éducateur.

Jeudi 16 novembre 1995, à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali, écrivain, et Jacques Duquesne, journaliste, écrivain.

Jeudi 23 novembre 1995, à 20 h 30 : « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny, écrivain, et Claude Geffré, o.p., théologien catholique.

Jeudi 30 novembre 1995, à 20 h 30 : « Les illusions d'hier, les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe et historien.

Jeudi 7 décembre 1995, à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, producteur à la télévision, et *Jacques Lacarrière, écrivain, philosophe*.

Jeudi 14 décembre 1995, à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur des universités, et *André Vingt-Trois, évêque auxiliaire de* Paris.

Mardi 19 décembre 1995, à 20 h 30 : « Pourquoi Dieu nous tente-t-il ? ». Avec *Philippe Sollers, écrivain, philosophe, et* Stéphane Zagdanski, écrivain, théologien juif.

Chaque conférence sera précédée d'une *introduction du pasteur Alain Houziaux*. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Communications diverses

– Le CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, reçoit ce jeudi 19 octobre 1995, à 20 h 30, Me H. Hajdenberg, président du CRIF.

Droits de l'homme (cours par correspondance). **Rens. et Inscript. :** C.E.D.I.
Route de Trèves 6
Building B
2633 SENNINGERBERG
LUXEMBOURG.

Rectificatif

– La médaille de la Ville de Paris est attribuée à

J. LORAC-GERBAUD,

du Groupe parisien de l'Imprimerie clandestine, reconnu par le Comité parisien de la Libération. FFC - SR AIR - ASSDN.

Bataille pour une réincarnation

La cohabitation entre le spirituel tibétain et le temporel chinois est particulièrement malaisée ; elle est marquée par la rivalité entre le dalaï-lama et Pékin, qui entend peser sur les nominations cléricales afin de consolider son pouvoir sur cette région rétive

UNE à une, l'adolescent prend les écharpes de fine soie blanche qu'on lui présente pliées, pour les remettre, désormais pourvues de sa bénédiction, à chacun des visiteurs. La cérémonie du *hadda* transfère un peu d'essence divine à qui reçoit l'étoffe des mains d'un « dieu vivant », mais, même lorsqu'il s'agit, en somme, d'un gamin, la communication avec lui n'en n'est pas pour autant chose facile pour les humbles mortels, tant les rites et la politique la compliquent.

C'est à Tongren, une bourgade des contreforts du plateau tibétain. La zone est fortement soumise à l'influence démographique chinoise. On en oublierait presque qu'elle relevait autrefois de la juridiction du royaume des neiges, même si quelques boutiques viennent rappeler que c'est là que se vénère la mémoire de Thumi, inventeur, au VII[e] siècle, du script dérivé du sanscrit qui règne, depuis lors, sur le « Toit du monde ». Les maigres deniers publics consacrés à raviver une forme d'art religieux qui, dit-on, rayonnait autrefois sur une partie importante de la culture tibétaine – les images bouddhistes de Regong – ne donnent guère matière à s'extasier. C'est là un Tibet très sinisé.

Dans le temple Rongwo, haut lieu de référence pour une partie de l'élite tibétaine, siège un enfant de seize ans qui fait la fierté de beaucoup de monde dans la région : la « réincarnation » de « Xia Er Ceng », nom chinois d'un grand lama mort en prison durant la « révolution culturelle ». Le religieux approchait des soixante ans à son décès. Sa jeune « réincarnation », selon le canon lamaïste, est le chef théorique du monastère, l'un des plus importants de la région.

Lorsque des voyageurs étrangers, venus sans s'être fait annoncer, demandent à voir l'enfant prodige, cela provoque un véritable choc. Est-ce bienséant ? Au bout d'un moment, certains moines concluent que ça l'est. Après la cérémonie du *hadda*, la conversation s'engage, dans une salle sans décoration située dans un recoin du temple. Assis, assez inquiet face aux visiteurs, il dit avoir été fait « Bouddha vivant » – selon une expression que les Tibétains, en fait, ont en horreur, car ils y décèlent, outre une interprétation erronée de la doctrine, quelque malveillance de la propagande chinoise – en 1990. Il ne s'est installé ici, dans ce temple fondé voici plus de mille ans, qu'en 1992. Rejeton d'une famille de la région qui a eu la chance de recevoir une éducation primaire à Xining, le chef-lieu de ce qui est aujourd'hui la « province » du Qinghai (la Chine a réduit le Tibet de moitié sur le plan administratif, absorbant des pans entiers de l'ancien royaume), il n'a commencé à apprendre le tibétain qu'au moment où il fut déclaré, par les moines, dieu réincarné. Ses parents, dit-il, sont des *« paysans »*, en tout cas d'humbles gens. Au Tibet, les divinités ont tendance à se matérialiser dans les milieux défavorisés.

La rencontre entre « Xia Er Ceng » et les étrangers n'était, visiblement, pas conforme aux usages. Et quand entra dans la pièce l'homme – un Tibétain – présenté comme le *« professeur »* du jeune dignitaire, l'ambiance se gela. *« Que font ces gens ici ?*, demanda-t-il. *Viennent-ils en inspection officielle ? »*

Il fallut plusieurs minutes pour le convaincre que tel n'était pas le cas et pour qu'il se détende un peu. La suite du dialogue avec le jeune « dieu vivant » devait dorénavant passer par son intermédiaire. Les réponses se firent alors d'une remarquable brièveté : comment, par exemple, voit-il son rôle dans la société actuelle ? *« Il étudie les textes et apprend à tenir la place d'un grand lama »*...

La difficulté et l'ambiguïté de la cohabitation entre deux pouvoirs – le spirituel tibétain et le très temporel chinois – sont sensibles dès que l'on aborde le Tibet, donnant l'impression que l'on avance sur un terrain mouvant, y compris dans les zones où ne se posent pas autant de problèmes que dans les grandes capitales religieuses et politiques que sont Lhassa et Shigatse. Ainsi, la simple visite touristique des temples et monastères de Labrang, centre religieux de la plus haute importance qui se trouve désormais en territoire administratif chinois, est-elle soumise à des « règlements » très stricts quant au nombre de visiteurs par groupe, de moines devant les accompagner, etc.

On sent que c'est là une manière, pour le clergé, de tenter de conserver un certain contrôle sur la situation, de préserver un peu du divin, source de son influence.

C'est l'intransigeance chinoise qui a renforcé la position du dalaï-lama sur le plan international. En revanche, la paupérisation au Tibet est allée de pair avec des pratiques qui ne prêchent pas en faveur du clergé

LE processus par lequel le dalaï-lama a reconnu, le 14 mai, la réincarnation du panchen-lama, autre grande figure de la hiérarchie du « Toit du monde », est, en principe, un phénomène mystique qui se veut étranger au gouvernement des hommes. Mais la lutte d'influences à laquelle se livrent en coulisse le dalaï-lama et les autorités de Pékin, qui entendent peser sur les nominations cléricales afin de consolider leur pouvoir sur cette région rétive, donne à ce processus une forte coloration politique.

La recherche de la réincarnation, engagée dès la mort du précédent panchen (« Grand Erudit ») en 1989, entra dans sa phase active en octobre 1994. Quatre moines l'entreprirent en quittant le monastère de Tashi Lnunpo à Shigatse, le siège du pouvoir des panchen-lamas, pour se rendre sur les hauteurs surplombant le lac Lhamo Tso, où ils se livrèrent pendant trois jours à la méditation entrecoupée de prières psalmodiées. Au troisième jour, un arc-en-ciel désigna l'humble demeure de Konchok Phuntsog et de son épouse Dechen Chodon, nomades de leur état. Leur fils de six ans, Gedhun Choekyi Nyima, se vit présenter divers objets parmi lesquels il en reconnut certains comme ayant appartenu au précédent panchen-lama. Alors se tint la dernière phase de cette cérémonie de reconnaissance connue sous le nom de *« supplique aux Trois Joyaux infaillibles »*. Le plus haut dignitaire des quatre moines, le Chatral Rinpoche, chef du comité de recherche nommé par Pékin, consulta un oracle – « envoyé spécial » du dalaï-lama, dont la faculté d'entrer en transe sanctifie la quête de la déité réincarnée.

C'est ainsi que Gedhun Choekyi Nyima allait devenir, une fois que le dalaï-lama l'aurait reconnu, *« Tenzin* (nom de l'actuel dalaï-lama, qui transmet ainsi le sien à la réincarnation) *Gedhun* (qui aspire à la vertu) *Yeshe Trinley* (par l'action éveillée d'un Bouddha) *Phuntsog* (accumulant les vertus et connaissances nécessaires) *Pal Sangpo* (en toute splendeur et bonté) ».

Jusque-là, rien que de très conforme au rituel en vigueur depuis des siècles. Mais, à la mort du précédent panchen, le dalaï-lama avait fait savoir à Pékin, de Dharamsala, en Inde, où il s'est établi après son départ du Tibet – lors de la répression de la rébellion de Lhassa en 1959 –, qu'il était disposé à dépêcher des délégations de grands lamas afin d'apporter *« assistance »* dans la quête de la réincarnation. L'offre fut repoussée par la Chine, qui l'a jugée superflue. Le Chatral Rinpoche fit quand même passer au dieu-roi exilé un message indiquant que les Chinois souhaitaient obtenir la garantie du dalaï-lama qu'il approuverait leur choix de la réincarnation du panchen. Le dalaï-lama répondit par une invitation au Chatral Rinpoche à se rendre en Inde pour consultation – une invitation restée sans réponse, en dépit de relances répétées, dit-on dans l'entourage du dieu-roi exilé.

C'est alors que la partie mystique du processus de reconnaissance, qui avait commencé avec l'étude de signes célestes à la naissance des enfants suivant le décès, des rêves comparés des disciples du défunt et des parents d'éventuels candidats – tout cet univers phantasmagorique que les Tibétains ont codifié en liturgie –, s'est heurtée à une méthode plus terre à terre qu'avait déjà tenté d'imposer la dynastie mandchoue Qing, la dernière dynastie régnante de l'empire, dont s'inspire fortement le régime communiste dans sa domination des régions périphériques. Il s'agit de court-circuiter le pouvoir du clergé en suscitant un nombre susbstantiel de candidats à la réincarnation, puis de procéder à un tirage au sort. Pékin en avait explicitement fait une condition à la présente réincarnation.

Les autorités chinoises auraient très mal pris que le dalaï-lama ait eu connaissance du fait que le nom du jeune Gedhun Choekyi Nyima s'imposait pour la fréquence avec laquelle il sortait de ce tirage, le décidant à agir vite afin de prendre de court Pékin. Au nom, précisément, du pouvoir spirituel qu'il détient, que les Chinois ont cherché à utiliser malgré la querelle politique, mais qu'ils s'efforcent aussi de discréditer en vue de régner sans partage sur la région.

Paradoxe : la querelle née de cette « réincarnation » montre que des ponts, fragiles mais bien réels, existent, en dépit des positions publiques, entre les deux autorités – entre, d'une part, un leader national crédité de pouvoirs célestes qui prit la fuite en 1959 pour reconstituer un pôle d'influence à l'étranger et, d'autre part, un pouvoir qui fonctionne, en apparence, comme une mécanique implacable, mais qui, à l'occasion, sait reconnaître les limites de sa puissance. Car, derrière les déclarations publiques des uns et des autres, existe une réalité tibétaine qui n'est pas aussi manichéenne que le disent parfois les Tibétains en exil.

En voyage dans les régions périphériques du Tibet officiel, autrefois sous l'influence des maîtres religieux du « Toit du monde », mais à présent sous le contrôle direct du gouvernement chinois, on peut constater la persistance de rites relevant de la religion prébouddhique ancestrale, dite *« bön »*, se déroulant sans l'intervention visible de la police – ce qui n'est pas le cas quand on assiste à des cérémonies religieuses d'un Tibet plus officiel, que ce soit à Lhassa ou dans les monastères lamaïstes de Pékin. Il existe toute une frange du Tibet qui semble vivre sa « tibétude » tout en tenant compte des réalités, à savoir que la culture tibétaine ne peut constituer à elle seule la source d'un grand espoir de complète autonomie, mais qu'elle n'est certes pas assimilable selon les normes qu'a tenté d'imposer Pékin – allant, à une certaine époque « révolutionnaire », jusqu'à vouloir changer les habitudes alimentaires en remplaçant l'orge par le riz dans les champs. Dans le même ordre d'idées, la propagande de Pékin ne cesse de mettre en valeur le fait qu'on consomme désormais du poisson sur le « Toit du monde » – une hérésie, le poisson étant considéré comme une réincarnation noble.

AU fur et à mesure que les colons chinois se pressent à Lhassa – comme ils affluent dans nombre d'autres villes de la périphérie chinoise, poussés par le poids démographique allié à la mobilité qu'a permise la libéralisation du commerce –, on constate, selon les Tibétains en exil, un effort de plus en plus patent de Pékin en vue de manipuler les phénomènes de « réincarnation ». Il s'agirait de conférer aux cadres chinois une sorte d'autorité religieuse, destinée à remplacer les vertus fanées du communisme. Phénomène qui appellerait au compromis ? Il ne fait guère de doute que le dalaï-lama l'espère et l'a lontemps recherché. Pourtant, la thèse de Pékin, exprimée par des interlocuteurs cependant ouverts à la discussion, se résume à une crainte : *« Si nous cédons un peu, la revendication d'indépendance ne fera que s'accentuer. »*

Peut-être. Mais l'histoire récente a plutôt prouvé le contraire : c'est l'intransigeance chinoise qui a renforcé la position du dalaï-lama sur le plan international. En revanche, la paupérisation au Tibet est allée de pair avec des pratiques qui ne prêchent pas en faveur du clergé. Ainsi, à Labrang, parle-t-on d'un *« lama-Cadillac »*, du nom de l'une des voitures qu'il utilise régulièrement, payée par un adepte bouddhiste d'Asie du Sud-Est qui a également financé la réfection du stûpa (monument funéraire) du principal monastère de la ville. De nombreuses anecdotes circulent entre Chinois sur le gaspillage des fonds pékinois attribués au Tibet. Situation typiquement coloniale à laquelle on ne voit guère d'issue à l'heure actuelle.

Francis Deron



Le Monde

De Luther King à Farrakhan

DES derniers rebondissements de l'affaire O. J. Simpson à la « marche d'un million d'hommes » à Washington, en passant par la possible candidature du général Colin Powell à la Maison Blanche, l'Amérique reste taraudée, tourmentée, obsédée par l'un de ses plus vieux maux : les relations raciales. Trente ans après la victoire du mouvement des droits civiques, le sort de la minorité noire américaine, les inégalités judiciaires, économiques et sociales dont elle est victime et la persistance du racisme restent une épine plantée au cœur de la société américaine.

A cet égard, le succès sans précédent de la manifestation du 16 octobre, qui a mobilisé un demi-million d'hommes noirs sur les pelouses du Mall de Washington, au centre de la capitale fédérale, sans le moindre incident, dans une remarquable atmosphère de convivialité, est un signe encourageant : si cet événement peut aider la communauté noire à reprendre confiance en elle, à reconstruire *son tissu social* – en commençant par la cellule familiale – et à mettre de l'ordre dans *ses* ghettos, l'Amérique tout entière en bénéficiera. L'organisateur de ce rassemblement, le troublant Louis Farrakhan – d'origine jamaïquaine, ancien chanteur de calypso – a su se montrer habile en appelant les manifestants à s'inscrire massivement sur les listes électorales et à militer dans *« les organisations qui œuvrent pour l'élévation et la libération de notre peuple »* quelles qu'elles soient, y compris celles *qui ne s'étaient pas associées* à sa marche. Mobiliser, encadrer la jeunesse noire pour éviter qu'elle ne s'auto-détruise : c'est une question de survie.

Mais ceux qui se sont battus pour l'intégration aux côtés du pasteur Martin Luther King, l'homme qui, au début des années 60, mena le mouvement pour l'égalité civique, ne peuvent s'empêcher de voir une régression dans ce repli sur soi de la communauté noire et dans *le succès d'un islamiste intolérant* et sexiste. Cette régression symbolise l'échec de la gauche américaine, qui n'a pas su combler le vide moral, spirituel et *idéologique* laissé par la disparition des chefs du mouvement *des droits civiques*. Convaincu que l'électorat noir lui était acquis d'office, le Parti démocrate n'a pas cherché à aller au-delà de programmes d'aide sociale et de lutte contre la discrimination raciale, qu'il fallait adapter au nouvel environnement socio-économique.

La gauche a laissé à la droite toute la réflexion sur la famille, la sécurité, l'école, etc. Le révérend Farrakhan, son organisation, Nation of Islam – des gens *qui dénoncent la « suprématie* blanche », les juifs, les homosexuels, et prônent ouvertement la séparation des races, – n'avaient plus qu'à ramasser la mise, et le pasteur Jesse Jackson, incarnation de la gauche, à jouer les utilités. Le seul symbole de l'idéal d'intégration raciale s'appelle *aujourd'hui Colin Powell* – lui aussi d'origine jamaïquaine – et, *s'il* décide de se lancer dans la course présidentielle, ce sera sous les couleurs républicaines.

Les gens *par Kerleroux*



Quoi de neuf ?

Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

DANS un nouveau *Pétain* (R. Laffont édit.), Philippe Alméras assure que *« le Maréchal n'a jamais manifesté d'antisémitisme »* (p. 208). A preuve : il continuait à fréquenter des *« juifs bien nés »* (Maurras), *« le camouflage était de rigueur »*, les juifs *« attirent la foudre »* et les séquestres visaient à *« battre les Allemands de vitesse »*. D'ailleurs, de Gaulle n'a jamais *« fait allusion »*, de Londres, au statut d'octobre 1940. Venant d'un lecteur de Céline plutôt critique (*Céline*, Laffont édit.), la démonstration en impose.

Mais alors, quand Pétain insiste, la veille de promulguer le sinistre statut, pour que *« les juifs soient totalement exclus de la justice et de l'enseignement »* (*dixit* le ministre Baudouin), quand il tonne *« contre la juiverie »* (devant l'ambassadeur de Suisse, en février 1942), quand sa milice lui fait serment de liquider *« la lèpre juive »*, l'éviteur-du-pire *manifeste* quoi, exactement ?

« Je plains les historiens du futur », prophétisait un dignitaire de Vichy, de Labarthète. Il ne croyait pas si bien dire. Et les historiens ne sont pas seuls à plaindre. Nous aussi.

⁂

Il n'est pas indifférent que la pièce du Théâtre parisien de la Colline sur le supplice infligé à Oscar Wilde par l'hypocrisie victorienne soit signée d'un ancien avocat. On a beau se rappeler que Robert Badinter plaida victorieusement contre la peine capitale, en 1981, on craint toujours que les professions mêlées aux pires circonstances de la vie ne s'accoutument, à la façon dont carabins, policiers et journalistes de faits-divers plaisantent d'une mort trop côtoyée.

Un jour, j'ai vu un médecin se détourner du chevet d'un malade condamné, et cacher le sanglot que lui causait son échec. Ce sanglot avait je ne sais quoi de rassurant sur l'aptitude humaine à ne pas se blinder tout à fait.

⁂

L'inculture ne présente pas seulement l'inconvénient de faciliter la barbarie. Elle conduit à découvrir la lune.

Les bandes d'amis à quoi nous paraît se réduire la politique, et les craintes de tyrannie qu'elles nous inspirent, Aristophane et Thucydide les redoutaient déjà, sous le nom oublié d'*hétairies*. L'insolent Alcibiade faillit faire les frais de ces méfiances, lui que sa personne et sa gloire occupaient *plus que le salut de la démocratie*.

Ce qu'il en advint ? Suite au prochain numéro, disaient les vieux feuilletons. Ou plutôt : la suite dans l'*Alcibiade* que publie Jacqueline de Romilly. Sa lecture devrait logiquement attirer vers le grec ancien des cohortes de lycéens,... s'il se trouvait assez de professeurs pour les accueillir !

⁂

Les querelles s'effacent aussi vite qu'elles sont apparues. Se souvient-on, cinq ans après, des passes d'armes que suscita la réforme de l'orthographe, plus enflammées, ces passes d'armes, et eût-on dit plus lourdes de conséquences, que la contemporaine guerre du Golfe ?

Un de nos meilleurs historiens de la langue (on devrait dire : un de ses romanciers, tant chamailleries et transformations des mots ont figure humaine) revient sur la controverse autour du circonflexe (*L'Accent du souvenir*, Bernard Cerquiglini, éditions de Minuit).

Encore un méfait de l'érudition approximative à quoi condamne le sautillement *des débats publics* ! Novateurs et conservateurs en grammaire ne se sont pas aperçus qu'ils échangeaient leurs rôles. Les nostalgiques ne faisaient que regretter obscurément le petit chapeau des apprentissages enfantins, la douce violence des exceptions injustifiables, une survivance de l'imagerie hiéroglyphique, l'*« hirondelle de l'écriture »* chantée par Jules Renard.

⁂

Dans le même temps où on nous prêche le retour à la raison et à la morale, il nous faut admettre que les caprices de la croissance et des spéculateurs décident d'à peu *près tout* à notre place.

⁂

Le nez collé au carreau de l'actualité, nous manquons de recul pour discerner, dans le flot des informations déversées, la *nouveauté qui donnera plus tard* un paragraphe de manuel. Qu'avons-nous, collectivement, éprouvé de neuf, cette semaine ? Ceci, tenez ! Outre ses effets pathogènes, la pollution des villes nous a obligés, pour la première fois dans l'histoire du plaisir d'ouvrir ses volets sur un jour nouveau, à maudire le beau temps et ses bonheurs. Faute de savoir mettre au pas la démence automobile, *voilà* que nous souhaitons la mort des anticyclones !

Hôpitaux : la volte-face

SORTI, au moins provisoirement, des turbulences suscitées par l'affaire de son appartement, adoubé par les militants du *RPR*, qui l'ont porté, le 15 octobre, à la présidence de leur *mouvement*, le *premier ministre*, Alain Juppé, ne cachait pas qu'il voulait prendre un nouveau départ et reconquérir l'opinion. Avec la hausse du forfait hospitalier et la fixation à 2,1 % du taux directeur pour les dépenses hospitalières en 1996, la nouvelle stratégie, à peine définie, se révèle *d'une brutalité inattendue*.

Maladroites, ces deux décisions le sont d'abord pour une raison de forme ou, si l'on préfère, de procédure. Depuis plus d'un mois, M. Juppé ne cesse de répéter que certaines des réformes nécessaires ne peuvent être conduites à la hussarde, *mais doivent l'être dans* la concertation. Il a donc tenu tête aux *députés* de sa propre majorité qui lui faisaient grief de ne leur avoir soumis qu'un « demi-budget » pour 1996, ne prenant pas en compte les indispensables mesures de redressement de la Sécurité sociale ; et, dans le même *mouvement, il a promis* aux partenaires sociaux qu'il *écouterait* leurs *suggestions* avant de dessiner les contours de la réforme du financement de la protection sociale. L'affaire semblait entendue : il ne devait pas y avoir de plan de redressement avant la fin du mois de novembre.

Or voilà que le gouvernement fait subitement volte-face. Alors que le « grand débat social » commence à peine, un premier train de mesures d'économies est annoncé, qui prendra forcément les apparences d'un oukase.

La seconde maladresse est *plus grave encore*. En matière de santé, le candidat Jacques Chirac avait pris des engagements précis. Refusant *« l'idée exprimée par certains »* – en particulier par Edouard Balladur – *« de plafonner les dépenses sociales, notamment les dépenses de santé, par rapport à la richesse nationale »*, il avait préconisé une nouvelle approche, qui ne recherche pas *« désespérément l'équilibre des comptes par une augmentation continue des cotisations et une baisse des taux de remboursement »*.

Or ces pistes, qu'excluait hier M. Chirac, sont très précisément celles *qu'emprunte aujourd'hui* M. Juppé : le taux directeur retenu pour les dépenses hospitalières est inférieur à la prévision de croissance économique ; et la hausse du forfait hospitalier devrait se traduire par un relèvement des cotisations pour les assurés sociaux qui ont une *mutuelle, tandis que ceux qui* n'ont pas cette chance, c'est-à-dire les plus démunis, en seront de leur poche.

A ceux qui lui reprochaient de conduire une politique économique et sociale manquant de *« lisibilité »*, *M. Juppé répondait* qu'il s'agissait-là d'un mauvais procès. Il vient de verser lui-même une pièce à charge au dossier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, *Jean-Marie Colombani, président du directoire*

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

M. Juppé sauvé des eaux

Suite de la première page

Certes, les débats sur les choix ou les non-choix de M. Juppé n'ont pas manqué, dès son entrée en fonctions ou presque ; mais, ces dernières semaines, ils étaient comme neutralisés, l'avenir du gouvernement dépendant des seuls méandres d'une procédure judiciaire.

Ayant triomphé de celle-ci – sinon enterré le dossier lui-même, qui peut revenir, plus tard, par d'autres détours juridiques –, M. Juppé est dispensé de répondre aux interrogations sur l'orientation de sa politique, dont le harcèle sa majorité, voire le parti qu'il préside désormais. Philippe Séguin ne s'est pas fait faute, devant les assises du RPR, de souligner que la volonté *« affichée »* – délices de l'adjectif... – de réduction des déficits étant incontestée, celle d'entreprendre, en même temps, les réformes annoncées pendant la campagne devrait être incontestable. A l'inverse du président de l'*Assemblée nationale*, celui du *Sénat*, René Monory, demande que l'on cesse d'agiter des réformes que l'on n'a pas les moyens de mener à bien et que l'on mette résolument le cap sur la diminution des dépenses publiques.

De tout cela, M. Juppé n'a cure. Il lui suffit d'être sorti indemne du péril judiciaire pour pouvoir de nouveau imposer son rythme et ses priorités. Son affaiblissement prolongé n'a pas permis *l'émergence d'une solution de rechange* convaincante. De ce fait, il est aujourd'hui plus à même de s'installer dans le rôle qui lui était initialement promis : celui de boussole de la politique gouvernementale après la campagne de Jacques Chirac ; de repère pour les acteurs et les marchés financiers ; de tour de contrôle des ministres. Du pouvoir auquel il prétendait, le premier ministre n'a rien dû aliéner.

Pas de remaniement qui, faisant entrer des « poids lourds » dans son gouvernement, aurait valu aveu de faiblesse pour son chef, contraint de rechercher des concours qu'il avait négligés lorsqu'il avait – avec le président de la République – formé son équipe. Pas de nouveau discours de politique générale, ni d'équivalent, qui auraient corrigé, *sinon effacé, celui du 23 mai*. Pas de concession aux uns ou aux autres, tenants de l'orthodoxie financière ou demandeurs de réformes, qui auraient valeur de compromis. Non seulement M. Juppé ne s'est défaussé d'aucune carte, mais il a renforcé sa main en ajoutant à son jeu la présidence du RPR. Celle-ci, en d'autres circonstances, serait apparue comme une formalité. Trois jours après son sauvetage judiciaire, elle ressemblerait, si le premier ministre était porté à plaisanter, à un pied de nez à ses détracteurs.

En annonçant, sans attendre la fin des « forums » de la protection sociale, une hausse du forfait hospitalier, M. Juppé concède néanmoins une entorse à la méthode qu'il avait définie et aux engagements qu'il avait pris. Il admet la nécessité de commencer à résoudre le problème du financement de la Sécurité sociale plus vite qu'il ne l'avait « affiché », comme dirait M. Séguin. Cependant, cette concession est aussi destinée à renforcer sa thèse : sans rupture, sans qu'il ait besoin d'être, *en aucune manière, relégitimé*, le premier ministre peut imposer une décision impopulaire à des partenaires sociaux méfiants, sinon hostiles.

La discussion budgétaire devrait, elle aussi, servir de champ d'expérience au chef du gouvernement pour convaincre de leur erreur ceux qui *douteraient de sa maîtrise des opérations et de* son ascendant sur la majorité. L'exécutif se fait fort, en effet, de dissuader les députés qui avaient voté, en commission des finances, le rétablissement des avantages fiscaux qu'il voulait retirer à l'assurance-vie. Au prix de cette victoire sur un sujet choisi par Nicolas Sarkozy en raison de sa force symbolique, M. Juppé est prêt à négocier sur les autres amendements proposés par les députés au titre de la *« liberté » – pas « totale »*, avait-il prévenu – qu'il leur avait reconnue en la matière. Si le scénario prévu se vérifie, il pourra donc se prévaloir, au terme de la discussion, de la *« cohérence »* réclamée par Edouard Balladur entre le gouvernement et sa majorité.

Un remaniement ministériel n'est pas exclu pour autant, mais la discussion budgétaire, qui commence mardi 17 octobre à l'Assemblée nationale, va mobiliser les ministres au Parlement jusqu'à la mi-décembre. La période n'est guère propice à l'entrée en scène de nouveaux membres du gouvernement, qui devraient prendre en charge à l'improviste, face aux députés, aux sénateurs et aux secteurs socio-économiques concernés, les crédits répartis par leurs prédécesseurs. Là encore, si le premier ministre doit modifier son équipe, il pourra s'y employer à son heure et *après avoir regagné – du moins l'espère-t-il – une* autorité qui lui permettra de le faire à ses conditions.

D'où lui vient tant d'assurance, alors que, de divers côtés, son gouvernement est accablé de critiques, voire de sarcasmes à l'encontre de tel ou tel de ses membres, et que les méthodes de direction et de communication du premier ministre lui-même sont mises en cause dans les rangs de la majorité ? En dépit des sondages, qui indiquent que le gouvernement est sévèrement jugé par les Français, M. Juppé peut se prévaloir du fait que M. Chirac n'a finalement d'autre choix que de s'en remettre à lui. Tel Boudu sauvé des eaux, l'hôte de Matignon est devenu indélogeable. Il s'est même installé dans les meubles *qui furent ceux du chef de l'Etat à la tête du RPR*. Son faux pas immobilier parisien a pour le premier ministre un épilogue, provisoire peut-être, mais néanmoins inattendu.

Patrick Jarreau

RECTIFICATIF

IMMIGRATION

L'ancienne PAF (police de l'air et des frontières) est devenue la Diccilec (direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins), et non Disselec, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article sur la mésaventure survenue à de jeunes *Danois priés d'enlever*, gare du Nord à Paris, leurs tee-shirts contestant la politique nucléaire de Jacques Chirac (*Le Monde* du 17 octobre).

Les conservateurs et les impatients

par Georges Mesmin

LE projet de loi de finances est-il adapté à la situation *« calamiteuse »* et de *« péril national »* – pour reprendre les propres termes du premier ministre – que connaissent nos finances publiques ? Fin juin, le déficit du budget de l'Etat était supérieur de 70 milliards de francs à ce qu'il était un an plus tôt, alors que l'année 1994 était déjà un fort mauvais cru. Le déficit du seul régime général de la Sécurité sociale va atteindre 62 milliards, contre 56 l'année précédente.

Ces énormes déficits publics ont des effets néfastes, dont les deux principaux sont : l'effet *« de substitution »* et l'effet *« charge de la dette »*, mis en exergue au tout début de *« l'exposé général des motifs »*. Mais l'architecture générale du projet de budget – qui certes réduit les dépenses, mais de manière beaucoup trop timorée – montre que leurs conséquences sont sous-estimées.

Il me paraît opportun d'expliquer ces deux effets. D'abord l'effet de substitution. S'il y a un déficit, l'Etat doit emprunter l'argent qu'il n'a pas auprès des épargnants. Il doit leur proposer des rendements attractifs, c'est-à-dire des taux d'intérêt plus élevés que ceux en vigueur. Les taux montent. De nombreux investissements privés ne sont alors plus rentables, car les frais financiers sont trop élevés. L'investissement public a pris la place de l'investissement privé. Les entreprises et les particuliers investissent moins. La croissance se ralentit. Les rentrées fiscales se font moins bien. Les déficits se creusent encore plus. C'est la spirale du déclin que nous connaissons depuis trop longtemps.

Le deuxième effet, celui de la charge de la dette, est aussi extrêmement grave. Les déficits sont comblés par des emprunts. Ceux-ci viennent alourdir la dette. La charge financière de cette dette s'accroît dans les budgets suivants et réduit la marge de manœuvre. C'est ainsi que nos déficits passés vont nous coûter 220 milliards de francs cette année, soit plus des deux tiers du déficit. Aux temps insouciants de l'endettement succèdent les temps douloureux du remboursement. On doit alors ou réduire les dépenses publiques, ou augmenter les impôts, ou les deux à la fois. Cela réduit, de toute façon, la croissance. Un déficit aujourd'hui, c'est de la croissance en moins demain. Nos enfants paieront pour notre insouciance.

Le gouvernement paraît sous-estimer l'effet de substitution et l'effet charge de la dette lorsqu'il augmente de 3 000 le nombre de fonctionnaires et crée de nouvelles dépenses *« sociales »*. Il commet une deuxième erreur en ne tenant pas compte de l'un des slogans forts de Jacques Chirac : *« Trop d'impôt tue l'impôt. »*

Je constate, hélas, que la politique budgétaire de la France est critiquée par tous : organismes internationaux, experts anglo-saxons, allemands et français

Il a augmenté de 10 % l'impôt sur les sociétés, de 2 % la TVA, de 10 % l'ISF, instauré une cotisation minimale pour la taxe professionnelle, rehaussé la TIPP, la taxe sur le tabac, les taxes sur l'épargne. Il ne faut pas s'étonner si, cette année et l'année prochaine, les rentrées fiscales se font, à nouveau, moins bien que prévu. Et ce d'autant plus que les prévisions de recettes sont calculées sur la base d'une prévision de croissance (2,8 % en 1996) que tous jugent trop optimiste. La croissance française est asphyxiée par l'impôt.

Enfin, ce budget ne nous permettra pas de réaliser à temps l'Union économique et monétaire qui nous impose de limiter nos déficits publics à 3 % du PIB. L'objectif affiché du solde budgétaire est de 3,55 %. Mais les déficits publics – au sens de Maastricht – regroupent non seulement le déficit du budget de l'Etat (320 milliards en 1995), mais aussi les déficits des organes sociaux (62 milliards), ceux des entreprises publiques (la SNCF, Air France, EDF, Bull, le Crédit lyonnais...) et ceux des collectivités locales. Nous sommes donc beaucoup plus loin du but qu'il n'y paraît. Nos amis allemands – qui ont des déficits deux fois inférieurs aux nôtres, alors qu'ils supportent l'énorme coût de la réunification (600 milliards de francs en 1995) – n'ont pas tort de nous le dire : la monnaie unique, pièce essentielle de la construction européenne, dépend désormais de la France.

Je constate, hélas, que la politique budgétaire de la France est critiquée par tous : les organismes internationaux (OCDE), les experts anglo-saxons (*International Herald Tribune, Financial Times*...), allemands (Hans Tietmeyer) et français (Jean Gandois, Raymond Barre). Un examen de la situation économique de la France montre que l'effet de substitution et l'effet de la charge de la dette sont effectivement désastreux. Nos exportations chutent puisque notre monnaie est maintenue artificiellement haut par les taux d'intérêt. L'investissement des entreprises recule (– 1,1 %). L'Insee vient de nous indiquer que la croissance – alors que la consommation a été dopée par les derniers effets de la prime auto – a fortement ralenti au deuxième trimestre 1995, atteignant 0,4 % contre 0,7 % au trimestre précédent. Il ne faut pas s'étonner que la Bourse déprime et que le franc soit attaqué tous les jours plus violemment.

Certes, le premier ministre dispose d'une marge de manœuvre étroite, il hérite des dégâts énormes laissés par les socialistes et deux périodes de cohabitation qui n'étaient pas propices aux réformes. Mais, aujourd'hui, il faut avoir le courage de la réforme. L'intérêt supérieur de la France le commande. L'opinion en est consciente. Elle attendait une remise en ordre sur tous les fronts. Or celle-ci lui semble bien timide.

Ceux qui, dans la majorité, soutiennent le gouvernement de la manière la plus efficace ne sont pas les béni-oui-oui

Ceux qui, dans la majorité, soutiennent le gouvernement de la manière la plus efficace ne sont pas les béni-oui-oui. Ce sont ceux qui ont le courage de lui dire qu'il n'a pas toujours raison. Il y a les conservateurs qui se résignent à voir le gouvernement faire du surplace, repris en main par son administration. Il y a les impatients qui veulent que la volonté de changement soit plus claire, que le changement soit plus rapide. Je souhaite que ces derniers l'emportent au cours de la discussion du projet de loi de finances.

Georges Mesmin *est député (UDF) de Paris.*

Terrorisme, paix religieuse et harmonie sociale

par Claude Julien

PLUS de deux mois après l'assassinat de l'imam Sahraoui et l'attentat commis à la station Saint-Michel du RER à Paris, et malgré la tragique répétition de ce dernier qui vient d'avoir lieu, nous constatons que les auteurs de ces actes criminels ont raté leur objectif principal : ils ont, bien entendu, suscité inquiétude et indignation, mais ils n'ont pas réussi à créer la panique dont ils espéraient qu'elle dresserait, les unes contre les autres, diverses composantes de la population. Bien au contraire se sont multipliés, à l'égard des victimes et de leurs familles, les témoignages de compassion, de sympathie, de solidarité.

Les enquêtes en cours, qui explorent diverses pistes, ont abouti à l'arrestation de plusieurs suspects, sur lesquels pèsent de graves présomptions. L'un d'eux a été tué, un autre grièvement blessé, dans des circonstances qui ont suscité interrogations et débats. Comme il était à prévoir, des incidents ont alors éclaté dans leur quartier d'origine mais, contrairement aux craintes des uns, aux espoirs des autres, les banlieues réputés « difficiles » n'ont pas explosé.

Interrogatoires et recherches se poursuivent activement. Le traitement médiatique des attentats et la manière dont ont été conduites certaines opérations de contrôle risquent malheureusement d'entretenir la méfiance à l'égard de la population musulmane dans son ensemble. Pour que triomphe le droit, et pour du même coup dissiper ce soupçon global, il faut souhaiter que la justice parvienne à se saisir des coupables et à identifier avec certitude leurs commanditaires.

Mais déjà trop de commentaires hâtifs et un vocabulaire imprécis ont, consciemment ou non, favorisé des confusions entre *« immigré »* et *« maghrébin »*, *« islam »* et *« intégrisme »*, *« fondamentalisme »* et *« terrorisme »*. Les plus hautes personnalités de l'Etat ont fait justice de ces amalgames. Contrairement à d'autres régions du monde, la République intègre des citoyens qu'elle refuse de distinguer en fonction de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse. Nombre de musulmans vivant en France sont, de plein droit, citoyens de cette République. Et, musulmans ou non, les non-citoyens ont droit au respect de tous, à la sécurité et aux garanties de notre droit démocratique.

L'oubli de ces principes fondamentaux ne pourrait que favoriser de dangereuses crispations sur des particularismes identitaires, risquant ainsi de conduire à un système de représentation communautaire qui, en d'autres pays, fragmente et cloisonne la société.

La République garantit pour tous la liberté de culte et le droit pour chaque religion de s'organiser selon ses règles propres dans le respect de règles précises. Mais le droit public ne reconnaît que des citoyens, tous égaux, sans aucune distinction sociale, ethnique ou religieuse. C'est le droit privé qui leur permet, soit par les lois de 1901 et de 1907 sur les associations, soit par la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, de se regrouper selon leurs affinités et leurs croyances. En période tendue ou troublée, la tentation peut être forte, pour les responsables des grandes religions, de revendiquer une représentativité politique qui violerait le principe républicain défini par la loi de séparation. Seul le respect de la laïcité peut garantir la paix religieuse et l'égalité juridique entre les confessions.

Mais si le préambule de la Constitution affirme que la République est *« laïque »*, il précise aussi qu'elle est *« sociale »*. Ce texte fondateur n'a empêché ni des offensives périodiques contre la laïcité ni, hélas, de trop fréquents oublis des ambitions sociales inscrites dans la Loi fondamentale. Ainsi, au fil des ans, une discrimination économique et sociale, renforcée par la « crise », aboutit-elle à une fracture dont souffrent des citoyens de toutes origines, et cette fracture s'envenime dès lors qu'elle entraîne, de fait, une ségrégation ethnique et religieuse, la création de ghettos qui constituent autant de foyers propices aux déviations les plus aventureuses.

Dans un contexte aussi périlleux, comment ne pas saluer le sang-froid et la dignité dont ont fait preuve les musulmans vivant en France, qu'ils soient citoyens français ou ressortissants étrangers ? Que la police et la justice s'occupent des terroristes. Que tous les citoyens se sentent responsables de faire vivre en harmonie, sous les lois de la République, tous les habitants de ce pays. Leur diversité porte en elle une invite à mieux se connaître pour mieux se respecter et vivre en paix.

Claude Julien, *ancien directeur du « Monde diplomatique », est président de la Ligue de l'enseignement.*

هكذا من الأصل

Je m'abstiendrai

par Etienne Garnier

IL est de ces mouvements *collectifs* qui ne trompent pas, comme à l'occasion, par exemple, d'une campagne présidentielle, lorsque nos concitoyens s'aperçoivent et *ressentent* que notre pays, ses hommes, ses structures sont à bout de souffle et que c'est vers autre chose, autrement, par un autre chemin qu'il faut aller, si l'on veut que cela change.

Cette conscience, cette sorte d'élan ont fait de Jacques Chirac le président de la République. C'est donc à lui d'assumer, sans attendre, les conséquences de ce qu'il a justement suscité pendant sa *campagne*.

Tout devrait donc bien se dérouler, sauf que les Français ont le sentiment que rien n'a bougé ; pis, qu'il ne s'est rien passé ! Nos nouveaux *gouvernants*, non préparés, bousculés en quelque sorte par les orientations choisies par le président de la République, sont simplement devenus des ministres...

L'éventualité qu'une autre politique pourrait exister terrifie tous nos conservateurs et nos corporatistes, bien décidés à garder leur petite part de pouvoir. Tout se trame donc en coulisse et la compréhension du projet présidentiel devient obscure.

Le premier ministre, saisi par les difficultés que vivent les Français, perçoit-il bien que la société française n'a plus confiance dans ce progrès dont on disait, il n'y a pas si longtemps, qu'il résoudrait tout : croissance, emploi, etc. A-t-il pu même se préparer aux exigences comme à la nécessité d'un nouveau *« vouloir vivre ensemble »*.

Comme le disait le général de Gaulle, *« comment être amoureux d'un taux d'inflation ? »* ou séduit par l'équilibre des fondamentaux, les hausses et les baisses de taux ordonnés par le conseil de politique monétaire, les économies, les marges de manœuvre budgétaires... à un moment où le discours gouvernemental est perçu par les Français comme inéquitable et inadapté. Un discours en outre déchiffré avec peine, au fil de déclarations hésitantes et contradictoires qui l'émaillent.

Si l'on veut qu'il en soit autrement, il faut que les Français puissent, pour le moins, percevoir *l'approche cohérente*, républicaine, répondant à leurs espoirs, sans qu'il leur soit rien dissimulé des difficultés à surmonter.

Or aujourd'hui, si le gouvernement fait de bonnes choses, les Français ne les voient plus ou ne veulent plus les voir. Et la déception cruellement ressentie par une majorité de nos concitoyens se transforme en une réaction irrationnelle d'hostilité à l'égard du gouvernement.

Comment les Français, face à ce qu'ils ne comprennent pas, pourraient-ils être confiants, optimistes, alors que tout les conduit à la déception, à l'amertume, peut-être à la violence ? *Tous sentent que l'avalanche*, décidée pour deux ou trois années encore, d'impôts, taxes, cotisations, prélèvements, ne réglera rien au fond et que les vrais choix et les moyens nécessaires *n'ont* pas été encore abordés.

L'on nous soigne, comme au temps de Molière, à coups de lancettes et de saignées : gageons que cette médecine ne conduira ni à la réforme ni au changement qui impliquent qu'un pays soit d'abord uni et rassemblé.

Seul le chef de l'Etat peut encore engager le mouvement et éclairer son projet. C'est d'ailleurs ce qu'il s'apprête à faire, et *j'en doute si peu que je ne voterai* pas ce budget qui va nous être présenté, voulant ainsi me comporter loyalement à l'égard des Français qui m'ont élu et *marquer que je ne crois ni à son* efficacité comptable ni à sa capacité de faire redémarrer le pays. Ce n'est plus la société française qui est bloquée ; ce sont ses institutions politiques, professionnelles, syndicales, privées et publiques qui risquent de faire exploser le pays.

Il faut, bien sûr, adopter une démarche de rigueur budgétaire et de réduction des dépenses publiques, mais entreprendre parallèlement de détruire un système : celui qui nie le bon sens, enlève aux citoyens le goût d'entreprendre. Il faut, demain, organiser le travail des Français, écarter tous ceux qui se croient vainement privilégiés et dont le plus *évident des défauts* est l'irresponsabilité et le plus cher désir, leur maintien au pouvoir !

Quand donc reviendra le moment où les Français, pacifiés, tendront la main autrement que forcés vers ceux qu'il faut aider et rendre à eux-mêmes, alors que nous n'apercevons que divisions et guerres de personnes et d'ambitions ?

Aujourd'hui, j'ai le sentiment que le chef de l'Etat reprend sa *marche en avant : m'abstenir lors* de ce vote – je le fais sans vouloir ouvrir de querelles de personnes – c'est laisser enfin sa chance à une autre politique.

***Etienne Garnier** est député (RPR) de la Loire-Atlantique.*



Plat "Marqueterie de Pierres d'Orient et d'Occident," comme taillé dans un bloc lapis-lazuli.

Merci Henri, bonne chance Lionel

par Marie-Noëlle Lienemann et Alain Claeys

REGARDER derrière soi, mesurer le chemin parcouru, donne souvent force *et optimisme* pour l'avenir. Les socialistes ne dérogent pas à cette règle élémentaire de la psychologie. A l'heure de tracer des perspectives pour notre parti, il n'est donc pas inutile de dresser le bilan des derniers mois. Une vérité s'en détache.

En un an et demi, le PS a franchi une étape décisive. Il est désormais plus uni, plus crédible, plus apte à engager le renouvellement politique qu'impose cette fin de siècle. Ayant travaillé au côté d'Henri Emmanuelli, nous avons la conviction qu'avec lui une large partie du terrain perdu a été regagnée et que, si nous le voulons, la reconquête entamée par la gauche peut se poursuivre. Les atouts ne manquent pas à Lionel Jospin.

Le Parti socialiste a retrouvé sa cohérence et ses valeurs. En juin 1994, la sanction électorale des européennes, s'enchaînant avec la défaite des législatives, *ne faisait que traduire un profond* malaise. L'ambiguïté de la ligne, l'absence de renouvellement des hommes et des idées, l'incapacité à faire prévaloir le *rassemblement de la gauche*, le projet caressé par quelques-uns d'une hypothétique alliance avec le centre s'avéraient désastreux. Certes, le PS ne pouvait être comparé à un champ de ruines. Parmi d'autres indicateurs, le score des cantonales témoignait déjà du retour de la confiance des militants et de l'opinion, mais les socialistes étaient comme tétanisés, enlisés dans l'attente de l'élection présidentielle. Les grandes manifestations contre la droite n'y avaient rien fait. Nous cherchions notre voie entre *« volonté d'opposition »* et *« culture de gouvernement »*.

Aujourd'hui, ceux qui refusaient ou jugeaient *« anachroniques »*, pour ne pas dire *« archaïques »*, les positions défendues depuis l'été 1994 s'y sont ralliés, estimant qu'elles ont été un facteur d'unité et de clarification de notre discours.

Aussitôt élu premier secrétaire par un conseil national qui brisait bien des féodalités, Henri Emmanuelli annonçait donc logiquement la convocation d'un congrès afin que les socialistes choisissent en connaissance de cause « leur » ligne politique. La sienne était affichée : ancrage à gauche, résistance au libéralisme et au gouvernement Balladur, refus de la déflation salariale, priorité à la redistribution, réduction du temps de travail.

Les désaccords latents entre ce qu'il était convenu d'appeler – expression assez vaine – l'axe majoritaire et le pôle rénovateur ne se sont pas exprimés. Ils n'ont pas été arbitrés. Doit-on le regretter ? Il est trop tôt pour en juger. Mais il serait grave que, sans nouvelle consultation, les silences d'hier soient prétexte à remettre en cause les orientations d'un congrès qui redonna vigueur et espoir à une gauche qui se sentait abandonnée par les siens, écrasée par le système économico-libéral.

Le Parti socialiste est un parti rassemblé. Henri Emmanuelli a su dépasser les affrontements stériles, médiocres, dérisoires. A gauche, face à l'hystérique rivalité des leaders de la droite, la campagne présidentielle n'a vu aucune petite phrase assassine, aucune position critique ou distanciée. Comme à l'habitude, dans un parti démocratique plus riche de ses diversités qu'épris de monolithisme intellectuel, les divergences n'ont pas manqué, mais l'intérêt général a primé, et, partout dans les sections, dans les fédérations comme au niveau national, chacun s'est rangé en ordre de bataille.

Rien n'était pourtant *écrit*. En dépit de la chronique d'une défaite annoncée, Henri Emmanuelli s'obstinait à répéter que là encore nous ne franchirions *l'obstacle que par un vote interne*. Il a imposé cette solution. Ce fut une réussite pour le PS.

Assurément, tous les militants n'ont pas apprécié l'opportunité de la candidature du premier secrétaire pour mener la bataille présidentielle. Certains y étaient hostiles. Beaucoup ne l'avaient pas comprise. Par objectivité ou par maladresse, elle leur avait été peu expliquée. Mais, rapidement, en hommes et femmes de bonne foi, ils ont reconnu que cette démocratie inédite avait constitué un formidable levier pour Lionel Jospin.

Le Parti socialiste est à nouveau le premier parti de France. C'est un outil puissant dont les comptes ont été assainis par un premier secrétaire qui, en tant que trésorier, *les avait déjà* mis en conformité avec la loi en 1990 et qui en paye aujourd'hui le prix anachronique. Notre parti a su entamer, dès l'automne 1994 selon les enquêtes d'opinion, une reconquête que les derniers événements confirment.

Pour le PS, le cycle des victoires s'est à nouveau enclenché. Après la présidentielle, le souffle est encore là qui vit notre renaissance

Même s'il faut atténuer ce constat, puisque Jacques Chirac est à l'Elysée et le Front national dans ses mairies, avec le beau score que nous avons réalisé *« tous ensemble »* derrière notre candidat à l'élection présidentielle, avec nos succès aux municipales qui nous donnent la meilleure implantation locale de notre histoire, avec ces cantonales, ces législatives que, dimanche après dimanche, nous gagnons, le cycle des victoires s'est à nouveau enclenché. Il ne s'agit pas ici de faire preuve de triomphalisme, mais après la présidentielle, qui ne fut pas l'éphémère et divine surprise parfois brocardée, le souffle est encore là qui vit notre renaissance.

Le PS manifeste une nouvelle force. Il est prêt. Il veut forcer le destin pour que naisse le grand parti de la gauche du XXI[e] siècle, fidèle aux idéaux qui justifient depuis toujours l'engagement des hommes et des femmes de progrès, sensible aux bouleversements contemporains, résolument porteur, plus que d'une simple alternance gouvernementale, d'une alternative politique et d'un projet de civilisation. Cet espoir, on le doit à tous les militants du PS, mais aussi à celui qui l'a dirigé, pendant cette période difficile et agitée. A Henri Emmanuelli. A la place qu'il souhaitera, avec Lionel Jospin, il doit prendre sa part dans le défi de la rénovation. Les socialistes ont besoin de lui.

***Marie-Noëlle Lienemann** est maire (PS) d'Athis-Mons (Essonne) et ancien ministre du logement et du cadre de vie.*
***Alain Claeys** est trésorier du PS. Tous deux s'expriment en tant que porte-parole de dix-huit responsables nationaux du PS.*

CONCURRENCE Le gouvernement entame, le 17 octobre, des consultations avec différents intervenants (opérateurs, syndicats, utilisateurs, administration) sur l'avant-projet de loi destiné à définir les nouvelles règles du marché des télécommunications. ● LA FRANCE doit se plier aux impératifs du calendrier européen, qui prévoit l'ouverture complète à la concurrence des services et des infrastructures de télécommunications à partir du 1er janvier 1998. ● LE TEXTE cherche à concilier la libéralisation totale du secteur et les exigences d'un *« service universel de qualité à un prix abordable »* (téléphone de base, annuaire, renseignement, cabines téléphoniques). ● A BRUXELLES, Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, a approuvé, le 16 octobre, le projet Atlas, alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom.

Le gouvernement propose une libéralisation complète des télécommunications

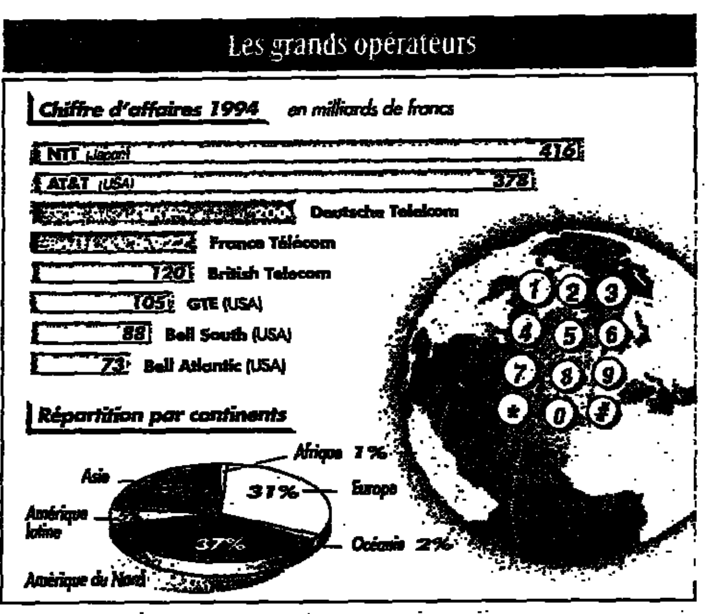
L'avant-projet de loi soumis, à partir du 17 octobre, aux différents intervenants définit le service universel téléphonique de façon minimale. Tout le futur paysage du secteur dépendra de l'autorité de régulation. Le projet de loi devrait être discuté au Parlement au printemps

A PARTIR du 17 octobre, le gouvernement entame les consultations sur le projet de loi destiné à définir les règles de l'ouverture à la concurrence des télécommunications. La France doit se conformer au calendrier européen qui fixe la libéralisation complète de ce secteur au 1er janvier 1998. Opérateurs, industriels, syndicats et utilisateurs sont invités pendant deux mois à donner leur avis sur l'avant-projet de loi inspiré par la direction générale des postes et des télécommunications. Ces discussions devraient conduire à un texte de projet de loi, discuté au printemps au Parlement.

D'emblée, le gouvernement savait qu'il allait être confronté à un problème délicat. Il s'agissait de marier deux principes opposés : celui de la libéralisation complète des télécommunications arrêté par la Commission européenne dès juin 1993 et celui *« d'un service universel d'une qualité donnée et à un prix abordable »*, comme la France en a défendu la thèse avec succès lors du conseil européen des postes et des télécommunications en juin dernier.

L'avant-projet tente de donner corps à ces deux thèses : le service universel est défini, l'ouverture complète à la concurrence fortement réaffirmée. Tout l'équilibre de l'ensemble repose sur une instance de régulation.

Jugeant qu'il serait préjudiciable de procéder en amont à un partage organisé du marché, le texte prévoit une ouverture complète des télécommunications. A l'exception de secteurs comme la téléphonie mobile où les fréquences sont rares, le nombre d'acteurs ne sera pas limité. Chaque opérateur pourra entrer sur le marché français, en choisissant le ou les segments de marché où il souhaite intervenir. Pour exercer sur le marché français, tout opérateur sera soumis à un régime de licences.



Le marché des télécoms est dominé par les acteurs occidentaux.

RÉCIPROCITÉ

Le contenu exact de ces licences ne sera défini qu'à la fin de l'année 1996. Dans l'esprit du gouvernement, les premières licences devraient être délivrées au printemps 1997, afin que la concurrence soit réelle dès le 1er janvier 1998.

Aucune restriction ne sera imposée aux exploitants européens. Les non-Européens, eux, seront soumis au régime de la réciprocité. Pour l'instant, par exemple, les Américains ne peuvent détenir que 20 % du capital d'un opérateur en France, un niveau identique à celui admis pour les opérateurs non-américains aux Etats-Unis. Cette règle pourrait évoluer à l'avenir.

Américains, Japonais et Européens sont en train de discuter, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, à Genève des conditions d'une ouverture totale des marchés mondiaux des télécommunications.

Dans le même temps, l'avant-projet réaffirme l'intention de consolider un service public de qualité. Est-ce par peur de prendre trop d'engagements sur les technologies d'avenir ou par volonté de ne pas compromettre tout l'équilibre du projet ?

SERVICE MINIMAL

Le service universel défini dans l'avant-projet ressemble fort à un service minimal, même si son champ peut évoluer par la suite. Sont incluses dans ce service la fourniture à tous d'un service téléphonique de base, les cabines téléphoniques publiques, la gratuité des appels d'urgence, la fourniture d'un service de renseignement et d'un annuaire unique (comprenant l'ensemble des abonnés quel que soit l'opérateur qu'ils ont choisi).

Pour assurer l'égalité, le principe de la péréquation tarifaire (prix de l'unité de base identique pour tous les abonnés) est maintenu. Des tarifs spéciaux sont prévus pour certaines catégories sociales commes les handicapés ou les familles démunies.

« Au 1er janvier 1998, France Télécom, seul en mesure d'assurer effectivement, sans rupture avec la situation actuelle, le service universel avec un haut degré de qualité sur l'ensemble du territoire national, sera chargé de l'ensemble de ces mesures », souligne l'avant-projet. Cette réaffirmation du rôle particulier de l'entreprise publique ne devrait pas conduire à un surcroît de charges pour France Télécom, selon les initiateurs du projet. L'opérateur devrait modifier, cependant, sa structure tarifaire. La concurrence entraînant une baisse de prix sur les communications, notamment interurbaines et longue distance, il devrait augmenter ses tarifs d'abonnement jugés trop bas, pour améliorer la couverture de ses coûts fixes.

Mais il est aussi prévu que France Télécom recoive des compensations financières des autres opérateurs au titre de ses obligations de service public.

Les rédacteurs du projet proposent une solution assez complexe. Une redevance d'accès serait versée à France Télécom pour financer le coût des infrastructures locales. A côté, un fonds serait créé pour recueillir les cotisations des différents opérateurs destinées à financer les autres obligations du service universel (tarifs réduits, cabines téléphoniques, renseignements, annuaire).

Au-delà, d'autres difficultés risquent de surgir. Rien n'est dit sur le mode de calcul des coûts liés au service universel. Prendra-t-on en compte les investissements passés et les amortissements des infrastructures existantes comme le souhaite France Télécom ou fera-t-on payer un simple droit d'accès ? Comment sera évalué le surcoût de certains obligations de service public imposées déjà aux opérateurs de téléphonie mobile et qui doit être soustrait de leur contribution au financement du service universel ?

ÉQUILIBRE

L'avant-projet de loi recommande une comptabilité analytique précise chez France Télécom comme chez les autres opérateurs afin d'évaluer ces charges, et de permettre aussi le calcul des coûts d'interconnexion. Cela risque de ne pas suffire.

Le futur équilibre financier des télécommunications en France reposera sur la définition précise des critères retenus pour évaluer le prix du service universel. Des discussions sont prévues entre les différents intervenants.

Mais, en définitive, c'est l'autorité de régulation qui sera l'arbitre en dernier ressort selon l'avant-projet. Sera-t-elle une simple émanation de la direction générale des postes et télécommunications ou un organisme indépendant comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne ? Son statut risque de donner lieu à des batailles identiques à celles qui ont présidé à la naissance du Conseil supérieur de l'audiovisuel : c'est d'elle que dépendra le futur paysage des télécommunications en France.

Martine Orange

Dernière étape en 1998

● 1990 : ouverture des services pour les communications de données non vocales et la téléphonie vocale pour communications d'entreprise.
● 1994 : ouverture des services pour les communications par satellite.
● 1995 : ouverture des infrastructures alternatives existantes pour les communications de données non vocales, pour la téléphonie vocale d'entreprise, pour les communications par satellite et les communications mobiles.
● 1998 : libéralisation complète des services et des infrastructures de télécommunications.

Bruxelles donne son aval à une vaste alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

France Télécom et Deutsche Telekom vont pouvoir mettre en place un réseau commun transeuropéen puis mondial qui permettra aux industriels clients de ne s'adresser qu'à un seul fournisseur quelle que soit la destination qu'il souhaite obtenir. Ce projet stratégique, dénommé Atlas, va pouvoir démarrer dans de bonnes conditions de sécurité juridique. Par la même occasion, le principal obstacle à la naissance de Phénix, son prolongement transatlantique (prise de participations croisées entre Atlas et Sprint, le troisième exploitant de télécommunications des Etats-Unis), se trouve levé.

Lundi 16 octobre, une ultime réunion avec tous les intéressés chez Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, a permis d'effacer les derniers obstacles, et la Commission devait avaliser l'accord mercredi. Elle ne sera en mesure de donner son feu vert définitif qu'au printemps, à l'issue d'une procédure au cours de laquelle les concurrents des deux groupes français et allemands – notamment BT, l'ex-British Telecom, qui avait porté plainte contre le projet Atlas, estimant qu'il fausserait le libre jeu de la concurrence au sein du marché unique – pourront faire valoir leurs observations.

Néanmoins, le règlement 17 du traité de Rome, sur la base duquel s'appuie l'action de la Commission, n'oblige pas les entreprises à attendre cette décision officielle. C'est ce que souhaitaient les deux sociétés mères, inquiètes de tout retard alors que d'autres alliances sont déjà actives, tel Concert, qui réunit le Britannique BT et l'Américain MCI, ou en formation avancée, comme celle rassemblant le géant américain ATT et ses partenaires européens d'Unisource (les opérateurs néerlandais, suédois, suisse et espagnol).

La Commission a estimé que certains abus de position dominante pouvaient se produire notamment dans les transmissions de données, où France Télécom et Deutsche Telekom détiennent près de 80 % de leurs marchés nationaux respectifs. Le projet initial, qui prévoyait que les deux filiales de ce secteur (Transpac en France et Datex-P en Allemagne) soient intégrées au sein d'Atlas, a été corrigé.

M. Van Miert a obtenu que ces deux filiales restent en dehors d'Atlas jusqu'à l'échéance du 1er janvier 1998.

FAVORISER LA CONCURRENCE

D'autre part, en France et en Allemagne, France Télécom et Deutsche Telekom seront tenus de faire pour Atlas exactement les mêmes conditions de prix de connexion qu'aux concurrents. M. Van Miert assure que la Commission elle-même, ainsi que les concurrents de la nouvelle entreprise franco-allemande, auront les moyens de savoir si l'égalité de traitement est effective.

Les activités de transmission de données classiques, celles opérées par Transpac et Datex-P en France et en Allemagne, représentent, selon M. Van Miert, 80 % du chiffre d'affaires du projet Atlas, tel qu'il avait été initialement conçu. Les en sortir, comme l'a exigé la Commission, n'est évidemment pas indifférent, mais ne semble pas troubler outre mesure les deux sociétés mères, dont le souhait est de pouvoir, au grand jour, préparer leur coopération technique et commerciale sur les marchés français et allemand.

Les 20 % restants du chiffre d'affaires d'Atlas, tel que se présentait le projet initial, concernent principalement la création de réseaux pan-européens (hormis donc les marchés français et allemand) et extra-européens de transmission de données traditionnelles ainsi que la fourniture, cette fois sans restriction géographique, de services dits « à haute valeur ajoutée », tels les systèmes privés de communication. Ce sont ces réseaux d'entreprise qui connaissent le développement le plus important, et d'ailleurs Concert, l'entreprise commune de BT et de MCI, limite son activité aux services à haute valeur ajoutée.

Au-delà des aménagements imposés aux deux groupes français et allemand, la Commission a demandé aux autorités de tutelle de favoriser le développement de la concurrence : il s'agit d'anticiper la libéralisation des infrastructures alternatives (réseaux de communication des sociétés de chemin de fer, d'électricité, des compagnies d'eau...), afin que les rivaux de France Télécom et de Deutsche Telekom puissent avoir accès à des capacités de transmission sans dépendre de leurs réseaux.

La France ne posait pas de problème, l'ouverture de ces réseaux alternatifs étant en cours, conformément au schéma voulu par la Commission. Mais les Allemands renâclaient : il y a peu, leur ministre expliquait encore qu'il ne pourrait être prêt avant novembre 1996. M. Van Miert voulait initialement obtenir un engagement pour janvier 1996. Finalement le compromis s'est fait sur le 1er juillet 1996. Le commissaire a souligné lundi devant la presse qu'il ne s'agissait pas d'un simple engagement politique, que l'autorisation était subordonnée à l'adoption d'une législation libérant de manière certaine lesdites infrastructures alternatives.

Philippe Lemaître

François Fillon choisit 170 projets pour l'expérimentation des autoroutes de l'information

FRANÇOIS FILLON, ministre des technologies de l'information et de la poste, a annoncé, lundi 16 octobre, que 170 projets représentant un investissement de 4 milliards de francs seront lancés prochainement pour tester la valeur commerciale, sociale et technique des autoroutes de l'information. Ces projets recevront un label d'intérêt public.

Même si le gouvernement entend rompre avec une tradition de grands projets reposant uniquement sur la technologie – *« il ne s'agit pas de lancer un plan en fibre optique sur cinq ans »* –, le savoir-faire technique de France Télécom n'est pas absent des projets labélisés. Sur les cent soixante-dix retenus par le gouvernement, trois auront une dimension nationale et seront menés à bien par France Télécom : il s'agit de la mise en place d'un réseau ATM (technologie qui permet la transmission de l'information numérique d'un point à un autre par paquets), d'un deuxième réseau baptisé Renater 2 à l'intention des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des universités, des entreprises et, enfin, de la mise en réseau, à travers Renater, de l'ensemble des lycées, collèges et écoles.

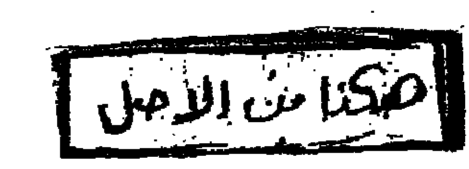
Des plates-formes d'intérêt régional ou local seront simultanément expérimentées par des collectivités territoriales aussi bien que par des entreprises publiques et privées. Tous ces projets dont la liste n'est pas close – cent quatre-vingt-quatorze autres seront labélisés en 1996 – touchent un large éventail de secteurs (administration, culture, tourisme...).

Un projet de loi destiné à donner un cadre légal à l'ensemble de ces expérimentations – la moitié d'entre elles nécessitent une dérogation – sera présenté au conseil des ministres du 15 novembre et discuté au Parlement avant la fin de l'année. Ce texte permettra aux câblo-opérateurs de se servir du téléphone, il légalisera les téléports, permettra de tester le multiplexage de chaînes de télévision ou de services sur des canaux à micro-ondes (MMDS), organisera le développement de la vidéo à la demande... le tout pendant cinq ans.

Bien que le gouvernement soit résolu à ne pas soutenir financièrement ces expérimentations, une enveloppe a été prévue pour financer la recherche et le développement. Dès cette année, quarante-huit projets se répartiront une somme de 50 millions de francs. En 1996, une dotation de 300 millions de francs – dont 100 millions pour les PME – viendra soutenir les projets les plus innovants. Le ministère de la culture et celui des technologies de l'information ont décidé de créer un fonds pour financer en commun l'édition de produits multimédias en ligne et de CD-Rom.

Désireux d'encourager la connexion des Français au réseau Internet, le gouvernement a prévu deux types de mesures financières. Tous les clients d'un service d'accès au réseau Internet devront pouvoir joindre leur serveur pour le coût d'une communication locale. D'ici à trois mois, M. Fillon présentera des mesures destinées à favoriser l'équipement des ménages en terminaux multimédias. La réglementation sur le codage sera allégée pour permettre le développement des services commerciaux en ligne (télé-achat, développement de ce qui est aujourd'hui le kiosque minitel, etc).

Yves Mamou



ications

Le dollar reste fragilisé, sous l'influence des comptes extérieurs américains

La publication, le 18 octobre, des soldes commerciaux du Japon et des Etats-Unis s'annonce décisive

L'absence d'interventions concertées des banques *centrales pour soutenir le dollar*, au lendemain du sommet du G 7, a déçu les investisseurs. L'incertitude entourant la construction de l'Union économique et monétaire européenne et la faiblesse du peso mexicain fragilisent aussi le billet vert. Le déficit croissant des comptes extérieurs américains est un élément d'inquiétude supplémentaire pour les marchés financiers.

LES COURS du dollar sont loin d'être stabilisés et restent le principal facteur d'incertitude sur les marchés. Après avoir connu un mois d'août *euphorique – il* avait regagné 10 % face au deutschemark et 20 % face au yen –, le billet vert était brutalement retombé à la fin du mois de septembre. Le sommet de Washington, samedi 7 octobre, au cours duquel les ministres des finances et les *gouverneurs des banques* centrales des sept pays les plus industrialisés du monde (G 7) ont rappelé leur détermination à faire remonter le dollar, n'a pas eu l'effet escompté. La monnaie américaine est restée faible. Elle s'échangeait mardi matin à 1,4220 *mark*, *100*,45 yens et 4,96 francs, bien en deçà de ses plus hauts niveaux atteints au début du mois de septembre (1,4925 mark, 104,55 yens et 5,1350 francs).

Les opérateurs des marchés financiers s'attendaient que la rencontre du *G* 7 et l'engagement verbal des responsables monétaires internationaux *seraient suivis par* une action concrète des banques centrales. Mais les instituts d'émission n'ont procédé à aucune intervention coordonnée. La majorité des analystes jugent toutefois qu'il ne faut pas interpréter cette inaction comme un signe de mauvais fonctionnement de la coopération monétaire internationale. *Selon* eux, la Réserve fédérale américaine et la Bundesbank, plutôt que de tenter de s'opposer aux forces de marché, préfèrent attendre un rebond spontané du billet vert pour passer à l'offensive.

RECHUTE

Mais celui-ci tarde à se manifester. *Pour plusieurs raisons. La* première est l'incertitude continuant à entourer la construction de l'Union économique et monétaire européenne. Elle profite au deutschemark, monnaie refuge dans le cas où la monnaie unique ne verrait pas le jour. La faiblesse *du peso mexi*cain, liée à la dégradation de la situation économique et financière du Mexique, pénalise également la monnaie américaine. Une éventuelle défaillance d'un des principaux partenaires commerciaux des *Etats-Unis aurait de graves conséquences* sur le système financier américain.

Les perspectives d'assouplissement de la politique monétaire américaine limitent elles aussi la capacité d'appréciation du dollar. *Selon les économistes de la* banque Paribas, l'absence totale de pressions inflationnistes (les prix à la consommation ont progressé de 0,1 % au mois de septembre aux Etats-Unis), dans un contexte de croissance modérée, pourrait inciter la *Réserve fédérale américaine* à abaisser ses taux directeurs tout au long de l'année 1996. Le niveau des fonds fédéraux, actuellement à 5,75 %, serait ramené à 5 %. Une diminution des rendements rendrait les placements en dollars moins attractifs.

Enfin, dernier facteur de la faiblesse du dollar, les comptes extérieurs américains ne montrent aucun signe d'amélioration. Si le déficit commercial américain à l'égard du Japon s'est stabilisé (il devrait atteindre 65 milliards de dollars en 1995), il ne cesse de se creuser face aux pays asiatiques émergents (31 milliards de dollars avec la Chine). A cet égard, la publication, mercredi 18 octobre, des soldes commerciaux japonais et *américain s'annonce décisive. Une* nouvelle détérioration de la balance des Etats-Unis – les spécialistes anticipent un déficit de 10,4 milliards de dollars – pourrait provoquer une rechute brutale du billet vert.

« Le dollar ne peut rester à son niveau actuel que grâce aux interventions des banques centrales, mais il rechutera lorsque celles-ci cesseront », résument les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. Ils observent que les banques centrales n'ont pas réussi à entraîner derrière elles les investisseurs privés. Ils prévoient, dans ces conditions, que le dollar sera retombé à 1,35 mark, 95 yens et 4,64 francs dans six mois, loin des cours théoriques définis par les parités de pouvoir d'achat. Selon les économistes de l'établissement financier américain PaineWebber, le dollar devrait *se situer à 2,12 marks, 190,32 yens et* 6,58 francs !

Pierre-Antoine Delhommais

Faiblesse du franc

A nouveau sous pression, le franc *s'échangeait*, mardi 17 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières *européennes, à 3,4970 francs pour 1 deutschemark*, soit un recul de 2 centimes en vingt-quatre heures.

Le redressement spectaculaire du franc face à la monnaie allemande, observé jeudi 12 et vendredi 13 octobre, avait pourtant permis à la Banque de France d'abaisser d'un quart de point, lundi matin, son taux plafond, ramené de 7,25 % à 7 %. Cette décision avait été bien accueillie par les opérateurs des marchés financiers qui y avaient vu le signe d'une normalisation monétaire rapide en France.

Mais les attaques du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, *contre la politique monétaire française et la mise en cause* du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, dans le financement occulte du Centre des démocrates sociaux (CDS) ont mis fin à cette embellie.

Les bénéfices des entreprises sont revus à la baisse

LA PUBLICATION des résultats semestriels des entreprises a entraîné de nombreuses révisions de prévisions de résultats à la baisse. Selon le dernier consensus de marché réalisé par Associés en finance qui regroupe désormais dix-huit bureaux d'études de la Place de Paris, les estimations pour 1995 sont directement affectées par la publication des comptes semestriels.

La révision moyenne, qui porte sur un échantillon de cent cinquante valeurs, atteint sur le mois – 4,3 % et sur les valeurs composant l'indice CAC 40, *celle-ci* avoisine les 6 %. Ces chiffres sont for*tement influencés* par la remise en cause des estimations sur Alcatel-Alsthom et Alcatel-Câble pour lesquels des pertes sont envisagées cette année. Mais, fait inhabituel *relevé par les analystes, la révision* à la baisse s'étend à de nombreuses autres sociétés, notamment les sociétés financières ainsi que les titres les plus prestigieux de la cote.

En ce qui concerne les sociétés financières, les analystes estiment que la dégradation du marché immobilier devrait se traduire par de nouvelles provisions en 1995 qui succéderont à celles qui avaient déjà été intégrées dans les comptes de l'année précédente. Par ailleurs, d'autres analystes déplorent aujourd'hui que les *« opérations vérité »* sur les comptes (Suez, Alcatel, Elf, Pechiney, AGF), initialement plutôt bien perçues, sèment désormais le doute, devenant... des *« opérations mensonge »*. Les investisseurs finissent par ne plus croire les diri*geants d'entreprise quand ils affirment* après avoir nettoyé leurs bilans *« en profondeur »* qu'une page est définitivement tournée.

PRÉVISIONS PESSIMISTES POUR 1996

En tout cas, les estimations de profits revues à la baisse conduisent les analystes à réduire leurs estimations de dividendes pour l'année 1995 : par rapport au mois dernier, ceux-ci diminuent en moyenne de 1,7 % pour l'échantillon large et de 2,2 % pour les valeurs de l'indice CAC 40. Pour les valeurs de l'indice CAC 40, *le taux de croissance des béné*fices entre 1994 et 1995 revient de 26,9 % à 4,7 % d'un mois sur l'autre. La croissance estimée de la masse des dividendes pour l'exercice en cours n'est plus que de 4,7 % contre 8,6 % un mois auparavant. *Les prévisions de bénéfices* pour 1996 sont également revues à la baisse. En moyenne, elles s'établissent à – 3,4 % pour l'ensemble de l'échantillon et – 4,4 % pour les valeurs du CAC 40. Pour 1995-1996, le taux de croissance moyen *des bénéfices revient à 22,3 %.*

Le PER moyen de 1996, c'est-à-dire le rapport entre le cours de l'action et le bénéfice attendu pour les valeurs du CAC 40 s'établit à 12,8, ce qui, aux dires des professionnels, n'est pas élevé.

Un jugement qui tient, si aucune mauvaise nouvelle comme *l'augmentation de l'impôt sur* les sociétés ou la hausse de la contribution sociale de solidarité des sociétés ne vient contrarier les prévisions.

François Bostnavaron

Daiwa Bank doit se préparer à payer des sanctions

LE MINISTRE JAPONAIS des finances, Masayoshi Takemura, a indiqué, mardi 17 octobre, que la Daiwa Bank devait se préparer à accepter d'éventuelles lourdes sanctions des autorités monétaires américaines, en raison des irrégularités découvertes dans sa succursale new-yorkaise.

Le ministre des finances a confirmé qu'il attendait des responsables de Daiwa Bank un rapport complet sur l'affaire avant la fin du mois.

Daiwa Bank avait révélé le mois dernier que les agissements de l'un des responsables de sa succursale new-yorkaise, commis sur une période de onze ans, avaient entraîné une perte exceptionnelle de 1,1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs). Ce scandale a provoqué la démission du président de Daiwa Bank. Le directeur général de l'agence gouvernementale de planification économique (EPA), Isamu Miyazaki, a assuré que l'affaire Daiwa ne devrait pas affecter le système bancaire de l'archipel.

DÉPÊCHES

■ ***SIEMENS : le groupe allemand d'électronique*** et d'électrotechnique devrait annoncer cette semaine un accord avec Mercury, le deuxième opérateur des télécommunications britannique détenu par Cable & Wireless, selon le *Financial Times* du mardi 17 octobre. Siemens devrait acheter 75 % du capital de la filiale de Mercury qui distribue les équipements téléphoniques (combinés, commutateurs d'entreprises, etc). Siemens est le numéro un européen de ce secteur.

■ ***BT : l'opérateur britannique*** a renoncé à s'associer à Bell Atlantic pour prendre une participation dans Belgacom, l'opérateur téléphonique belge en voie de privatisation. Le gouvernement envisage de vendre 49 % de la société nationale contre 25 % initialement.

■ **AXA : l'assemblée générale des actionnaires** de la compagnie d'assurances a approuvé, lundi 16 octobre, le lancement d'une émission d'obligations remboursables en actions AXA SA au profit de Suez d'un montant de 2,1 milliards de francs. *Le 30 août*, le groupe AXA avait signé un accord avec le groupe Suez en vue de l'acquisition de la société Abeille Réassurances pour un montant de 2,516 milliards de francs.

■ **MOULINEX : le groupe français de petit électroménager** va céder pour 75 millions de francs son usine de Domfront (Orne), spécialisée dans la fabrication de câbles, cordons et faisceaux électriques, au conglomérat britannique Hanson Electrical, a annoncé, lundi 16 octobre, Moulinex. *L'activité cédée réalise* 130 millions de francs de chiffre d'affaires pour un effectif de cent quatre-vingts personnes. Son acquisition va permettre à Hanson Electrical de proposer, à partir de ses usines en Grande-Bretagne, France et Malaisie, une gamme complète d'accessoires électriques.

■ **KINGFISHER : le géant britannique de distribution**, propriétaire du français Darty, a annoncé, lundi 16 octobre, la nomination au 1er janvier de Sir John Banham, cinquante-cinq ans, à la présidence du groupe. Cet ancien directeur général de la Confédération britannique de l'industrie (CBI) va remplacer Sir Nigel Mobbs, président intérimaire depuis que Geoffrey *Mulcahy a abandonné ses fonctions en janvier.*

■ **RENAULT : le constructeur automobile** a annoncé, le 17 octobre, la signature, avec l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) et le groupement des concessionnaires Renault (CGR), d'une convention portant essentiellement sur la requalification du personnel le moins qualifié. Durant les six prochaines années, six mille salariés des concessionnaires, ayant au maximum un CAP, recevront une formation de cent vingt heures afin de faciliter leur adaptation aux nouvelles technologies.



■ **LA RÉSERVE FÉDÉRALE**, inquiète de la fragilité des banques japonaises, est convenue avec Tokyo d'acheter des bons du Trésor japonais en cas de crise, affirme le *New York Times*.

■ **LE DOLLAR** est resté stable mardi à Tokyo, dans l'attente des chiffres du commerce extérieur japonais et américain, cotant 100,45 yens contre 100,55 lundi soir à New York.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse mardi 17 octobre, l'indice Nikkei abandonnant en clôture 99,84 points, soit 0,6 %, à 17 916,60 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong, à 383,70-384 dollars l'once, contre 384,10-384,40 dollars l'once lundi 16 octobre.

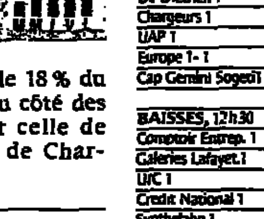
■ **LA BOURSE DE MEXICO** a progressé de 0,64 % lundi, l'indice terminant à 2 325,29 points. Le peso s'est effrité à 6,76 pesos pour 1 dollar contre 6,74 à l'ouverture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Hésitation à Paris


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

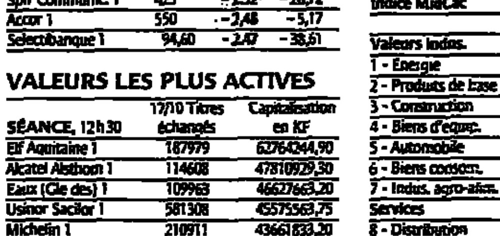
La Bourse de Paris était hésitante à la mi-journée, mardi 17 octobre, dans le sillage des marchés obligataires. En repli de 0,21 % à l'ouverture, l'indice CAC renouait avec la hausse quelques instants plus tard avant de replonger dans le rouge peu avant midi. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,27 % à 1 785,74 points. A l'image de la veille, le volume des transactions était modeste avoisinant à peine 1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les opérateurs troublés par les récents événements politiques attendaient les premiers débats au Parlement sur le projet de budget 1996. Le franc français manifeste de nouveaux signes de faiblesse face au mark se rapprochant à nouveau des 3,50 francs pour un mark.

Du côté des valeurs, les échanges étaient assez importants sur Michelin. Le titre abandonnait 0,7 %. Repli également pour le CDE (– 5,7 %) et pour le Crédit national (– 2,8 %). Galeries Lafayette continuait à céder du terrain, reculant de 3,1 %. Cie des Signaux perdait 2,4 % et Synthélabo 2,7 % en dépit de l'annonce d'une hausse de 18 % du résultat semestriel. Du côté des hausses, on relevait celle de Guilbert (+2,4 %) et de Chargeurs (+1,9 %).

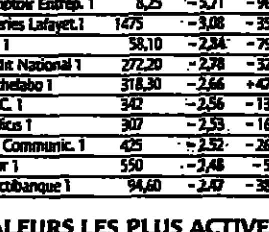
Galeries Lafayette, valeur du jour

MÉDIOCRE SÉANCE, lundi 16 octobre, à la Bourse de Paris pour les Galeries Lafayette : l'annonce des pertes du premier semestre et les perspectives déficitaires pour l'année ont fait chuter le titre dès l'ouverture. Après cinquante minutes de transactions, l'action perdait plus de 8 %, à 1 480 francs, alors que l'indice-phare de la Bourse ne cédait que 0,74 %. A la clôture, le titre s'est retrouvé au plus bas de l'année, à 1 522 francs, dans un volume de dix-sept mille actions. Le groupe est parvenu à ramener son déficit à 282 millions de francs, contre 508 millions un an auparavant.


Galeries Lafayette / 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
Fives-Lille 1	402	+5,29	–16,07
Salvepar (Ny) 2	365	+3,98	–9,36
Guilbert 1	594	+2,41	+30,26
Sodexho 1	1228	+2,33	+44,23
Clarins 1	429	+2,02	+12,45
De Dietrich 1	2509	+1,99	–12,27
Chargeurs 1	1055	+1,93	–0,46
UAP 1	113,30	+1,79	–17,77
Europe 1 - 1	1050	+1,44	–28,18
Cap Gemini Sogeti 1	140	+1,44	–17,64
BAISSES, 12h30			
Comptoir Entrep. 1	8,25	–5,71	–96,23
Galeries Lafayet. 1	1475	–3,08	–35,58
UIC 1	58,10	–2,84	–79,64
Credit National 1	272,20	–2,78	–32,62
Synthelabo 1	318,30	–2,66	+47,36
G.F.C. 1	342	–2,56	–13,19
Publicis 1	307	–2,53	–16,23
Spir Communic. 1	425	–2,52	–26,72
Accor 1	550	–2,48	–5,17
Selectibanque 1	94,60	–2,47	–38,61



VALEURS LES PLUS ACTIVES

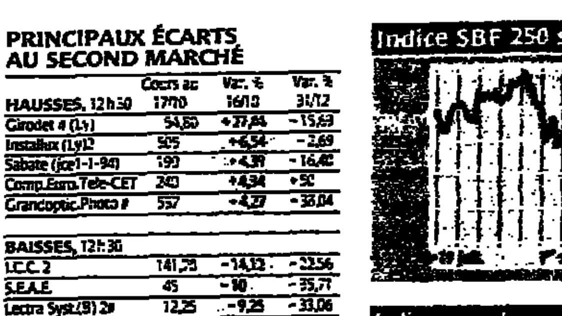
SÉANCE, 12h30	17/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	187979	62764244,90
Alcatel Alsthom 1	114608	47810929,30
Eaux (Gle des) 1	109963	46627663,20
Usinor Sacilor 1	581308	45575563,75
Michelin 1	210911	43661833,20
Pinault-Prin.Red. 1	30191	32192424
Docks France 1	39780	31389380
Paribas 1	120605	31312936,80
Societe Gale A 1	56744	29069836
Axa 1	104102	28550935,30

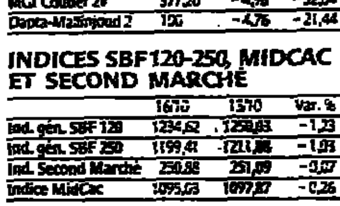
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

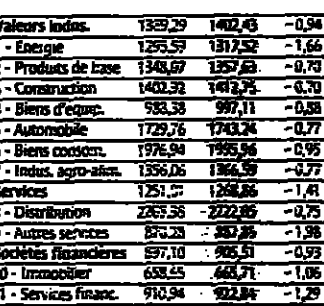
HAUSSES, 12h30	Cours au 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
Girodet # (Ly)	54,80	+27,84	–15,69
Installux (Ly)2	505	+6,54	–2,69
Sabate (jce1-1-94)	193	+4,39	–16,40
Comp.Euro.Tele-CET	240	+4,34	+50
Grancoptic.Photo #	557	+4,27	–38,04
BAISSES, 12h30			
I.C.C. 2	141,70	–14,12	–22,56
S.E.A.E.	45	–10	–35,71
Lectra Syst.(B) 2#	12,25	–9,25	–33,06
MGI Coutier 2#	377,20	–4,98	–32,64
Dapta-Mallinjoud 2	120	–4,76	–21,44

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

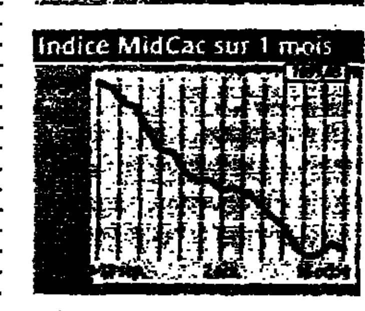
	16/10	13/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1234,62	1250,03	–1,23
Ind. gén. SBF 250	1199,41	1211,88	–1,03
Ind. Second Marché	250,88	251,09	–0,07
Indice MidCac	1095,03	1097,87	–0,26
Valeurs indus.	1389,29	1402,43	–0,94
1 - Energie	1295,59	1317,52	–1,66
2 - Produits de base	1348,67	1357,63	–0,70
3 - Construction	1402,32	1412,25	–0,70
4 - Biens d'equip.	983,38	987,11	–0,38
5 - Automobile	1729,76	1743,24	–0,77
6 - Biens consom.	1976,94	1995,96	–0,95
7 - Indus. agro-alim.	1356,06	1366,59	–0,77
Services	1251,[illegible]	1268,86	–1,41
8 - Distribution	2265,56	2282,86	–0,75
9 - Autres services	875,23	892,35	–1,98
Sociétés financières	897,10	905,51	–0,93
10 - Immobilier	658,55	665,71	–1,06
11 - Services financ.	910,94	922,84	–1,29
12 - Sociétés invest.	1262,29	1262,89	–0,02


Indice SBF 250 sur 3 mois






Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Accès de faiblesse à Tokyo

L'ALTERNANCE se poursuit à la Bourse de Tokyo. Après la reprise de la veille, les valeurs nipponnes ont de nouveau cédé du terrain, mardi 17 octobre. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 99,84 points à 17 916,60 points, soit un repli de 0,55 %.

Lundi, sous le poids de prises de bénéfice, Wall Street a perdu quelques points à l'issue d'une séance de consolidation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a abandonné 9,40 points, soit 0,2 %, à 4 784,38 points. Après avoir cédé près de vingt points au cours de la matinée, la Bourse new-yorkaise a réussi à réduire ses pertes dans l'après-midi grâce à la fermeté persistante du marché obligataire.

En Europe, la Bourse de Londres a également enregistré des ventes bénéficiaires après avoir frôlé un nouveau record à la veille du week-end. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a terminé en baisse de 10,7 points, soit 0,3 %, à 3 557,3 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a cédé 0,25 %, l'indice DAX des trente valeurs vedettes s'inscrivant à 2 191,44 points, dans le sillage des marchés européens et en raison de la faiblesse du dollar.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/10	Cours au 13/10	Var. en %
Paris CAC 40	1790,49	1817,03	–1,48
New-York/DJ indus.	4780,77	4793,78	–0,27
Tokyo/Nikkei	18016,40	17880,80	+0,75
Londres/FT100	3557,30	3568	–0,30
Francfort/Dax 30	2191,44	2196,83	–0,25
Frankfort/Commer.	800,23	798,55	+0,21
Bruxelles/Bel 20	1651,87	1654,27	–0,15
Bruxelles/General	1424,03	1426,10	–0,15
Milan/MIB 30	979	984	–0,51
Amsterdam/Gé. Cbs	302,40	303,90	–0,50
Madrid/Ibex 35	301,08	302,40	–0,44
Stockholm/Affarsal	1422,76	1427,60	–0,34
Londres FT30	2614,60	2628,60	–0,54
Hong Kong/Hang S.	10009,26	9883,78	+1,25
Singapour/Strait t	2111,80	2129,04	–0,82

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

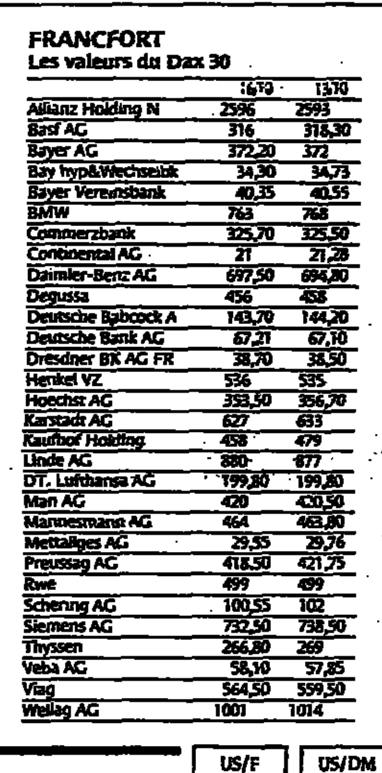
	16/10	13/10
Alcoa	52,87	51,62
American Express	44,50	44,87
Allied Signal	44,25	44,50
AT & T	61,62	62,37
Bethlehem	13,75	13,50
Boeing Co	67,62	67,50
Caterpillar Inc.	55,50	55,50
Chevron Corp.	48,25	48,87
Coca-Cola Co	71,50	71
Disney Corp.	56,75	57,50
Du Pont Nemours&Co	66,25	66
Eastman Kodak Co	57,12	57,25
Exxon Corp.	74,50	74,75
Gén. Motors Corp.H	46,62	46,62
Gén. Electric Co	62,87	63,12
Goodyear T & Rubbe	39,62	39,75
IBM	93,75	92,50
Intl Paper	38,25	38,12
J.P. Morgan Co	80,50	81,25
Mc Don Dougl	79,50	80,62
Merck & Co.Inc.	59,37	59,87
Minnesota Mng.&Mfg	56,75	56,75
Philip Moris	85,25	85,25
Procter & Gamble C	79,37	80,25
Sears Roebuck & Co	35,62	35,50
Texaco	66,75	67
Union Carb.	38,75	39,37
Utd Technol	86,62	87,37
Westingh. Electric	14,50	14,75
Woolworth	16,62	16,50

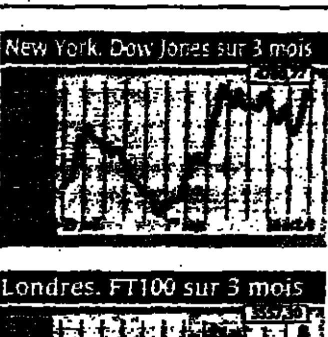
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

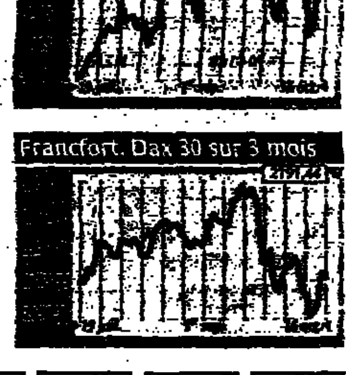
	16/10	13/10
Allied Lyons	5,18	5,25
Barclays Bank	7,55	7,58
B.A.T. industries	5,49	5,57
British Aerospace	7,30	7,28
British Airways	4,74	4,74
British Gas	2,43	2,52
British Petroleum	4,69	4,70
British Telecom	3,90	3,88
B.T.R.	3,23	3,26
Cadbury Schweppes	5,39	5,46
Eurotunnel	0,92	0,97
Glaxo	7,90	7,94
Grand Metropolitan	4,57	4,55
Guinness	5,18	5,16
Hanson Plc	2,01	2,01
Great Ic	5,72	5,86
H.S.B.C.	9,34	9,32
Impérial Chemical	7,96	7,96
Lloyds Bank	7,64	7,75
Marks and Spencer	4,36	4,40
National Westminst	6,40	6,39
Peninsular Orienta	4,69	4,64
Reuters	5,80	5,78
Saatchi and Saatch	1,03	1,01
Shell Transport	7,46	7,45
Smithkline Beecham	6,43	6,47
Tate and Lyle	4,46	4,45
Univeler Ltd	12,57	12,68
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,89	11,95

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	16/10	13/10
Allianz Holding N	2596	2593
Basf AG	316	318,30
Bayer AG	372,20	372
Bay hyp&Wechselbk	34,30	34,73
Bayer Vereinsbank	40,35	40,55
BMW	763	768
Commerzbank	325,70	325,50
Continental AG	21	21,28
Daimler-Benz AG	697,50	694,80
Degussa	456	458
Deutsche Babcock A	143,70	144,20
Deutsche Bank AG	67,21	67,10
Dresdner BK AG FR	38,70	38,50
Henkel VZ	536	535
Hoechst AG	353,50	356,70
Karstadt AG	627	633
Kaufhof Holding	458	479
Linde AG	880	877
DT. Lufthansa AG	199,80	199,80
Man AG	420	420,50
Mannesmann AG	464	463,80
Mettallges AG	29,55	29,76
Preussag AG	418,50	421,75
Rwe	499	499
Schering AG	100,55	102
Siemens AG	732,50	738,50
Thyssen	266,80	269
Veba AG	58,10	57,85
Viag	564,50	559,50
Wellag AG	1001	1014




New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois

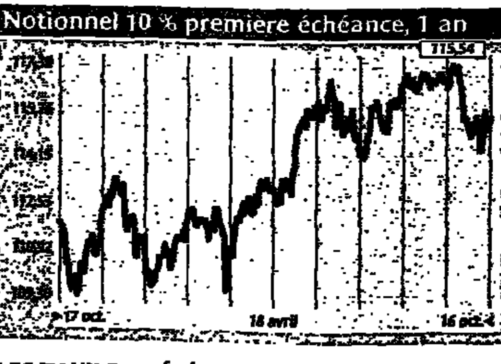
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en baisse mardi 17 octobre. L'échéance décembre était en recul de 18 centièmes à 114,94 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,58 %, soit un écart de rendement de 1,03 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Le nouvel accès de faiblesse du franc face à la monnaie allemande se traduisait, mardi matin, par une remontée des taux d'intérêt à court terme. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en baisse de 2 centièmes à 93,02, soit un taux de rendement implicite de 6,98 %. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 6,38 %, contre 6,06 % la veille.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,87	7,49	8,17	2
Allemagne	4,06	6,52	7,29	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	3,80
Japon	2,20	3	4,75	0,20
États-Unis	5,69	5,97	6,31	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/10	Taux au 13/10	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,69	6,75	103,91
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,89	6,95	104,43
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,36	7,42	105,69
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,54	7,62	109,01
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,09	8,14	105,69
Obligations françaises	7,70	7,75	105,02
Fonds d'Etat à TME	–1,09	–1,08	101,29
Fonds d'Etat à TRE	–0,90	–1,02	101,27
Obligat. franç. à TME	–0,82	–0,79	100,26
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,28

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 16/10	Vente 16/10	Achat 13/10	Vente 13/10
Jour le jour	6	—	6,1250	—
1 mois	6,25	6,40	6,50	6,65
3 mois	6,35	6,50	6,62	8,87
6 mois	6,35	6,50	6,62	6,87
1 an	6,18	6,31	6,25	6,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,4727	—	6,4727	—
Pibor Francs 3 mois	6,5742	—	6,5742	—
Pibor Francs 6 mois	6,6250	—	6,6250	—
Pibor Francs 9 mois	6,5000	—	6,5000	—
Pibor Francs 12 mois	6,4258	—	6,4258	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7188	—	5,7188	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7188	—	5,7188	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7240	—	5,7240	—

MATIF

Échéances 16/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	100659	115,54	115,64	115,04	115,12
Mars 96	1452	114,94	114,98	114,56	114,62
Juin 96	2	115,70	115,10	115,20	114,72
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	68177	93,44	93,48	93,01	93,04
Mars 96	13553	[illegible]	94,07	93,80	93,86
Juin 96	6605	94,31	94,37	94,20	94,24
Sept. 96	1856	94,33	94,37	94,24	94,26
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1673	86,70	86,70	86,36	86,44
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	85,64

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	13228	1820	1825	1797	1798
Nov. 95	1206	1830	1830	1814,50	1807
Déc. 95	182	1840	1845	1825	1818
Mars 96	80	1859,50	1859,50	1856	1845,50



LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9530 | US/DM ↘ 1,4222 | US/¥ ↘ 100,5000 | DM/F ↗ 3,4898 | £/F → 7,8035

Rechute du franc

LE DOLLAR était stable, mardi matin 17 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4216 mark, 100,48 yens et 4,9670 francs. La Banque du Japon n'est pas intervenue sur le marché des changes de Tokyo. Les investisseurs étaient dans l'attente de la publication, mercredi 18 octobre, des statistiques des balances commerciales des Etats-Unis et du Japon. Le franc était en baisse, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4970 francs pour un deutschemark, soit un recul de 2 centimes en vingt-quatre heures. Les critiques adressées par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, à l'encontre de la politique monétaire française et la mise en cause du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, dans le financement occulte du CDS sont à l'origine de la rechute du franc.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/10	% 13/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,9800	+0,27	336	360
Ecu	6,4280	+0,10	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9530	–0,22	4,6500	5,2500
Belgique (100 F)	16,9680	+0,29	16,4000	17,5000
Pays-Bas (100 fl)	311,7500	+0,22	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0930	+0,23	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90,0200	+0,28	84	94
Irlande (1 iep)	7,9745	+0,01	7,6000	8,2000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8035	[illegible]	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1300	+0,14	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,4200	[illegible]	65	75
Suisse (100 F)	431,3400	+0,28	416	448
Norvège (100 k)	79,4200	+0,30	74	85
Autriche (100 sch)	49,5900	+0,28	47,9000	51
Espagne (100 pes.)	4,0460	+0,31	3,6900	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,7004	–0,34	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,9323	–0,12	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	115,2200	+0,22	109	120

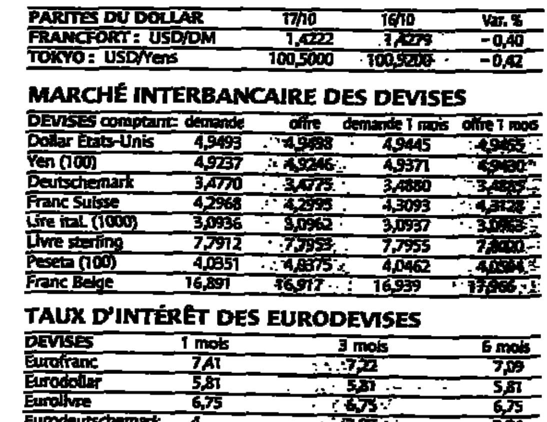
PARITÉS DU DOLLAR	17/10	16/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4222	1,4279	–0,40
TOKYO : USD/Yens	100,5000	100,9200	–0,42

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9493	4,9498	4,9445	4,9465
Yen (100)	4,9237	4,9246	4,9371	4,9480
Deutschemark	3,4770	3,4775	3,4880	3,4895
Franc Suisse	4,2968	4,2995	4,3093	4,3128
Lire ital. (1000)	3,0936	3,0962	3,0937	3,0963
Livre sterling	7,7912	7,7953	7,7955	7,8020
Peseta (100)	4,0351	4,0375	4,0462	4,0504
Franc Belge	16,891	16,917	16,939	17,066

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,41	7,22	7,09
Eurodollar	5,81	5,81	5,81
Eurolivre	6,75	6,75	6,75
Eurodeutschemark	4	3,97	3,94



L'OR

	cours 16/10	cours 13/10
Or fin (k. barre)	61100	60900
Or fin (en lingot)	61600	61350
Once d'Or Londres	383,80	383,85
Pièce française(20f)	353	348
Pièce suisse (20f)	355	348
Pièce Union lat(20f)	354	353
Pièce 20 dollars us	2420	2420
Pièce 10 dollars us	1210	1210
Pièce 50 pesos mex.	2280	2255

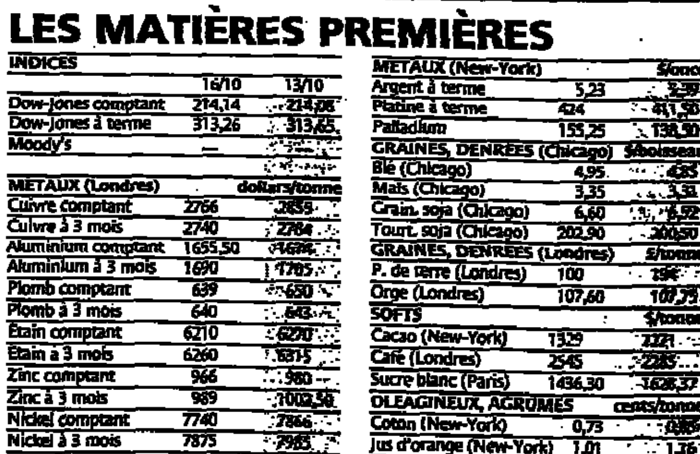
LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/10	cours 13/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,20
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/10	13/10
Dow-Jones comptant	214,14	214,06
Dow-Jones à terme	313,26	313,65
Moody's	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2766	2855
Cuivre à 3 mois	2740	2784
Aluminium comptant	1655,50	1676
Aluminium à 3 mois	1690	1705
Plomb comptant	639	650
Plomb à 3 mois	640	643
Étain comptant	6210	6270
Étain à 3 mois	6260	6315
Zinc comptant	966	980
Zinc à 3 mois	989	1002,50
Nickel comptant	7740	7866
Nickel à 3 mois	7875	7985

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,39
Platine à terme	424	411,50
Palladium	155,25	138,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,95	4,85
Maïs (Chicago)	3,35	3,32
Grain. soja (Chicago)	6,60	6,52
Tourt. soja (Chicago)	202,90	200,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	194
Orge (Londres)	107,60	107,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1221
Café (Londres)	2545	2285
Sucre blanc (Paris)	1436,30	1628,37
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,26



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 17 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,24 %
CAC 40 : 1786,27

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7500	[illegible]		[illegible]
B.N.P. (T.P)	954	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1951	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1135	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1071	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Accor 1	564	[illegible]	- 2,48	[illegible]
Air Liquide 1	798	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	418,60	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Alcatel Cable	285	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Alspi	314,80	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	133	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Axa 1	276,20	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Bail Invest. 1	817	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	463	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	410	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Bertrand Faure 1	160	[illegible]	—	[illegible]
BIC 1	435,40	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
BIS 1	501	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
B.N.P. 1	191,80	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Bollore Techno. 1	449	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Bongrain 1	2470	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Bouygues 1	529	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Canal + 1	843	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	138	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	206	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Carrefour 1	2975	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Casino Guichard 1	144,40	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	108	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	843	[illegible]	- 1,18	[illegible]
C.C.F. 1	226	[illegible]	- 0,39	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	40,30	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Cegid (Ly) 1	372,80	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
CEP Communication 1	523	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	68,20	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Cetelem 1	743	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
CGIP 1	936	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Chargeurs 1	1035	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Christian Dior 1	459,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	203,10	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Clarins 1	420,50	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Club Mediterranee 1	408	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Coflexip	147	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Colas 1	815	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	8,75	[illegible]	- 5,71	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1630	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
CPR 1	348,60	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Cred.Fon.France 1	92	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce 1	408,20	407	- 0,29	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	276	272,50	- 1,26	10
Credit National 1	280	272,20	- 2,78	12
CS(ex.CSEE)1	207	202	- 2,41	4,50
Damart 1	4805	4819	+ 0,29	80
Danone 1	802	795	- 0,87	16
Dassault-Aviation 1	371	368	- 0,80	8,50
Dassault Electro 1	182	182,90	+ 0,49	[illegible]
De Dietrich 1	2460	2509	+ 1,99	[illegible]
Degremont 1	410	403	- 1,70	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	44,80	44,80	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	241,10	242	+ 0,37	[illegible]
Docks France 1	785	789	+ 0,50	[illegible]
Dynaction 1	98	98	—	[illegible]
Eaux (Gle des) 1	426	425,20	- 0,18	[illegible]
Ecco 1	835	815	- 2,39	[illegible]
Eiffage 1	740	741	+ 0,13	[illegible]
Elf Aquitaine 1	334,70	332	- 0,80	[illegible]
ERAMET 2	351	346	- 1,42	[illegible]
Eridania Beghin 1	806	798	- 0,99	[illegible]
Essilor Intl 1	900	900	—	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	640	631	- 1,40	[illegible]
Esso 1	540	542	+ 0,37	[illegible]
Eurafrance 1	1661	1660	- 0,06	[illegible]
Euro Disney 1	16,05	16	- 0,31	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	472	465	- 1,48	[illegible]
Europe 1-1	1835	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Eurotunnel 1	7,15	7,15	—	[illegible]
Filipacchi Medias 1	580	575	- 0,86	[illegible]
Finextel 1	64,10	65	+ 1,40	[illegible]
Fives-Lille 1	382	402	+ 5,23	[illegible]
Fromageries Bel 1	4450	4490	+ 0,89	[illegible]
Galeries Lafayet. 1	1522	1475	- 3,08	[illegible]
GAN 1	138	136,10	- 1,37	[illegible]
Gascogne (B) 1	493	489	- 0,81	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1860	1855	- 0,26	[illegible]
Geophysique 1	160,60	161,80	+ 0,74	[illegible]
G.F.C. 1	351	342	- 2,56	[illegible]
Groupe Andre S.A. 1	384	380	- 1,04	[illegible]
Groupe De La Cite 1	760	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly) 1	58,95	[illegible]	- 0,08	[illegible]
GTM-Entrepose 1	322	321,50	- 0,15	[illegible]
Guilbert 1	580	594	+ 2,41	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1399	1390	- 0,64	[illegible]
Havas 1	333,10	331,70	- 0,42	[illegible]
I.D.I.A 1	123,90	121	- 2,34	[illegible]
Imetal 1	574	573	- 0,17	[illegible]
Immeubl.France 1	229,10	226	- 1,35	[illegible]
Ingenico 1	30	30	—	[illegible]
Interbail 1	303	307	+ 1,32	[illegible]
Intertechnique 1	500	500	—	[illegible]
Jean Lefebvre 1	345,50	343,70	- 0,52	[illegible]
Klepierre 1	569	572	+ 0,52	[illegible]
Labinal 1	619	605	- 2,26	[illegible]
Lafarge 1	321,10	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	88	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Lapeyre 1	238,10	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Lebon 2	203	[illegible]	—	[illegible]
Legrand 1	811	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Legrand ADP 1	536	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Legris indust. 1	155,10	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Locindus 1	775	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
L'Oreal 1	1242	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	934	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	451,50	449,70	- 0,39	11,50
Marine Wendel 1	390	395	+ 1,28	14,70
Matra-Hachette 1	88	85,85	- 2,44	2,70
Metaleurop 1	55,90	55,70	- 0,35	4
Metrologie Inter. 1	15,80	15,60	- 1,26	[illegible]
Michelin 1	208,40	206,30	- 1	2,25
Moulinex 1	100	98,10	- 1,90	[illegible]
Navigation Mixte 1	718	720	+ 0,27	80
Nord-Est 1	110	110,90	+ 0,81	5,50
Nordon (Ny) 2	340	343	+ 0,88	[illegible]
NRJ # 1	385	385	—	5,40
Olipar 1	4,03	—	—	[illegible]
Paribas 1	259,30	259,20	- 0,03	12
Pechiney CIP 1	278	275	- 1,07	9,50
Pechiney Intl 1	114	114,30	+ 0,26	3
Pernod-Ricard 1	291,80	286,70	- 1,74	4,25
Peugeot 1	666	665	- 0,15	6
Pinault-Prin.Red. 1	1073	1069	- 0,37	22,50
Plastic-Omn.(Ly) 1	390	388	- 0,51	7,50
Pollet 1	385	384,80	- 0,05	3,50
Primagaz 1	379	379,10	+ 0,02	20
Promodes 1	1230	1229	- 0,08	10,50
Publicis 1	315	307	- 2,53	[illegible]
Radiotechnique 1	248,80	247	- 0,72	10
Remy Cointreau 1	137	134,10	- 2,11	4,60
Renault 1	150,50	149,70	- 0,53	3,50
Rexel 1	843	840	- 0,35	11,50
Rhone Poulenc A 1	102,10	102,90	+ 0,78	2,80
Rochette (La) 1	40,90	40,50	- 0,97	1,20
Roussel Uclaf 1	778	776	- 0,25	14,50
Rue Imperiale(Ly) 1	3600	—	—	100
Sade (Ny) 1	169	168	- 0,59	12,50
Sagem SA 1	2705	2700	- 0,18	22,50
Saint-Gobain 1	580	578	- 0,34	15,50
Saint-Louis 1	1375	1390	+ 1,09	30
Salomon (Ly) 1	2735	2700	- 1,27	34
Salvepar (Ny) 2	351	365	+ 3,98	17,50
Sanofi 1	309,50	307	- 0,80	6
Sat 2	1910	1886	- 1,25	22,50
Saupiquet (Ns) 1	1390	1370	- 1,43	30
Schneider SA 1	192,70	191,40	- 0,67	12
SCOR S.A 1	151,50	152,80	+ 0,85	2
S.E.B. 1	600	590	- 1,66	9,20
Sefimeg 1	310	310	—	19
SEITA 1	168,90	165,90	- 1,77	5,20
Selectibanque 1	97	94,60	- 2,47	12,50
SFIM 2	785	781	- 0,50	30
SGE 1	107,30	106,10	- 1,11	5
Sidel 1	1585	1587	+ 0,12	13,50
Simco 1	393	396,80	+ 0,96	[illegible]
S.I.T.A 1	860	853	- 0,81	9
Skis Rossignol 1	1299	1306	+ 0,53	22
Sligos 1	448	448	—	9
Societe Gale A 1	516	518	+ 0,38	18
Sodexho 1	1200	1228	+ 2,33	22
Sommer-Allibert 1	1426	1405	- 1,47	30
Sophia 1	188,70	189,90	+ 0,63	34,50
Sovac 1	364,90	[illegible]	—	14
Spir Communic. 1	436	425	- 2,52	14,80
Strafor Facom 1	607	609	+ 0,32	6
Suez 1	182,20	183,50	+ 0,71	8,20
Synthelabo 1	327	318,30	- 2,66	3,74
Technip 1	313	313	—	[illegible]
Thomson-CSF 1	99,50	100	+ 0,50	2
Total 1	294,10	293,80	- 0,10	8
UAP 1	111,30	113,30	+ 1,79	3
UFB Locabail 1	373,90	379	+ 1,36	10
UGC DA (M) 1	225	226,90	+ 0,84	3,54
Ugine S.A 1	401	401	—	7,80
UIC 1	59,80	58,10	- 2,84	25
UIF 1	424	421	- 0,70	22
UIS 2	137	137,80	+ 0,58	14,47
Uniball 1	446,10	447	+ 0,20	22
Union Assur.Fdal 1	529	525	- 0,75	14
Usinor Sacilor 1	79,50	78,20	- 1,63	[illegible]
Valeo 1	234,10	229	- 2,17	3,20
Vallourec 1	210	208	- 0,95	6,30
Via Banque 1	157,50	156	- 0,95	12
Worms & Cie 1	212,50	214,80	+ 1,08	8
Zodiac 1	692	696	+ 0,57	32
Elf Gabon 1	735	735	—	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	204,90	204	- 0,43	3,68
American Express 1	217,60	220,10	+ 1,14	0,93
Anglo American 1	286	279,10	- 2,41	3,52
Amgold 1	425	415	- 2,35	6,90
Arjo Wiggins App. 1	18,60	18,70	+ 0,53	0,22
A.T.T. 1#	309,20	305,10	- 1,32	4,80
Banco Santander 1#	205,90	206,50	+ 0,29	1,90
Barrick Gold 1#	124,50	124,10	- 0,32	0,22
B.A.S.F. 1#	1098	1128	+ 2,73	25,88
Bayer 1#	1300	1304	+ 0,30	[illegible]
Blenheim Group 1	20	19,80	- 1	0,55
Buffelsfontein 1	22,05	21,95	- 0,45	1,29
Chase Manhattan 1#	323,40	320,10	- 1,02	[illegible]
Cordiant PLC 1	7,85	7,75	- 1,27	—
Daimler Benz 1#	2401	2405	+ 0,16	[illegible]
De Beers 1	138,30	140	+ 1,22	[illegible]
Deutsche Bank 1#	234,80	235	+ 0,08	[illegible]
Dresdner Bank 1#	134,70	135,10	+ 0,29	[illegible]
Driefontein 1	62	60,60	- 2,25	1,48
Du Pont Nemours 1#	325,70	327,30	+ 0,49	2,28
Eastman Kodak 1#	282	282,50	+ 0,17	1,68
East Rand 1	3,12	3	- 3,84	0,30
Echo Bay Mines 1#	51	50,50	- 0,98	[illegible]
Electrolux 1#	225	226	+ 0,44	[illegible]
Ericsson 1#	110	111,30	+ 1,18	2,62
Exxon Corp. 1#	366,50	368,80	+ 0,62	3,25
Ford Motor 1#	155,70	154,80	- 0,57	[illegible]
Freegold 1	53,50	52	- 2,80	[illegible]
Gencor Limited 1	18,10	17,50	- 3,31	0,16
General Elect. 1#	310	311,30	+ 0,41	[illegible]
General Motors 1#	230,10	229,60	- 0,21	[illegible]
Gle Belgique 1#	361,10	365	+ 1,08	14,60
Grd Metropolitan 1	35,80	35,55	- 0,69	0,43
Guinness Plc 1#	39,85	40,35	+ 1,25	0,78
Hanson Plc 1	15,90	16	+ 0,62	0,23
Harmony Gold 1	46,10	46,10	—	[illegible]
Hitachi 1#	52,10	52,65	+ 1,05	0,23
Hoechst 1#	1236	1247	+ 0,88	[illegible]
I.B.M 1#	460,40	467	+ 1,43	[illegible]
I.C.I 1#	62,05	62	- 0,08	0,90
I.T.T. 1#	611	616	+ 0,81	2,83
Ito Yokado 1#	269	271,60	+ 0,96	[illegible]
Matsushita 1#	72	73	+ 1,38	0,26
Mc Donald's 1#	198	198	—	0,28
Merck and Co 1#	294,50	294,70	+ 0,06	1,43
Minnesota Mg 1#	278,30	279,70	+ 0,50	[illegible]
Mitsubishi Corp. 1#	55,90	54,65	- 2,23	[illegible]
Mobil Corporat. 1#	492,30	495,90	+ 0,73	4
Morgan J.P. 1#	401,10	400	- 0,27	[illegible]
Nestle SA Nom. 1#	5120	5130	+ 0,19	[illegible]
Nipp. MeatPacker 1#	64,10	—	—	0,75
Norsk Hydro 1#	209,30	211	+ 0,81	[illegible]
Petrofina 1#	1513	1513	—	[illegible]
Philip Morris 1#	419,20	423,10	+ 0,93	4,29
Philips N.V 1#	222,90	224,70	+ 0,80	[illegible]
Placer Dome Inc 1#	119,30	118,80	- 0,41	[illegible]
Procter Gamble 1#	395	392,10	- 0,73	1,73
Quilmes 1	295	289	- 2,12	[illegible]
Randfontein 1	30,30	28,50	- 5,94	[illegible]
Rhone Poul.Rorer 1	232,80	231,30	- 0,64	[illegible]
Royal Dutch 1#	609	[illegible]	—	[illegible]
R T Z 1#	71,80	72,80	+ 1,39	0,88
Sega Enterprises 1	275	275,20	+ 0,07	[illegible]
Saint-Helena 1	37,20	35,45	- 4,70	1,40
Schlumberger 1#	324	326,80	+ 0,86	[illegible]
SGS Thomson Micro.	228,10	227,40	- 0,30	—
Shell Transport 1#	58,65	58,60	- 0,08	1,25
Siemens 1#	2563	2588	+ 0,97	33,72
Sony Corp. 1#	252	252	—	1,05
Sumitomo Bank 1#	91	91	—	0,17
T.D.K 1#	250,10	250	- 0,03	[illegible]
Telefonica 1#	64,15	64,15	—	[illegible]
Toshiba 1#	35,35	35,45	+ 0,28	0,21
Unilever 1#	640	644	+ 0,62	[illegible]
United Technol. 1#	427,60	428,30	+ 0,16	2,18
Vaal Reefs 1	302	295,10	- 2,28	[illegible]
Volkswagen A.G 1#	1590	1600	+ 0,62	[illegible]
Volvo (act.B) 1#	115,50	116	+ 0,43	[illegible]
Western Deep 1	168,50	161,50	- 4,15	[illegible]
Yamanouchi 1#	107,40	107,60	+ 0,18	0,33
Zambia Copper 1	1,99	1,92	- 3,51	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,90	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	112,06	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	106	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	110,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,75	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,65	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	108,99	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	105,45	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,61	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	105,72	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	101,10	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	99,35	[illegible]
Finansder 9%91-06#	108,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	105,60	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	109,01	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,16	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,64	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,55	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,15	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,50	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,61	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,15	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#	111,71	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	107	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	104,70	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
PTT 11,2%85-95CB#	100,90	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,10	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	882	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	280	[illegible]
Bains C.Monaco 2	640	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	302,50	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) 2	6,50	[illegible]
Cambodge ◆	732	[illegible]
Carbone Lorraine 2	592	593
CBC 1	119	120
Centenaire Blanzy	269	[illegible]
Ceragen Holding ◆	31	31
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	324	325
C.I.T.R.A.M. (B)	2590	2590
Cpt.Lyon Alem.2 ◆	405	[illegible]
Concorde-Ass Risq.2	650	658
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	30	[illegible]
Darblay ◆	365	365
Didot Bottin	589	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4099	[illegible]
Ecia 1	588	585
Ent.Mag. Paris ◆	3126	3126
Eridania Beghin CI ◆	727	[illegible]
Fidei 2	92,10	[illegible]
Finalens	349	350
F.I.P.P. ◆	96	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	500
Fonciere Euris	160,50	[illegible]
Foncina #	428,90	430
France I.A.R.D.	905	[illegible]
France S.A 1	695	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont 1 #	306,30	[illegible]
Genefim	124	[illegible]
Gevelot	1462	[illegible]
G.T.I (Transport)2	367,50	[illegible]
Immobail 2 ◆	212	212
Immobanque 2 ◆	695	695
Im.Marseillaise 2	5000	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1430	1430
Lille Bonnieres ◆	1410	1410
Locafinanciere ◆	450	[illegible]
Louvre 1	158,80	[illegible]
Lucia ◆	69	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	160	160
Metal Deploye ◆	400	400
Mors 2 #	19,75	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	70	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	333	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	910	[illegible]
Parfinance 2	168	168
Paris Orleans ◆	240	240
Piper Heidsieck	1050	[illegible]
Porcher ◆	250,40	250,40
Promodes (CI) ◆	920	920
PSB Industries 2Ly	387	[illegible]
Rochefortaise Com.	167	[illegible]
Rosario 2 ◆	199	[illegible]
Rougier #	531	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	268,90	270
Saga	196	196
Salins du Midi 2	400	[illegible]
Savoisienne M. ◆	123	[illegible]
Silic 2	668	670
S.I.P.H. ◆	142,40	[illegible]
Sofal ◆	165	165
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	69,35	69,35
Sofragi ◆	3555	3555
Soudure Autogene	975	[illegible]
Sovabail ◆	400	[illegible]
Taittinger 1	2010	2090
Tour Eiffel ◆	297	297
Elyo 2 ◆	220	220
Vicat 2	467	467
Virax ◆	125,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1130	1130
Fiat Ord	17,50	17,50
Gevaert	261	261
Gold Fields South	117,60	[illegible]
Kubota Corp	29	29
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	42,20	42,20
Ottomane(cie Fin.)	177	176
Robeco	340,70	342,60
Rodamco N.V.	137,90	137,90
Rolinco	362,40	362,60
Solvay SA	2501	2452
Wagons Lit	1561	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	71,20	71
AFE 2 #	457	457
Aigle 2 #	227	[illegible]
Albert S.A (Ns)	137	[illegible]
Altran Techno 1 #	672	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	389	390
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	532	532
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	189,70	[illegible]
Bque Vernes	630	[illegible]
Beneteau #	338,90	340
B I M P	67	67
Boiron (Ly) 1 #	501	[illegible]
Boisset (Ly)#	234,90	[illegible]
But S.A. 1	1300	1310
Cardif SA 1	512	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	146,40	150
C.E.E 2#	367	[illegible]
CEGEP #	156,10	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)	261	[illegible]
CFPI	252,20	[illegible]
Change Bourse (M)	220	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	1142	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	300	[illegible]
CNIM CA#	215	[illegible]
Codetour ◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET	230	[illegible]
Confiandey S.A	299,90	[illegible]
C.A. de la Brie 2	350	[illegible]
C.A.Gironde (B)	444	[illegible]
C.A.Haute Normand	380	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	336	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	717	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	394	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	358	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	220	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	345	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	440	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	253,10	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	239,40	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	350,50	[illegible]
CFJPE(exGAN part)2	110	[illegible]
Chaine et Trame #	148	[illegible]
C.A. Midi CCM(Ly)	250	[illegible]
Credit de l'Est ◆	344	[illegible]
Creeks ◆	50	50
Delta Prot.# C2 Ly ◆	301	[illegible]
Devanlay 2	410	[illegible]
Deveaux(Ly)	395	[illegible]
Devernois (Ly)	449	449
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	325	325
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	505	500
Europ.Extinc.(Ly)#	261	[illegible]
Europ Propulsion 2	332	328
Expand 2 ◆	290	290
Factorem	501	502
Faiveley #2	329	328
Finabail 2	74,50	74,50
Finacor 2	99	[illegible]
Fininfo	445	[illegible]
Fructivie 1	510	[illegible]
Gautier France 2#	288	288
Gel 2000 2	85	85,20
GFI Industries #	446	439
Girodet # (Ly)	43	[illegible]
GLM S.A	270	[illegible]
Grandoptic.Photo #	515	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	163,50	[illegible]
Kindy #	146,20	[illegible]
Guerbet 2	309,50	309,50
Hermes Internat. 1#	894	[illegible]
Hurel Dubois	345	[illegible]
ICBT Groupe # 2	193	[illegible]
I.C.C. 2	165	[illegible]
Idianova ◆	60,10	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	77,50	77,50
Installux (Ly)2	474	[illegible]
Int. Computer #	127,90	[illegible]
Invest.Paris 1	136	[illegible]
IPBM 2	70,50	[illegible]
M6-Metropole TV 2	467	[illegible]
Manitou 2#	583	586
Marusan	580	579
Marie Brizard 2	1070	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	386	386
Mecadyne	165	[illegible]
Mecelec 2 (Ly) ◆	78,80	78,80
MGI Coutier 2#	397	[illegible]
Michel Thierry# 2	700	[illegible]
Monneret Jouet #	69	[illegible]
Naf-Naf 1#	69	69
Norbert Dentres 2#	539	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	991	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	792	[illegible]
Paul Predault #	174,50	[illegible]
P.C.W. 2	30	[illegible]
Petit Boy #	119,80	119,20
Pier Import ◆	86	86
Pochet 2	1005	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	215,10	215,10
Radiall 2#	524	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	154	154
Reydel Indust.Li	1325	[illegible]
Robertet #	1000	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	459	[illegible]
Securidev 2 #	82	[illegible]
Sediver 2 #	209	[illegible]
Seribo 2	259	257,30
Siparex (Ly) #	87	[illegible]
Smoby (Ly) 2	636	[illegible]
Sofco (Ly)	130	[illegible]
Sofibus ◆	424	424
Sogepag 2 #	115,50	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	604	[illegible]
Sopra 2	262	262
Steph.Kelian # ◆	90	90
Sylea 2	399,90	400
Teisseire-France ◆	226,50	226,50
TF1-1	476,60	476
Thermador Hold(Ly)	412	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	66,20	66,80
Unilog 2	322	330
Union Fin.France 1	374	374,90
Via Credit(Banque) ●	134	134
Viel et Cie #	91,20	91
Vilmorin et Cie#2	338,10	337
Virbac	645	650

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	154	160,40
Nobel ◆	153	153
Mumm ◆	844	844
Générale Occidentale ◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande* réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 16 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35948,32	35948,32
Actimonétaire D	32247,78	32247,78
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,67	107,30
Amplia ◇	112723,11	112723,11
Amplitude Monde D ◆	696,88	[illegible]
Antigone Trésorerie	830289	830289
Arbitr. Court Terme	9176,88	9176,88
Arbitr. Première	8355,70	8272,97
Arbitr. Sécurité	16775,83	16692,37
Asie 2000	656,15	627,04
Associa Première	36726,88	36726,88
Associc	1133,71	1133,71
Atout Amérique	116,13	[illegible]
Atout Asie	94,23	91,93
Atout Futur C	512,78	508,27
Atout Futur D	498,65	486,49
Aurecic	1396,48	1355,81
Avenir Alizes	1868,82	1832,18
Axa Valeurs PER ◆	141,40	137,28
Cadence 1	1035,91	1025,65
Cadence 2	1042,14	1031,82
Cadence 3	1028,77	1018,58
Capimonetaire	7807,07	7799,27
Capioblig	7918,04	7899,69
Capitacic	1614,66	1590,80
Cicamonde	1174,20	1148
Coeds	1678,64	[illegible]
Comptavalor	2220,41	[illegible]
Converti CIC	330,14	325,26
Crédit Mutuel Capital	1583,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	825,63	825,63
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	87,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J ◆	21811	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	209,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1073,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1082,36	[illegible]
Dieze	1661,42	[illegible]
Ecocic	1234,28	[illegible]
Ecupar ◆	124,82	[illegible]
Ecur. Actions futur	187,73	182,26
Ecur. Distrimonétaire	10550,63	[illegible]
Ecur. Expansion	309358,26	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2729,63	[illegible]
Ecur. Investissement	157,10	152,53
Elanciel D	115,55	[illegible]
Elicash ◇	893942,82	[illegible]
Emergence Poste D	95,81	93,47
Eparcic	4601,67	[illegible]
Eparcourt-Sicav	195,72	195,23
Epargne-Unie	1462,61	[illegible]
Eurco Solidarité	1243,03	[illegible]
Eurocic Leaders	1355,34	[illegible]
Eurodyn	1539,36	1509,41
Fonsicav	18478,37	[illegible]
France Obligations	464,53	459,93
Francic	477,39	463,49
Francic Pierre	108,14	104,99
Francic-Regions	1460,46	1417,92
Géobilys C	580,54	580,54
Géobilys D	566,08	566,08
Gestilion	19008,47	19008,47
HLM Monétaire	17725,49	17725,49
Indicia ◆	1079,26	1053,74
Intensys D	108,70	108,23
Interoblig	5989,87	5930,56
Intersélection Fce	524,85	514,56
Japacic	178,33	173,34
Jeunepargne	356,10	350,84
Latitude C/D	140,93	140,72
Lion 20000	16306,02	16306,02
Lion Association	11292,22	11292,22
Lion Institution	39221,12	39123,32
Lionplus	1280,08	[illegible]
Lion Trésor	2225,06	2203,03
Livret Bourse Inv.	571,86	555,20
Livret Portefeuil.	794,55	771,41
Méditerranée ◆	237,65	230,73
Mensuel CIC	10125,66	10025,41
Moneden	86882,65	86882,65
Moné-Dis ◇	10544,95	10544,95
Mone.J ◇	11288,11	11288,11
Monévalor	52222,05	52222,05
Mutualité dépôts	17371,98	17337,31
Natio Court Terme	13343	13343
Natio Court Terme2	362516	362516
Natio Epargne	21581,27	21367,59
Natio Ep. Capital	14218,55	14077,77
Natio Ep. Croissance	2063,02	2012,36
Natio Ep. Obligations	208	203,92
Natio Epargne Retraite	123,27	120,85
Natio Epargne Trésor	9964,24	9944,35
Natio Epargne Valeur	498,49	488,72
Natio France Index	987,58	968,22
Natio Immobilier	1156,08	1133,41
Natio Inter	1774,94	1740,34
Natio Monétaire	5217,67	5212,46
Natio Opportunités	142,44	139,65
Natio Patrimoine	1406,28	1378,71
Natio Perspectives	1118,75	1096,81
Natio Placements	74487,99	74487,99
Natio Revenus	1041,49	1030,18
Natio Sécurité	11914,64	11914,64
Natio Valeurs	908,12	890,31
Nord Sud Develop.	2023,68	[illegible]
Oblicic-Mondial	3145,85	3099,36
Oblicic-Régions	1060,28	1044,61
Oblifutur	3602,34	[illegible]
Oblig. tres caté.	219,87	216,62
Oblilion	1725,68	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5479,22	5479,22
Oblitys D	543,01	[illegible]
Oraction	1503,05	1486,31
Patrimoine Retraite	284,88	279,29
Pervalor	991,88	980,27
Plénitude D	143,20	139,70
Poste Gestion C	41970,06	41970,06
Première Oblig. C	12415,12	12415,12
Première Oblig. D	10800,48	[illegible]
Proficius	931,16	[illegible]
Rentacic ◆	161,88	[illegible]
Revenus Trimestr.	5223,81	[illegible]
Revenu-Vert	1161,08	[illegible]
St-Honoré Pacifique	734,25	[illegible]
St-Honoré Réal.	9447,07	9409,43
Sécuricic	2168,80	[illegible]
Sécuritaux	1743,54	1743,54
Sensivalor	33692,13	33692,13
SEVEA ◆	103,84	101,31
S.G. France opport. C	1381,31	1354,23
S.G. France opport. D	1349,29	1322,83
S.G. Monde opport. C	1003,95	984,26
S.G. Monde opport. D	1003,95	984,26
Sicav Associations	2305,72	2305,72
Sicav 5.000	490,46	480,84
S.I. Est ◆	1148,72	1115,36
Silvafrance	793,47	777,91
Silvam	426,14	417,78
Silvarente	216,58	212,33
Silvinter	522	511,76
Sogenfrance C	1283,08	1257,92
Sogenfrance D	1199,36	1175,84
Sogépargne	294,09	291,18
Sogevar	1143,71	1121,28
Soginter	1632,37	1600,36
Solstice D	2288,08	2282,37
State Street Act. Eur ◆	12468,98	12164,86
State Street Act. France ◆	10594,57	10336,17
State Street Act. Japon ◆	1241,91	1211,62
State Street Act. Monde ◆	960,99	937,55
State Street Activ.Asie ◆	1411,33	1363,14
State Street Alloc.Franc. ◆	1018,67	1008,58
State Street Amér.Latine ◆	654,03	631,70
State Street Emer. Mts ◆	1431,97	1383,07
State Street États-Unis ◆	1388,82	1354,95
State Street OAT Plus ◆	13493,94	13360,34
State Str. Oblig. Monde ◆	1035,76	1025,50
State Street Spinnaker2 ◆	1145,35	1117,41
State Street Tresorerie ◆	13077,28	13077,28
Stratégie Actions	888,21	854,05
Stratégie Rendement	1694,52	1641,18
Synthesis	14275,41	13995,50
Thésora C	844,87	836,50
Thésora D	803,04	795,09
Trésor Plus	1661,15	1644,70
Trésor Trimestriel	1019,10	1009,01
Trésoricic	166612,02	166612,02
Trilion	5116,47	5050,81
Uni-Associations ◇	124,16	124,16
Uni-Foncier	1157,71	1129,47
Unifrance	582,49	568,28
Uni-Garantie C	1550,53	1521,62
Uni-Garantie D	1345,92	1320,82
Uni Régions	1415,29	1380,77
Univar ◇	292,22	292,22
Univers Actions	1636,23	1596,32
Univers Obligations	2105,40	2066,14
Valorg ◆	2401,69	2399,29
Valreal	33600,58	33583,79
Winterthur St-Honoré	252,33	240,89

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LUMIÈRE Pour donner plus de liberté de création aux concepteurs automobiles, les équipementiers ont perfectionné leurs projecteurs de lumière. ● LES SURFACES COMPLEXES, où 50 000 facettes sont calculées pour que chacune éclaire une zone précise de la route, ont permis de diviser par deux la hauteur des projecteurs. Les derniers perfectionnements suppriment les stries des glaces, ce qui autorise une inclinaison jusqu'à 60°. ● LES LAMPES À DÉCHARGE, grâce à leur puissance et à la qualité de leur lumière, ouvrent la voie à de nouveaux progrès. Mais leur coût les réserve encore au haut de gamme. ● LES FIBRES OPTIQUES distribuent la lumière d'une même lampe à décharge sur plusieurs zones à l'intérieur de l'habitacle. Lorsqu'elles seront assez puissantes pour se substituer aux lampes des projecteurs extérieurs, elles achèveront de révolutionner l'éclairage automobile.

Les progrès de l'éclairage automobile donnent plus de liberté aux stylistes

De nouvelles générations de projecteurs plus minces et plus efficaces, utilisant des lampes à décharge, sont à l'étude. Elles pourraient être remplacées demain par une source unique relayée par des fibres optiques

SANS la très faible hauteur de ses projecteurs de lumière, la Citroën XM n'aurait pas cette ligne plongeante et effilée qui a fait son succès. La nouvelle Honda Civic, présentée au dernier salon de Francfort, doit la transparence « high-tech » de ses phares à la glace lisse qui ne cache plus le réflecteur et l'ampoule. Pour autant, les projecteurs font toujours partie des composants automobiles qui ont peu évolué en un siècle. Aujourd'hui encore, ces blocs lumineux conservent un fort caractère anthropomorphique.

Pourtant, le salon Equip'Auto 95, qui se tient au Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte du 13 au 19 octobre, rassemble les technologies qui, dans les dix ans à venir, pourraient révolutionner la fonction éclairage. Des projecteurs à surfaces complexes aux fibres optiques, en passant par la lampe à décharge, la voie est tracée. Elle permettra aux stylistes de créer des formes auxquelles l'éclairage saura s'adapter alors que, pour l'instant, c'est encore le contraire qui se produit.

« Récemment, nous avons reçu la visite du directeur technique d'un constructeur, raconte Hector Fratty, directeur de la recherche de Valeo Eclairage Signalisation. *S'il est venu nous voir en personne, c'est*, dit-il, *parce que le dessin d'une nouvelle voiture est de plus en plus souvent réalisé à partir des projecteurs et des feux.* » En fait, les bureaux d'études sont confrontés à deux logiques contradictoires. Les stylistes cherchent des lignes capables de différencier la nouvelle voiture de ses concurrentes alors que le service qualité, lui, veille à garantir les performances de l'éclairage, ce qui limite souvent la créativité. Sauf lorsque les fournisseurs de projecteurs développent de nouvelles solutions.

DISSIPER L'ÉNERGIE

« Au début des années 80, nous nous sommes demandé comment allaient évoluer les projecteurs, raconte Hector Fratty. *Pour la première fois, nous avons rencontré les stylistes.* » De ce dialogue, Valeo a dégagé une première certitude : la hauteur des projecteurs devait baisser considérablement. Une équipe d'ingénieurs spécialisés en mathématiques, en optique et en thermique fut mise en place. *« La question était de réduire la hauteur des projecteurs de 200 mm à 100 mm tout en garantissant les mêmes performances »*, note Hector Fratty.

Avec la même puissance électrique de 55 W dissipée dans un volume beaucoup plus faible, les problèmes thermiques n'étaient pas les moindres. La température atteignait les 200° C dans certaines zones. Néanmoins, dès 1985, Valeo disposait d'un nouveau produit : le projecteur à surface complexe (SC). La parabole utilisée jusqu'alors pour concentrer le flux lumineux vers la route était remplacée par une « surface complexe » constituée de plus de 50 000 facettes dont chacune est calculée pour réfléchir la lumière vers une zone précise de la route.

En 1985, le SC n'avait jamais roulé. A cette date, Citroën et Valeo se sont pourtant accordés pour l'intégrer sur la voiture en cours d'étude : la future XM. *« Si nous n'étions pas parvenus à livrer un produit satisfaisant, la voiture n'aurait pas pu être lancée »*, remarque Hector Fratty. Mais en 1989, les projecteurs SC étaient au point. Leur succès a été confirmé avec le lancement de la Peugeot 605. Renault s'y est rallié avec les R 19, Safrane et Laguna. *« Aujourd'hui, la moitié des projets de nouveaux véhicules sur lesquels nous travaillons ont recours aux projecteurs à surface complexe »*, indique Hector Fratty, qui estime la production actuelle à environ 10 millions d'unités par an.

Peu à peu, cette technologie s'est banalisée. D'autant que, malgré le dépôt de six brevets, Valeo n'est pas resté longtemps seul sur ce marché. Dès 1991, l'équipementier allemand Hella dotait l'Opel Calibra de ses projecteurs « à surfaces libres », qui appliquent le même principe que les SC. Puis, Bosch s'y est mis aussi, de même que Sylvania. Ce sont les quatre équipementiers indépendants qui produisent aujourd'hui des projecteurs à surfaces complexes.

Avant d'être rattrapé, Valeo s'était lancé dans une nouvelle recherche. *« Dès 1985, nous avons détecté un nouveau besoin chez les constructeurs*, raconte Hector Fratty. *Les stylistes désiraient renforcer l'aspect « high tech » des projecteurs en rendant transparente leur glace.* » De plus, les projecteurs SC étaient limités en inclinaison. Au-delà de 35°, la portée se réduisait considérablement sur les côtés du faisceau. Or, il s'agit justement de la partie qui éclaire les bas-côtés de la route. Il faut préciser que, dans la première génération de projecteurs, les SC1, la surface complexe se charge de la répartition lumineuse dans le plan vertical. Dans le plan horizontal, le contrôle de l'étalement de la lumière est réalisé par des stries sculptées dans la glace du projecteur (lentilles de Fresnel).

Mais ces dernières ne supportent pas une inclinaison forte. Avec la génération SC3, Valeo est parvenu à supprimer les stries de la glace. La surface complexe réalise seule les répartitions horizontales et verticales du faisceau lumineux. D'où une grande liberté donnée aux stylistes, qui peuvent incliner la glace jusqu'à 60° en conservant 80 à 85 % de la puissance.

Les projecteurs SC3 équipent la nouvelle Honda Civic. *« Dans moins d'un an, une voiture allemande sortira avec des glaces lisses »*, annonce Hector Fratty, qui estime que cette technologie va se développer régulièrement jusqu'en 2002. Parallèlement, une autre solution fait son apparition : la lampe à décharge. Dans une lampe halogène classique, le filament est alimenté en 12 V. Une lampe à décharge contient du xénon, dans lequel un arc électrique est créé entre deux électrodes. La tension nécessaire atteint 20 000 V lors de l'amorçage, pour se stabiliser à 85 V ensuite. Pour produire une tension aussi élevée, un système électronique, le « ballast », est nécessaire. Outre le prix de la lampe elle-même, ce dispositif augmente très fortement le coût de l'ensemble. Selon Hector Fratty, le prix d'un projecteur passerait de 200 F en halogène à 1 000 F avec une lampe à décharge.

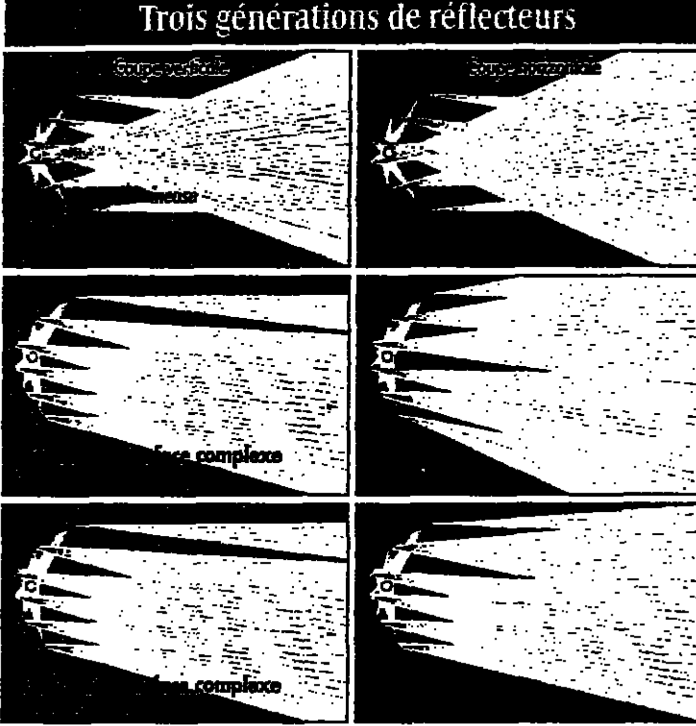
Ce handicap semble rédhibitoire dans un domaine comme l'automobile, où les coûts sont déterminants. Néanmoins, les qualités de la lampe à décharge lui ouvrent déjà les portes des applications haut de gamme (BMW série 7). Il faut dire qu'une ampoule à décharge de 35 W délivre un flux lumineux deux fois plus important qu'une lampe halogène de 65 W. De plus, la lumière de la lampe à décharge se rapproche de celle du soleil avec une température de 4 200°, contre 3 200° pour les halogènes. Enfin la durée de vie, supérieure à 2 000 heures, dépasse les besoins d'une voiture pendant toute sa période d'utilisation.

FORMES ORIGINALES

Pour réduire le coût induit par le circuit électronique, la solution passe peut-être par la fibre optique. En effet, une même lampe à décharge peut alimenter un faisceau de fibres en plastique. Actuellement, la puissance lumineuse ainsi obtenue reste trop faible pour autoriser le remplacement des projecteurs à lampes pour les fonctions de croisement et de route. Mais le principe d'une source centrale de lumière demeure séduisant. Hella présente déjà son système Celis (*Central lighting system*), qui utilise plusieurs petites lampes à décharge de 6 à 10 W. Chacune prend en charge de 5 à 7 fonctions d'éclairage.

A terme, cette technique pourrait donner encore plus de liberté aux stylistes. Mais Hector Fratty n'envisage pas la sortie de voitures dotées de fibres optiques avant l'an 2005. On peut espérer qu'à cette époque le design automobile sera capable de concevoir des modèles aux formes originales. Histoire de les distinguer plus facilement les uns des autres.

Michel Alberganti



Le réflecteur en parabole engendre un faisceau divergent dans les plans horizontaux et verticaux. La surface complexe de première génération (SC1) maîtrise le faisceau dans le plan vertical. Dans ces deux cas, la glace striée du projecteur (lentilles de Fresnel) corrige les défauts du réflecteur dans le plan horizontal. Seul le SC3 maîtrise le faisceau dans les deux plans. Il fonctionne avec une glace lisse.

Le feu stop au néon réduit la distance de freinage

Norma/Philips a profité du Salon Equip'Auto pour annoncer la commercialisation d'une nouvelle version de son « troisième feu stop néon », lancé sur le marché en août 1994. Obligatoire aux Etats-Unis depuis dix ans, le troisième feu le deviendra en France dès l'an prochain. Grâce au système d'allumage ultra rapide du tube, Philips estime que la distance de freinage est raccourcie de 7 mètres lorsqu'on roule à 130 kilomètres/heure. Ce qui réduirait de 20 % le nombre d'accidents. Le tube au néon est une autre application des lampes à décharge. Il dispose d'un délai d'allumage d'environ un millième de seconde, à comparer au dixième de seconde obtenu avec une lampe à filament. Osram propose une solution équivalente sous différentes géométries prévues pour s'intégrer à la carrosserie des véhicules. Hella développe, de son côté, une version de feu stop à diodes. L'allumage est, là aussi, plus rapide qu'avec les filaments. Le gain sur le freinage atteint 5 mètres à 120 kilomètres/heure.

Un Français lance un ordinateur original aux Etats-Unis

Ancien vice-président de Apple, Jean-Louis Gassée propose une machine équipée de deux multiprocesseurs, mais incompatible avec les autres micros

JEAN-LOUIS GASSÉE revient sur le devant de la scène informatique. Ce Français de cinquante et un ans avait déjà défrayé la chronique en 1985 lorsqu'il fut nommé vice-président d'Apple aux Etats-Unis. Suite à un différend avec son employeur, il décide, en 1990, de créer sa propre société, Be Inc. Des sociétés de capital-risque américaines et françaises (Innolion), des entreprises comme ATT et Zenith, mais aussi des personnalités comme Seymour Cray participent à son capital.

Dans ses bagages, il emmène Erich Ringewald, ex-directeur du groupe MacOs, le système d'exploitation du Macintosh. Après cinq ans de travaux et un investissement de 9 millions de dollars (40 millions de francs), il a annoncé, au début du mois aux Etats-Unis et mardi 17 octobre en France, la naissance d'un ordinateur doté d'une architecture originale et d'un système d'exploitation spécialement conçu pour elle. Les adeptes de compatibilité devront donc s'abstenir : la BeBox n'est compatible avec aucun ordinateur ni système d'exploitation du commerce, et en particulier pas Windows 95.

La raison en est simple : le cœur de la machine est « biprocesseur », c'est-à-dire constitué de deux microprocesseurs Power PC. Cette puce, issue de l'association d'IBM, de Motorola et d'Apple, est actuellement utilisée dans des ordinateurs du commerce, les Power Mac en particulier. Mais elle n'est alors présente qu'à un seul exemplaire dans chaque machine. Le fait d'en mettre deux rend l'ordinateur non seulement plus puissant, plus rapide, mais aussi réellement capable d'effectuer deux tâches simultanément : se connecter à un réseau comme Internet, par exemple, tout en concevant un jeu vidéo ou en travaillant sur un autre programme. Le constructeur américain Dell a déjà lancé il y a quelques mois une autre machine biprocesseur, l'Optiplex DGX 5100. Elle utilise deux microprocesseurs Pentium, et le logiciel d'exploitation Windows NT de Microsoft. Mais les tests effectués par l'hebdomadaire spécialisé *01-Informatique* tendent à prouver que ce système ne tire pas parti de la configuration biprocesseur.

Faute de système d'exploitation pour machine multiprocesseurs performant sur le marché, Jean-Louis Gassée et son équipe ont donc décidé d'en écrire un *ad hoc*. Leur pari est double. Ils doivent non seulement attirer une clientèle prête à s'équiper d'une machine hors norme. Mais aussi convaincre les développeurs de logiciels de créer des programmes spécifiques pour la BeBox. Dans un premier temps, la BeBox visera essentiellement le marché des concepteurs d'applications dans les domaines du multimédia, de l'audiovisuel et des télécommunications. Pour les séduire, elle dispose d'un atout de poids : son prix est de 10 000 francs pour une machine « nue », c'est-à-dire sans clavier ni écran, soit entre 15 000 et 20 000 francs pour un ordinateur complet. Un prix nettement inférieur à celui d'une station graphique, comme les consoles Sun ou Silicon Graphics, actuellement utilisées par les ingénieurs concepteurs et plus généralement par tous les professionnels de l'image.

A. K.

Les atouts d'une machine bicéphale

Un ordinateur doté d'un unique processeur peut faire plusieurs choses à la fois : se transformer en téléviseur, affichant l'émission sélectionnée dans un coin de l'écran, tout en continuant d'être utilisable pour du traitement de textes, par exemple. Mais cette simultanéité n'est qu'apparente. L'unique processeur de la machine traite successivement une instruction ou un groupe d'instructions en provenance d'un programme (la réception vidéo), puis d'un autre (le traitement de textes). Si l'on veut exécuter simultanément deux tâches nécessitant beaucoup de puissance, l'unique processeur ne peut plus suivre le rythme. Ce qui n'est pas le cas avec la BeBox, dotée de deux et, prochainement, de quatre, six ou même huit processeurs.

■ **ÉCOLOGIE : le volcan philippin Pinatubo a tué des coraux en mer Rouge.** Selon une étude menée par des chercheurs israéliens, le léger refroidissement de la température hivernale dû à l'éruption du Pinatubo en 1991 a entraîné une modification de la circulation verticale de l'eau dans le golfe d'Eilat. Des remontées d'eau venues d'une profondeur plus importante que d'ordinaire (plus de 850 mètres) ont augmenté la quantité de nutriments disponibles et un développement explosif des algues et du phytoplancton au printemps suivant. Ce phénomène a entraîné la mort de grandes quantités de coraux, étouffés par *« un épais matelas d'algues filamenteuses »*. – (*Nature.*)

■ **PALÉOCLIMATOLOGIE : un changement climatique important est survenu en Afrique il y a 2,8 millions d'années.** Plusieurs forages profonds dans les sédiments marins au large du continent africain ont montré, dans les couches datant de cette époque, des poussières correspondant à un climat plus aride et plus froid. Cet événement vient confirmer l'hypothèse selon laquelle les grandes étapes de l'évolution de l'homme ont été provoquées par des changements climatiques ayant forcé nos ancêtres à s'adapter à de nouvelles conditions de vie. – (*Science.*)

■ **ESPACE : parce qu'il est trop grand, un astronaute américain a été éliminé d'un programme d'entraînement russe au terme duquel il aurait dû séjourner pendant quatre mois à bord de la station spatiale Mir.** Scott Parazynski, un physicien de trente-quatre ans qui mesure 1,85 mètre, a pourtant déjà volé à bord de la navette américaine. Mais il est juste au-dessus de la norme acceptée pour les passagers de la capsule Soyouz, qui fait la navette entre Mir et la Terre. – (*AFP*)

Le Tchadien Japhet N'Doram reste le premier d'entre les Nantais

Le meneur de jeu est au centre du dispositif mis en place pour battre les Danois d'Aalborg

Le FC Nantes reçoit les Danois d'Aalborg, mercredi 18 octobre, pour la troisième journée de la Ligue des champions. Les Nantais, troisièmes du groupe 1 avec un point, ont impérativement besoin d'une victoire pour conserver intactes leurs chances de qualification pour les quarts de finale. Malmenés en championnat, ils compteront sur leur meneur de jeu, Japhet N'Doram, pour se relancer.

NANTES
de notre envoyé spécial

Il est celui qui reste ferme quand tout va mal. Nantes tangue en championnat, titube sur les terrains


COUPE D'EUROPE

piégeux de l'Europe, mais il parvient à être encore lui-même, ce joueur virevoltant, épris du geste juste et décisif, capable d'affoler l'adversaire, de maintenir son équipe à flot jusque dans les pires moments de doute. C'est un pic, un phare, une référence. Dans la tourmente qui agite un club mal remis d'une saison 1994-1995 exceptionnelle, Japhet N'Doram est le seul à faire honneur au style nantais, à cet harmonieux mélange de vitesse et d'habileté collective qui a accouché du titre de champion de France que les joueurs semblent porter cette année comme un fardeau. « *N'Doram, c'est celui qui voit, qui réalise plus vite que les autres,* dit Georges Eo, l'entraîneur adjoint. *Dans le football moderne, où il y a de moins en moins d'espaces, il procure un avantage décisif.* »

L'histoire du joueur tchadien, aujourd'hui trentenaire, échappe pourtant aux critères habituels des « success stories » à la nantaise. Japhet N'Doram n'est pas un produit du centre de formation, le passage presque obligé du jeune Canari en quête de gloire. Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur, a connu la majorité des joueurs qui forment aujourd'hui son équipe dès l'adolescence. Quand il est arrivé à Nantes, Japhet N'Doram était déjà un homme, marié et père de famille. Il appartenait à cette catégorie de footballeurs africains dont la virtuosité technique époustoufle les coaches européens, qui y trouvent le supplément d'âme d'un jeu souvent stéréotypé. Aujourd'hui, ils sont légion à occuper des postes de titulaire dans les meilleures équipes du continent. L'Ajax d'Amsterdam a ses Nigérians, le Milan AC a son Marcel Desailly, son George Weah... Nantes a son N'Doram, découvert en 1989, à l'occasion d'un stage de l'équipe nationale du Tchad dans la région.

Pourtant, de l'Europe lointaine, il n'avait jamais rêvé. A cette date, N'Doram joue pour le Tonnerre de Yaoundé, déjà à des années-lumière du modeste Tourbillon de N'Djamena, son club d'origine. Il est persuadé que sa bonne réputation ne peut franchir les frontières africaines. Et Japhet N'Doram refuse d'agir à la légère. « *Il ne m'était pas venu à l'idée de tenter ma chance en Europe,* raconte-t-il aujourd'hui. *Je reste convaincu que je n'avais pas tort de raisonner comme ça. Je vois tant de jeunes Africains qui débarquent. On leur a fait croire qu'ils allaient rouler sur l'or. Et ils galèrent. C'est dommage.* »

Lui n'a pas « galéré ». A aucun moment, les dirigeants et l'encadrement technique du FC Nantes n'ont eu le sentiment d'avoir commis une erreur. N'Doram a d'abord navigué à tous les postes de l'attaque avant de se fixer au milieu de terrain dans le rôle de meneur de jeu. L'an dernier, c'était lui qui orientait les folles embardées du duo d'attaquants formé par Nicolas Ouédec et Patrice Loko. « *Japhet s'est adapté très vite et a démontré une véritable polyvalence offensive,* reprend Georges Eo. *Car il possède une qualité que nous avions remarquée dès le début, une grande intelligence du jeu.* »

DEUX ANS DE CONTRAT

Depuis le début de la saison, il y a quelque chose de dérangé dans le bel ordonnancement du jeu nantais. Deux joueurs essentiels (Loko et Karembeu) sont partis, d'autres ont été blessés ou suspendus pour les rencontres de Coupe d'Europe. Comme l'entraîneur, et en dépit de la victoire à Cannes lors de la dernière journée de championnat, Japhet N'Doram n'a pu que constater une malheureuse perte d'identité. Nantes a égaré dans un lieu qui demeure obstinément inconnu son sens de l'improvisation et de l'efficacité offensive. Pour rendre service, N'Doram a consenti à regagner les avant-postes. Il est redevenu un attaquant à part entière. Il a marqué neuf buts, ce qui en fait le meilleur buteur du championnat. Insuffisant.

D'autant que le Tchadien ne veut pas revêtir le costume de l'homme providentiel. Malgré sa réussite personnelle, il persiste à revendiquer sa responsabilité dans ce qui ressemble à une faillite collective. « *Nous recherchons beaucoup trop à faire la différence individuellement,* analyse Japhet N'Doram. *C'est ça qui ne va pas.* »

N'Doram évoque aussi la fatigue de l'équipe. Depuis plusieurs saisons, ce sont les mêmes joueurs qui forment l'ossature du FC Nantes. Ils ont multiplié les rencontres, les mi-temps passées à cavaler aux quatre coins du terrain, car le jeu des Canaris interdit le football à l'économie. Et il n'y a eu que peu de roulement dans l'effectif. Mais, jusque dans les difficultés, les dirigeants nantais ont tenu à préserver le rôle de Japhet N'Doram pour assurer l'avenir. A la fin de la saison, il aura encore deux ans de contrat avec le club. Malgré ses performances et sa désignation comme meilleur étranger évoluant en France, la saison dernière, le meneur de jeu canari n'a jamais reçu d'offres en provenance d'autres clubs. Il n'en a cure. « *Je n'ai jamais eu envie de partir. Ici, je me plais. Je m'exprime comme il faut.* » Au milieu de la pléiade de grands joueurs africains qui enchantent le football européen, Japhet N'Doram se contente volontiers de paraître ce qu'il est : le plus méconnu, mais pas le moins efficace.

Pascal Ceaux

Les autres rencontres de la Ligue des champions

La Ligue des champions n'en est qu'à la troisième journée, mais, pour certaines équipes, les rencontres du mercredi 18 octobre sont déjà décisives. Dans le groupe B, les Anglais de Blackburn Rovers n'ont pas encore marqué un seul point et doivent impérativement l'emporter à Varsovie pour conserver leurs chances de qualification pour les quarts de finale. Dans le groupe D, les Grasshoppers de Zurich, qui affrontent l'Ajax d'Amsterdam, sont dans la même situation. A l'inverse, les Néerlandais, comme le Spartak de Moscou dans le groupe B et la Juventus de Turin, tous trois invaincus, seront quasiment assurés de leur qualification en cas de victoire.

La Fédération française de rugby va faire l'objet d'une enquête administrative

UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE concernant les contrats de retransmissions télévisées et de partenariat conclus en 1995 par la Fédération française de rugby (FFR) va être diligentée, a indiqué, lundi 16 octobre, le ministère de la jeunesse et des sports. Elle devrait être confiée conjointement aux inspections générales de la jeunesse et des sports et des finances et ses conclusions seront rendues dans un délai maximum d'un mois.

Cette décision a été prise à la suite d'une enquête du quotidien *L'Equipe*, reprochant à Bernard Lapasset, le président de la FFR, « *les mauvais comptes* » qui ont entraîné un « *manque à gagner* » minimal de 65 millions de francs en quatre ans, et mettant en cause Claude Atcher, membre non élu de la commission de communication de la FFR, dans la négociation de certains contrats de parrainage (*Le Monde* daté 15-16 octobre). M. Lapasset, reçu lundi par le directeur de cabinet de Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, avait souhaité son arbitrage sur cette affaire.

Opel met fin à son contrat avec Steffi Graf

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE allemand Opel a annoncé lundi 16 octobre qu'il ne renouvellerait pas le contrat de parrainage qui le lie à Steffi Graf. Après dix ans de collaboration, Opel a ainsi tiré les conséquences de l'affaire de fraude fiscale qui ternit l'image de la numéro un mondiale (*Le Monde* du 11 octobre). L'intéressée assure dans un communiqué que « *la décision de l'entreprise ne signifie en aucun cas une mise en cause de l'intégrité personnelle* » de Steffi Graf. Le montant annuel du contrat de la joueuse avec Opel est estimé à 1,7 million de marks (environ 6 millions de fancs). – *(AFP.)*

■ **RUGBY : l'entraîneur des All Blacks boycottera la cérémonie officielle** organisée en France à l'occasion de la tournée de l'équipe néo-zélandaise de rugby dans le pays, qui commence le 29 octobre. Laurie Mains a expliqué, lundi 16 octobre, à Auckland, qu'il entendait ainsi condamner la reprise des essais nucléaires français. Il a indiqué que ses joueurs s'exprimeraient contre les expérimentations atomiques à Mururoa et Fangataufa. Laurie Mains a également confirmé qu'il mettrait fin à ses fonctions d'entraîneur à la fin de la tournée française. – *(Reuter.)*

■ **BOXE : le boxeur philippin Roger Espenili est mort,** dimanche 15 octobre, trois jours après avoir sombré dans le coma à la suite d'un combat professionnel de poids mouche perdu aux points en dix reprises, jeudi, dans un faubourg de Manille. Après le combat, Espenili s'était effondré, victime d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de dix-neuf ans. Après James Murray, il est le deuxième boxeur mort ce week-end des suites d'un combat. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILISME : Marco Campos est « cliniquement mort »,** a annoncé son écurie (Draco), lundi 16 octobre. Le pilote brésilien avait été victime d'une violente sortie de route, dimanche, lors de la course de formule 3000 de Magny-Cours. Souffrant d'un traumatisme crânien grave, il avait été hospitalisé à Paris. Né le 24 février 1976, à Sao Paulo, Marco Campos effectuait sa première saison en formule 3000. Il est le premier pilote à trouver la mort en course depuis la création de cette discipline, soit 110 courses.

Le cyclisme français mise sur le VTT

Les pratiquants de cette discipline représentent près du quart des licenciés de la Fédération française

RAMATUELLE
de notre envoyé spécial

Le président de la Fédération française de cyclisme (FFC) aime le VTT : Daniel Baal n'hésite pas à mettre un casque et un cuissard pour reconnaître les difficultés d'un parcours de vélo tout-terrain. Samedi 14 et dimanche 15 octobre, il était à Ramatuelle (Var) pour encourager les 5 629 participants au Roc d'Azur. L'épreuve, qui est devenue en douze ans le plus important rassemblement européen du vélo tout-terrain, s'est achevée sur la victoire du Néerlandais Bart Brentjens dans ce qui constituait également la huitième et dernière manche de la Coupe de France La Poste de VTT cross-country.

Le succès du champion du monde, qui avait remporté le Tour de France VTT pendant l'été, aurait dû combler Daniel Baal. Le Roc d'Azur désigne ainsi un vainqueur incontestable, l'année où l'épreuve est reprise, avec des moyens considérables, par la FFC. Mais les quelques mètres qui ont séparé, sur la ligne d'arrivée, Bart Brentjens des Français Christophe Dupouey et Miguel Martinez, leader final de la Coupe de France, ont peut-être aussi contribué à nourrir l'inquiétude du responsable du cyclisme.

Une victoire française dans la dernière épreuve de la saison aurait confirmé avec éclat la montée en puissance des vététistes nationaux dans le cross-country, la seule discipline du VTT qui obtiendra la reconnaissance du mouvement sportif à l'occasion des Jeux olympiques d'Atlanta. Aux championnats d'Europe, le succès de Jean-Christophe Savignoni, le champion de France, et la troisième place de Christophe Dupouey, étaient chargés de promesses. Les difficultés qu'éprouvent les Américains, pourtant inventeurs du mountain-bike, à défendre leur rang ouvrent aux Européens la possibilité d'aller leur ravir les premières places, sur leur terrain, à Atlanta.

> Les vététistes sont des sportifs indépendants. L'objectif des Jeux devrait cependant les réunir

Après la blessure du champion d'Europe sur le Tour de France VTT, Miguel Martinez, tenant du titre juniors 1994, a confirmé le rang des Français en prenant la deuxième place des championnats du monde. « *Savignoni, Martinez et Dupouey, les trois coureurs qui ont obtenu les meilleurs résultats cette année, sont évidemment sur la liste des présélectionnés pour Atlanta* », affirme Daniel Baal. Il contribue ainsi à lever une partie de l'incertitude sur la méthode de désignation des deux coureurs qui représenteront la France à Atlanta.

« *Comme dans toutes les disciplines, nous voulons créer une émulation entre les coureurs jusqu'au championnat de France 1996* », précise cependant Yvon Vauchez, l'entraîneur national des spécialistes du cross-country. Il rappelle que Christophe Dupouey était inconnu en début de saison. Et pour cause : à vingt-sept ans, cet ancien spécialiste du cyclo-cross n'a participé à sa première compétition en VTT qu'en février. Septième au championnat du monde, deuxième sur le Tour VTT, Christophe Dupouey reconnaît « *avoir eu de la chance* » pour réussir aussi vite : « *Une fois maîtrisée la technique, en particulier dans les descentes, il faut passer au travers des incidents. Une crevaison ou un bris de chaîne, c'est une course de perdue puisque nous n'avons pas d'assistance.* »

A dix-neuf ans, Miguel Martinez est de toutes les compétitions, comme l'était son père Mariano. Avec son gabarit de grimpeur colombien, il enchaîne courses sur route et cyclo-cross après les épreuves de VTT : « *Pédaler en ligne permet d'acquérir le coup de pédale et l'endurance. Ensuite, le VTT est affaire de technique et de vélocité.* » Jean-Christophe Savignoni, vingt-neuf ans, s'entraîne pour sa part avec un spécialiste du triathlon : « *Il faudra une condition physique exceptionnelle pour avoir une chance de battre des rouleurs comme Bart Brentjens. Même sur un circuit technique comme celui qu'on nous promet à Atlanta.* »

Bien encadrés dans leurs équipes, les vététistes restent des sportifs indépendants. L'objectif des Jeux devrait cependant les réunir. Ils seront tous à Atlanta le 19 novembre pour une épreuve préolympique. Elle permettra de découvrir enfin un tracé sur lequel seront modelées toutes les épreuves de préparation en 1996. Car la sanction des Jeux olympiques est très attendue par Daniel Baal. Il a fait du développement du VTT en France un des axes de la politique qu'il mène depuis trois ans pour relancer le développement de la FFC. Celle-ci a laissé échapper l'organisation et les retombées financières des grandes épreuves sur route. L'engagement de la fédération dans les innombrables compétitions de vélo tout-terrain en France lui permet de se réinstaller dans les régions. « *Le VTT est un moyen de reconquête du cyclisme par la FFC* », reconnaît Daniel Baal. Avec une certaine réussite, puisque le nombre de vététistes licenciés augmente de 15 % chaque année, pour atteindre quasiment le quart des effectifs de la fédération.

Christophe de Chenay

RÉSULTATS

TENNIS

Grand Prix de Lyon

Premier tour

L. Roux (Fra.), b. N. Escudé (Fra.), 6-3, 7-6 (14-12) ; T. Martin (E-U), b. A. Chesnokov (Rus.), 7-6, 7-6 ; J.-P. Fleurian (Fra.) b. M. Rosset (Sui.), 4-6, 6-4, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. B. Karbacher (All.), 6-7, 6-2, 6-4

TABLE

Dans les arcanes de la haute simplicité

Les recherches d'Alain Ducasse, chef du Louis-XV à Monte-Carlo, permettent-elles de discerner les valeurs de la grande cuisine de demain ?

L'ACTION pourrait se passer sur la scène de l'Opéra de Monte-Carlo, sur le thème du *Rossignol de l'empereur de Chine*. Devant le maître, parmi les élégantes, les mandarins avec leurs clochettes, on fait monter la fille de cuisine : « *Raconte, toi qui as vu le rossignol...* » Comment, pour la servante, ramener à la table de l'empereur le rossignol qui fera entendre son chant inégalé, face à la boîte mécanique qu'on lui oppose ? Le livret de *Rossignol*, de Stravinsky, créé à Monte-Carlo en 1913 (d'après Andersen), s'applique encore au travail de cuisine d'Alain Ducasse, comme au temps des Ballets russes ou d'Escoffier, son lointain prédécesseur à l'*Hôtel de Paris*.

La cuisine est le dernier artisanat d'art où l'extrême modestie de l'exécutant peut découvrir dans un seul objet, fût-il un petit oiseau gris, un chant ou bien une saveur nouvelle. De deux qualités sensibles, l'une annihile l'autre au profit d'une perception inconnue. Cela donne chez Alain Ducasse l'intrusion harmonique d'un assaisonnement de citron confit au sel et corail pilé dans un plat de grosses crevettes du golfe de Gênes vivement poêlées, accompagnées de copeaux de fenouil cru. La simplicité, où est-elle ? Dans les origines supposées du cuisinier ? Il a été élevé « à la ferme ». Dans la pureté du « *produit* » ? Ou bien est-elle une catégorie imaginaire, qui tient plus de la poésie, lorsqu'une saveur savamment rapprochée d'une autre ouvre à des accords infinis, « *celles de l'œillet rouge et du cor de basset* », disait Hoffmann.

La cuisine est un art qui produit des merveilles, comme le chant orné de l'oiseau infiniment répété jusqu'à la perfection. Ainsi des « fruits et légumes de nos paysans cuisinés en cocotte de fonte, émincé de pommes sauvages et de cèpes crus », ou bien encore les « légumes des jardins de Provence mijotés à la truffe noire écrasée ». En deux plats robustes et raffinés, voici associées les nuances du cuit et du cru, et sublimées les valeurs du jardinier. Dans l'assiette, tout est clairement dessiné et lisible, et dans le verre rutile le Château La Gardine « vieilles vignes » 1990. La cuisine, à ce stade, est vécue comme une forme de liberté, parmi les contraintes multiples.

« *Avec des sauces, vous pouvez arriver à un résultat qui peut être bon*, dit Alain Ducasse. *Mais, quand vous vous attachez à l'essentiel, c'est là que réside la difficulté.* » Vérité ou trait d'époque ? « *Les sauces sont obsolètes* », assène Ducasse. La simplicité en cuisine, une vérité d'époque ? L'antagonisme paraît irrévocable, tant avec l'héritage de Bocuse qu'avec la démarche de Robuchon, qui, la cinquantaine venue, a décidé de rendre son tablier.

SUCCESSION OU RÉGENCE ?

A Monte-Carlo, on ne prépare ni la succession ni la régence ; mais reste à savoir ce qui peut se cacher sous un peu d'eau claire. Alors revient le refrain : « *Ducasse privilégie le produit.* » C'est encore heureux à ce prix ! Mais, si le jeu s'est fait invisible, l'esprit demeure de la grande cuisine, « *rien dans les mains, rien dans les poches* ». Les liaisons sont ténues, mais elles existent. Ce sont de fines attaches.

Alain Ducasse, c'est aussi la figure du bateleur du Tarot de Marseille. Il est devenu un styliste de la cuisine, un « designer » pour grande maison, capable dans le même temps de concevoir la carte d'un restaurant à Londres (inauguré en septembre) et d'en rénover une autre, bientôt, pour un établissement du bois de Boulogne.

Le patrimoine culinaire et le goût sont, pour Alain Ducasse, des valeurs à privilégier. Le style, c'est celui de l'homme même, avec cette finesse patricienne du visage, ombré d'une barbe légère, comme Savoy et Dutournier, ses contemporains. A la recherche de l'essence des choses, de l'épure. Alain Ducasse est un homme de culture tempérée par l'humour. Tout cela est exprimé dans une sorte d'affirmation interrogative. Que sera demain la cuisine française ? Quelle image de cette cuisine convient-il de donner au monde lorsque 75 % de la clientèle du *Louis-XV* est étrangère ?

Monaco est un podium, une scène d'opéra en quelque sorte. Le jeu subtil se passe nécessairement de cuisinier talentueux à client éduqué. C'est aussi la règle du Guide Michelin. A part cela, Alain Ducasse prend le pari de la spontanéité contre le carcan des conventions, Balanchine contre Petipas. Pour lui, seul le « goût » est prééminent. D'un jarret de veau de lait fermier, il apprête les sucs, les retient, les concentre. Le corail des grosses crevettes, associé à l'amertume d'un trait de citron confit, est écrasé et pilé. A l'avant-garde du combat pour le goût, Alain Ducasse réinvente l'usage du pilon et du mortier !

LA PROVENCHE SÈCHE

Et Moustiers ? Giono exprime dans *Provence*, à propos du haut pays où Alain Ducasse a planté *La Bastide*, « *le divin désarroi de l'intelligence devant les choses simples, l'architecture des mythologies* ». *La Bastide de Moustiers* n'est pas un hasard. C'est un retour. Le cuisinier aime la Provence sèche, son espace et ses parfums. L'odeur, c'est la mémoire de l'enfance, nourricière des gestes. L'huile d'olive, bien sûr, mais aussi toutes les autres saveurs. Et tant mieux si la *Mediterranean diet* est à la mode, différente, faut-il le rappeler, du *French paradox*.

Sur la scène du *Louis-XV*, voici l'ordinaire de Don Giovanni. Le couscous aux fruits secs en tajine rencontre ici l'agneau de Pauillac frotté à la sariette ; les pâtes sèches artisanales de Toscane aux poulpes et coquillages ont partie liée avec un condiment aux amandes, jambon, échalotes et persil. Le filet de chevreuil d'Alsace ignorait tout, depuis Escoffier, de l'aigre-doux de fruits et légumes fondants qui met en valeur sa texture avec le Château de Pibarnon, bandol 1985. Alain Ducasse conduit le même orchestre, c'est la musique qui a changé. Mais ce qui fait un vrai chef, c'est la volonté d'obtenir le meilleur.

Négliger l'accessoire et s'attacher à l'essentiel ; ou plutôt, d'une manière orientale, c'est le détail qui devient l'essentiel, répété jusqu'à la perfection. C'est toujours la façon – inimitable – de Fredy Girardet. Avec plus de moyens, la réponse – élégante et profuse – donnée par Ducasse à la brûlante question du futur est-elle suffisante ? La haute cuisine, avec ses préparations savantes, ses sauces, la crème, le beurre, doit être mise à la diète. « *Se nourrir différemment*, dit-il, *c'est une activité créatrice, c'est rêver de changer la vie.* » S'il admet aujourd'hui que l'huile d'olive n'est pas la panacée, Alain Ducasse rêve aussi, avec quelques-uns, de rassembler et de faire partager les « goûts » de la Méditerranée. Sa cuisine est une avancée, dont les présupposés – de l'Italie à la Californie – ne sont pas si candides qu'il y paraît. Car, imperceptiblement, la société change de méridien. A Monte-Carlo se profilent les délices de la cuisine de demain.

Jean-Claude Ribaut

★ **Le Louis-XV « Alain Ducasse », place du Casino, 98000 Monte-Carlo ; tél. : 92-16-30-01. Fermé mardi et mercredi.**

TOQUES EN POINTE

LES CRAYÈRES. N'être pas seulement, aux yeux du restaurateur et de son personnel, « un numéro de table » et, l'addition payée, « avoir encore envie de remercier le maître d'hôtel » étaient deux critères d'autrefois. Aux *Crayères*, l'accueil est parfaitement rodé, et l'addition reste raisonnable à ce niveau de perfection. Alors, d'où vient l'hésitation, le léger doute qui s'installe, plus tard, après un repas « parfait » ? Est-ce la dissonance entre les accords d'une tête de cochon mitonnée aux légumes, croustillant d'oreille et toast de cervelle (170 francs) – au demeurant délicieuse – et le décor du salon lambrissé de l'hôtel de Mme Pommery ? Gérard Boyer explique ce plat comme une variation buissonnière. Convenu alors, le ris de veau braisé à l'ancienne, avec quelques cèpes et une pomme de terre darphin aux fruits secs (274 francs) ? Pas même, cuit à la perfection, savoureux, mais manquant d'un sérieux tour de moulin à poivre. Observation vénielle. La mémoire du goût et les plaisirs qui en découlent obéissent à de singuliers ressorts. Desserts épatants, et splendide carte de champagnes. Comptez au moins 600 francs.

★ **Reims. 64, boulevard Henry-Vasnier (51100). Tél. : 26-82-80-80. Fermé lundi et mardi midi.**

■ **LAURENT.** L'ancien pavillon de chasse de Louis XIV a été rénové il y a une vingtaine d'années. C'est à nouveau, aujourd'hui, le rendez-vous de la politique et des affaires. Les ravioles sont une manie de chef à la mode. Mais Philippe Braun est un cuisinier à l'expression franche et délicate, et ses ravioles de lièvre aux champignons et aux petits oignons font bonne figure devant l'échezeaux 1985 d'Henri Jayer. C'est dire ! Le pied de porc, désossé et braisé, accompagne la choucroute nouvelle au paprika pour un insolite équilibre sucré-acidulé. Magnifique voiture fromagère et non moins intéressante variation sur le chocolat. Le service de table et des vins est dirigé par l'excellent Philippe Bourguignon. Grande carte, et service d'exception.

★ **Paris. 41, avenue Gabriel (75008). Tél. : 42-25-00-39. Fermé le samedi midi et le dimanche.**

■ **BUBUNE.** Ce patronyme obscur cache une intéressante cuisine de femme attentive à la leçon des chefs. A la langue de bœuf crème de champignons ou au saucisson chaud aux lentilles (35 francs) en entrée correspondent deux solides références : le paleron lardé aux poivrons (75 francs) ou le lapin en gibelotte au vin rouge. L'enseigne pourrait aussi bien préciser : « Ici, restaurant ouvrier, cuisine bourgeoise ! » Comtez environ 180 francs.

★ **Paris. 50, rue Amelot (75011). Tél. : 43-55-54-04. Ouvert à déjeuner du lundi au vendredi.**

J.-C. Rt

VIN

Un classement peut en cacher un autre

LES VINS, comme le plaisir, réclament le classement. Pour le commerce, bien sûr, mais aussi et surtout pour aider à garder au plus profond de nous la seule mémoire qui vaille, celle de nos ivresses. La hiérarchie s'imposant, il faut parvenir à définir la meilleure méthodologie. On sait que l'observation des différences gustatives est aussi vieille que la maîtrise de la vinification. En revanche, le recours aux chiffres est beaucoup plus récent, l'émergence de la docimologie dans le champ de l'oenologie étant pour l'essentiel une invention anglo-saxonne.

Un récent ouvrage français impose de revenir sur ce chapitre. Baptisé en toute immodestie *Le Classement de 1996*, il est signé de deux personnalités de la critique viticole : Thierry Desseauve, trente-sept ans, rédacteur en chef de *La Revue du vin de France*, et Michel Bettane, quarante-deux ans, spécialiste de lettres classiques. Plus que d'autres, ce dernier a, depuis vingt ans, su œuvrer efficacement au service d'une viticulture que l'on qualifie, faute de mieux, « de qualité ».

Partisan, militant, farouchement critique, Michel Bettane a heureusement su s'imposer dans un monde habituellement allergique aux intellectuels. Surtout quand, parisiens et donneurs de leçons, ils viennent au pied des cuves expliquer comment il faut vinifier, pourquoi on ne doit plus avoir recours aux sucres de betterave, aux levures exogènes et aux barriques ancestrales. Michel Bettane fera sans doute encore beaucoup pour les vins français. Devait-il, avec le « Bettane et Desseauve », céder aux plaisirs faciles de l'arbitrage pour produire un nouveau classement sans sel et sans joie ?

Ce classement n'est-il que le produit d'une mauvaise humeur, d'une forme de sentiment de supériorité ? « *Nous commencions à être agacés, à* La Revue du vin de France, *par la multiplication des notations et classements hasardeux*, écrivent les auteurs. *Nous avons, en particulier, du mal à comprendre les notes sur 100 ou sur 20 tellement à la mode aux Etats-Unis, qui flattent la paresse d'un public de moins en moins habitué à réfléchir.* » *Exit* les notes et le basard, donc. Et place aux étoiles ainsi qu'à différents symboles censés parler du terroir (de « *convenable* » à « *exceptionnel* »), du vigneron et de sa « *régularité* », et des vins, de leur « *finesse* » et de leur « *puissance* ». Pourquoi pas ? A condition de préciser le panel d'origine.

COQUETTERIE PROVOCATRICE

« *Nous avons, dans toute la France, sélectionné mille domaines, caves, coopératives ou maisons de négoce : les producteurs qui, depuis plusieurs années, nous paraissent offrir les meilleures garanties de qualité et de viabilité.* » Mais sur quelles bases, comment et pourquoi ? Où sont les critères définitifs qui permettraient aux lecteurs de saisir la différence entre ce que l'on n'a pas jugé utile de retenir, ce que l'on qualifie d'« *intéressant* » et ce que l'on juge « *exceptionnel* » ? Comment surtout ne pas voir qu'il s'agit ici, une nouvelle fois, de subjectif maquillé en classement ?

Certes, dira-t-on, mais les résultats ? On notera ici ou là quelques vérités (comme, en Alsace, la reconnaissance de la famille Humbrecht de Turckheim et, dans le Rhône, celle de Gérard Chave, à Mauves). Mais, pièce maîtresse de ce classement, le Bordelais ne révèle rien de bien neuf, hormis la coquetterie provocatrice qui conduit à n'accorder que deux étoiles à Pétrus (Pomerol).

Pour le reste, on peut être rassuré : au palmarès du Bordelais, de la Bourgogne et de la Champagne, on ne recense que ceux qui, un peu partout à travers le monde, sont déjà parmi les mieux classés et les plus grands : Yquem, Mouton-Rothschild, Climens, Latour et Margaux ; Leroy, Leflaive, Romanée-Conti ; Krug ou Bollinger.

Jean-Yves Nau

★ *Le Classement de 1996*, de Michel Bettane et Thierry Desseauve, Editions de *La Revue du vin de France*, 434 p., 140 F. A noter par ailleurs la belle somme signée Gilbert Garrier : *Histoire sociale et culturelle du vin*. Editions Bordas, 426 p., 290 F.

Nuages et éclaircies

UNE CEINTURE de hautes pressions se situe du golfe de Gascogne à l'Europe centrale. Une *perturbation atténuée* s'enfoncera des côtes de la Manche vers le Sud-Est. Elle sera suivie par une limite secondaire qui apportera temporairement davantage de nébulosité.

Mercredi matin, la zone frontale se situera de la *Gironde* à la Lorraine avec un ciel couvert et quelques pluies faibles et *éparses. A l'avant, les régions* Aquitaine et Midi-Pyrénées, le sud de l'Auvergne et Rhône-Alpes auront un temps ensoleillé après la dissipation des brumes ou brouillards matinaux.

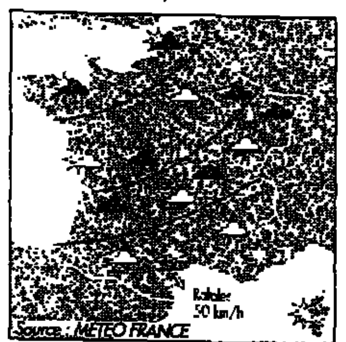
Les régions méditerranéennes auront un temps *ensoleillé* dès le matin. La tramontane soufflera modérément à 40 km/h. *Ailleurs*, les nuages et les éclaircies alterneront avec, temporairement, davantage de nuages sur les côtes de la Manche qui gagneront vers l'intérieur.

L'après-midi, la situation évoluera peu. Le front s'enfoncera vers le *Sud-Est. Ce sont* les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, le sud de l'Auvergne *qui seront sous les nuages. Il* ne devrait plus y avoir de précipitations. Le soleil continuera de briller près de la Méditerranée, tandis que les nuages et les éclaircies alterneront sur tout le reste du pays.

Les températures minimales *seront de l'ordre de 10 à 14 degrés* en général, localement 6 à 10 degrés dans des vallées du Massif Central et de la région Rhône-Alpes. L'après-midi, le thermomètre atteindra 16 à 22 degrés du Nord au Sud et jusqu'à 22 près de la Méditerranée.

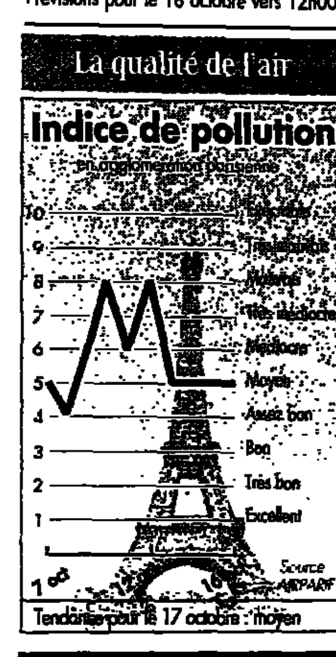
La journée de jeudi s'annonce calme avec du soleil après la dissipation de la grisaille matinale.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

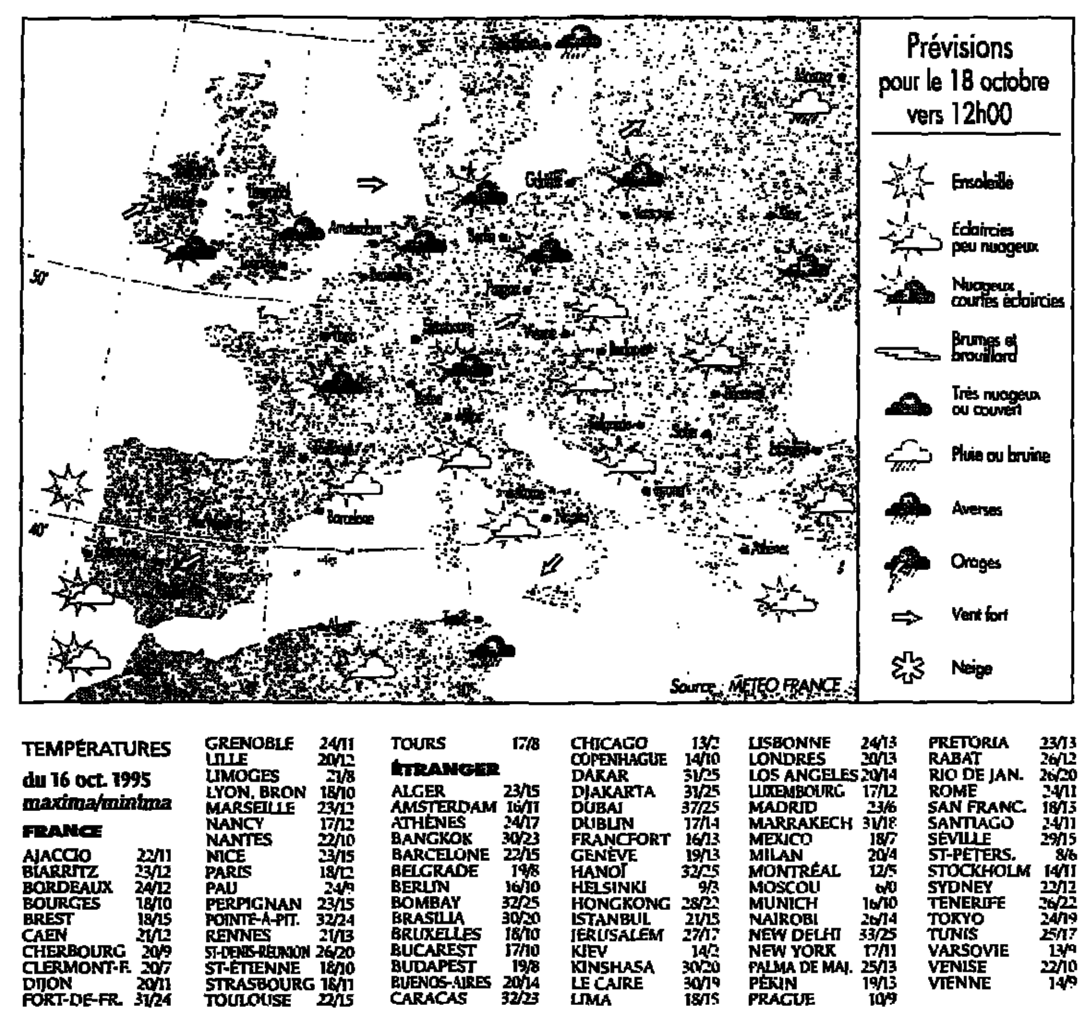


Prévisions pour le 18 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



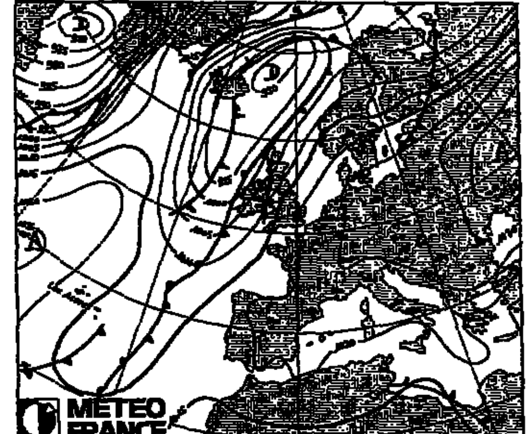
Tendance pour le 17 octobre : moyen



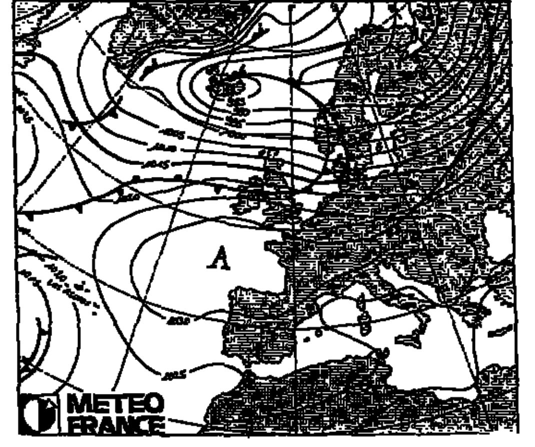


TEMPÉRATURES du 16 oct. 1995 *maxima/minima*

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	22/11
BIARRITZ	23/12
BORDEAUX	24/12
BOURGES	18/10
BREST	18/15
CAEN	21/12
CHERBOURG	20/9
CLERMONT-F.	20/7
DIJON	20/11
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	24/11
LILLE	20/12
LIMOGES	21/8
LYON, BRON	18/10
MARSEILLE	23/12
NANCY	17/12
NANTES	22/10
NICE	23/15
PARIS	18/12
PAU	24/9
PERPIGNAN	23/15
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	21/13
ST-DENIS-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	18/10
STRASBOURG	18/11
TOULOUSE	22/15
TOURS	17/8
ÉTRANGER	
ALGER	23/15
AMSTERDAM	16/11
ATHÈNES	24/17
BANGKOK	30/23
BARCELONE	22/15
BELGRADE	19/8
BERLIN	16/10
BOMBAY	32/25
BRASILIA	30/20
BRUXELLES	18/10
BUCAREST	17/10
BUDAPEST	19/8
BUENOS-AIRES	20/14
CARACAS	32/23
CHICAGO	13/2
COPENHAGUE	14/10
DAKAR	31/25
DJAKARTA	31/25
DUBAI	37/25
DUBLIN	17/14
FRANCFORT	16/13
GENÈVE	19/13
HANOÏ	32/25
HELSINKI	9/3
HONGKONG	28/22
ISTANBUL	21/15
JÉRUSALEM	27/17
KIEV	14/2
KINSHASA	30/20
LE CAIRE	30/19
LIMA	18/15
LISBONNE	24/13
LONDRES	20/13
LOS ANGELES	20/14
LUXEMBOURG	17/12
MADRID	23/6
MARRAKECH	31/18
MEXICO	18/7
MILAN	20/4
MONTRÉAL	12/5
MOSCOU	6/0
MUNICH	16/10
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	33/25
NEW YORK	17/11
PALMA DE MAJ.	25/13
PÉKIN	19/13
PRAGUE	10/9
PRETORIA	23/13
RABAT	26/12
RIO DE JAN.	26/20
ROME	24/11
SAN FRANC.	18/13
SANTIAGO	24/11
SÉVILLE	29/15
ST-PÉTERS.	8/6
STOCKHOLM	14/11
SYDNEY	22/12
TENERIFE	26/22
TOKYO	24/19
TUNIS	25/17
VARSOVIE	13/9
VENISE	22/10
VIENNE	14/9



Situation le 17 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le contrôle de la Pologne

LA RUSSIE soviétique dirige actuellement des unités d'occupation vers la Pologne. Chacune d'elles est commandée par un général et a pour mission officielle la lutte *contre le banditisme.*

Cette mesure a été prise *« en accord »* avec le gouvernement polonais. Ainsi l'armée rouge, qui jusqu'à présent n'avait de garnisons que dans les très importants centres polonais, aura désormais un état-major dans chaque chef-lieu de province. Chaque général russe est habilité à agir comme il l'entend.

Cet accord du gouvernement polonais a provoqué de la surprise et une certaine inquiétude au sein du corps diplomatique à Varsovie, car il est considéré comme une nouvelle preuve du resserrement de l'emprise soviétique sur le pays.

Les drapeaux rouges flottent maintenant sur Varsovie, Lodz, Cracovie, Lublin, Katowice, Gdansk, Poznan, etc., dix-sept villes *en tout, en attendant la création* d'autres provinces avec les territoires nouvellement acquis.

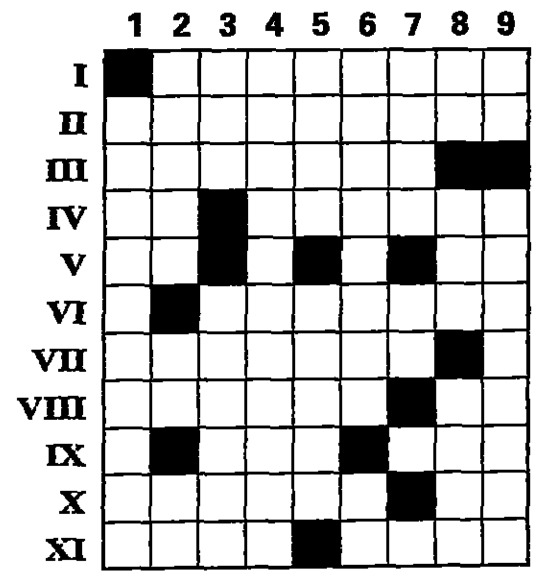
Les Polonais ont lu avec tristesse cette nouvelle dans les journaux de Varsovie, sévèrement contrôlés et censurés. Ils redoutent également qu'il n'y ait une recrudescence des *actes de violence, de banditisme et* de pillage qui se produisent quotidiennement sur l'ensemble du territoire. Ils accusent les soldats russes de perpétrer la plupart de ces actes criminels.

La majorité des Polonais considèrent que l'occupation par les Russes *des capitales provinciales* fera disparaître certainement les derniers vestiges de pouvoir des autorités locales. Depuis la fin de la guerre, les commandants militaires russes dans de nombreuses grandes villes n'ont montré que peu de respect pour les gouverneurs et maires polonais.

(18 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6672



HORIZONTALEMENT

I. *Qui se nourrit comme un porc.* – II. *Peuvent être dans les* choux. – III. Se comporte comme là où il n'y a rien à voir. – IV. En France. Difficile à cacher. – V. Demi-tour. Lie. – VI. Un grand glacier. – VII. C'est plus clair quand il n'y en a pas. – VIII. Plus coulantes. Valeur du silence. – IX. La rage avant Pasteur. Bon quand il est plein. – X. Font un *choix. Adverbe. – XI. Pas admis. Autrefois, ils pouvaient* être sous le bonnet.

VERTICALEMENT

1. Pour être soutenue, elle a besoin de bons chefs. – 2. Fondateur d'un séminaire. Quartier de Panama. Plus près de trois que de quatre. – 3. On peut y trouver des anémones et des œillets. Pas exposé. – 4. Relatives à une *partie de l'ovule. – 5. En Espagne. Qui se rapporte à une* mer. – 6. Il y en a quatre pour les capricieux. Un peu de tabac. – 7. Rejoint la Baltique. Sigle redouté. – 8. Note. Un homme vulgaire. *Fleuve côtier. – 9. Préposition.* Très légères.

SOLUTION DU N° 6671

HORIZONTALEMENT

I. Ottomane. – II. *Ephémères.* – III. *Mue. Vé.* – IV. Osa. – V. Théorie. – VI. Vérités. – VII. Averti. Pi. – VIII. Ne. Celtes. – IX. Titi. Lune. – X. Elancées. – XI. Usitées.

VERTICALEMENT

1. Emouvantes. – 2. Opus. Eveil. – 3. Théâtre. Tau. – 4. Té. Hircins. – 5. Omelette. Ci. – 6. Me. Œillet. – 7. Arvers. Tuée. – 8. Née. Pensé. – 9. Es. Venise.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 19 octobre

■ **RUE DU BAC** : hôtels et jardins (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Rue-du-Bac (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (40 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée *devant la statue de Haendel* (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE LA HUCHETTE** et de Saint-Séverin (40 F), 11 heures et 15 heures, place *Saint-Michel devant la fontaine* (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; *Le Sarcophage des époux*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Schoenberg (25 F + prix *d'entrée), 12 h 30 (Musées de la* Ville de Paris).

■ **MUSÉE BOURDELLE** : Bourdelle et l'expression du mouvement (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, le symbolisme (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague (34 F + prix d'entrée), 19 heures (Musées nationaux).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 15, 5, rue de Thorigny dans la cour (Elisabeth Romann).

■ **DU QUARTIER DES TOURNELLES** à la place des Vosges (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sébastien-Froissart (Paris pitto*resque et insolite*).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : le quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Europ explo).

■ ***MARAIS*** : *sur les traces de* Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Frédérique Jannel).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place Armand-Carrel (Ville de Paris).

■ ***PASSAGES COUVERTS*** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre côté rue de Rivoli (Christine Merle).

■ **LES TUILERIES** (40 F), 14 h 30, devant la pyramide au pied de la *statue de Louis XIV* (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA CITÉ DE LA MUSIQUE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la banque d'accueil (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

■ **MONTMARTRE** : de Pigalle à Barbès (37 F), 15 heures, sortie du métro Pigalle côté place Pigalle (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné *(Musées de la* Ville de Paris).

■ **MUSÉE RODIN** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

■ **MUSÉE MAILLOL** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 61, rue de Grenelle (Pierre-Yves Jaslet).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Un tunnel long de 2,4 kilomètres, une rue souterraine, plusieurs lignes de chemin de fer et une ligne de métro vont être construits au centre de Berlin. Le coup d'envoi des travaux a été donné, vendredi 13 octobre, *par le chancelier Helmut Kohl.* – *(AFP, Reuter.)*

■ **LILLE.** L'aéroport de Lille-Lesquin, dont la nouvelle aérogare sera inaugurée au printemps, a transporté 614 142 voyageurs au cours des neuf premiers mois de l'année, soit une baisse de 3,5 % par rapport à la même période de 1994, mais le trafic passagers a enregistré une hausse de 6,7 % en septembre. – *(AFP.)*

■ **SAINT-MALO.** Le port de Saint-Malo a fêté, vendredi 13 octobre, le millionième passager de sa gare maritime pour l'année 1995. – *(AFP.)*

■ **MANILLE.** Un consortium mené par le groupe japonais Mitsubishi Corp. devrait signer d'ici quelques jours le contrat définitif *pour l'agrandissement de l'aéro*port international de Manille. A l'issue des travaux qui portent sur l'extension du terminal existant et la construction d'un second et qui devraient être achevés en 1997, l'aéroport de Manille devrait pouvoir accueillir 9 millions de passagers par an. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** La compagnie allemande Lufthansa assurera, au printemps prochain, une troisième liaison hebdomadaire entre Francfort et Ho-Chi-Minh-Ville. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Shuttle by United, la compagnie *court-courrier* à bas tarifs de United Airlines qui vient de fêter son premier anniversaire, a mis en place de nouvelles liaisons entre San Francisco et Las Vegas, Phoenix, Portland, San Diego, Seattle. Elle inaugurera, le 15 décembre, un vol reliant Reno à *San Francisco*.

■ **PARIS.** Tourifirst, le Salon européen du tourisme de prestige, se tiendra du 9 au 11 novembre au Rond-Point Montaigne, 62, avenue Montaigne, à Paris. Plus d'une centaine d'exposants – palaces européens, grands groupes touristiques, sociétés de transport haut de gamme – sont attendus.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





CENSURE Le festival des Allumées de Nantes, qui devait commencer le 16 octobre, a été annulé à la suite du refus du gouvernement cubain d'octroyer des visas de sortie aux trois cent quarante artistes et personnalités invités à cette occasion (*Le Monde* du 11 octobre). ● C'EST UN COUP D'ARRÊT sérieux porté à l'ouverture politique et culturelle qui semblait se dessiner à La Havane. Mais le système politique cubain ne pouvait permettre que des débats où des opposants modérés et des officiels du régime se croisaient soient organisés en marge des manifestations artistiques, selon une habitude du festival des Allumées ● A CUBA, parmi les musiciens, le plus gros contingent engagé à Nantes, la tristesse est grande. Fonctionnaires ou francs-tireurs, ils rythment la vie quotidienne, mais voudraient conquérir des marchés extérieurs impatients.

Les artistes cubains victimes du raidissement de la politique castriste

En provoquant l'annulation du festival des Allumées de Nantes, le Lider maximo brise les espoirs de ceux qui souhaitaient le voir quitter la scène en douceur. Mais à La Havane la musique, elle, ne se tait pas

LE 16 JUIN 1961, les intellectuels cubains les plus en vue sont convoqués dans une salle de la Bibliothèque nationale de La Havane, deux mois exactement après l'expédition ratée de la baie des Cochons, financée par les Etats-Unis. Fidel Castro définit la nouvelle politique culturelle du pays : « *Quels sont les droits des écrivains et des artistes révolutionnaires ou non révolutionnaires ? A l'intérieur de la révolution, tout ; contre la révolution, rien du tout. (...) Leurs créations seront toujours évaluées à travers le prisme de la révolution.* » Seul Virgilio Pinera, dramaturge et poète, ose se lever. « *Tengo miedo* », dit-il simplement. « *J'ai peur.* » Il se rasseoit dans un silence de mort. Les grandes censures culturelles ont commencé.

Trente-quatre années plus tard, Fidel Castro campe sur les mêmes positions. Le refus d'octroyer un visa aux quelque trois cents artistes invités au festival des Allumées de Nantes n'en est qu'une des regrettables illustrations (*Le Monde* du 11 octobre). L'ouverture du « *socialisme cubain* » à l'économie de marché, inaugurée en juillet 1993 avec la légalisation du dollar, s'est imposée au Lider maximo comme la seule issue possible pour éviter la banqueroute – et la révolte d'un peuple soumis aux pires restrictions alimentaires. Mais il ne souhaite pas que ces « *concessions au capitalisme* », réalisées à pas comptés, mènent à des changements démocratiques.

A soixante-neuf ans, Castro, au pouvoir depuis 1959, entend y rester coûte que coûte ; il continuera de contrôler et d'encadrer le plus fermement possible les évolutions en cours. Les échanges culturels avec l'étranger, par nature incontrôlables, restent prohibés par Fidel Castro lui-même, souvent contre la volonté des responsables d'Etat. Le « veto de Nantes » est le dernier signe envoyé par le Lider maximo. A ceux qui misent sur une « *transition pacifique vers la démocratie* » avec son aval et sur sa sortie politique à plus ou moins long terme, Castro répond qu'ils se trompent.



LE CHOIX DU DIALOGUE

La correspondance des autorités de La Havane avec celles de Nantes (le député et maire socialiste Jean-Marc Ayrault et le directeur du festival, Jean Blaise) est à cet égard éloquente. Le vice-ministre de la culture, Carlos Marti, avoue clairement, le 12 octobre, après l'annulation du festival : « *Les débats sur la réalité cubaine sont une affaire de la seule compétence des Cubains, sans intermédiaires intéressés ni interférences manipulatrices.* » Cela vaut aussi pour les débats politiques. Les autorités cubaines ont choisi de dialoguer avec l'opposition en exil la plus modérée (en faveur de la levée de l'embargo américain, soucieuse de préserver les « *acquis de la révolution* » et l'« *indépendance nationale* »), tout en ignorant les « *renégats de l'intérieur* ». Des rencontres avec l'exil ont eu lieu à Cuba à huis clos, en avril 1994, en juin 1995 ; la prochaine est prévue début novembre.

Nul doute que l'affaire des Allumées a été diversement commentée à l'Union européenne, qui vient d'autoriser, le 3 octobre, des pourparlers exploratoires en vue de la conclusion éventuelle d'un accord de coopération économique avec Cuba (seul pays latino-américain qui n'en a pas avec elle). Les Quinze y voient l'occasion d'« *un échange de vues complet sur les réformes en cours à Cuba, d'autres réformes nécessaires, notamment sur le développement de la société civile, les garanties pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ». Les autorités cubaines ont répliqué sur leur mode habituel qu'elles étaient certes « *intéressées* » mais qu'elles n'accepteraient pas de « *conditions préalables, d'aucune sorte* ». « *Notre régime se maintiendra avec un parti unique* », a de nouveau martelé le Lider maximo, samedi 14 octobre.

De même, Fidel Castro écarte comme une « *capitulation absolument inacceptable* » l'idée de tout changement politique en contrepartie d'une levée de l'embargo économique des Etats-Unis contre Cuba. Les menaces de renforcement de cet embargo émanant du Congrès et les récentes mesures adoptées par l'administration Clinton visant l'accroissement des échanges culturels – dans le but non dissimulé de multiplier les vers démocratiques dans le fruit totalitaire – ont contribué à un nouveau raidissement à La Havane.

Que les Etats-Unis lèvent unilatéralement leur embargo et Fidel Castro serait sans doute affaibli, perdant le grand prétexte derrière lequel il camoufle les échecs de son régime. Washington semble loin de franchir ce pas, en dépit des pressions des hommes d'affaires américains en général et des industriels de la culture en particulier, impatients d'exploiter une musique cubaine fort populaire dans le monde. En attendant, échanges permis ou pas, avec ou sans censure, les idées continueront d'avoir, comme Rimbaud, des « *semelles de vent* ».

Martine Jacot

Une soirée pour la démocratie

En réponse à la décision du gouvernement cubain d'empêcher la réalisation de la sixième édition du festival des Allumées de Nantes, consacrée à La Havane, les organisateurs ont décidé de proposer une seule et unique soirée, mardi 17 octobre, à l'ancienne usine LU. Les responsables de la ville et du festival devaient s'adresser au public et répondre à ses questions. Un débat devait être ensuite proposé sur « la vie sociale, économique et politique » cubaine, avec plusieurs des invités pressentis pour les tables rondes du festival annulé. Ce débat devait être animé par les journalistes des médias partenaires du festival, parmi lesquels *Le Monde*, qui entend ainsi s'associer aux protestations contre une décision violant la liberté d'expression. Un festival « off », traditionnellement organisé en marge des Allumées, sera maintenu aux dates prévues du festival, jusqu'au 21 octobre.

Les bonnes combines du système étatique

SI LA CENSURE opérée sur les Allumées est un sérieux coup de frein à l'ouverture culturelle, elle n'a pas pour autant confiné les orchestres cubains sur leur île : initialement programmés à Nantes, Compay Segundo honorera son rendez-vous au Café de la danse le 27 octobre, Los Van Van celui du Hot Brass les 3 et 4 novembre, avec la bénédiction des autorités cubaines. Les musiciens sont aussi des pourvoyeurs de billets verts, or l'économie nationale est en banqueroute virtuelle depuis 1989. Depuis deux ans, de nombreux intermédiaires – agents, producteurs – ont fleuri sur la planète et la guerre des contrats est ouverte.

La multiplication anarchique des concerts inquiète les salles programmant traditionnellement salsa et jazz cubains, tel le New Morning à Paris. On cite de-ci de-là l'inflation des cachets en régime de concurrence acharnée, les négociations parallèles menées par des fonctionnaires cubains tentés par un individualisme lucratif. Jusqu'en 1993, tout musicien cubain devait s'adresser à Artex, organisme d'exportation dépendant de l'Institut de la musique, chargé, en particulier, d'attribuer ou non les visas. Depuis, des artistes ont pu travailler en indépendants par l'intermédiaire de petites agences artistiques (d'État, toujours), plus souples. Les grands groupes de salsa ou de jazz, Los Van Van, NG La Banda, Irakere, Isaac Delgado, ou les chanteurs Pablo Milanes ont obtenu de négocier directement avec l'étranger, échappant parfois à l'obligation de reverser un pourcentage (entre 5 % et 15 %) de leur cachet (mais où est la vérité du cachet ?) à Artex.

ÊTRE PAYÉ EN DOLLARS

Le groupe de salsa-jazz Irakere et son leader, Chucho Valdès, sont représentés par un bureau anglais, Los Van Van par une agence italienne, et personne ne songerait aujourd'hui à leur interdire de sortir de Cuba.

Le premier, José Luis Cortès, leader de NG (Nueva Generacion) La Banda, a entraîné les musiciens de La Havane dans la voie de la dollarisation. « *NG La Banda donnait des concerts au Palacio de la salsa à La Havane*, explique l'Argentine Silvia Doméné, leur agent basé en Suisse, *où les entrées étaient souvent aquittées en dollars* [dix dollars]. *Cortès trouvait anormal que le groupe ne soit pas lui aussi payé en dollars.* » C'est chose faite depuis 1994. De plus, NG La Banda et leur agent suisse viennent d'être totalement délivrés de la tutelle de l'Institut supérieur d'art (et non Artex), qui régissait jusqu'alors leurs déplacements.

Les Allumées de Nantes avaient traité directement avec le ministère de la culture cubain. L'association française Planète Aurora, qui organise la tournée de Compay Segundo, traite (sans Artex) avec l'Institut cubain de la musique. Mais c'est avec la radiotélévision cubaine que le producteur espagnol de La Vieja Trova Santiaguera (au New Morning à Paris le 5 novembre) devra négocier. Des manières détournées d'échapper à certains apparatchiks, de contourner la bureaucratie, parfois par une autre, plus ouverte. « *Le schéma est pour le moins élastique* », conclut un agent français.

V. Mo.

A La Havane, ni la révolution ni la pénurie n'ont eu raison de la salsa

LA HAVANE
de notre envoyée spéciale

Sur les tables de fer, des bouteilles de rhum. Du Habana Club, produit national aujourd'hui géré par l'entreprise française Pernod-Ricard, que l'on boit à grandes lampées, agrémenté de maigres glaçons rescapés de la canicule et des *apagones*, les coupures d'électricité. La « période spéciale », celle des vaches maigres imposées par la chute du mur de Berlin et la faillite économique du régime castriste, n'a permis de renouveler ni les néons, ni les portes du local de répétition du Septeto Nacional, une institution de la salsa et du son cubains, artisan de la cubanité retrouvée par la danse, dans un océan de soucis quotidiens, de rationnement et d'interrogations sur l'avenir.

L'orchestre, fondé en 1927 par le contrebassiste Ignacio Pineiro (1888-1969), latino suave, a traversé générations et révolution. Aux vétérans se sont ajoutés des jeunes gens en chemises à grosses fleurs. Grands, minces, rieurs, noirs. Parmi eux, des fonctionnaires, munis d'une carte de musicien professionnel, des instituteurs ou des artisans. Dans tous les cas, les salaires n'excèdent pas 400 pesos (suivant le cours du marché noir, entre 50 et 75 francs). « *Ici*, explique l'un des chanteurs, *nous donnons des fêtes entre amis, avec des gens du quartier de Viejo Habana, il y a du rhum et du son à profusion.* »

Des dollars et du porcelet grillé, un luxe apporté par les marchés parallèles, et qui permet au Septeto d'honorer son hymne : *Echale salsita* (Mets-y un peu de sauce), chanson composée par Ignacio Pineiro en 1933, fondatrice de la salsa mondiale, et qui inspira la *Cuban Overture* de Gershwin : « *Il n'est de meilleures saucisses au monde que celles que vend le Congo* [le Noir] », y est-il dit. Traditions culinaires aidant, le temps ne s'est pas arrêté avec l'arrivée des Barbus, le *danzon*, le son et la salsa non plus, qui joue de ses modernismes dans les yeux de jeunes et beaux chevaliers du déhanchement syncopé, tombeurs romantiques – Isaac Delgado, Paulito y su Elite, Giraldo Piloto –, fils de la révolution castriste et auditeurs attentifs du rock américain, si loin, si proche. Tous passent par les studios de la firme d'Etat EGREM, l'une des quatre maisons de production discographique que compte l'île (avec Siboney de Santiago-de-Cuba, Caribe Productions, société mixte à capitaux espagnols, et PM Producion, du chanteur Pablo Milanes).

DES CRITIQUES VOILÉES

Dans les chansons, les critiques sont voilées : « *Chaque Cubain vit un drame avec une femme, mais aussi avec l'autobus et l'électricité* », dit Isaac Delgado ; le groupe NG (Nueva Generacion) La Banda , fondé il y a une dizaine d'années lors d'un congrès des Jeunesses communistes, chante aujourd'hui *Picadillos de soja*, les galettes de soja, qui remplacent la viande qui fait défaut.

Le porcelet campagnard n'est pas si facile à trouver et le jeune Paulito se sent légitimement gourmand. Regard de velours, T-shirt et baskets américains, c'est une graine de star, qui défend Fidel, mais que les mécanismes de production du Miami Sound Machine et de la famille Estefan, latinos dorés de Miami, doivent faire secrètement rêver. Et inversement. Car Cuba est un vivier, alimenté par les conservatoires. À l'Institut supérieur d'art, depuis 1959, il n'est plus incongru d'étudier conjointement les *congas* et le piano classique.

Le percussionniste Elio Revé, soixante-treize ans, appartient à la génération de Celia Cruz, « la reine de la salsa » émigrée aux États-Unis depuis 1962, reçue à la Maison Blanche et décorée par Bill Clinton l'an dernier, et toujours interdite sur les ondes cubaines. Coiffure de rapeur, hâbleur énergique, Revé fut cordonnier, portefaix à la Compagnie des chemins de fer dans la province de l'Oriente. Créé en 1956, l'Orquestra Revé, avec ses quatorze musiciens, est aujourd'hui une formidable machine à danser, sur laquelle les effets du réalisme socialiste ont glissé. Revé vient de signer un contrat avec la multinationale EMI. Il comptabilise un nombre impressionnant de tubes « *à l'extérieur, États-Unis compris* », et s'est inscrit à la société des droits d'auteur espagnole, la SGAE, comme la plupart des grands musiciens cubains, de Pablo Milanes à Juan Formell, leader de Los Van Van, tous déçus par l'inefficace ACDAM cubaine.

Tout cela permet à Elio Revé de commander dans un *paladar* (un restaurant privé « toléré ») des plats de *moros y christianos*, du riz blanc et des haricots noirs mélangés, autre symbole de la cubanité afro-européenne, et de sortir une liasse de dollars pour payer les bières bues au bar du studio d'État. Contradictions ? Du tout. Cuba, dit-il, est dans la tourmente. « *Mais nous avons des principes, nous sommes libres et souverains, et nous luttons. Aucun pays ne nous donnera des leçons.* »

ORCHESTRES MYTHIQUES

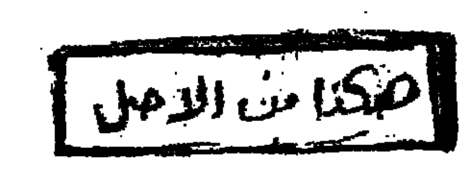
Pragmatique, Revé voit avec douleur le *mercado rey*, le marché roi américain, lui échapper. Un instant, il se prend à rêver à la fin de l'embargo des États-Unis. Mais, dit-il, « *les hommes ne rêvent pas* ». Ils vivent. Se débrouillent, se faufilent dans les méandres de la bureaucratie politique. Et les musiciens font danser les Cubains jusqu'à plus soif, comme hier Benny Moré, « *el barbaro del ritmo* », mort en 1963 d'une cirrhose du foie qui l'avait saisi en 1959, année de la révolution.

Si elle en a terni l'éclat, la « période *spéciale* » n'a pas eu raison des festivités. La musique apparaît aujourd'hui par sursauts. Armée de bouteilles en plastique afin d'essayer de récupérer de la bière pour l'emporter à la maison, la jeunesse havanaise s'encanaille au Tropical, le samedi soir, tandis que Los Van Van animent le bal du congrès des métallurgistes. En ville, à l'Union des artistes et écrivains cubains, sous les grands arbres de la Maison de l'amitié entre les peuples, dans les rues du quartier Cayo Hueso, on croise des rescapés des orchestres mythiques, Chapotin, Sonora Mantecera, ou le groupe de *trova* romantique de Compay Segundo, soixante-dix-sept ans (« *Sans Fidel, je serais un pauvre Noir, je n'aurais ni hôpital ni retraite* »).

Violons, flûtes, trompettes, cha-cha, élégance nègre. C'est le fantôme du Cuba des années 30, celui des Lecuona Cuban Boys, du *Peanuts Vendor*, qui a séduit New-York. C'est le souvenir du Cuba des années 60, de la Bodeguita del Medio, café bohème habité des mélopées révolutionnaires (« *Comandante, comandante, Che Guevara* »), hier lieu de rencontre des intellectuels européens et des *rumberos* optimistes des premières années de la révolution, aujourd'hui pompe à dollars.

Les groupes les plus en vogue se produisent au Palacio de la Salsa, niché au flan d'un grand hôtel en bordure de mer, sur le Malecon. Parquets cirés, velours rouges, tables nappées, et accès de vulgarité pour touristes à la recherche de *jineteiras*, les « cavalières » facilement achetées. C'est le Cuba des années 50, de la corruption, du bordel organisé, de la cruauté sociale du dictateur Fulgencio Batista. Un spectre qui fait parfois avaler les pilules les plus amères.

Véronique Mortaigne



Zizi Jeanmaire chante Gainsbourg et emballe le Zénith

Le chanteur-compositeur disparu avait écrit plus de vingt chansons pour la muse de Roland Petit

Avant de se produire à la Maison de la danse, à Lyon, Zizi Jeanmaire a interprété au Zénith, du 12 au 14 octobre, vingt-trois chansons que Serge Gainsbourg avait écrites pour elle. Dans un spectacle conçu et réalisé par Roland Petit avec le concours du Ballet national de Marseille, « Zizi », qui approche de ses soixante-dix ans, a entretenu son mythe de danseuse-chanteuse, qui avait lancé son *Truc en plumes* à l'Alhambra en 1961.

ZIZI AU ZÉNITH, spectacle conçu et réalisé par Roland Petit avec le Ballet national de Marseille. Jannick Top (basse), Serge Perathoner (clavier), Claude Salmieri (batterie), Denys Lable (guitare), Dominique Sucetti (accordéon). Hervé Leger (costumes). Le 22 octobre, Maison de la danse, Lyon, 20h 30. Tél. : (16) 72-78-18-18.

On s'est finalement bien amusé. Zizi Jeanmaire possède un métier du diable : au cours des trois concerts qu'elle a donnés au Zénith, du 12 au 14 octobre, elle a interprété quelques-unes des vingt-trois chansons que Serge Gainsbourg écrivit pour elle. L'artiste, qui approche de ses soixante-dix ans, est un peu longue à apparaître sur scène, un peu longue à s'échauffer. Autant dire qu'elle n'en est pas à son premier *Truc en plumes* (créé à l'Alhambra en 1961). Pourtant, lorsque, à la fin du spectacle, elle dit ne pas pouvoir chanter son fameux « truc », son abattage de meneuse de revue a emporté la salle. Ses jambes légendaires sont gainées de noir. Elle relève son grand pull en pointe au ras des fesses, sans être vulgaire, juste le temps pour le spectateur d'apercevoir que les muscles sont toujours présents. Peut-être est-elle plus maigre, plus que jamais dessinée au fusain.

Prototype de la Parisienne pour les Américains, elle était la plus *glamour* pour le producteur Howard Hugues, qui la « kidnappa » pour le cinéma et la logea chez lui, à Beverly Hills. C'était à Hollywood, dans les années 50. Elle faisait le mur pour rejoindre Roland Petit, pas encore son mari, mais déjà son chorégraphe attitré, occupé, de son côté, à créer avec Fred Astaire les danses de *Daddy Long Legs*. « *Zizi est comme l'acier, inoxydable* », a dit l'écrivain Michel Tournier. Le mot colle à la réalité de Renée Jeanmaire, jeune danseuse ravissante et potelée, portant des cheveux longs que le coiffeur Alexandre eut le génie de couper ras pour *Carmen*, qu'elle dansa en 1949 : « *Zizi was born.* » Nouvelle tête, nouveau corps, plus mince, plus musclé : plus qu'une danseuse, un personnage entre gouaille et sophistication.

DU RYTHME À SES JAMBES

Jusqu'à la moitié du spectacle, on trouve que le Ballet national de Marseille, étonnamment parfait dans ce style de danse facile et *jazzy*, est rudement mis à contribution. Il ne chôme pas, enchaîne les numéros sur les musiques de Gainsbourg. Francesca Sposi, un mélange d'Audrey Hepburn et d'Ingrid Bergman à leurs débuts, interprète une superbe *Melody Nelson*. Guillaume Bordier, Juliano Peparini, Cyril Pierre, les boys de Zizi, déborderont d'énergie toute la soirée.

Après cinq numéros dansés dans un décor de no man's land urbain, des murs s'écartent : Zizi apparaît tout en haut d'une rampe qu'elle descend comme s'il s'agissait du grand escalier du Casino de Paris. Elle chante *Zizi, t'as pas ton sosie*, *La Vie Zizi*, *A poil ou à plumes*, *Retro Song*. La danseuse commence à donner du rythme à ses jambes sur *Couleur café*. Les mauvaises langues qui affirment que le spectacle est ringard, que sa voix chevrote, qu'elle ne tient plus debout, sont, à chaque instant ou presque, démenties. Zizi est digne. Si elle fait du Jeanmaire, c'est toujours avec un clin d'œil. Elle n'a pas à jouer les jeunesses, elle est intemporelle. Elle est habillée avec rigueur par Hervé Leger, qui a eu, à l'inverse, la main plutôt lourde pour le corps de ballet : pour les garçons surtout, qui ont trop souvent l'air de strip-teaseurs pour femmes. Trop de cuir noir, de torses nus.

Le point faible du spectacle est la réorchestration des chansons de Gainsbourg. Elles sont agencées de telle sorte qu'une chanson ressemble à une autre. Pas du tout dans l'esprit haletant et désabusé de Gainsbourg. Ce dernier, toutefois, avait donné son accord. Après *Elisa*, avant-dernière chanson, la salle n'arrête plus d'applaudir. Serge Gainsbourg, s'accompagnant au piano, vient de fredonner *Smoke gets in your eyes*, et le public, jeunes – il y en a beaucoup – et moins jeunes, est conquis, ému. Surprise d'être « bissée » au salut, Zizi Jeanmaire décide de reprendre son *Truc en plumes*. Boas roses en éventail, boys ingambes : c'est reparti. Elle défile sur les chaises, monte, descend, légère comme une plume dans des bras à la musculature avantageuse. Des spectateurs affluent au pied de la scène, lui serrent la main, offrent des bouquets. Elle pousse son cri de guerre, ouvre grand sa bouche en tirelire, relève une épaule, retrousse son pull. C'est gagné !

Dominique Frétard

A Genève, « L'Italienne à Alger » manque de chic

L'ITALIENNE À ALGER, de Rossini. Mise en scène : Alain Marcel. Chorégraphie : James Sparrow. Avec Jennifer Larmore, Jeannette Fisher, Claire Larcher, Michele Pertusi, Rockwell Blake. Chœurs du Grand Théâtre, Orchestre de chambre de Lausanne, direction Jesus Lopez-Cobos. Grand Théâtre de Genève, les 17, 19 et 21 octobre à 20 heures. Tél. : 22 311-23-11. Prix des places : de 37 à 124 francs suisses.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Dès l'ouverture, les cordes filent, les bois frétillent, les cuivres grondent. Sous la baguette de Jesus Lopez-Cobos, l'Orchestre de chambre de Lausanne est en forme. Il le faut d'ailleurs pour donner à la musique de Rossini son juste poids, son bon rythme, ni trop lourd, ni trop léger, ni trop vite, ni trop lent. *L'Italienne à Alger* a été composée très rapidement, en vingt-sept jours dit-on, mais le compositeur, tout jeune alors, n'a pas utilisé les restes ni repris des morceaux de ses ouvrages précédents, comme il le faisait couramment. C'est de la musique toute neuve, toute fraîche, Lopez-Cobos l'aborde ainsi et c'est très bien.

L'Italienne à Alger, disait Stendhal, qui en a raconté la gestation dans sa *Vie de Rossini*, « *c'est de la folie organisée et complète* ». L'histoire projette dans un sérail en délire une Italienne ravageuse, qui va expliquer aux femmes du harem comment on traite les hommes. Au passage, elle vampe le Pacha, récupère son jeune amant prisonnier et entraîne derrière elle tous les Transalpins raptés par les Barbaresques. Pas de psychologie, ou si peu, un zeste de sentiment et surtout de l'action, des déguisements, des duperies, des jalousies, des rivalités. Et, pour couronner le tout, une turquerie avec ses cérémonies bidon, des élévations au rang de « Grand Kaimakan » ou de « Pappataci ».

La partition de Rossini est fine, sensible, fourmille d'idées, de sonorités, joue avec les mots, jusque dans le finale du premier acte, où les onomatopées lancées par les chanteurs deviennent elles-mêmes musique.

Pour rendre justice à ce petit chef-d'œuvre de « *non-sense* » à l'italienne, il faut de la distance, du chic, de l'élégance. Alain Marcel, le metteur en scène, et son équipe ont eu la main lourde et la tête pesante. Ils ont accumulé sur la scène du Grand Théâtre de Genève une avalanche de décors, d'accessoires, de costumes dont l'esthétique générale ressortit du genre kitsch italo-ottoman. Mais le kitsch est difficile à manier au théâtre : il y faut, paradoxalement, du goût et même de l'harmonie. Ici, les couleurs jurent, les jeux de scène sont outrés, les gags connus d'avance. Le comble de l'inanité est atteinte par la scène de l'intronisation du Pacha dans la confrérie des Pappataci avec slips en raviolis, soutiens-gorge en coquillettes et perruques en spaghettis : une autre conception de l'art nouille ! Bref, il vaut mieux fermer les yeux.

ROSSINIEN PAR EXCELLENCE

Car les chanteurs n'ont pas mérité cela. Peut-on trouver aujourd'hui une Isabella plus ensorcelante que Jennifer Larmore, dont la voix charnue, sensuelle et d'une belle égalité sur toute la tessiture se joue des difficultés et donne un sens à tout ce qu'elle chante ? Elle termine en beauté dans le grand air *Pensa alla patria*, où elle s'efforce d'insuffler à Lindoro, son amant, un peu de courage. Bonne actrice de surcroît, bien que livrée à elle-même comme tous ses partenaires.

Rockwell Blake est toujours le ténor rossinien par excellence : pas le plus joli timbre du monde, mais une agilité, une ductilité, qui lui permettent de se promener à l'aise dans les acrobaties vocales dont Rossini a parsemé son œuvre. Michele Pertusi incarne un Mustafa plus basse que bouffe. Entourés de leurs camarades et bien soutenus par un orchestre qui les sollicite constamment, ils donnent au spectacle sa dignité.

Pierre Moulinier

PRÊT-À-PORTER ÉTÉ 96

Sur les podiums le voyage virtuel continue

APRÈS plusieurs jours de défilé, les aiguilles du temps semblent tourner dans tous les sens : l'abondance de twin set Burberry's et d'escarpins Prada fait ressembler les sorties de défilés à des sorties de messes au milieu des années 60. *Sur les podiums, le voyage* virtuel continue... Avec Vivienne Westwood, ex-diva de la mode punk, célébrant « Queen Mam », avec un été 96 très « Relais et Châteaux de la mode ». V. W. maîtrise comme personne l'art d'accommoder les restes. Aussi à l'aise dans ses ateliers que d'autres aux fourneaux, elle taille une superbe veste new-look dans un coton rayé style chemise de banquier, et une combinaison de motard dans une toile de Jouy, concocte de mémorables Christmas pudding de taffetas. V. W. aime vieillir ses modèles, et placer entre ces silhouettes de rêve trop fardées Anita Pallenberg, ex-muse des sixties, apparue, méconnaissable et ravagée, en tenancière chafouine. D'un coup d'ardoise magique, Issey Miyaké efface tout : et voici des lignes mobiles, des flashes de lumière, transparences irisées, plastifiées, plissées, costumes aux reflets de CD, jeux optiques, pour un présent futur sans contrainte. Le jour se lève. *Comme l'arc-en-ciel infini d'un* été tout neuf. Les fleurs peintes sur des soies aériennes, les manteaux kabuki poids plume, évoquent l'espace de tous les possibles. « *Je ne suis plus très jeune. Je ne veux pas être un maître. Je dis à mon équipe : provoquez-moi !* »



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

« Gustave et Théo », le nouvel épisode de la saga historique de Roger Planchon

Dans l'ombre de Hölderlin, le désarroi des adolescents d'hier comme de ceux d'aujourd'hui

Après un détour l'an passé par la Comédie-Française et le répertoire, le directeur du Théâtre national populaire de Villeurbanne est rentré chez lui pour écrire cette nouvelle pièce dans la lignée des *Libertins*. Elle constitue un épisode remarquable de ce qui pourrait devenir un polyptique consacré à l'Histoire de France aux travers de ses héros et de ses antihéros, ici deux jeunes hommes tentés par l'art.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE ou GUSTAVE ET THÉO, de Roger Planchon. Mise en scène de l'auteur. Avec Victor Garrivier, Régis Royer, Claire Borotra, Roger Planchon, Nicolas Moreau, Marie Bunel, Hervé Briaux, Catherine Vuillez, Sophie Barjac, Yan Duffas, Joseph Malerba et Claude Lesko.
THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE, 8, place Lazare-Goujon, 69100 Villeurbanne. Tél. : 78-03-30-30. Mardi, vendredi et samedi, à 20 h 30. Mercredi et jeudi, à 19 h 30. Dimanche 22 octobre, à 17 heures. Jusqu'au 26 octobre.

LYON
de notre bureau régional

« *Dans vos théâtres, les uns tentent de redonner un peu de vie aux vieilleries du passé, les autres accumulent des images hétéroclites, mais qui, aujourd'hui, écrit des pièces qui nous aident à vivre ?* » Dès le premier tableau, un des personnages du *Radeau de la Méduse*, Gustave, exprime ce désenchantement devant un art d'« *épuisés* ». Présenté comme « *adolescent* », il a déjà brûlé ses toiles et enterré sa vocation d'artiste. A son ami Théo, qui écrit des pièces, il demande : « *A quoi bon un théâtre, aujourd'hui ?* », écho manifeste au « *Pourquoi des poètes ?* » de Hölderlin. L'ombre du romantique allemand plane d'ailleurs sur la pièce et, si Gustave se cuirasse contre la folie, Théo, à la fin, à l'instar de Hölderlin, survit, retiré du monde, doux dément livré à ses visions.

Roger Planchon aurait-il cessé de croire au pouvoir de l'art ? On est tenté de voir en Gustave son porte-parole quand le jeune homme dit encore : « *Sur les murs, les peintres exposent leurs grimaces. Sur les scènes, des paons déplumés font la roue. Peinture, théâtre : de la poudre aux yeux.* » A moins qu'il ne s'exprime par la voix de Théo, dans le dernier tableau : « *Ce monde est terrifiant. Je dois couvrir son vacarme, chercher un sens. J'en suis incapable, mais... j'écris.* »

Lors d'un récent entretien télévisé, l'auteur du *Radeau de la Méduse* se démarquait pourtant de ses personnages, disait vouloir « *aider à vivre* » les adolescents de ce temps. Il parlait de livres, de pièces, qui « *peuvent changer une vie* ». Le désenchantement, dans son œuvre, n'est d'ailleurs pas désespérant. Même si *Le Radeau de la Méduse* de Géricault, image d'une tragédie, lui sert d'allégorie pour parler d'une époque annonçant la nôtre, le public trouve plutôt tonifiante l'histoire racontée. Comme ces romans-fleuves où les personnages traversent crises et catastrophes, mais où la vie gagne toujours contre la mort.

C'est bien une sorte de saga que Planchon est en train d'écrire. Après *Les Libertins*, *Le Radeau de la Méduse* constitue le deuxième volet de ce qui pourrait devenir sa trilogie claudélienne à lui, voire un polyptique plus ambitieux encore sur l'Histoire de France. Ses « *libertins* » traversaient les années houleuses entre la veille de la Révolution et l'avènement de l'Empire. Les personnages du *Radeau de la Méduse* subissent le flux et le reflux qui les propulsent par deux fois du bonapartisme au royalisme, entre les prémices de la première Restauration et les lendemains bourgeois de la seconde. Les passionnés s'y brisent, les arrivistes s'en accommodent, les affairistes y prospèrent. Ce scénario-là est connu, mais Planchon excelle à le raconter.

Après quelques détours en cinéma, il lui apporte une dimension proprement théâtrale : dramatisation de certains affrontements de personnages ; interpénétration de plans de réalité et d'imaginaire. Le réalisme planchonien a toujours une dimension visionnaire : le décor la traduit parfois – ce fut le cas dans *Fragile forêt* – et la référence aux signes, aux rêves, aux manifestations de l'inconscient, dans les dialogues, est un moyen d'y accéder.

Un autre atout de cette pièce est la vigueur des portraits brossés par l'auteur. Portraits de jeunes gens – ici, ce Gustave cynique et ce Théo illuminé qui sont les deux faces d'un seul désarroi – et portraits de pères ambigus, destructeurs bien que généreux, comme ce banquier suisse interprété par Planchon ; portraits de femmes, aussi, blessées et superbes dans leurs réponses au désastre. Dans tous ces portraits, on sent la profonde sympathie de Planchon pour les êtres complexes, ambivalents, stratèges de leur survie. Sympathie, amour même, pour les figures d'exclus, de ratés, comme Camille, la prostituée muette, ou Louise, l'« *ivrognesse* » débauchée.

Quelque chose de cet amour passe dans le jeu des acteurs. De Régis Royer (Théo le voyant) à Victor Garrivier (vieux bonapartiste détruit par sa fidélité), tous rendent attachants ces personnages malmenés. On a reproché parfois à Planchon d'investir trop dans la scénographie. Les décors d'Ezio Frigerio, cette fois-ci, sont plutôt sobres, toiles peintes et panneaux mobiles. Le théâtre populaire de Roger Planchon est avant tout un théâtre d'acteurs.

Bernadette Bost

Les débuts à la scène de Marie Bunel

Dans *Le Radeau de la Méduse*, Marie Bunel est Emilie, la jeune tante et l'amante de Gustave. Avant ce rôle, elle a joué dans une douzaine de films, mais elle n'était jamais montée sur une scène. A quatorze ans, elle rêvait de théâtre. Une comédienne, croisée en vacances, lui a conseillé de prendre un agent. Ce qu'elle a fait, bientôt propulsée sur un plateau de tournage, où, terriblement intimidée, elle tentait de se cacher derrière ses cheveux. Depuis, elle a fait ses classes tout en passant d'un rôle à l'autre.

Formée chez Lee Strasberg, le père de l'Actor's Studio, presque par hasard – elle avait accompagné quelqu'un aux Etats-Unis –, cette jeune femme au parcours atypique, sans « famille » de scène ou d'écran, se laisse conduire par ses attirances pour « *des metteurs en scène très différents mais ayant un regard attentif sur l'autre, une envie de donner* ». Chez Planchon, le travail à la table et les répétitions l'ont passionnée. Elle parle du sens des déplacements de l'homme de théâtre, de son art de « *créer des gros plans* », de sa générosité, de la poésie de son écriture.

A l'Odéon, « Tartuffe » succombe à une fusillade de couacs

Simplisme et cacophonie d'une mise en scène

TARTUFFE, de Molière. Mise en scène : Benno Besson. Avec Jean-Pierre Gos, Roger Jendly, Séverine Bujard, Evelyne Buyle, Geneviève Pasquier, Corinne Coderey...
ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 44-41-36-36. Mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Jeudi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. 160 F.

« *La peinture se regarde, la musique s'écoute, mais moi, mon affaire, le théâtre, c'est les deux, ça se regarde et ça s'écoute* », s'est dit Benno Besson, et, enthousiasmé par cette découverte, qu'il a faite en Suisse, à Lausanne, il a eu le réflexe très sympathique de la faire partager par les spectateurs de Paris. Alors il a demandé au décorateur Ezio Toffoluti de réaliser un rideau de scène sur lequel sont dessinés, en très épais traits noirs, bien lisibles, des yeux et des oreilles. Comme ça le public, si débile soit-il, est prévenu : « *Attention, c'est du théâtre : tendez les oreilles et ouvrez les yeux, sans ça vous allez tout rater !* »

Oui chef, merci chef, tendons nos oreilles ! Et que reçoivent les p'tites membranes de nos p'tits conduits auditifs ? Un tintamarre abominable, une cacophonie cauchemardesque, une fusillade de couacs, l'horreur ! Ils sont sur scène une douzaine de haut-parleurs cassés, éraillés, en forme d'épouvantails, des épouvantails de soie et de dentelles parce qu'ils écrabouillent (mais ça il faut le savoir) des vers du temps de Louis XIV, ceux du *Tartuffe* de Molière.

Merci chef, oui chef, ouvrons les yeux ! Et quoi donc vient se jeter sur nos petits cerveaux (les médecins ne nous expliquent pas assez que les deux yeux sont deux saillies du cerveau qui débordent de la boîte crânienne) ? Les douze épouvantails encore, qui font des chichis-manières, et j't'avance, et j'te recule, sans doute des décervelés à l'exercice, et ils font de grands signes d'appel au secours au public, comme s'ils se noyaient dans leur vide ; ou au contraire c'est soudain du body-building, mais miteux, avec clins d'œil à la salle, genre : « *Vous avez vu ça, si c'est envoyé ? Vous avez vu ce bras d'honneur ? On applaudit très fort !* »

Mais que font-ils là, ces gus ? Se seraient-ils trompés d'adresse ? Non, répond Benno Besson, vous n'avez pas compris, c'est de la farce ! C'est du comique pur !

Ah bon ! Si vous voulez...

Michel Cournot

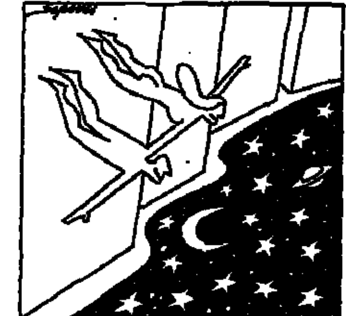
■ **CINÉMA : une rétrospective Jacques Demy sera organisée à Nantes, du 20 novembre au 5 décembre, par l'association Les cent années-lumière. Le 14 novembre sera présenté un documentaire d'Agnès Varda, *L'Univers de Jacques Demy*, et l'Orchestre du Conservatoire de Nantes jouera la musique des *Parapluies de Cherbourg*. Des soirées spéciales, circuits touristiques et expositions photographiques sont également prévus.**

■ **ART : une sculpture en fonte, *Horizons suspendus*, de Dominique Labauvie, sera installée, en novembre, dans le square délimité par les rues Dufresnoy et Longchamp, dans le 16e arrondissement de Paris.**

A l'Odéon
Tartuffe succom
une fusillade de co

Fin de partie

Jouanneau et Beckett aux Bouffes du Nord



LE 1er AVRIL 1957, le Royal Court Theatre de Londres présente *Fin de partie*, la nouvelle pièce de l'écrivain irlandais Samuel Beckett. Reprise la même année au Studio des Champs-Elysées, la mise en scène est signée de Roger Blin. Depuis, ce texte a inspiré plus d'un créateur de théâtre.

Présentée au Cloître des Carmes cet été, dans le cadre du Festival d'Avignon, cette pièce est aujourd'hui aux Bouffes du Nord. C'est sous la direction de Joël Jouanneau que Heinz et David Bennent, père et fils à la ville, incarnent le couple d'Hamm et de Clov. Le premier, aveugle, vissé sur un pneu, s'ennuie. Le second, immobile, le regarde. L'habitude, ce lien aussi fort qu'idiot, le rive là, l'oblige à se prêter aux caprices de son maître. Face à eux, Jean-Claude Grenier et Mireille Mossé, coincés dans deux poubelles, endossent le rôle des parents. Peinture d'une vie tragiquement réduite à sa pauvreté essentielle, *Fin de partie*, comme le relève Heinz Bennent, *« c'est aussi la vie, c'est notre histoire. Il y a tout dans cette pièce »*.

★Théâtre des Bouffes du Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. 20 h 30, du mardi 17 au samedi 28 octobre ; les *samedi 21 et 28, représen*tation supplémentaire à 16 heures. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 46-07-34-50. De 60 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Kaosmos ou le Rituel de la porte, de l'Odin Teatret
Le Théâtre du Lierre accueille, pour dix représentations exceptionnelles, la dernière création de l'Odin Teatret, troupe emblématique du théâtre expérimental, qui vient de fêter ses trente ans. Mise en scène par Eugenio Barba et jouée par des comédiens de toutes nationalités, chacun parlant leur langue, ce spectacle, à la fois musical, chorégraphique, plastique et théâtral, va à la rencontre des mythologies d'Europe centrale.
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Du 17 au 28 octobre. Tél. : 45-86-55-83. 120 F.

Les soirées de l'Aurore au Studio des Ursulines
Fidèles aux principes qui ont fait l'an passé le succès de leurs séances, les soirées de l'Aurore font leur rentrée aux Ursulines. Deux films : un ancien et un nouveau, l'ancien étant choisi par le réalisateur invité. Pour démarrer la saison, Judith Cahen propose *La Pyramide humaine* (1958), de Jean Rouch, avant de présenter son dernier film, primé au dernier Festival du film de Dunkerque, *La Croisade d'Anne Buridan*. Une rencontre-débat entre le cinéaste et le public conclut chaque séance.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Mo Luxembourg. 19 h 30 et 21 h 30, le 17. Tél. : 43-26-19-09. 30 F et 50 F.

Björk
L'Esquimaude givrée du rock islandais se joue des sons d'aujourd'hui avec une virtuosité étonnante. Son espièglerie et sa sensualité débordante ne sont pas les moindres charmes de ses disques et de ses concerts.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 165 F.

Jacques Vidal Quintet
Le quintette du contrebassiste Jacques Vidal a été sur disque (*News from Bop*, Pierre Vérany) l'une des réussites de la rentrée. Sur la scène récemment aménagée du Duc des Lombards, la formation devrait donner coeur et corps à un répertoire de compositions très sûres, dans l'esprit post-bop.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 17. Tél. : 42-33-22-88.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Dialoguer-interloquer
de Gao Xingjian, mise en scène de l'auteur, avec Michaël Lonsdale et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161 bis, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Les samedi 21, dimanche 22, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, à 18 h 30. Tél. : 44-54-53-00. Durée : 1 h 15. 75 F et 100 F. Jusqu'au 26 octobre.*

Dramuscules
d'après Thomas Bernhard, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Vincent Dupond, Ghislain Mugneret et Sylvie Pascaud.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les lundi 23, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 0 h 50. 70 F et 110 F. Jusqu'au 27 octobre.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les samedi 21, dimanche 22, jeudi 26, samedi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 3 janvier.

File O (Dossier zéro) (en chinois)
de Wu Wenguang, Jiang Yue et Mou Sen, d'après Yu Jian, mise en scène de Mou Sen, avec Jiang Yue, Wen Hui et Wu Wenguang.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du jeudi 19 au samedi 21, à 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F.*

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche, avec Emma Battesti, Sophie Borissoff, Françoise Danell, Claude Saint-Dizier, Pierre Debauche, Florent Ferrier, Richard Grolleau, Cyrille Josselyn ou Didier Kersten, Elsa Lepoivre ou Charlène Lyczba et Matthieu Marie ou Emmanuel Vérité.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. A partir du 24 octobre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 2 heures. 85 F et 120 F. Jusqu'au 19 novembre.*

La Princesse de Clèves
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Théâtre des arts, place des Arts, 95 Cergy. A partir du 20 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 34-20-14-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 novembre.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. A partir du 24 octobre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

Théâtre/roman
de Louis Aragon, mise en scène d'Eloi Recoing, avec Paula Ascensao, Pierre Benderet, Nathalie Becque, Philippe Beauchamps, Cécile Cora, Vanina Delannoy, Myriam Ferron, Solveg Halloin, Alison Hornus, Isabelle Janier, Sandrine Lemetayer, Denis Loubaton, Pierre Martot, Magali Renoire, Brigitte Seth et Jeanne Vitez.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les samedi 21, lundi 23, jeudi 26, vendredi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 heures ; le mercredi 25, à 19 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 27 octobre.

SÉLECTION

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. 150 F et 250 F. Jusqu'au 31 décembre.*

C 3 3.
de Robert Badinter, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Claude Evrard, Pierre Decazes, Sylvain Thirolle, Jean-Loup Wolff, Claude Aufaure, Luc-Antoine Diquero, Philippe Laudenbach, Bernard Spiegel, Frédéric Norbert, Jean-Claude Jay, Dolorès Torres, Max Delor et Carlos Kloster.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 16 décembre.*

La Cagnotte
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung et Martine Thinières.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mercredi 18 au samedi 21, les lundi 23, mardi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 15 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.*

Cartes blanches aux auteurs
avec Michel Azama, Denise Bonal, Eduardo Manet, Olivier Py, Gildas Milin, Laurent Javaloyes-Povia, Fanny Mentré et Dominick Parenteau-Lebœuf.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Les mercredi 18 et jeudi 19, à 18 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 heure. Entrée libre.

Le Concile d'amour (en espagnol sous-titré en français)
d'après Oscar Panizza, mise en scène de Jesusa Rodriguez, avec Claudette Maillé, Laura Sosa, Tito Vasconcelos, Adriana Olivera, Liliana Felipe, Genoveva Alvarez, Diego Jauregui et Jesusa Rodriguez.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Les mardi, jeudi, vendredi, lundi, à 20 h 30 ; le samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F. Jusqu'au 7 novembre.*

Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Heinz Bennent, David Bennent, Jean-Claude Grenier et Mireille Mossé.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 28 octobre.

Guy Bedos
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 47-42-82-45. Durée : 2 heures. De 150 F à 230 F. Jusqu'au 29 octobre.

L'Homme du hasard
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Alexandre, avec Françoise Fabian et Michel Aumont.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 20. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Les Larmes amères de Petra von Kant
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Michel Hermon, avec Maryline Even, Suzel Goffre, Magali Pillard-Godenne, Delphine Boisse, Caroline Ouazana et Josiane Stoléru.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 29 octobre.*

L'Otage, Le Pain dur
de Paul Claudel, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Evelyne Bouix, Marie-France Pisier, Philippe Bianco, Jean-Paul Bordes, Jean-Michel Dupuis, Michel Demiautte, Hubert Gignoux, Marcel Maréchal, Cécile Paoli et Pierre Tabard.
Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 3 h 45. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Panique au Plazza
de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy, avec Christian Clavier, Gérard Lartigau, Elisa Servier, Consuelo de Haviland, Christian Pereira, Angelo Bardi, Daniel Delabesse, Frédéric Berthelot, Magali Leris et Joséphine Petrilli.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 2 h 20. De 70 F à 290 F. Jusqu'au 30 décembre.

Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emilie Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. 90 F et 140 F. Jusqu'au 28 octobre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Jocelyn Lagarrigue, Jamalh Aberkane, Haim Adri et Sylvain Jailloux.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 11 décembre.

Thyeste
de Sénèque, mise en scène d'Adel Hakim, avec Jean Boissery, Antoine Matthieu, Adrien Michaux, Gauthier Baillot, David Gouhier, François Raffenaud, Moïse Gabelus, Valérie Blanchon, Raphaëlle Gitlis et Sandy Ouvrier.
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94 Ivry-sur-Seine. Le mercredi, à 20 h 30 ; les samedi et dimanche, à 15 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 12 novembre.

Traité des passions 1
de Jean-François Peyret et Benoît Pradel, mise en scène de Jean-François Peyret, avec Evelyne Didi, Simona Maïcanescu, Roser Montllo, Charlie Nelson, Pascal Ternisien et Tomeo Vergès.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 1 h 30. 100 F et 140 F. Jusqu'au 19 novembre.*

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Aude Briant, Jean-Pierre Darroussin, Christine Joly, Sam Karmann et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. *De 60 F à 230 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, *mise en scène d'Adrian* Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Florence Darel, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van Den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 décembre.

Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Claude Merlin, Véronique Boutroux, Emmanuel Clarke, Emmanuelle Ducrocq, Didier Dugast, Jean-François La Bouverie, Elodie Renard et Nicolas Struve.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi 18 au samedi 21, à 20 heures ; le dimanche 22, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. 50 F et 110 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

À LA VIE, À LA MORT !
Film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, *Gérard Meylan, Jacques Pieiller* (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
Film français de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CAPITAINE DE LA FORÊT
Dessin animé hongrois, d'Attila Dargay (1 h 12).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE CONFESSIONNAL
Film canadien-britannique-français de Robert Lepage, avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

DOLORES CLAIBORNE
Film américain de Taylor Hackford, avec Kathy Bates, Jennifer Jason Leigh, Christopher Plummer (2 h 12).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58)* ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Bienvenüe Montpar*nasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (36-68-20-22)*.
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Convention*, dolby, 15e (36-68-29-31).

L'ENFANT NOIR
Film franco-guinéen de Laurent Chevallier, avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, *Koumba Doumbouya, Yaya Traoré* (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ
Film canadien de Bernar Hébert, avec Louise Le Cavalier, la troupe Lalana Human Steps (50 min).
Espace *Saint-Michel, 5e (44-07-20-49)* ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SWIMMING WITH SHARKS
Film américain de George Huang, avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SÉLECTION

BRAVEHEART
de Mel Gibson, avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack.
Américain (2 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, dolby, *6e (36-68-75-55) ; UGC Danton*, dolby, *6e* (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, dolby, *8e* (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; *UGC Opéra, 9e (36-68-21-24)* ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

BYE-BYE
de Karim Dridi, avec Sami Bouajila, *Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini*, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ÇA TOURNE À MANHATTAN
de Ton Dicillo, avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, *Danielle von Zerneck, James Le Gros.*
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-*68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : *40-30-20-10) ; 14-Juillet Bas*tille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-*68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montpar*nos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-*30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
*de Claude Chabrol, avec Isabelle Hup*pert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-*25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Am*bassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gau*mont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-*75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-*68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réser*vation : 40-30-20-10).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira, avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Al*meida, Heloisa Miranda.*
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e* (36-68-48-24).

CYCLO (*)
de Tran Anh Hung, avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc.
Franco-vietnamien (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-*68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; *Pathé Wepler, dol*by, 18e (36-68-20-22).

DIAS CONTADOS
d'Imanol Uribe, avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem.
Espagnol (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar, avec Marisa Pa*redes, Juan Echanove, Imanol Arias*, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, *dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-*37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-*70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC *Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majes*tic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; *Sept Parnassiens, dolby, 14e* (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56* ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA FOLIE DU ROI GEORGE
de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, *Amanda Donohoe, Rupert Graves, Ru*pert Everett.
Britannique (1 h 45).
*VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-*68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gau*mont Opéra Français, dolby, 9e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-*69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie*, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24)* ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-*10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).*

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau, avec Juliette *Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne*, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Passy*, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gam*betta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT
de Gérard Blain, avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, *Frédéric Marbœuf.*
Français (1 h 20).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc *Martinez, Frederic Pierrot.*
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er *(36-68-68-58) ; Europa Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; *UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73* ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, *dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation :* 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-*48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e* (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Theo Angelopoulos, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Mi*chalakopoulos, Dora Volanaki.*
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er *(36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-*Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, *6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, dolby, 8e* (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56).

LES SABOTS EN OR
de Nouri Bouzid, avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui.
Franco-tunisien (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC *Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47)* ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

LE LIVRE DE LA JUNGLE
*de Zoltan Korda, avec Sabu, Joseph Ca*leia, John Qualen, Frank Puglia, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke.
Britanique, 1940 (1 h 44).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

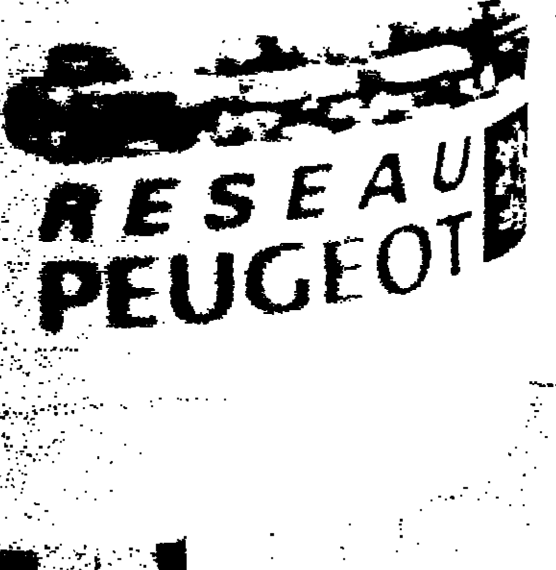
LE ROMAN D'UN TRICHEUR
de Sacha Guitry, avec Sacha Guitry, Serge Grave, Marguerite Moreno, Ro*sine Deréan, Jacqueline Delubac, Pau*line Carton.
Français, 1936, noir et blanc (1 h 20).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

neuve,
la valeur.







Bayard Presse lance le mensuel scientifique « Eurêka » pour séduire les vingt-cinq à cinquante ans

Le groupe de presse catholique cherche à élargir son lectorat

AVEC *EURÊKA*, Bayard Presse espère avoir trouvé le chaînon manquant qu'il recherche entre son public attiré par ses revues adressées aux plus jeunes, de *Popi* à *Phosphore*, et son lectorat de plus de cinquante ans, du *Chasseur Français* à *Notre temps*. Entre les deux, Bayard Presse essaie de conquérir un autre public, comme l'a réussi le groupe PVC (Publications de la Vie catholique) avec *Télérama* (*Le Monde* du 6 octobre). Après avoir travaillé à un titre culturel, le groupe catholique attend aujourd'hui de la science ce petit miracle. C'est l'objet du lancement d'*Eurêka*, premier titre créé par Bayard Presse hors du public des jeunes ou des retraités depuis l'échec du magazine féminin *Alma* au milieu des années 80.

Eurêka est donc un enjeu important pour le groupe catholique. Il a paru, lundi 16 octobre, après plus de deux ans d'essais, avec un budget d'investissement – comprenant le déficit pour la première année – de 35 millions de francs. Le titre vise une diffusion de 150 000 exemplaires. Bayard veut éviter l'échec essuyé par son concurrent, qui avait lancé en 1988 un magazine scientifique dans l'orbite de *Télérama*, *Explora*, arrêté neuf mois après sa création.

Le groupe renoue ainsi avec ses origines, puisque son ancêtre, la Maison de la Bonne Presse, a publié de 1885 à 1940 un magazine de vulgarisation scientifique, *Cosmos*, qui comptait parmi ses abonnés Jules Verne. *Eurêka* est divisé en quatre sections : observer, chercher, débattre, savoir. Une partie guide et un dossier s'ajoutent à ce sommaire. L'objectif affiché par le sous-titre est d'aller *« au cœur de la science »*. Le rédacteur en chef, Eric Jouan, insiste sur la nécessité du reportage *« pour amener le journaliste au cœur des laboratoires, pour montrer la fabrication et les tâtonnements scientifiques et pas seulement les résultats »*. Chaque article est relu par un spécialiste, et un comité scientifique s'est constitué autour de la revue, avec une quarantaine de personnalités, du cosmonaute Claudie André-Deshays au neurobiologiste Jean-Didier Vincent, en passant par Henri Atlan, Patrick Baudry, Yves Coppens, Edgar Morin, etc.

SECTEUR ÉTROIT

Si la science attire de plus en plus de curieux, *Eurêka* va devoir s'imposer dans un secteur étroit, face à deux concurrents dans le domaine de la vulgarisation scientifique : *Science et vie*, l'ancêtre fondé en 1913 et qui reste le numéro un avec 325 800 exemplaires, devant *Sciences et avenir*, qui appartient au groupe de Claude Perdriel, 186 000 exemplaires. *Science et vie* n'a cessé de décliner sa marque pour s'adresser aux jeunes et développer la presse informatique. Le nouveau-né *Sciences et vie multimédia* se présente sous la double forme d'un magazine et d'un CD-ROM. La nouvelle formule de *Sciences et avenir* en 1994 lui a permis de développer ses ventes en kiosques, au risque de paraître plus sensationnel. Au sommet du spectre, *Pour la science* et *La Recherche* s'adressent à un public plus spécialisé. Pour célébrer ses vingt-cinq ans d'existence, *La Recherche* vient de proposer une nouvelle formule.

Alain Salles

CORRESPONDANCE

Une lettre du président-directeur général de RFO

Après la publication dans Le Monde *du 13 juin d'un article sur la réorganisation en cours à la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO, station de service public diffusant dix-sept chaînes de radio et de télévision dans les DOM-TOM), Gérard Bélorgey, président-directeur général de RFO, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

« RFO compte 1 601 inscrits sur les listes électorales pour les élections professionnelles. RFO-Paris compte 377 inscrits. La lettre qui aurait collecté 115 signatures non déposées et non vérifiées de statutaires et d'intermittents est à comparer à ces chiffres.

L'hypothèse de relocalisation du siège et de la station de Paris, par un échange entre le site actuel de Bourdan et un immeuble en l'état de futur achèvement à Malakoff, a été approuvée par les autorités de tutelle et n'a fait l'objet d'aucune critique – tout au contraire – par le comité d'établissement. L'opération doit s'exécuter d'ici à fin 1997, sans appel supplémentaire au budget de l'État.

Aucun *« haut salaire »* du siège n'a fait, d'une manière ou d'une autre, l'objet d'une augmentation de 10 %.

Depuis mon arrivée, quatre créations d'emplois d'encadrement (et non vingt-trois de directeurs !) ont concerné la structure du siège, notamment par individualisation des fonctions de production et d'archives et des fonctions de coordination de l'antenne radio ; deux de ces postes sont tenus par des collaborateurs précédents de RFO. Par ailleurs, comme dans toute société, un certain nombre de changements de responsables sont intervenus sur des postes budgétaires existants.

Le budget de communication de RFO, qui était de 5,2 millions de francs à mon arrivée, est actuellement de 3,5 millions.

J'ai demandé que la société RFO soit l'objet, pour ses missions et sa gestion, dans les prochaines semaines, de la mission d'audit prévue par le gouvernement pour l'ensemble de l'audiovisuel public. »

Bernard Kouchner raconte ses souvenirs sur RTL 2

« LES AMIS DE BERNARD KOUCHNER sont des anonymes pour la plupart » : RTL 2, réseau musical FM de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), « lance » ainsi l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire. Chaque samedi de 12 heures à 13 heures, à partir du 21 octobre, « BK » animera une émission pour *« livrer aux auditeurs les émotions de trente années de barouds aux quatre coins de la planète »*. Amis *« d'un jour ou d'une vie »*, le médecin raconte ses rencontres à bord du bateau *L'Ile-de-Lumière* ou en Afghanistan, et se souvient de ceux qu'il a croisés.

Ce n'est pas la première fois que le président du mouvement Réunir raconte ses souvenirs : dans les années 80, Bernard Gridaine, scénariste de télévision (« Médecins de nuit », « Scoop en Afghanistan »), n'était autre que Bernard Kouchner. Le fondateur de Médecins du monde tint aussi, temporairement, une chronique dans *Libération*. Mais à la radio *« c'est une première »*, note Axel Duroux, directeur général de RTL 2. L'ancien ministre a accédé à sa demande, l'humanitaire lui semblant apte à *« fédérer »* l'auditoire des vingt-cinq à trente-cinq ans, que la station veut séduire grâce à une programmation musicale éclectique.

■ **RÉGLEMENTATION : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)**, a souhaité, lundi 16 octobre, dans son discours inaugural aux étudiants de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, consacré à « Liberté et responsabilité dans la presse audiovisuelle », l'élaboration d'*« accords internationaux »* et la création d'un *« CSA européen »* accompagnant le développement des *« autoroutes de l'information »*. Il a indiqué que les « sages » évoqueraient prochainement avec les dirigeants des télévisions leur responsabilité éditoriale après les *« dérives récentes »*, et a critiqué, à titre personnel, le fait *« qu'on confie des émissions portant sur des faits de réalité à des animateurs (...) parfois incultes »*.

■ **PUBLICITÉ : Avenir Havas Média**, filiale du groupe Havas spécialisée en affichage et publicité extérieure, en presse régionale et gratuite, lancera, le 1er janvier 1996, un nouveau réseau d'affichage, baptisé « Ravir », qui comprendra 700 panneaux éclairés et isolés, répartis dans vingt-neuf agglomérations de plus de 200 000 habitants. Ce nom a été choisi lors d'un concours organisé avec l'hebdomadaire *CB News* auprès des directeurs de communication, de création ou de marketing. La société lauréate – Givenchy – se voit offrir la première campagne de ce nouveau réseau d'affiches, d'une valeur de 1 million de francs.

■ **PRESSE : le quotidien de Toulouse, *La Dépêche du Midi***, n'a pas paru lundi 16 octobre à la suite d'un arrêt de travail des électro-mécaniciens. Distribué dans dix départements du Sud, ce journal présidé par l'ancien ministre MRG Jean-Michel Baylet diffuse 208 353 exemplaires. Il n'avait pas paru le 12 juillet à la suite d'un conflit avec les rotativistes.

MARDI 17 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50 Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille. ■ ■
Film français d'Etienne Chatiliez (1988). Avec Hélène Vincent, André Wilms, Daniel Gélin.
22.25 Les Films dans les salles.
22.35 Sport : Football. En différé. 16e de finale de la Coupe de l'UEFA, match aller : Olympique Lyonnais-Lazio Roma (Italie).
0.30 Sport : Football. En différé. 16e de finale de la Coupe de l'UEFA, match aller : Girondins de Bordeaux-Rotor Volgograd (Russie).
2.10 Journal, Météo.
2.20 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.50, TF 1 nuit (et 3.50, 4.25) ; 3.00, Histoire des inventions ; 4.00, L'Aventure des plantes ; 4.35, Côté cœur ; 5.00, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal, Transat (et 0.15).
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Tiercé. En direct de Deauville.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.25). Chantons la Belle Epoque.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Chantons.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : My Girl. ■
Film américain de Howard Zieff (1991).
22.45 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Jurés : honneur ou horreur ?
0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Films Lumière.
0.40 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Le Bonheur. Avec Ezra Suleman, Alain Peyrefitte, Albert Memmi. Actualité. Avec Jeffrey Tate, Gildas Bourdet, Ute Lemper.
2.30 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.30, Chez Boogies ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide, 4.35, Jeu : Les Z'amours ; 5.10, Voltigeur du Mont-Blanc 6.05, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez. A Rennes. Je passe ma vie dans les salles de gym.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.35 Les Minikeums. Sandoka ; Batman ; Le Cahier de Taz.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Bel Avenir de la guerre*, de Philippe Delmas.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spécial Fa si la chanter.
Présenté par Pascal Brunner avec Gérard Klein, Jean Roucas, Nicoletta, Gilbert Montagné, Richard Gotainer, Henri Salvador.
22.45 Météo, Journal.
23.10 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.45 Sport : Rugby. Coupe latine : France-Roumanie.
2.15 Musique Graffiti. *Concerto nº 2*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Mikhael Pletnev, piano, dir. Vladimir Fedoseyev (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 Boulevard des clips (et 5.45).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 2.00). Issey Miyake.
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. La vie sous terre.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
Le Premier Noël. Sully, l'Agent indien. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon. De Richard Colla, avec Victoria Principal, James Farentino. *Un juge tue la call-girl avec laquelle il s'ébattait et blesse son souteneur qui menaçait de le faire chanter. Il maquille son crime en règlement de comptes. La femme substitut du procureur qui s'occupe de l'affaire est la maîtresse du magistrat...*
0.25 Magazine : Capital.
2.05 Rediffusions. Culture pub ; 2.30, Starnews ; 2.55, Karnac ; 4.05, Le Ballet Royal ; 4.50, Fréquenstar (Michel Fugain).

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.50 —
12.25 Court métrage : Crame pas les blases. De Laurent Pawlotsky.
12.30 La Grande Famille.
12.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.50 Les Silences du palais. ■ Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994). Avec Amel Hedhili, Hend Sabri, Najia Ouerghi.
15.50 Surprises.
16.10 Sport : Football. En direct. Coupe de l'UEFA, 2e tour, retour.
16.15 Coup d'envoi. Odessa-Lens. Commentaire : Christophe Josse, Philippe Doucet.
18.05 Le Dessin animé. Iznogoud.
— En clair jusqu'à 18.40 —
18.30 Cyberflash.
18.40 Flash d'informations.
18.45 Sport : Football. En direct. Auxerre-Nottingham Forest. Match aller du 2e tour de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 19.15, coup d'envoi.

21.00 Sport : Football. En direct.
Strasbourg-Milan. Match de 2e tour aller de la Coupe de l'UEFA, en direct ; Flash d'informations à la mi-temps.
22.53 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.
22.55 Cinéma : Salé, sucré. ■ Film taïwanais d'Ang Lee (1994). Avec Sihung Lung.
0.55 Cinéma : A toute épreuve. ■ Film de Hongkong de John Woo (1994, 123 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France. Bugatti Blues.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. Le Poujadisme.
14.30 Défi. Un cœur gros comme ça.
15.30 Qui vive ! Médecine scolaire.
15.45 Allô ! la Terre [2/5].
15.55 Inventer demain. Pierre George (2/5).
16.00 La Preuve par cinq [2/5].
16.30 Va savoir. La Couvertoirade.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Le Barrage du castor.

ARTE

19.00 Série : Ivanohé
[7/25] La Rançon, de Bernard Knowles, avec Roger Moore.
19.35 Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [3/8] Joyeux anniversaire, Igor Stravinsky. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Faut-il interdire l'extrême droite ? Italie : ex-fascisme ou néo-conservatisme ? ; Toulon : La Drôle de guerre ; Ombre brune sur l'Autriche ; Pourquoi les Bavarois ne votent pas extrême droite ? Avec Ernst Uhrlau et Jean-Yves Gataud.
21.40 Soirée thématique : Nous sommes le peuple, Leipzig 1989. Proposée par Ute Casper.
21.50 ▶ Téléfilm : L'Eglise Saint-Nicolas [1/2]. De Frank Beyer, avec Barbara Auer, Ulrich Matthes.
23.15 Entretien avec le pasteur C. Führer.
23.30 Téléfilm : L'Eglise Saint-Nicolas [2/2].
0.55 Velvet Jungle. Présenté par Valli. Concert d'Oasis ; Louise, d'Olivier Legan, avec les Ducktations ; Ornette Coleman ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [2/12] Battle of the Rocket (v.o.) ; Top Live : Beethova Obas (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min)

PLANÈTE 19.10 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 20.05 Avoir 16 anset toutes les Andes. De Bernard Germain.20.35 Nautilus. [4/5] La Révolution nucléaire.De Ian Potts. 21.25 Singapour,une île intelligente De Nigel Maslin. 22.15 Les Fils du vent De Pierre Goupillon.▶ *Lire notre article p. 19.*22.45 Une histoirequi n'a pas de fin. De Bertrand de Sollierset Paule Muxel. 0.20 Sports équestres. [6/8] Le Trot.De Henriette Brunt (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Table ouverte. 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Le Tartuffe. ■ ■ Film français de Gérard Depardieu (1984). 0.45 Concert : David Byrne. Between the Teeth. Enregistré au Count Basie de Red Bank (New-Jersey) en 1992 (70 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstresnouveaux sont arrivés. Diable.21.25 Série : Lucky Luke. Daisy Town. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917. 23.15 Cambouis. 0.10 Série : Bottom. Apocalypse. 0.40 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melonet bottes de cuir (et 23.15). 19.50 Série : Cher oncle Bill. Le Dilemme de Cécile 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Les Chevaliersde la nuit (et 0.10). Friday Knight. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Les Espions. Cuisine à la turque. 22.30 Série :200 dollars plus les frais. Rien ne va plus, les jeux sont faux. 1.00 Série : Mission impossible. L'Héritage (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Rave On. 19.55 Mangazone (et 23.25) 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Toto. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 X Kulture. 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton :The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 6e journée. Evreux-Antibes. 21.30 Motors. 23.30 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : 16e de finale. Matchs aller (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Criminel. ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1945, N., v.o.). 20.30 François Villon. ■ Film français d'André Zwoboda (1945, N.). 21.55 Ceux qui servent en mer. ■ ■ Film britannique de Noel Coward et David Lean (1942, N., v.o.). 23.45 Etes-vous jalouse ? ■ Film français d'Henri Chomette (1937, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 19.20 Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993). 20.30 Le Prix d'une vie. □ Film franco-italien de Domenico Campana (1989) 22.05 Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman René (1992, v.o.). 23.50 Edith et Marcel. ■ Film français de Claude Lelouch (1983, 160 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique :Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 2. Un art de vivre pétri d'humour et de sensualité : le goût des doubles sens et des défis verbaux. 20.30 Archipel médecine. Le mental et le cancer. 21.28 Poésie sur parole.Les poèmes d'André du Bouchet (2). 21.30 Grand Angle (rediff.). Etre métisse au Viêt-Nam. 22.40 Les Nuits magnétiques. Révolution et nostalgie (1). 0.05 Du jour au lendemain. Michel Chaillou (La Vie privée du désert). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 30 septembre, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par le Quatuor Arditti, Pierre-Laurent Aimard, piano : Œuvres de Carter : Fragmente (création française pour quatuor) ; Quatuor à cordes nº 5 (création française) ; Duo pour violon et piano ; Sonate pour violon et piano. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 2, de Barraine, par l'Orchestre national de France, dir. Manuel Rosenthal ; La Liberté esquissée, trio pour piano et cordes, de Hieaux. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano, de Liszt ; Tzigane, rapsodie pour violon et piano, de Ravel. 0.00 La Guitaredans tous ses états. Œuvres d'Isaacs (Australie), Tarrega (Kazakhstan), Iglésias (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 avril à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Frans Brüggen, avec la participation de la violoniste Pamela Franck. Symphonie nº 1, de Mendelssohn ; Concerto nº 5 pour violon K 219, de Mozart ; Symphonie nº 100 Militaire, de Haydn. 22.30 Les Soirées.... (Suite). Sonate de concert pour violoncelle et piano op. 47, d'Alkan, Christoph Henkel, violoncelle, Huseyin Sermet, piano ; Roméo et Juliette scène d'amour, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Concerto nº 2 pour violon op. 22, de Wieniawski, par le Philharmonia Orchestra, dir. Eugene Goossens, Michael Rabin, violon ; Funérailles de Liszt, Julius Katchen, piano. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

« La Marche du siècle » à l'épreuve des banlieues

Les reportages de l'émission de France 3 montrent des cités à la limite du basculement, des quartiers où le dialogue entre habitants a souvent laissé la place à l'affrontement

LA BANLIEUE, c'est soixante ans d'erreurs pavées de bonnes intentions. Une suite d'incompréhensions mises en évidence par les reportages réalisés pour l'émission « La Marche du siècle ». Des films qui montrent les divergences entre les concepteurs, architectes, ministres du logement, promoteurs – qui croyaient bien faire – et les habitants – Français moyens d'abord, puis Français pauvres et enfin communautés immigrées.

La première erreur semble résider dans le concept originel. Fallait-il inventer, de façon artificielle, une nouvelle entité urbaine ? Le premier immeuble collectif fut construit à Drancy en 1932, dans ce que l'on appelait encore les faubourgs de la ville. La seconde guerre mondiale et la technologie du béton armé, sur le sinistre modèle du blockhaus, préfigurent les grands ensembles. Bientôt la planification territoriale fabrique le logement standardisé sensé supprimer ce qu'on appelera plus tard les bidonvilles.

Mais la population ouvrière refuse l'uniformisation. Déjà le Français rêve d'un pavillon, d'où la création du Mouvement des castors en 1950. Quelques années plus tard, l'abbé Pierre lance son appel. Il faut construire beaucoup, construire vite et pas cher pour loger le plus de monde possible.

La cité idéale est en béton, selon *« la logique marxiste et collectiviste »*, affirme dans l'un des reportages Albin Chalandon, ancien ministre du logement. Les locataires sont réticents et ne manifestent que peu d'empressement pour habiter dans une barre de 500 mètres de long, aux logements standards, sonores, sans intimité.

DIALOGUES

La création de « villes nouvelles », à la fin des années 70, pour éviter l'asphyxie des mégapoles, ne modifie pas ces réticences. Dès que l'expansion économique va accroître les possibilités financières des classes moyennes, elles vont les déserter. Pour laisser la place aux derniers arrivés, ceux qui ont quitté ou fui leur pays. C'est la logique du ghetto qui s'installe.

Un reportage d'Agnès Poirier donne l'exemple de Garges-lès-Gonesse, près du quartier des Mouettes, tristement célèbre pour ses échauffourées. Ce soir-là, la pharmacie a été braquée. Le buraliste vient aux nouvelles. Les commerçants de l'endroit – ceux qui restent – se sentent concernés. Ils ont tous été attaqués cinq ou six fois. Ils ont pensé abandonner leur magasin, mais ils n'en ont pas les moyens. Le bureau de tabac, dans une cité, c'est un peu comme une banque. *« Nous sommes des proies. On tient. Comment ? Je n'arrive pas à me l'expliquer »*, assure le patron. Comme ses collègues, il se sent abandonné, perdu, face à ces jeunes qui attaquent la nuit et squattent la rue le jour.

Pour ne pas laisser la place à la peur, Michel Cadiergues vient de créer L'entraide gargeoise. Il donne des cours de rattrapage scolaire, sa femme essaie de résoudre à l'amiable les litiges de voisinage. Bref, la simple chronique d'une ville encore réputée tranquille, mais au bord du basculement.

Pour tenter de rétablir le dialogue, Jean-Marie Cavada a invité Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, et des habitants de quartiers en difficulté. Le ministre doit présenter son programme national d'intégration urbaine, qui devrait s'articuler autour de quatre axes : une présence accrue de l'Etat, le maintien des commerces, la création d'associations et de conseils de quartiers, et le renforcement de la mixité sociale.

Le rôle du – faux – candide doit être tenu par Luis Fernandez. Issu des Minguettes, dans la banlieue lyonnaise, l'ancien joueur de football est aujourd'hui l'entraîneur du prestigieux club du Paris-Saint-Germain. Un parcours qui illustre l'intégration par le sport chère au président de la République, qui en a vanté les mérites lors de sa visite à Vaux-en -Velin.

Catherine Pacary

★ « La Marche du siècle : Eric Raoult et les cités », France 3, mercredi 18 octobre à 20 h 50.

A la mode de chez nous

par Luc Rosenzweig

LA SAISON des défilés de haute couture précède de peu celle du beaujolais nouveau. Elle coïncide généralement avec l'époque des vendanges, et est l'objet des mêmes attentes de la part du public. Même ceux et celles qui n'auront jamais les moyens de remplir leur cave de grands crus ou de renouveler leur garde-robe chez Chanel s'inquiètent de la qualité du château-margaux millésimé et se font juges de la tendance imposée par Yves Saint Laurent ou Christian Lacroix.

Le vocabulaire, parfois, réunit l'art de la vigne et celui du flou. Ne dit-on pas d'un vin qu'il a « du corps et de la robe » ? Comme toute activité déterminée par le cours des saisons, le festival des parures plonge ses racines très loin dans l'histoire de la civilisation, à l'époque où les hommes faisaient de leur corps le lieu d'inscription du sacré...

Les défilés de mode ont en tout cas trouvé dans la télévision une alliée idéale pour accéder à l'imaginaire collectif. Une chaîne du câble, Paris première, en a même fait le centre de sa grille, offrant chaque jour, et en intégralité, la présentation des collections des grands et moins grands de la corporation couturière.

Lundi soir, nous étions invités à découvrir la production mise en scène avec brio par un jeune créateur hollandais de Paris, Dirk Birkemberg. Ce styliste, qui ne se sépare jamais de son sac à dos, ne travaille pas pour le bal des débutantes. Il offre un spectacle résolument provocant, allant jusqu'à faire défiler l'un de ses mannequins torse nu, la poitrine simplement ornée de quelques fleurs peintes. C'est dire que la couture, ce n'est pas seulement le vêtement, pas plus que l'art n'est seulement de la décoration. Le mouvement, le choix des couleurs, des formes, sont les éléments d'un tableau vivant éphémère, mais qui sollicite tous les sens.

C'est pourquoi le traitement « classique » des défilés par les grandes chaînes nationales – quelques minutes d'extraits en fin de journal télévisé – est aussi frustrant que la présentation des films par bandes-annonces. Ainsi, on ne peut qu'apprécier le souci d'exhaustivité et de pédagogie manifesté dans ce domaine par Paris première. Marie-Christiane Marek, « Mme Mode » de la chaîne, a le don de nous transformer en un instant de béotien en connaisseur. Elle aime ses créateurs, comme Roger Couderc aimait jadis ses « petits » rugbymen, et réussit à les faire aimer d'un public qu'elle prend par la main.

Dimanche 14 octobre, elle nous invitait à Milan, vieille rivale européenne de Paris pour le titre de capitale du goût. Gianni Versace, Giorgio Armani, Gianfranco Ferré étaient nos guides dans la métropole lombarde. A la mode de chez eux, là bas en Italie, ce n'est pas mal non plus. La beauté appelle la beauté, seul passeport exigé dans un monde où les immigrés ont toujours été les bienvenus.

MERCREDI 18 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Club Dorothée.
15.35 Série : Mac Gyver.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
19.57 Journal, La Minute hippique.

20.25 Sport : Football. En direct. 3ᵉ journée de la Ligue des champions : FC Nantes-Aalborg (Danemark) ; 20.30, Coup d'envoi. *Les Danois d'Aalborg ont pris la place du Dinamo Kiev, qui les avait éliminés au tour préliminaire (1-0, 3-1), le club russe ayant été suspendu par l'UEFA pour tentative de corruption sur un arbitre. L'occasion est belle pour l'équipe nantaise d'enregistrer une première victoire après son match nul à domicile contre Porto (0-0), et sa lourde défaite en Grèce (3-1).*
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.25 Magazine : Ushuaïa. La Cité des raies. Surf des airs ; La Dame blanche ; Un oeil sous la mer ; Doux géants ; Opération Drake.
1.25 Journal, Météo.
1.35 Programmes de nuit. Passions ; 2.05, TF 1 nuit (et 3.05, 3.45, 4.50) ; 2.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [1/6] ; 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.20, Intrigues ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo 2 (et 13.40).
12.59 Journal, La Transat (et 23.45).
13.45 Téléfilm : Le Poids du corps. De Christine François.
15.05 Couleur Maureen (et 16.00, 16.30).
15.10 Série : Hartley cœurs à vif.
16.05 Série : Seconde B.
17.05 Série : Les Premières Fois.
17.35 Série : Génération musique.
18.00 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.55 Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : La Lettre inachevée. De Chantal Picault. *Une femme reçoit un ami de son fils mort par accident. Celui-ci décide de prendre la place du garçon disparu.*
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Prisonniers de l'enfer. Les Français incarcérés à l'étranger.
23.50 Journal, Météo.
0.02 Les Films Lumière.
0.10 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La mode.
1.25 Programmes de nuit. Histoires courtes : !, de Jérôme de Missolz ; Regarde-moi, d'Elisabeth Aubert ; 2.20, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.20, chez Boogies ; 3.45, 24 heures d'infos ; 3.55, Jeu : Pyramide. 4.20, Jeu : Les Z'amours. 4.50, Le Huitième ciel ; 5.05, Outremers ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Magnum.
14.25 Feuilleton : L'enfant qui venait d'Andromède [1/6].
14.55 Questions au gouvernement.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Guide des bibliothèques patrimoniales de France.*
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Eric Raoult et les cités : le face-à-face. Observateur de l'émission : Louis Fernandez, entraîneur du PSG. Reportages : La Vie dans le quartier des Mouettes, à Garges-lès-Gonesse, d'Agnès Poirier ; La Vie du commissariat de Trappes, de Lionel de Coninck ; L'Histoire des banlieues, de Guillaume d'Alessandro et Philippe Ody.
22.40 Météo, Journal.
23.15 Un siècle d'écrivains. Graham Greene, de Marie-Dominique Montel.
0.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chronique de l'Afrique sauvage. [6/12] L'Incendie (rediff.).
1.00 Feuilleton : Dynastie.
1.50 Musique Graffiti. Récital Catherine Ribeiro aux Bouffes du Nord (3ᵉ partie) (10 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Les Aventures de Tintin (Le Lotus bleu [1/2]) ; 14.30, Draculito ; 15.00, 20.000 lieues dans l'espace ; 15.30, Rahan ; 16.00, Highlander.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 1.20, 5.10).
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 1.15). Jean-Paul Gaultier.
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.40 Téléfilm : Amour fou. De Roger Vadim, avec Marie-Christine Barrault, Andrea Occhipinti. *Un écrivain alcoolique s'évade de l'asile psychiatrique et, après s'être constitué une nouvelle identité, il prend sous sa protection une jeune orpheline.*
22.35 Téléfilm : Blessures secrètes. De Ross Devenish. *A la suite d'un reportage dénonciateur une journaliste devient la cible de menaces téléphoniques...*
0.45 Secrets de femmes.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Michel Fugain) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, La Croisière rouge.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Les Aventures du renard et du lapin. De Mike Beynon. *Les techniques de chasse et de persuasion du renard pour capturer les lapins.*
15.10 Téléfilm : Au-delà de l'amour. De Michael Dinner.
16.40 Dessin animé : Super Zéro.
17.05 Sport : Football américain.
17.55 Dessin animé. Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Magazine : Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Le J.T.
19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Le Bon Fils. ☐ Film américain de Joseph Ruben (1993).
22.25 Flash d'informations.
22.28 Court métrage : Clara et Jérémy.
22.30 Cinéma : Le Concierge du Bradbury. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993, v.o.).
0.05 Cinéma : La Baie des Anges. ■ ■ Film français de Jacques Demy (1962, N.).
1.25 Cinéma : Cujo. ■ Film américain de Lewis Teague (1983, v.o., 95 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, le morse et la baleine tueuse.
13.30 L'Esprit du sport. Guy Drut.
14.30 A tous vents. Le Canal de Panama.
15.30 Qui vive ! Médecine scolaire.
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil. Bruxelles.
17.00 Rintintin. Tête d'affiche.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. Les Modes de scrutin.
18.15 L'Œuf de Colomb. La Chaussure.
18.30 Le Monde des animaux. Le Plus gros nid du monde.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [8/25] Le Gâteau de la mariée.
19.25 Documentaire : Bionique, les inventions de la nature. [3/4] L'Harmonie des sens, de Thomas Brodbeck.
20.25 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique, de Jean-Christophe Victor. Les systèmes d'informations géographiques.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Une erreur monumentale : la ligne Maginot, de Dagmar Christmann. *Construite de 1927 à 1936 sur la frontière française du Nord-Est, la ligne Maginot, qui faisait face au système de fortification allemand, le Westwall, ne remplit pas le but qu'on lui avait assigne.*
21.45 Danse : Summernight Dreams. Ballet de Heinz Spoerli, d'après William Shakespeare, musique de Felix Mendelssohn et Philip Glass. Avec la Compagnie de ballet de la Deutsche Oper am Rhein.
22.45 Documentaire : Sylvie Guillem. ▶ De Nigel Wattis (v.o.).
23.40 Danse : Commedia. Ballet de Carolyn Carlson, d'après Dante, musique de Michel Portal. Avec Michèle Abbondanza, Petra Barthel, Antonella Bertoni.
1.10 Documentaire : La Chute du Mur, une chronique [1/12]
1.25 Téléfilm : Safe. D'Antonia Bird (rediff., 55 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de guerre. [3/7] Février 1945. 23.40 Géopolis. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Watergate. [2/5] Les Mensonges du président. De Mick Gold. 20.35 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 21.25 Avoir 16 ans et toutes les Andes. De Bernard Germain. 21.55 Nautilus. [4/5] La Révolution nucléaire. De Ian Potts. 22.45 Singapour, une île intelligente. De Nigel Maslin. 23.35 ▶ Les Fils du vent. De Pierre Goupillon. 0.05 Une histoire qui n'a pas de fin. De Bertrand de Solliers et Paule Muxel (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter (et 0.35). 21.25 Vedettes sans maquillage. De Jacques Guillon. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Concert : Francofolies 1995. 23.40 Paris dernière (55 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Mission top secret ; 19.50, Au revoir.

CANAL-JIMMY 20.00 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. Moody's Blues. 20.25 Série : Route 66. Orphelins. 21.20 Série : Au cœur du temps. L'Île de l'homme mort. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. La Statue. 22.35 Série : Les Incorruptibles de Chicago. A la recherche de Rachel Fine. 23.25 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? 0.55 Série : New York Police Blues. Episode nº 18 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). La Poussière qui tue. 19.50 Série : Cher oncle Bill. M. Félix vedette de cinéma. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : The Thunderbirds. Les Imposteurs (et 0.10). 21.40 Série : Les Espions. Rêves de gloire. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. L'Alibi de Charlie. 1.00 Série : Mission impossible. Le Choix (45 min).

MCM 19.15 Buzz Tee Vee. 19.55 Mangazone (et 23.25). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Toto. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop (et 1.00). 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passion cinéma (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.45 Tennis. En direct.Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : seizièmes de finale. 22.00 Boxe. Poids lourds : Jeremy Williams (E-U)-Arthur Williams (E-U). 23.00 Formule 1 Magazine. 23.30 Moto Magazine. 0.00 Equitation. En différé. Coupe du monde de saut d'obstacles : ligue d'Europe occidentale. 2ᵉ manche. A Oslo (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Atoll K. ■ Film français de Léo Joanon (1950, N.). 20.30 The Crooked Road. ■ Film américain de Don Chaffey (1964, N., v.o.). 22.05 La Patrouille perdue. ■ ■ Film américain de John Ford (1934, N.). 23.15 Le Criminel. ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1945, N., v.o.). 0.50 Le Jour et l'Heure. ■ ■ ■ Film français de René Clément (1962, N., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 L'Intrus. ■ Film français d'Irène Jouannet (1983). 20.00 Séquences. 20.30 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990). 22.40 Buffalo Bill et les Indiens. ■ ■ Film américain de Robert Altman (1976, v.o.). 0.40

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Antipodes. Hommage à Rabah Belamri. Avec Mohamed Kacim, Leila Sebbar et Rene de Ceccaty. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontres avec Paul Willems, écrivain et auteur de théâtre (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Révolution et nostalgie (2). 0.05 Du jour au lendemain. Susan Sontag (L'Amant du volcan). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de chant choral de Copenhague. Donné le 25 octobre 1994 en l'église Holmen à Copenhague, par le Petit Chœur Camerata et le Chœur Sokkelund, dir. Morten Schuldt-Jensen : Messe, de Vaughan-Williams ; Agnus Dei (arrangement de l'Adagio op. 11), de Barber, dir. Michael Bojesen ; Messe à six voix op. 111, de Ryelandt ; Fest und Gedenksprüche op. 109, de Brahms. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.30 Musique pluriel. Sinfonia concertante pour cor, piano et orchestre op. 11, de Van Rossum, par l'Orchestre national de Belgique, dir. Frederik Devreese ; Txetru (Urtext), sur des textes de la Bible hébraïque, de Raskatov, dir. Alexeï Vinogradov. 23.05 Ainsi la nuit. Trio pour clarinette, alto et piano K 498 « Les Quilles », de Mozart ; Sonate pour violoncelle et piano op. 99, de Brahms. 0.00 Jazz vivant. Kenny Barron et Cedar Walton, pianos, avec Ray Drummond, contrebasse, Ben Riley, batterie, au Festival de Marciac. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. ETA Hoffmann. Undine, opéra féérique en trois actes sur un livret de La Motte Fouqué, par le Chœur de la Cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Roland Bader, Krisztina Laki (Undine), Roland Hermann (le chevalier Huldbrand), Hans Frazen (un vieux pêcheur), Elisabeth Glauser (sa femme), Karl Ridderbusch (Kohleborn, un esprit des eaux), Mani Mekler (Berthalda, leur fille adoptive), Heikki Orama (Heilmann, un saint homme), Ulrich Ress (le duc), Dora Koschak (la duchesse). 23.20 Les Soirees . (Suite). Œuvres de Reichardt : Lieder sur des poemes de Goethe, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Maria Graf, harpe ; Cantate funèbre pour la mort de Frédéric le Grand, par le Chœur de Chambre de la RIAS Berlin et l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Gerd Albrecht, Georgine Resik, soprano, Gabriele Schreckenbach, alto, Horst Laubenthal, ténor, Harald Stamm, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Indicible

Par Pierre Georges

UNE BOMBE. Une nouvelle. Au petit matin, dans un tunnel du RER. Ou dans un wagon sous le tunnel. Presque au même endroit que le 25 juillet, dans un bégaiement de l'horreur ou comme dans un défi. Ils frappent où ils veulent, quand ils veulent, comme ils veulent. Vigipirate ou non.

Une bombe. Les images suivront plus tard. Elles suivent toujours. Toujours les mêmes. Toujours différentes. Toujours insoutenables. Les images suivront et nous les connaissons déjà, trop. A l'heure de ces lignes, un attentat est d'abord cette succession de dépêches qui emporte tout sur son passage.

Du premier « *urgent* » « explosion à 7 h 05 *sur la ligne C du RER à Paris, entre les stations Saint-Michel et Musée d'Orsay* » aux suivants, selon la routine et la gradation de la terreur. L'explosion devient attentat. Le plan Rouge est déclenché. Le premier bilan en appelle d'autres. Deux, six, huit puis cinq blessés « très graves ». Les premières précisions arrivent : rame 2, sous un tunnel. Quartier bouclé. Périmètre de sécurité. Premier ministre sur les lieux. Téléphone d'urgence pour les familles. Section anti-terroriste du parquet. Une bombe. La huitième de la série. La procédure de secours est trop bien réglée pour que cela ne nous soit devenu une insupportable habitude. Sauf qu'on ne s'habitue absolument pas, entre impuissance, dégoût et angoisse.

On avait prévu de parler d'autre chose ce matin. De Jeanne Calment par exemple, doyenne du monde, ce jour, et qui fait la Une de la presse internationale. Et de ce projet il ne reste évidemment rien. Sinon cette merveilleuse petite phrase de la vieille dame arlésienne pour expliquer son âge, 120 ans et 238 jours, « *Dieu m'a oubliée* ».

Devant le musée d'Orsay où sont exposés ces peintres que Jeanne Calment put connaître, des dizaines d'ambulances rouges, blanches parlent ce matin d'un autre monde, ordinaire et terrifiant, sans histoire édifiante ni bouquets de fleurs. Elles parlent d'une rame du matin comme il en est cent, mille, RER ou métro, roulant vers le destin et la fureur. Elles parlent de ces victimes ordinaires, dans un langage d'usage, un langage d'urgence médicale : « *pronostic vital réservé pour deux blessés* ».

La presse, souvent, se voit reprocher son inattention et son indifférence aux victimes. A juste titre. Mais c'est peut-être tout simplement qu'elle n'a pas les mots pour dire l'indicible, pas assez de ces pauvres mots pour parler de ces victimes si proches et si semblables. Nous sommes tous, un matin d'attentat, des passagers de RER. Sauf que nous n'étions pas dans cette rame-là. Mais leur malheur reste le notre. Leurs souffrances auraient pu être les notres.

Les dépêches tombent. Minute après minute. Un suspect ou un témoin aurait été interpellé. Une voiture bleu foncé, trois hommes à bord, est recherchée. Un blessé a été amputé sur place. Le ministre de l'intérieur a fait une courte déclaration pour dire qu'il n'avait rien à dire. Sauf que les secours faisaient leur office. La routine, l'atroce routine d'un matin d'attentat à Paris. Quand rien n'est sûr. Sauf l'horreur.

Le gouvernement aborde le débat budgétaire dans des conditions difficiles

Les balladuriens et l'UDF ont multiplié les amendements-pièges

LA « GROGNE » qui accompagne la préparation de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale est rituelle. Chacun monte au créneau, en commission des finances, pour tenter d'obtenir quelques subsides supplémentaires de l'Etat, avant de voter, comme un seul homme, le projet gouvernemental.

L'examen du projet de loi de finances pour 1996 qui commençait, mardi 17 octobre, à l'Assemblée obéira à la même règle de fer : nul ne doute que la majorité approuvera, au bout du compte, le projet de budget. Mais il est évident, dès à présent, que ce ne sera pas sans mal. Philippe Auberger (RPR), rapporteur général de la commission des finances, ne dissimulait pas, lundi, un plaisir gourmand en lançant : « *Un président de l'Assemblée nationale avait résumé la discussion bugétaire en trois "L" : litanie, liturgie, léthargie. Eh bien, cette fois, ce ne sera pas le cas !* »

Le gouvernement est confronté à une contestation tous azimuts, alimentée à la fois par les rivalités internes à la majorité et par les contraintes absolues de la réduction du déficit budgétaire. Du coup, le champ de mines est beaucoup plus dangereux que de coutume. C'est Nicolas Sarkozy (RPR), ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, qui a ouvert les hostilités en faisant adopter par la commission des finances un amendement visant à rétablir la réduction d'impôts accordée au titre des primes d'assurance-vie.

CHASSE AUX ÉCONOMIES

Très significative de la volonté du gouvernement de rééquilibrer fiscalité de l'épargne et fiscalité du travail, et assurant, au passage, 2 milliards de francs de recettes supplémentaires à l'Etat, cette suppression des avantages fiscaux attachés à l'assurance-vie a suscité un vif mécontentement, que M. Sarkozy a habilement relayé. De même, devant le tollé déclenché dans les organismes d'HLM, le gouvernement a, d'ores et déjà, pratiquement renoncé à la ponction de quelque 600 millions de francs qu'il voulait faire dans les trésoreries de ces organismes.

Dès lors, la chasse aux économies a été ouverte. D'autant plus vigoureuse que chacun, au RPR et surtout à l'UDF, entend apparaître comme le meilleur défenseur de la nécessaire réduction des déficits budgétaires.

Suppression des déductions fiscales supplémentaires de certaines professions, suppression des avantages fiscaux des couples non mariés, ponction de 2 milliards de francs sur les trésoreries des organismes de formation professionnelle, suppression de l'avantage fiscal offert aux particuliers investissant dans les sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel, enfin obligation faite aux parents de choisir entre le bénéfice de l'allocation de logement social pour leurs enfants étudiants et celui d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu : les parlementaires ont fait feu de tout bois, au grand dam des catégories de contribuables touchés, voire des ministres concernés, comme le démontre la réaction très vive de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, contre toute modification brutale de l'ALS pour les étudiants.

Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, et François d'Aubert, secrétaire d'Etat au budget, ont commencé, dès lundi, à Matignon, à rechercher des solutions de compromis. Le gouvernement veut, en particulier, régler le problème de l'assurance-vie, avant que l'amendement Sarkozy, qui a reçu le soutien de quatre-vingt-cinq députés, ne soit examiné en séance. Cependant, un accord éventuel sur ce point n'effacera pas, pour autant, toutes les chausses-trappes.

M. Auberger a observé, lundi, que si le gouvernement accepte un compromis sur l'assurance-vie, qui est « *un amendement RPR* », il lui faudra faire de même sur un « *amendement UDF* », par exemple celui de Jean-Pierre Thomas (UDF-PR) qui prévoit 4 milliards de francs d'économies supplémentaires sur l'ensemble des dépenses. Contraint de respecter équilibres financiers et politiques, le gouvernement est dans une situation des plus inconfortables.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

Le procès en appel de la catastrophe de Furiani s'est ouvert en l'absence de la majorité des victimes

BASTIA
de notre envoyé spécial

La plupart des victimes de la catastrophe de Furiani ne sont pas venues assister à l'audience qui s'est ouverte, lundi 16 octobre, devant la cour d'appel de Bastia. Le collectif des victimes avait appelé à un boycottage, fondé sur sa « *désillusion* » envers la justice. En janvier 1995, les victimes et leurs familles avaient assisté pendant un mois au procès de treize personnes accusées d'avoir joué un rôle déterminant dans l'effondrement de la tribune provisoire du stade de Furiani survenu le 5 mars 1992, avant la rencontre entre l'OM de Marseille et le Sporting Club de Bastia.


PROCÈS

Le bilan définitif a été arrêté à 17 morts et environ 2 340 blessés et, parmi ces derniers, les plus lourdement atteints constituaient le seul public autorisé à suivre le procès dans la salle d'audience. Les autres et la population Bastiaise avaient pu voir et entendre les débats depuis le théâtre municipal par le biais d'une retransmission télévisée.

JOUR DE DÉCEPTION

Mais, pour une partie des victimes, la conviction était déjà faite : les hauts fonctionnaires de la préfecture de Haute-Corse devaient figurer parmi les condamnés aux côtés du constructeur et des responsables sportifs.

Le 31 mars 1995 fut donc pour eux un jour de déception. Dans son jugement, le tribunal écartait la responsabilité du préfet de l'époque, Henry Hurand, cité directement par les parties civiles, car l'instruction n'avait pas retenu de charges à son égard. Son directeur de cabinet, Raymond Le Deun, et l'ancien directeur départemental de l'équipement, Didier Cauville, étaient également relaxés. Le parquet ayant requis un an de prison avec sursis contre le premier et six mois de la même peine contre le second, a fait appel de la décision. De leur côté, sept condamnés ont saisi la cour d'appel. Il s'agit de Michel Lorenzi, ancien vice-président du club de Bastia, condamné à deux ans de prison et 30 000 francs d'amende, Etienne Galéazzi, secrétaire général de la Ligue corse de football, Ange Paolacci, directeur administratif de la Ligue, Bernard Rossi, ingénieur à la société de vérification technique Socotec, tout trois condamnés à dix-huit mois de prison et 30 000 francs d'amende, Yves Bartolini, vice président de la Ligue, condamné à un an de prison et 30 000 francs d'amende, Luc Pilard, ancien président de la commission centrale de la Coupe de France, et Michel Cagnon, ancien directeur général de la Fédération française de football, tout deux condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis.

Condamné à deux ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende, Jean-Marie Boimond, ingénieur de la société Sud Tribune et constructeur des gradins, a accepté la sanction et purge sa peine à la prison de Carcassonne, où il bénéficie depuis le mois de septembre du régime de la semi-liberté. Il n'est pas venu à l'audience, expliquant dans une lettre adressée à la cour qu'il n'avait « *pas d'éléments nouveaux à apporter* ».

« LA FORCE INJUSTE DE LA LOI »

En revanche, M. Hurand et deux officiers de sapeurs-pompiers, Michel Andrei et Christian Fili, également relaxés définitivement par le tribunal, sont pourtant dans le box des prévenus. Leur présence, juridiquement insolite, est le résultat d'un appel général de certaines parties civiles. Seuls les intérêts civils pourraient justifier la démarche des conseils des victimes. Mais, en l'occurrence, les trois hommes sont fonctionnaires et, sur le plan civil, ils ne dépendent donc que du tribunal administratif. L'imbroglio juridique tourne donc à la polémique jusqu'au moment où un avocat des victimes, M[e] Charles Santoni, tout en admettant que la procédure n'est pas régulière, s'insurge contre « *la force injuste de la loi* » avant de lancer : « *Il n'y a pas que les intérêts civils, il y a aussi les intérêts moraux !* »

Le ton est donné : faire du droit serait inconvenant, et la cour semble vouloir suivre cette route car, après une brève délibération, elle décide de contourner les obstacles en annonçant qu'elle se prononcera sur ces incidents dans l'arrêt qui sera rendu après le procès. M. Hurand et les deux pompiers sont priés de rester dans le box, protégé par des vitres blindées « *pour des raisons de sécurité* », sans que l'on sache à quel titre ils sont là. Les juges ne répondent pas non plus aux parties civiles qui réclamaient la présence de M. Boimond.

Pourtant, c'est de lui qu'il est aussitôt question. En commençant l'étude du dossier, Jean-Pierre Goudon, premier président de la cour d'appel, souligne que le constructeur des gradins a toujours soutenu qu'il avait demandé à Bernard Rossi de contrôler le sol et la tribune. L'ingénieur de la Socotec affirme de son côté que la commande verbale de M. Boimond ne portait que sur le contrôle du sol. Dans son jugement, le tribunal avait estimé que la preuve n'était pas apportée que M. Rossi ait eu la mission de contrôler la tribune, mais qu'il devait « *mettre en garde* (...) *le constructeur sur le bien-fondé et la limitation de la mission qui lui était confiée* ». S'attachant aux faits, le président s'étonne que M. Rossi soit revenu sur le chantier après avoir examiné le sol. « *Ma mission était effectivement terminée,* explique l'ingénieur, *mais je suis revenu le lendemain pour remettre mon rapport en main propre, et je suis ensuite revenu pour vérifier l'état du sol après la pluie des deux jours précédents. La pluie est un facteur très important.* »

L'interrogatoire est mené avec une certaine raideur, et M. Rossi doit préciser chaque détail sous un feu roulant de questions. De son côté, l'avocat général Paul Bonnecarrere se montre incisif, en prenant même certaines libertés avec le dossier, car il reproche notamment à l'ingénieur de ne pas avoir « *surveillé le chantier* ». M. Rossi doit donc expliquer la différence entre un architecte et un vérificateur, dont les missions sont très différentes. Mais le magistrat est si dubitatif que M[e] Jean-Louis Seatelli le prie de bien vouloir garder ses remarques acerbes pour le réquisitoire.

Bien plus rapides qu'en première instance, les débats, malgré l'absence des victimes, paraissent aussi plus rugueux. M. Rossi reste sur ses positions en répétant face au rappel des déclarations de M. Boimond : « *On m'a demandé de contrôler le sol, rien que le sol.* »

Maurice Peyrot

M. Bayrou remplace le directeur de l'académie de Paris

ANDRÉ HUSSENET, directeur de l'académie de Paris depuis janvier 1992, quitte son poste pour être remplacé par Jacques Crémadeills, membre du cabinet de François Bayrou. Cette nomination, qui intervient « *en plein accord avec le ministre* », selon M. Hussenet, fait partie du jeu normal de dépouilles à la française dans la haute administration, mais ne peut manquer d'être remarquée. A ce poste d'influence se gèrent à la fois les relations avec la Ville de Paris – sur des questions sensibles comme celles des rythmes scolaires ou de l'ouverture de classes en maternelle – et les rapports avec plus de cent vingt proviseurs, dont une poignée dirige les lycées les plus prestigieux, donc les plus convoités, de France.

La nomination de M. Crémadeills permet au ministre de l'éducation nationale de « reprendre la main » à Paris, où un nouvel équilibre s'est instauré depuis l'élection de six maires socialistes en juin dernier et où M[me] Michèle Gendreau-Massaloux, ancien porte-parole de la présidence, nommée par la gauche en janvier 1989, est toujours recteur. Le poste de directeur de l'académie de Paris, à mi-chemin entre celui de recteur et de directeur d'administration, inauguré par M. Hussenet en juin 1992, entamait d'ailleurs de façon notable les prérogatives du recteur de Paris. André Hussenet avait été nommé par Jack Lang dans des circonstances particulières. Un rapport, commandé par Lionel Jospin, avait dévoilé les innombrables dysfonctionnements des services du rectorat de Paris, rue Curial, qui avaient été incapables d'assurer la paie des nouveaux instituteurs pendant trois mois (*Le Monde* du 16 avril 1992).

Après avoir réorganisé ces services, André Hussenet s'était notamment attaqué aux procédures d'affectation dans les lycées parisiens, en rééquilibrant la carte scolaire. Si un « code de bonne conduite » à Paris avait porté ses fruits, M. Hussenet s'était en revanche cassé les dents sur les rythmes scolaires. Sa semaine de cinq jours (du lundi au vendredi), faisant alterner au cours de la journée activités scolaires et extra-scolaires, s'était heurtée au refus des enseignants et à la prudence de la mairie pour des raisons financières.

Jacques Crémadeills, en revanche, ancien inspecteur d'académie, est longtemps resté à la tête d'un département, le Rhône, pionnier en matière de « semaine de quatre jours ». Une de ses premières tâches sera de gérer le déménagement des services du rectorat de la rue Curial, préparé par M. Hussenet, dans les anciens locaux de la société Bull.

Béatrice Gurrey

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 17 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18016,40	+0,76	−9,15
Honk Kong index	10009,28	+1,26	+22,19

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/10	Var. en % 13/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1790,49	−1,46	−4,82
Londres FT 100	3553,50	−0,41	+15,91
Zurich	—	—	+15,42
Milan MIB 30	984	+3,90	−4
Francfort Dax 30	2198,01	+0,05	+4,34
Bruxelles	1428,01	+0,13	+2,76
Suisse SBS	—	—	+32,03
Madrid Ibex 35	302,40	—	+6,10
Amsterdam CBS	303,90	—	+9,31

DEMAIN dans « Le Monde »

DROGUE : AMBIGUÏTÉS NÉERLANDAISES : les Pays-Bas mènent une politique unique en matière de toxicomanie, vilipendée par les uns, portée aux nues par les autres. Malgré certains succès, l'expérience néerlandaise a ses limites.

Tirage du Monde du mardi 17 octobre : 498 333 exemplaires



هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

EMPLOI

Traîner des pieds



Illustrations : DOMINIQUE BOLL

L'armée silencieuse des passifs se nourrit des événements de l'entreprise

L'HYMNE à la compétitivité ne les a pas éliminés. La vague des restructurations non plus. Il en reste encore après les plans sociaux, présents dans tous les recoins de l'entreprise, officiellement reconnus comme tels ou passagers clandestins d'une aventure qui n'est plus *la leur. Si elle l'a jamais été.*

De qui s'agit-il ? La terminologie peut changer, emprunter à l'argot ou se montrer elliptique mais le phénomène demeure à ce point sensible qu'il s'impose comme une évidence. Sont ici visés ceux qui traînent des pieds et que l'on nommera grossièrement les « traîne-savates », ceux qui sont comparés à ces crabes qui marchent à reculons et tous ceux qui constituent l'armée silencieuse des passifs, qu'ils donnent le change ou pas. Bref, des poids morts. Un *groupe important, voire puissant,* bien que le terme ne soit pas approprié en l'occurrence, et qui paraît ne jamais devoir être éradiqué. Un ensemble de comportements proches de l'inertie dont la manifestation décourage au quotidien et qui se niche dans la mesquinerie.

Espérer s'en débarrasser relève de la gageure et, en outre, deviendrait bien vite illusoire. Comment peut-on espérer éliminer des travers qui participent de la nature humaine et que le moindre incident de parcours peut *provoquer, voire raviver ? Que* seraient par ailleurs ces communautés de travail, parfaites par définition, où chacun manifesterait un égal enthousiasme, forcément accompagné d'aucun sens critique ? Non seulement elles seraient rapidement invivables, à force de zéro défaut, mais elles rejetteraient à la limite trop de monde, tant les dissimulateurs sont les plus nombreux à jouer le jeu...

D'autant que, dans la galerie de portraits possibles, se trouvent quelques « beaux » personnages, *empreints d'un authentique charme, peut-être aussi* vains qu'inefficaces, mais qui fascinent leur entourage tout en l'exaspérant. Par exemple, il y a, merveilleux de suffisance, celui qui, vulgairement, « brasse de l'air », et qui s'agite, gonflé d'importance, survolant ses nombreuses tâches pour mieux se consacrer à son rôle de composition. Prétendre qu'il ne trompe personne serait abusif car, justement, le simple fait qu'il puisse poursuivre sa carrière d'illusionniste sape le moral des autres qui ne comprennent pas *la raison de son succès. Mais il y a* aussi, autre exemple plus attachant et sympathique malgré tout, le dilettante, mi-mondain, mi-désinvolte, qui occupe le devant de la scène par la grâce de ses futilités et qui séduit, tout et autant qu'on ne compte pas sur lui. Compagnon idéal, il ressemble à un funambule qui ne prendrait pas sa vie au sérieux et s'amuse à se faire peur sans jamais perdre la face. Tout n'est que spectacle, pour lui, où le brio tient lieu de compétence, le bon mot de réflexion et le détachement apprêté de loyauté. Brillant, il agace, mais peut-être moins quand même que son homologue de la version lymphatique, style gravure de mode ampoulé, qui sait habiller son ennui des manières empruntées au flegme britannique (une référence d'élégance). Lui, au moins, à la différence du dandy, reste drôle et cultive l'humour comme une marque d'esprit.

En revanche, on accordera moins d'attraits à ceux qui avancent sans vergogne avec des semelles de plomb, portées avec plus ou moins d'ostentation, synonyme de profond mépris des autres, tout ça parce qu'ils bénéficient d'une protection, implicite ou supposée. Ces cas se rencontrent fréquemment dans les entreprises familiales, surtout petites, où les *héritiers se comportent comme des enfants gâtés,* ignorants des efforts collectifs, et qui se croient tout permis, y compris l'incompétence tolérée. Ces traits se manifestent aussi, selon un mode très peu sain, dans le réseau des obligés, des profiteurs et des dispensateurs de recommandations discrètes qui permet à un employé de s'extraire du lot commun, parfois d'en profiter, mais le transforme aussi en débiteur, redevable d'une position confortable sur laquelle une hiérarchie complaisante aura fermé les yeux.

A ce point, une frontière est franchie, au-delà de laquelle se trouve une population autrement plus intéressante ou dont l'attitude révèle des préoccupations autrement plus graves. Viennent ensuite, en effet, des bataillons quasiment anonymes dont on pourra dire qu'ils ont rejeté depuis longtemps tout excès de zèle ou, pour rependre une expression politique, qu'ils « votent avec leurs pieds ». Or, ceux-là sont fatalement majoritaires, qui comprennent aussi bien une partie des syndicalistes que ce qu'on appellera, pour la commodité, les militants du service minimum. Et ce sont eux, encore, qui posent le plus de problèmes, ne serait-ce que parce que leur comportement ne fait qu'exprimer un malaise.

A l'origine, on peut parier que se cache une fissure, une déception ou une désillusion qui conduit un travailleur consciencieux dans une mécanique redoutable. Il prendra ses distances, observera les évènements avec philosophie ou détachement pour ne pas s'avouer ses rancœurs, puis en viendra à être blasé, désabusé et, plus loin, démotivé. Pour vivre ainsi, il se construira une autre logique, toute de calcul et de récriminations, destinée à lui donner raison d'avoir rejoint le rang de la résistance muette ou obstinée. Combien de carrières syndicales s'expliquent-elles de cette façon et combien de propos acerbes ne servent-ils pas d'écran à des blessures plus profondes ?

Hubert Landier, qui a su pointer ce qui s'apparente à un dépit amoureux à l'égard de l'entreprise, parle à ce sujet d'*« absentéisme moral »* et prétend que le mal se répand, dont témoignent certains sondages. 64 % des salariés considèrent ainsi que l'entreprise ne se soucie pas de leur sort. Ils en arrivent à une forme de duplicité où une série de faux-semblants donne l'impression qu'ils participent alors qu'ils sont aux abonnés absents. Leur conformité est celle du passe- muraille, sans toutefois atteindre la situation exceptionnelle de ce comptable qui, toute sa vie, aura attendu d'être libéré du travail, de ses contraintes, et qui, pourtant, aura offert l'illusion de faire une carrière plutôt honorable.

Tant d'ubiquité ne surprendra que les crédules. D'une certaine façon, l'existence même de « traîne-savates » est inhérente à l'activité ou aux organisations qui ne peuvent qu'en sécréter. Leur corps ne peut que se renouveler sans cesse, à la faveur du moindre désagrément ou du plus petit changement. Dès lors que la modernisation s'accélère et impose des mutations radicales, elle ne peut à son tour qu'amplifier le phénomène. Ce qui tend à prouver que rien ni personne n'est parfait.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Traîner des pieds

Les déçus de l'entreprise

De plus en plus démotivés et désillusionnés, de nombreux salariés en viennent à pratiquer un absentéisme moral

« *CE n'est quand même pas normal. J'ai la chance d'avoir une profession que j'ai choisie et que j'aime. Et malgré cela, il m'arrive depuis quelque temps de ne pas avoir envie d'y aller.* » Un peu tendue, un peu gênée, un peu coupable même, Mélanie avoue son malaise. Entrée il y a quelques années comme technicienne vidéo dans une chaîne de télé, elle a donné beaucoup de son temps et de son énergie à l'entreprise. A l'époque, entre elle et la chaîne, c'était une histoire d'amour. « *Lorsqu'il y avait des dépassements d'horaire, ce qui est fréquent dans notre métier, on ne disait rien. Au contraire. On était toujours prêt à faire plus.* » Et puis la chaîne a grossi. Il y a eu techniquement plus de moyens, mais parallèlement le personnel a eu l'impression de ne plus être consulté. L'esprit pionnier s'est envolé. Chacun est rentré dans sa case normalisée. Aujourd'hui, quand il y a des dépassements d'horaires, il n'est pas rare que ça coince. A force de déceptions, même les plus enthousiastes finissent par se cantonner au strict minimum. « *Il y a des gens qui s'investissent dans leur boulot, qui en font plus que ce qu'ils devraient et leurs efforts ne sont même pas reconnus. Un électricien qui fait le travail d'un directeur photo pendant des mois n'obtient qu'une petite prime de temps en temps. Il finit par laisser tomber. C'est vraiment du gâchis.* »

Mélanie a elle-même travaillé pendant un an comme monteuse avant d'en obtenir le statut et la paie. « *J'ai dû me battre pour ça. Mais la situation s'est quand même débloquée, alors je me suis remotivée* ». Après deux ans de bonheur, elle a demandé une formation, car il lui arrive de remplacer des absents sur des tâches qu'elle ne maîtrise pas très bien et pour lesquelles elle aimerait bien se perfectionner dans la perspective d'une évolution de carrière. On a refusé sous prétexte qu'elle ne faisait que des remplacements ponctuels. « *Ils ne poussent pas les gens à faire des progrès*, s'indigne-t-elle. *Forcément, ils finissent par se démotiver. Et pourtant c'est une entreprise qui marche bien !* ». Un cas isolé ? Non, si l'on en croit le sondage Sofres paru dans le mensuel *Liaisons sociales* d'octobre. 64 % des salariés, dont 53 % de cadres, considèrent que leur entreprise n'attache aucune importance à leur avenir. « *Les salariés*, commente le journal, *semblent cette fois avoir décroché de leur entreprise. Ils se montrent désenchantés, déçus, désillusionnés. Ils n'ont plus confiance en leur entreprise s'agissant de leur destinée personnelle.* »

FAUX-SEMBLANT

Jean a vécu une expérience malheureuse dans une SSII en difficulté. « *Je travaillais sur un projet passionnant avec une équipe de cinq personnes. On avait les moyens pour faire quelque chose de bien mais l'ambiance créée par les difficultés rencontrées, et surtout par la manière dont la direction les a gérées, a tout gâché* » : pas d'information sur la situation réelle, des changements d'organisation tous les six mois, des salariés déplacés d'autorité, sommés d'abandonner un projet sur lequel ils travaillaient pour s'attaquer à un autre, sans explications... « *Les gens se sentaient ballottés, sans prise sur leur destin.* » Bref, la saine ambiance qui conduit tout droit à la démotivation. « *Pourtant c'était le genre de boîte dans laquelle les salariés s'investissaient. Les volontaires pouvaient animer des réunions de présentation technique. Ce n'était pas obligatoire mais ça faisait partie de l'ambiance de la société. Vu les circonstances, j'ai arrêté de m'investir autant. J'ai essayé de maintenir un minimum de sérieux dans mon équipe pour conserver l'avancée technique du projet, ce qui n'a pas été le cas dans toutes les équipes, et j'ai commencé à chercher ailleurs.* » Et s'il a attendu d'être arrivé au bout de la première phase du projet avant de partir, « *c'est plus par respect pour les gens qui travaillaient avec moi que pour l'entreprise* », affirme-t-il.

« *Nous sommes en pleine période de mutation* », commente Jacques Jochem, directeur adjoint de Bossard. « *Les entreprises sont obligées de s'adapter à des changements importants et rapides pour rester dans la compétition. Elles doivent anticiper, faire vite. Elles n'ont pas le temps d'associer tout le monde. Alors, dans les virages, ça secoue.* » Evidemment, cette période est déstabilisante et n'est pas favorable à l'engagement. « *On comprend ce qu'on perd et on ne voit pas très bien où l'on va. Cela crée de l'inquiétude et de la désimplication.* » Mais il n'y a pas que cela. Les salariés ont la nette impression que les directions sont plus à l'écoute des actionnaires, des financiers et des clients qu'à l'écoute de leur personnel. Les discours de style « *Nous sommes tous dans le même bateau* » n'ont plus de prise sur eux. Surtout lorsqu'ils constatent que les patrons se débarrassent avec une étonnante facilité de ceux qui n'ont pas forcément démérité mais dont ils n'ont plus besoin. Sur ce terreau se développe ce que Hubert Landier appelle l'« *absentéisme moral* » dans un livre à paraître prochainement aux éditions Village mondial : *Dessine-moi une vie active.* En résumé, qu'ils soient ouvriers ou cadres, les salariés touchés par ce phénomène font leur travail consciencieusement mais se gardent bien d'aller au-delà de certaines limites en termes d'initiative.

Au fond, ils ne se sentent pas vraiment concernés par l'avenir de l'entreprise, sauf si la situation se détériore au point de mettre en cause leur emploi. Plus encore, confrontés aux contradictions permanentes entre le discours de l'entreprise et la réalité, certains ont mis en place une parade efficace : ils font semblant d'adhérer au discours mobilisateur, n'hésitent pas quand il le faut à reprendre à leur compte la « langue de bois » mais ils n'en pensent pas moins en leur for intérieur. Nous sommes entrés dans l'ère du « faux-semblant ». Une stratégie de défense comme une autre.

Catherine Leroy

Désinvolte et dilettante

Faire passer le brio pour de la compétence est un art dangereux, et certains y excellent. Portrait d'un surdoué

ALAIN a la particularité d'agacer tout le monde quand il n'est pas là, mais de séduire chacun quand il apparaît. Brillant, n'ayant pas son pareil pour raconter des histoires drôles, il est celui que l'on recherche à tout prix pour traîner dix minutes autour de la machine à café ou quand un déjeuner se libère. Il est tout autant courtisé par les hommes que par les femmes. Physique impitoyable à la Buster Keaton, s'il est le numéro trois d'une agence de production télévisuelle, c'est certainement plus à son esprit, à sa culture ou à son humour qu'il le doit qu'à son professionnalisme.

Alain est un amateur désinvolte. Des études chez les jésuites lui ont permis d'acquérir juste ce qu'il faut de cynisme. Il aime à le répéter d'ailleurs : « *L'homme le plus malheureux sur terre, c'est celui qui oublie que, de toute façon, il va mourir. Il omet donc de profiter comme il se doit de chaque moment.* » Alain, lui, sait vivre. Il aime les dîners en ville, les soirées entre copains et malgré son habitude des petits matins blêmes, il avoue avoir de plus en plus de mal à « *débarquer autrement que le cheveu en bataille et la mine défaite* » au bureau. Ses retards sont légendaires, son *surbooking* aussi, mais son assistante tient le coup, lui pardonnant presque tout. Officiellement, il est chargé des ressources humaines. Mais, à entendre les deux représentants syndicaux de la maison, « *il a depuis très longtemps oublié d'actualiser ses connaissances en droit du travail* ». Seulement, il affirme avec tellement d'aplomb, il sait tellement bien botter en touche que même ses lacunes arrivent à faire sourire. En réalité, il est plutôt assimilé à une sorte de conseiller du prince assez fou pour lancer de temps en temps des idées de génie mais « *à qui*, annonce très lucide l'un de ses collègues, *il ne faut surtout pas demander de gérer le quotidien* ». Alain en est tout à fait conscient d'ailleurs. « *Je m'entoure de collaborateurs jeunes, costauds sur les dossiers qu'ils ont à gérer et dont je sais qu'ils vont accepter mon mode de fonctionnement sans trop craquer.* »

Ce n'est pas toujours une réussite. Alain se souvient encore très bien d'une « *engueulade de fin d'après-midi* » qui a failli tourner en rixe avec celui qui était depuis longtemps son compère, en charge à l'agence de la direction financière et qui ne supportait plus ses « *approximations* ». « *Il a débarqué dans mon bureau, je crois prêt à me casser la figure. La dernière embauche que j'avais réalisée ne correspondait à rien sur la grille salariale et je pense que ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.* » La brouille dura plusieurs mois. Le financier, excédé, alla même jusqu'à demander la tête d'Alain. La réconciliation eut lieu un week-end : « *Une journée et une nuit de discussions*, explique Alain, *pour se dire qu'on était copains pour toujours et que lui et moi on devait faire chacun avec la névrose de l'autre.* »

TCHATCHE

Et ce n'est pas tout. Alain a récemment essuyé un avis de tempête lors de la mise en place d'un plan social concernant une dizaine de salariés. « *Nous avons découvert qu'il n'avait absolument pas travaillé le dossier,* explique l'un des représentants du personnel, *laissant cela à ses adjoints et adjointes qui avaient commencé à s'en occuper, mais sans le finaliser.* » Alain échappa de peu au licenciement. Fidèle en amitié, son copain, le président, le sermonna une fois de plus sans pour autant passer à l'acte. Enfin, pas tout à fait, puisque Alain est aujourd'hui sous les ordres d'un nouveau supérieur hiérarchique, directeur général à la personnalité plutôt rigide qui, de plus en plus, le marginalise. « *En fait,* confie-t-il, *je sais qu'à force de pousser le bouchon, je vis dangereusement. Mais j'ai la chance d'être devenu un personnage qui provoque encore des coups de cœur. Je sais écouter et, si quelqu'un en doute, il suffit de passer dans mon bureau. Après 7 heures du soir, c'est un véritable confessionnal !* »

Si Alain arrive à plaisanter sur ses déboires professionnels, c'est sans aucun doute pour conjurer le mauvais sort et surtout ne pas penser aux quatre mois de traversée du désert qu'il vécut il y a six ans. En 1989, l'entreprise où il exerçait les fonctions de directeur général adjoint dépose son bilan, puis, en dépit d'un plan de redressement, doit en venir au stade ultime de la liquidation. Alain se retrouve au chômage, incapable d'entamer des recherches d'emploi. Il a pris un « *coup* » et passe sa période de deuil à regarder, prostré sur son divan, les feuilletons américains des après-midi de semaine. Une fois de plus, son bagou et son humour le sauveront d'une dépression profonde. Un matin, le président de l'agence de production télévisuelle, qui a entendu parler de lui par le réseau des dîners en ville, l'appelle, le rencontre, le recrute. L'affaire est réglée du jour au lendemain. Pas de tests, pas de CV épluchés. Alain gagne la confiance, convainc de ses talents d'orateur, fait rire en moins d'une minute un associé croisé dans le couloir. Bref, réussit à se vendre.

Aujourd'hui, à quarante-cinq ans passés, il dit « *vouloir être plus sage et ne plus seulement compter sur sa bonne étoile* ». D'expérience, il sait que « *jouer avec le feu est dangereux* » et que sa fragilité professionnelle est réelle. Reste à savoir combien de temps il réussira à faire vivre ces résolutions. Chaque fois, il doit y parvenir un peu plus longtemps sous peine de se « *brûler* » pour de bon. Faire passer le brio pour de la compétence est à ce prix.

Marie-Béatrice Baudet



Employés sous haute protection

La relation protecteurs-protégés entraîne souvent des effets pervers. Et le climat social d'un groupe de travail peut en dépendre

ILS ne font rien, ou presque, de toute la journée, et pourtant ils n'ont rien à craindre : ils sont sous haute protection. On les rencontre en général dans des entreprises familiales comme cette PME industrielle où travaillent le patron, son épouse et le fils de celle-ci, Paul, né du premier mariage de sa mère. Le jeune homme, cadre supérieur, se croit tout permis. Et il n'a pas tort. Il lui arrive ainsi de ne pas venir au travail ou de débarquer à 11 heures du matin quand tout le monde est à pied d'œuvre à 8 heures et demie, y compris son propre chef. « *D'autres que lui seraient virés depuis longtemps*, observe l'un de ses collègues. *Mais lui, tant que la société existera, il aura sa paye.* »

Dans la journée, il ne fait pas grand-chose, en tout cas beaucoup moins que ce que l'on attendrait d'un salarié ordinaire. Sa désinvolture a pour seule conséquence de fâcher quelquefois son beau-père, qui lui trouve alors « *une autre niche* ». Pourtant, lorsqu'il était étudiant, Paul avait la ferme intention de faire ses preuves ailleurs que dans le giron de beau-papa. « *Il n'en a pas eu le courage. Il a un peu cherché du travail, mais dès que son beau-père lui a offert une place, il l'a acceptée.* » Cependant, cette protection a un prix : le « *mépris* » que lui témoigne son beau-père, les « *humiliations* » qu'il lui fait subir. Au point qu'il est tombé malade plusieurs fois. « *Paul est quelqu'un d'intelligent, d'attachant*, affirme sa collègue. *Il avait des qualités au départ, mais il a eu vite des postes importants. Ça ne lui a pas rendu service. On ne parvient pas toujours à échapper à l'emprise familiale.* »

RÉCIPROCITÉ

La protection dont jouissent certains « traîne-savates » est souvent mal vécue par leurs collègues, comme dans cette grande société qui dispose d'un pool de secrétaires. L'une d'elles, Jocelyne, est devenue la bête noire du service. Jocelyne, c'est celle qui « *bulle tout le temps, prend sans cesse des pauses et envoie paître tout le monde* », lance une secrétaire. Ce qui ne l'a pas empêchée d'avoir des augmentations de salaire, et même d'être promue chef de ce fameux pool. « *Cela a provoqué un scandale.* » Jocelyne peut remercier sa grande copine, une responsable de l'entreprise. Les salariées en ont conclu que « *moins on en fait, plus on a de chance d'avoir de la promotion* ». Encore faut-il avoir de bons amis bien placés. La relation entre protégé et protecteur n'est jamais à sens unique. Ainsi, par son attitude, le beau-père de Paul conforte aux yeux de l'ensemble de l'entreprise son image de patron de droit divin. « *Il montre qu'il est capable d'imposer qui il veut.* » Et, donc, de se débarrasser de qui il veut. Parfois, avoir son protégé, c'est aussi s'assurer qu'au moins une personne dans l'entreprise vous sera reconnaissante et fidèle. Telle est la situation dans cette agence de publicité parisienne où le patron sait que « *des salariés le détestent*, explique Laura, une employée de l'agence. *Il vit cela très mal, car il a besoin d'être aimé* ». Aussi est-il prêt à en payer le prix : le salaire, très élevé, de Léon, son ami qu'il a placé à un poste à responsabilités. Pourtant, Léon, qui est le chef de Laura, ne fait rien de ses journées, à part lire la presse, se promener dans les couloirs et prendre deux ou trois heures pour déjeuner. Son patron lui pardonne tout. Même le travail qu'il fait à la va-vite et mal lorsqu'il est au pied du mur. Les salariés évoquent rarement le sujet. Parce que Léon est « protégé », et aussi, reconnaît Laura, « *parce qu'il est sympa et drôle* ». Entrée dans cette entreprise il y a quelques mois, Laura a beaucoup travaillé « *pour faire ses preuves* ». Et elle a mal supporté que son supérieur soit aussi désinvolte. Aujourd'hui, dit-elle, « *je m'en moque. J'ai décidé de travailler moins* ».

Francine Aizicovici

DOSSIER ● Traîner des pieds

Absent de l'intérieur

Il a attendu la fin de la journée, la fin de la semaine, la fin du mois, la fin de l'année, l'heure de la retraite. Toute sa vie

UN air de rond-de-cuir. Tout est gommé, retenu dans ce corps d'homme mûr, ce corps sans angle ni aspérité, ce corps toutes portes fermées... Voilà plus d'un demi-siècle que Raymond construit, fignole cette enveloppe protectrice. Depuis le temps où, petit berger orphelin, il a quitté les moutons de sa grand-mère pour l'univers hostile de l'école. *« Se lever le matin en pensant qu'il va falloir subir « ça », je n'en suis pas encore guéri ! »* Mais la vie l'avait déjà précocement doté d'une philosophie : le monde est hostile, on ne peut rien contre lui ; pour survivre, il faut jouer le jeu qu'imposent les plus forts.

Alors, il est bon élève – pour qu'on le laisse en paix. Dès qu'il le peut, il quitte l'école. Vive la liberté ! Le premier travail déniché lui paraît le bon. Le voilà au guichet d'une banque. Déception... Cette fois, il comprend : la liberté est une forteresse imprenable quand on est aussi pauvre que lui. Et comme sa paie le nourrit à peine, il se résigne à apprendre la comptabilité en cours du soir sur les conseils d'un copain. Il a horreur des chiffres mais il faut bien vivre !

Passe encore que ces chiffres lui volent sa jeunesse. Mais une certaine logique du monde du travail va l'enfermer encore davantage. Parce qu'il élève sa qualification pour obtenir un meilleur salaire et un travail plus intéressant, il doit accepter d'être chef, ce qu'il ne sait pas faire, ce qu'il ne veut pas faire. Lui, pour qui le travail n'est que contrainte, ne peut supporter d'être celui qui contraint les autres. Alors... il se débrouille pour ne pas voir ce qui ne va pas. *« Je passe pour un imbécile, mais quelle importance ? »* Et surtout, il attend la fin de la journée, la fin du mois, les vacances.

Ce qui lui pèse le plus, c'est l'état de sujétion dans lequel il faut vivre même quand on dispose d'une parcelle de pouvoir. Pour lui, les rapports de travail sont nécessairement faux puisqu'on dépend de ce travail pour vivre.

SUJÉTION

Comment se permettre d'être naturel et vrai dans un tel contexte ? *« Je plains les gens de mon âge qui n'ont pas d'autres amis que leurs collègues. À partir d'un certain niveau, jouer un rôle finit avoir plus d'importance qu'être compétent. Et tout le monde est coincé dans ce système. »*

Raymond a terminé sa carrière comme comptable de haut niveau dans une très importante société avec toutes les apparences de la réussite professionnelle. Depuis la quarantaine, il comptait un par un les jours qui le séparaient de la retraite, espérant, mais en vain, que les restructurations abrégeraient les années qu'il lui restait à faire. Dans l'entrée de son appartement trônait un majestueux calendrier perpétuel de bois sculpté. Chaque soir, en revenant du travail, il avançait le taquet d'un cran en disant : *« Un de plus ! »*

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir cherché une autre activité professionnelle ? Le premier obstacle a été celui de l'argent qu'il fallait à tout prix gagner chaque mois. Mais la vraie barrière était autrement profonde et grave : Raymond n'a jamais vraiment su ce qu'il aurait voulu faire. Quand on lui posait la question, il pouvait tout juste évoquer des rêves d'enfant : il aurait tant aimé être clown musicien ; ou footballeur professionnel. Le joug de la nécessité a pesé trop lourd sur ses épaules dès sa petite enfance pour qu'il s'offre le luxe de s'interroger sérieusement sur un tel sujet. Et s'il a attendu avec tant d'impatience la retraite, c'est sans doute parce qu'il espérait, parce qu'il espère y trouver la possibilité d'être enfin lui-même, de se connaître, de se mettre au monde.

Marie-Claude Betbeder



Quand Mme Ursule brasse de l'air

En feignant d'être constamment surmenés, les simulateurs n'abusent que rarement leurs collègues de travail

« ELLE se fait mousser, se valorise en permanence... C'est une frimeuse ! » Assurément Maïté ne porte pas dans son cœur Mme Ursule, sa supérieure hiérarchique. *Il faut dire que le comportement professionnel de cette dernière ne suscite guère la sympathie. Elle offre un bon exemple de ces personnages qui, au travail en tout cas, s'arrangent toujours pour paraître occupés, débordés même, alors que leur occupation se résume le plus souvent au simple fait de faire croire, avec plus ou moins de talent, à leur surmenage.*

S'agissant de Mme Ursule, Maïté sait de quoi elle parle. Voilà dix ans qu'elle travaille avec elle dans une entreprise pharmaceutique de taille moyenne située dans le nord de la France. À cinquante ans, cette Mme Ursule y occupe depuis quelques années un poste de cadre. « C'est une ancienne agent de maîtrise, commente Maïté. *Elle est devenue responsable de la gestion du personnel en poussant dehors la personne qui occupait ce poste. »* Ses compétences justifiaient-elles cette promotion ? *« En réalité,* poursuit Maïté, *elle s'est arrangée pour faire jouer son réseau interne de copinage et mettre son prédécesseur sur la touche. »*

Installée au milieu des piles de dossiers qui l'entourent en permanence dans son bureau vitré, Mme Ursule donnerait à n'importe qui l'impression d'être une forcenée du travail. Pourtant, derrière cette façade, *« nous savons tous qu'elle passe des heures au téléphone avec des amis,* explique Maïté. *Sans parler de ces visites interminables qu'elle reçoit, qui sont autant d'occasions de faire la conversation des après-midi entières »*. Et le reste du temps ? Elle s'agite, court partout, *« le plus souvent avec un dossier sous le bras, l'air toujours surmené, inaccessible »*.

ILLUSION

Son efficacité ? En brassant de l'air de la sorte, bien sûr, Mme Ursule se retrouve régulièrement devant des échéances. Débordée, elle l'est donc effectivement, régulièrement, deux à trois fois par mois, et plusieurs jours d'affilée. *« Elle s'enferme alors dans son bureau,* précise Maïté, *après avoir installé sur sa porte une pancarte* « Ne pas déranger », *mais cela n'abuse personne. On sait tous qu'elle ne fait que rattraper le travail qu'elle ne s'est pas donné la peine de faire le reste du temps. »*

Ajoutez au personnage que, de par ses fonctions, Mme Ursule reproche régulièrement au petit personnel d'être désorganisé, voire de ne rien faire... *« C'est un véritable abus de pouvoir,* lâche Maïté, excédée. *Elle convoque régulièrement les gens dans son bureau et les terrorise. Autant dire que les subalternes en voient de toutes les couleurs, et n'ont pas droit, eux, à l'erreur. »* La direction se rend-elle compte de son petit jeu ? Soit parce que certains de ses supérieurs étaient des amis, soit parce qu'ils ne sont pas restés assez longtemps pour se faire une idée précise du personnage, il se trouve que Mme Ursule a toujours pu, jusqu'ici, faire illusion. *« Son comportement est tellement caricatural,* reconnaît finalement Maïté, *qu'on finit par se demander si elle ne s'abuse pas elle-même. Peut-être qu'au fond elle a fini par se laisser prendre à son propre jeu de simulation. »* Toujours est-il que son comportement est devenu transparent pour bon nombre de ses collaborateurs. *« Imaginez un peu qu'elle s'arrange même pour faire des heures supplémentaires et venir certains week-ends »*, ajoute Maïté. Et s'il vous arrive de la croiser dans ces moments-là, elle n'hésitera pas à vous faire clairement sentir qu'elle ne souhaite pas être importunée par des questions de travail...

Olivier Piot

ÉCHOS

Régies de quartier

■ **Les IIes Rencontres** des régies de quartier se tiendront à Strasbourg les 21 et 22 octobre. Ces associations viendront échanger leurs expériences et faire connaître leurs actions : service de proximité, démocratie locale, économie solidaire. Les régies de quartier, qui s'autofinancent à plus de 80 %, emploient chaque année environ 6 000 salariés. Ces rencontres sont organisées par le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) et l'Association européenne des régies de quartier.
Renseignements : Almaviva, 104, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : (1) 45-49-40-40.

Jeunes diplômés

■ **L'Association** pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) met en place, dès la rentrée universitaire, des antennes régionales à destination des étudiants, des jeunes diplômés et des entreprises. La première ouvrira ses portes à Tours le 20 octobre. L'association a, par ailleurs, lancé depuis le début du mois un questionnaire sur l'accès à l'emploi auprès des étudiants et des jeunes diplômés, issus de toutes formations. Il s'agit de mieux connaître leurs approches sur les modes d'entrée dans la vie active, et notamment leur connaissance des techniques de recherche de l'emploi, leurs difficultés et leurs souhaits en matière d'aide.
Renseignements : AFIJ, 28, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : (1) 44-39-74-55.

Les militants du service minimum

Les « bras cassés » existent à tous les niveaux de la hiérarchie. Le pourquoi de leur attitude est complexe

CAROLINE reste efficace tant qu'on ne lui demande pas de déborder sur les horaires. Intermittente du spectacle, elle travaille comme assistante de réalisation dans la création d'événements où il arrive souvent que les derniers réglages d'une représentation se poursuivent tard dans la nuit. Mais passé le temps d'une journée normale, Caroline somatise, bien malgré elle, et ses collègues la voient se raidir sous l'effet d'un *« blocage »* du dos. Laurence, qui a eu l'occasion de la faire travailler est convaincue de sa sincérité : *« Elle souffre au point de ne plus pouvoir rester debout. C'est une stratégie inconsciente qui la paralyse. Un interdit somme toute de transgresser le règlement classique du temps de travail. »* Ainsi Caroline trouve le moyen d'assurer un service minimum sans risquer de s'exposer aux critiques concernant sa compétence. Mais, dans ce secteur précaire où on est vite remplacé, cette stratégie ne peut bien sûr durer qu'un temps. À la limite, ne peut-on pas se demander si Caroline ne s'est pas, tout bonnement, trompée de métier ? Ce « jeu » est plus facile à mener lorsqu'on est dans un secteur protégé : on *sait combien les arrêts maladie sont fréquents dans la fonction publique qui prête ainsi le flanc à de nombreuses critiques, lesquelles s'embarrassent peu d'analyser en profondeur ce qui le plus souvent *n'est que le symptôme de frustrations innombrables. L'art et la manière de tomber malade ne sont pas la seule façon de travailler le moins possible. L'organisation de certaines entreprises peut encourager les candidats au service minimum. Joël, chargé d'études dans une maison d'édition, a réussi, au fil des mois à imposer son propre horaire. Il a pris l'habitude d'arriver, dans le meilleur des cas, en début d'après-midi, en s'agitant pour montrer qu'il est là. *« Certes,* raconte Gérard, un de ses anciens collègues, *il assure un certain volume de travail, mais l'ensemble de sa production ne représente pas un mi-temps »*. Joël joue beaucoup sur la nature de son travail pour se rendre injoignable et garde secret son numéro de téléphone. *« C'est une personnalité forte que nul n'ose affronter, mais le patron lui-même, souvent absent, n'est pas un modèle d'assiduité,* note Gérard. *L'équipe s'en trouve neutralisée et, de ce fait, elle en devient complice »*. Au fond, Joël a bien compris le système en calquant sa conduite sur celle d'un patron *« service réduit »*. Pourquoi être plus royaliste que le roi ? Une interrogation cependant : la maison d'édition survivra-t-elle longtemps à ce type de management ?

AUTOCENSURE

Et puis il y a ceux qui, en toute légitimité, *sont appelés ailleurs qu'*à leur poste de travail et qui usent de cette légitimité. Chargés de responsabilités externes ou sociales, ils animent l'association sportive ou culturelle de l'entreprise, ou encore *sont élus dans les instances représentatives*, membres du comité d'entreprise ou délégués du personnel. Comment pour la hiérarchie vérifier leurs horaires sans avoir l'air de les surveiller ? Dans certains contextes, la simple adhésion à un syndicat peut suffire à couper court à tout reproche, créant une sorte d'autocensure chez les responsables. Claude, surveillante générale dans un grand hôpital de province confie : *« Dans certains cas, je dois malheureusement constater que c'est avec les syndicalistes que j'éprouve le plus de difficultés. »* Comme beaucoup de cadres intermédiaires, Claude se trouve prise face à une double contrainte : d'une part sa mission de service public et sa responsabilité envers les malade exigent d'elle la plus grande efficacité et de l'autre, l'attitude de la direction qui redoute toute forme d'agitation sociale et ne veut surtout pas avoir à en *« découdre »* avec les syndicats. Même si le phénomène est marginal, certains, comme Claude, restent convaincus qu'une carte syndicale peut, parfois, servir de passeport pour ne faire que le strict minimum.

Maladie, opportunisme, engagement dans des activités diverses, chaque spécialiste du genre a sa formule pour, au prix parfois de véritables acrobaties, n'assurer qu'un service minimum. Il y en a sans *doute d'autres plus souterraines ou* plus subtiles qui restent à débusquer. Il reste cependant que la seule vraie question en suspens est la suivante : pourquoi, au-delà de l'anecdote, les salariés du bas comme du haut de la hiérarchie donnent-ils tant de signes évidents de désengagement ?

Laetitia Van Eeckhout

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Pour l'économie solidaire

La référence à l'économie solidaire se répand dans les discours. Nous sommes concernés au premier chef par ce phénomène en tant que membres de réseaux qui, malgré leur hétérogénéité, nous paraissent s'inscrire dans cette perspective d'économie solidaire. Dans nos actions, nous nous confrontons concrètement aux problèmes qu'elle soulève et aux avancées qu'elle permet à travers la création et le fonctionnement de collectifs enfants-parents-professionnels pour l'accueil des jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartier, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers secteurs d'activité. Toutes les réalisations émanant de ces réseaux qui ont émergé dans les vingt dernières années représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles. La diffusion progressive de la notion d'économie solidaire nous réjouit parce qu'elle aide à faire connaître des milliers d'expériences dont l'action est peu médiatisée. Mais cet engouement se paye du prix de la confusion ; il peut se révéler lourd de conséquences en entrenenant le flou sur une approche qui, pour nous, se réfère à un choix de société.

L'économie solidaire, c'est d'abord le refus de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives. En d'autres termes, l'économie solidaire ne saurait habiller d'un vocable plus digne les mesures de traitement social du chômage qui ont été utilisées ces dernières années de manière massive (rappelons qu'il y eut plus de six cent mille contrats emploi-solidarité en 1994), ni des mesures visant à occuper les gens que l'on déclarerait inemployables dans une économie dite normale. L'économie solidaire ne saurait non plus se confondre avec d'autres formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale : que ce soit avec l'économie caritative – qui présente le risque de substituer la sollicitude et la bienveillance au droit –, nous ramenant plus d'un siècle en arrière quand la philantropie voulait soulager la misère en moralisant les pauvres, ou avec l'économie d'insertion quand celle-ci, uniquement conçue comme outil de transition et de sas vers l'économie de marché, se constitue de fait en un secteur autonome ; ou encore avec l'économie informelle qui ne permet guère que la survie des plus défavorisés sans leur permettre de reprendre pied dans la vie de la cité. En somme, l'économie solidaire ne saurait en aucun cas constituer une « économie-balai » qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Elle manifeste au contraire la volonté de réconcilier initiative et solidarité alors que ces deux valeurs ont été trop souvent séparées : à l'économique l'entreprise et au social le partage.

L'objet de ce texte est donc de proposer une définition de l'économie solidaire susceptible de capitaliser ses acquis et de préciser ses enjeux. En effet, il nous semble que la réflexion sur les pratiques est le seul moyen d'aboutir à une conception pertinente de l'économie solidaire, qui évite à celle-ci d'apparaître comme une expression gadgétisée, suscitant un engouement passager et vite remplacé par une autre mode tout aussi éphémère.

DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES

Très diverses, portées par des acteurs d'origines socioprofessionnelles différentes, les initiatives d'économie solidaire présentent toutefois des traits convergents:

● **Des personnes** s'y associent librement pour mener en commun des actions qui contribuent à la création d'activités économiques et d'emplois tout en renforçant la cohésion sociale. La volonté d'entreprendre dont font preuve les promoteurs qui s'y impliquent ne peut pas s'expliquer par l'attente d'un retour sur investissement mais est fondée sur la recherche de nouveaux rapports de solidarité à travers les activitées menées;

● **Les activités économiques** créées ne peuvent aboutir ni dans le cadre du « tout libéralisme », ni dans celui d'une « économie administrée ». En fait, les réussites montrent qu'elles se pérennisent et se consolident dans de bonnes conditions lorsqu'elles reposent sur une combinaison équilibrée entre différentes ressources (ressources marchandes obtenues par le produit des ventes, ressources non marchandes émanant de la redistribution, ressources monétaires issues de contributions volontaires), et lorsqu'elles arrivent à instaurer une complémentarité entre des emplois professionnalisés et des formes d'engagement bénévole. De telles réalisations ont donc une portée qui dépasse la seule création d'emplois. Il s'agit aussi d'une démarche de recomposition entre les sphères économique, sociale et politique;

● **Au plan économique**, elles suggèrent une approche « plurielle ». En favorisant l'hybridation des économies marchandes et non marchandes, monétaires et non monétaires, ces réalisations vont à l'encontre de la logique dominante unidimensionnelle qui aboutit au cloisonnement des différents registres de l'économie. Leur déontologie les engage à refuser le recours systématique à des statuts intermédiaires ou la banalisation des emplois domestiques, synonymes de « petits boulots ». Leur créativité les conduit à structurer les activités dans un cadre collectif organisé pour garantir la qualité des prestations et des emplois;

● **Au plan social**, ces réalisations permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Elles ont pour vertu d'activer des réseaux d'autant plus importants qu'ils s'insèrent dans un monde où se multiplient les phénomènes d'isolement, d'anomie, de retrait ou de repli identitaire. En cela, elles échappent à un modèle communautaire sous tutelle des traditions et des coutumes et porteur de solidarités imposées. Au contraire, elles relèvent d'une solidarité engagée et choisie librement, où les rapports personnels vont de pair avec l'égalité des participants dans l'action collective;

● **Au plan politique**, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante en recherchant l'expression et la participation de chacun quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.), ce qui ne s'oppose pas à la citoyenneté de délégation et de représentation mais au contraire la renforce. La dimension politique de l'économie solidaire, trop souvent oubliée, n'est pourtant pas la moins importante. Ces initiatives constituent des « espaces publics de proximité », c'est-à-dire des lieux permettant aux personnes de prendre la parole, de débattre, de décider, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets économiques en réponse à des problèmes concrets qu'ils rencontrent. On peut à ce propos parler d'une contribution au lien civil, à la sociabilité démocratique et à la citoyenneté quotidienne.

Ainsi, au moment où la dynamique marchande ne suffit plus à fournir du travail pour tous, les initiatives de l'économie solidaire permettent de rendre la sphère économique plus accessible et de la « réencastrer » dans la vie sociale tout en évitant la solution d'un secteur « occupationnel » pour les chômeurs ou celle de la création d'emplois à tout prix dans un secteur dont les critères d'utilité sociale seraient définis centralement, avec le risque d'arbitraire que cela comporte. L'utilité sociale des activités ou des emplois ainsi créés est validée et légitimée par un réel débat local associant l'ensemble des acteurs. L'économie solidaire peut ainsi constituer l'une des composantes de l'économie moderne. C'est une des voies possibles de la modernité, celle de la reconstruction d'espaces vécus et publics de solidarité autour du choix d'activités économiques qui se fondent sur la pluralité des registres économiques.

LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT

Les appels à une reformulation des politiques d'emploi et des politiques sociales se multiplient. Les politiques emblématiques des années 80, qu'elles concernent la ville ou l'insertion, sont à la recherche d'un second souffle. Mais les blocages perdurent. D'une part, la question de l'emploi est toujours pensée de manière séparée, sans l'articuler avec la reconstruction du lien social et du lien politique. D'autre part, si un large consensus se fait sur la nécessité de renouveler les politiques, les méthodes font défaut.

En fait, nous n'arrivons pas à sortir d'une situation bloquée : d'un côté, des programmes descendants, destinés à des publics cibles, qui s'appliquent de manière uniforme quels que soient les territoires concernés, de l'autre côté, des projets locaux d'activité qui, n'étant considérés que comme des tentatives singulières et non reproductibles, ne pourraient à ce titre donner lieu à une véritable reconnaissance par les institutions. Ce clivage s'avère stérilisant : les grands programmes sont d'un coût élevé pour les finances publiques alors qu'ils induisent les effets bien connus d'aubaine et de substitution ; les projets ancrés dans la réalité ne trouvent pas les soutiens appropriés parce que leur volonté d'autonomie engendre la méfiance des financeurs et que leurs caractéristiques ne rentrent presque jamais dans les « cases administratives » délimitées nationalement. Logique de programme et logique de projet s'opposent le plus souvent. Notre conviction est que, devant les problèmes que connaît notre pays, il est temps d'arrêter ce gâchis.

Si les réalisations de l'économie solidaire se sont imposées depuis deux décennies en dépit d'un contexte largement défavorable, c'est parce qu'elles sont porteuses de dynamiques collectives, de modes d'organisation inédits et de propositions novatrices. Il leur reste à se regrouper pour expliciter, approfondir, mettre en synergie et amplifier leurs avancées respectives. Il importe dont de trouver de nouveaux modes d'action collective qui ne procéderaient pas de la seule action publique, mais d'un nouveau pacte social suscitant la coopération entre les pouvoirs publics et la société civile. Redéploiement de l'intervention de l'Etat social et affirmation des logiques collectives de projet vont de pair.

Dans cette perspective, il apparaît urgent de trouver les modalités d'une reconnaissance des initiatives et réseaux d'économie solidaire qui à la fois préserve leur autonomie – gage de leur productivité – et leur apporte un soutien à la mesure de leur contribution à la cohésion sociale et à la création d'emplois. Ce texte est la première expression collective issue de divers réseaux qui souhaitent se donner les moyens d'une parole publique respectueuse de leur identité.

C'est pourquoi nous appelons les acteurs qui se reconnaissent dans l'économie solidaire à se rencontrer, à se concerter pour mieux se connaître et pour élaborer, à partir des acquis des expériences et des obstacles rencontrés, des propositions pouvant être soumises aux autorités publiques.

Cet appel est signé par : Josette Combes, Solange Passaris (Acepp); Collectif enfants-parents-professionnels (Acepp); Madeleine Hersent (ADEL), Activités pluriculturelles développées par des femmes, Agostino Burruni (ADSP), Relais local, région Bourgogne, Jean Fregnac, Guy Michel, Yvon Trémel, premier-vice président du conseil général des Côtes-d'Armor, (ADSP), Réseaux d'aide au développement de services de proximité, Annie Berger, Association régionale pour le développement de l'économie solidaire en Basse-Normandie, France Joubert (CFDT), secrétaire régional, Poitou-Charentes, Charles Bouzols (Cnlrq), réseau des régies de quartier, Jacques Gautrat, conseil de la Flamboyance, plateau picard, Bernard Eme, Jean-Louis Laville (Crida), réseaux d'aide au développement des services de proximité, Christian Tytgat (Giepp), réseau des entreprises solidaires de la région Nord, Bruno Colin (Opale), structures de pratique et de diffusion artistique; Jacques Archimbaud, réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS); Françoise Giret, collectifs enfants-parents Poitou-Charentes (Gicep).

Les personnes, les groupes ou les réseaux peuvent entrer en contact à l'adresse suivante : Appel pour l'économie solidaire, 76, rue Pourchet 75017 Paris.

LECTURES

Le Trésor, d'hier à aujourd'hui

BLANCHE, MÉMOIRES D'UNE EMPLOYÉE DU TRÉSOR PUBLIC, de Blanche Py, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 126 p., 49 F.

De la manche de lustrine à l'ordinateur, l'histoire de Blanche Py, *alias* Blanche Ruy, employée du Trésor, se confond avec celle de l'administration des impôts durant les vingt-cinq années qui ont suivi la fin de la guerre. Dans les *Mémoires d'une employée du Trésor public*, « *elle retrace sa vie de perception, faite de douze demandes de mutation dans trois départements, de la connaissance de treize percepteurs, d'un trésorier général et d'au moins deux cents collègues* ».

Confrontée à une situation familiale difficile et contrainte d'élever ses deux jeunes sœurs, Blanche Ruy entre le 10 janvier 1945 à la perception de Briançon dans les Hautes-Alpes. Elle a treize ans. Grâce a ses bonnes bases scolaires, elle a passé le barrage éliminatoire constitué par des additions et une dictée. Mais les deux fautes qu'elle a faites sont inscrites pour toujours dans sa mémoire : « *Comment ne pas se souvenir pour toujours du dahlia, dont le « h » se place devant le « l » et non après, et de l'acanthe ?* »

Aidée par son amie Reine, elle découvre peu à peu que TG signifie Trésorerie générale, et les mystères des cotes irrécouvrables, dégrèvements, règlement judiciaire, transaction avant jugement, brouillard de caisse, comptes divers, mouvements de fonds et locations de baux.

Les difficultés matérielles de l'après-guerre obligent à réutiliser les enveloppes du courrier arrivé. A la fin de l'année 1945, Blanche participe à l'opération des arrêtés des comptes et additionne des colonnes et des colonnes de chiffres : elle rêve des machines à calculer, dont les perceptions ne sont pas encore dotées.

ÉVOLUTION

En février 1947, elle quitte Briançon pour rejoindre son amoureux, un policier qui a été nommé à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Sa vie privée n'y sera pas heureuse mais en revanche, elle s'épanouit dans son travail. « *Elle avance dans les échelons de son grade, ses notes s'élèvent à 17 en 1950, 18 en 1954 et 19 en 1960.* » Elle change de poste et se retrouve chargée de remettre à jour le service des amendes et condamnations pécuniaires. Avec les années 60 arrivent les modifications dans les relations de travail. « *Les contacts entre employés changent. Ils deviennent exigeants, les syndicats les façonnent autrement, ils sont toujours sur la défensive, l'absentéisme s'installe, certains collectionnent les congés maladie* ».

En 1968, le départ en retraite de son mari conduit Blanche en Haute-Saône. Dans cette région qui lui fait regretter le soleil provençal, Blanche change plusieurs fois de poste. A cinquante-trois ans, elle rate l'oral du concours de contrôleur. « *Le 1er décembre 1985, elle quitte définitivement cette grande famille : le Trésor public.* » A cette occasion, elle jette un regard sans indulgence sur ceux qui lui succcèdent.

C'est aussi un témoignage sur l'évolution des conditions de travail au cours des vingt dernières années : « *Mais de quoi se plaignent-ils ? Plus de pointage, plus d'émargements, plus de rôles pesants à manipuler tout au long de l'année. Ils se rendent au bureau en voiture. Tout facilite leur travail : machine à calculer, à coller les enveloppes, photocopieuse, ordinateur, cartes perforées, visionneuse, microfiches, téléphone sur chaque bureau, tout est à leur disposition.* »

Le récit de Blanche a reçu le premier prix du Concours autobiographique lancé en 1993 par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France auprès des dix-sept mille anciens fonctionnaires du Trésor public. L'objectif de cet organisme, créé en 1988 par Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, était de « *contribuer à enrichir l'histoire sociale, politique et administrative de l'immédiat après-guerre* ».

Les 126 manuscrits, représentant au total 8 200 pages, dont 2 577 manuscrites, qui ont été reçus devraient être utilisés pour l'élaboration d'« *une histoire des percepteurs, s'intégrant elle-même dans une histoire plus générale des services du Trésor public* ».

Françoise Chirot

L'entreprise en mutation

COMPTES ET RÉCITS DE LA PERFORMANCE, Essai sur le pilotage de l'entreprise, de Philippe Lorino, Les Editions d'organisation, 288 p., 198 F

Cet ouvrage répond à la conviction de son auteur, professeur à l'Essec et intervenant en entreprise, selon laquelle « *la difficulté à gérer le changement dans l'entreprise n'est pas de nature technique, mais résulte de l'inadaptation des modèles mentaux dans leurs fondements mêmes* ». La complexité croissante du fonctionnement des entreprises fait que leur pilotage affronte des problèmes mal structurés et ne se résume plus à des contrôles. Selon Philippe Lorino, ce pilotage consiste de plus en plus aujourd'hui à agir sur les interprétations d'acteurs multiples. Il montre les conséquences de cette évolution en matière de management, le dirigeant devenant un « *architecte* » plutôt qu'un « *constructeur* » organisationnel : il doit « *mieux connaître les processus pour moins les régenter* », « *le modèle de la responsabilité individuelle, tout puissant dans les cultures de gestion occidentales depuis le début du siècle, devant peu à peu céder du terrain au modèle de l'apprentissage collectif* ».

Daniel Urbain

Vaincre les routines

SAVOIR POUR AGIR, Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel, de Chris Argyris, InterEditions, 330 p., 235 F

Chris Argyris, professeur à Harvard, analyse les « *routines défensives* » développées par les personnes dans les organisations de travail qui ont pour effet de brider l'efficacité et les possibilités d'apprentissage. Afin de réduire ces routines, il s'agit pour les acteurs présents dans l'entreprise d'acquérir « *un nouvel ensemble de valeurs directrices : disposer d'une information valide, faire des choix informés et en contrôler la mise en œuvre pour repérer et corriger les erreurs* ».

L'auteur indique comment, aux Etats-Unis, les sciences sociales ont abordé ces questions et décrit longuement l'intervention qu'il a menée dans un cabinet de conseil « *pour l'aider à devenir une organisation plus apprenante* ».

D.U.

CODE, NOUVELLE CUVÉE

■ La dernière livraison du code du travail intègre les évolutions législatives jusqu'au 1er avril 1995. Des commentaires et un état de la jurisprudence éclairent les modalités d'application des textes.

LE NOUVEAU CODE DU TRAVAIL ANNOTÉ, Éditions La Villeguérin, 1 624 p., 283 F.

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Très puissant groupe industriel fortement exportateur et parmi les leaders mondiaux dans son secteur de pointe recherche son

Directeur des Accords Internationaux et des Affaires Juridiques

Ce poste est ouvert tant aux diplômés des grandes écoles de commerce et de science-po disposant d'une réelle pratique juridique qu'aux diplômés en droit ayant une authentique expérience de l'international.

Directement rattaché à la Direction Générale et animant une équipe de juristes expérimentés, vous interviendrez sur l'ensemble des opérations du Groupe, principalement à l'international.

Vous participerez à la conception et à la négociation d'accords commerciaux, de contrats de vente, d'accords de licence, transferts de technologie, de coopération technique et industrielle, Export et France. Vous aurez par ailleurs la responsabilité des dossiers de droit des sociétés et du secrétariat juridique pour les entités du Groupe, du suivi des affaires immobilières, de propriété industrielle (marques et brevets) et d'assurances et de la conduite des contentieux, tant à l'Etranger qu'en France.

Vous travaillerez en relation avec la Direction Générale, les Directions Export, les réseaux commerciaux, les clients étrangers ainsi que les cabinets juridiques et fiscaux français et internationaux.

Agé de 40/50 ans, vous pratiquez couramment l'anglais des affaires. Si vous souhaitez exprimer votre sens des affaires allié à la rigueur et votre goût du management...

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 36.17 code MPage (Coût: 1,45F/Mn) sous réf. : CD12552

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Juriste SENIOR

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit privé, parfaitement bilingue anglais, vous souhaitez poursuivre votre expérience en matière de contrats au sein d'une Direction Juridique d'un grand Laboratoire Pharmaceutique Français (CA 7 milliards de francs).

Vous serez responsable :
- de l'élaboration, du suivi des contrats internationaux,
- de l'information juridique auprès des directeurs du groupe.

A ce titre, vous participerez aux négociations, vous serez l'interlocuteur de nos conseillers juridiques étrangers.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 17176 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex, qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un groupe industriel international (18 500 personnes), nous sommes une société de premier plan technologique et recherchons pour l'un de nos établissements industriels (300 personnes) situé dans le sud-est de la France :

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'autorité du directeur du site et en liaison fonctionnelle avec la direction des relations humaines de la société, votre mission consistera à animer la fonction dans tous ses aspects en application de la politique sociale de la société et du Groupe. Vous serez directement impliqué dans les actions :
- de la gestion prévisionnelle, recrutement et formation,
- des relations sociales,
- d'administration du personnel.

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5), vous avez acquis, depuis au moins 5 ans, une expérience réussie de la fonction personnel, en milieu industriel.
Une bonne connaissance de la langue anglaise constitue un plus.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. 16866 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM



Juriste

Choisir aujourd'hui le leader mondial de presse et d'édition, avec ses techniques sophistiquées de marketing direct et son environnement international, c'est la garantie pour vous de prendre une longueur d'avance.

Rattaché au responsable du *service juridique, vous le* seconderez sur l'ensemble de ses activités en France.

Vous prendrez en charge l'élaboration et le suivi des contrats, assurerez la protection des titres et marques de la société et serez impliqué dans le contrôle des opérations promotionnelles *liées à la* vente par correspondance.

Après une solide formation juridique type maîtrise ou DESS avec impérativement une spécialisation en droit de la *propriété littéraire et artistique*, vous avez acquis une expérience professionnelle de 2 à 3 ans en entreprise. Des connaissances en droit de la consommation seront un atout supplémentaire.

Vos aptitudes à communiquer et votre sens du contact permettront d'assurer des relations de qualité avec tous les services de la société, la maison mère aux Etats-Unis et avec les homologues dans les autres éditions du groupe.

Le contexte international nécessite la pratique d'un *anglais professionnel courant*.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et photo, à Nicoline Le Gourierec, 1 à 7 avenue Louis-Pasteur, 92220 Bagneux.



MAGAZINE - LIVRES - MUSIQUE - VIDEO

Jonction

Geneviève CROUZET, Jean-Louis TERRIER
sont heureux de vous annoncer l'arrivée de
Frédérique BOYON, Ingénieur Arts et Métiers
en qualité de Consultant Associé.
Ils vous prient de noter leurs nouvelles coordonnées lyonnaises

81 Boulevard Stalingrad - BP 1234
69608 VILLEURBANNE cedex
Tél 72 43 90 15 - Fax 72 43 00 69

et vous rappellent leurs coordonnées parisiennes

185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

ARTEMIS

Conseils en Développement des Ressources Humaines
Correspondant de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

LYON - PARIS

OPQCM Membre de SYNTEC

OIC

Responsable contentieux juridique

Important établissement financier, véritable acteur économique sur la région normande, recherche un

Vous assurez une mission à forte responsabilité dans un contexte juridique. Vous apportez votre solide appui technique auprès des acteurs de l'entreprise, tant dans l'évolution et l'analyse des dossiers à risques, que lors de la prise de décisions dans le cadre de situations délicates. En véritable manager, vous animez votre équipe et optimisez l'organisation de votre unité. Après des études supérieures en Droit, *vous avez acquis de réelles compétences au cours d'une* expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum en établissement de crédit ou chez un avocat. Vous vous distinguez par de fortes aptitudes relationnelles, un sens aigu de l'analyse et une excellente capacité à la compréhension et à la résolution de problèmes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la référence 199/M, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Société spécialisée dans le traitement des déchets radioactifs recherche :

JURISTE

Vous aurez à traiter l'ensemble des questions juridiques de la société.
Votre mission comprendra notamment :
- l'assistance dans la négociation, la rédaction et l'exécution des contrats,
- le suivi et le secrétariat du Conseil d'Administration et des Assemblées

De formation juridique supérieure (Maîtrise ou DEA de droit privé / droit des affaires), vous avez acquis une expérience réussie de deux à trois ans en entreprise.

La première qualité requise pour ce poste est une excellente capacité d'adaptation.
Vous êtes rigoureux et autonome, vous aimez rédiger et synthétiser.

Ce poste est basé à Cergy Pontoise

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) :

Le Monde PUBLICITE - sous Réf 8932 - 133 Av. des Champs Elysées - 75008 Paris

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

HOLDING FINANCIÈRE DE PARTICIPATIONS recherche un

Juriste d'Affaires

PARIS

■ ***LE POSTE** : Intégré à une petite équipe de juristes, il se verra confier un portefeuille composé de participations dans des sociétés cotées et non cotées, de valeurs mobilières et produits de haut de bilan, ainsi que de fonds américains, dont il assurera à la fois la gestion et la restructuration sur le plan juridique. Il aura également un rôle de conseil auprès des différents interlocuteurs du Service Juridique.*

■ ***LE CANDIDAT** : A 28/32 ans, environ, de formation juridique supérieure en droit des affaires, vous avez acquis une expérience opérationnelle de 5 ans environ en droit des sociétés et opérations de haut de bilan, au sein d'un grand groupe ou d'une banque d'affaires. Par ailleurs, vous avez de bonnes notions comptables.*
Doté d'un bon sens de l'initiative et de solides aptitudes relationnelles, vous saurez appréhender un grand nombre de contextes et vous faire reconnaître auprès de vos interlocuteurs.
Bon niveau d'anglais indispensable.

■ *Merci de contacter Catherine PAILLUSSEAU au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un dossier complet, sous la référence 2754/CP à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris ou par fax au 42 89 09 85.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 150 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Évidence

Créer notre DRH opérationnelle

Nous vous offrons l'opportunité de créer la fonction Ressources Humaines au sein de la principale Division de notre groupe (5.000 personnes - CA : 3,5 MdF - 50 sociétés), spécialisé dans l'ingénierie et les travaux d'installation en énergie électrique, traitement de l'information et communication. Notre management est fédératif et repose sur une forte délégation à nos responsables opérationnels.

A la tête d'une petite équipe, vous serez personnellement en charge du Service du Personnel de notre principale entité (1.500 personnes - CA : 1 MdF). **Au sein de la Division**, vous vous ferez reconnaître par votre sûreté technique et vos conseils judicieux auprès des différentes entités. Vous développerez l'information, proposerez des orientations à la Direction Générale, puis piloterez et coordonnerez la mise en oeuvre des actions retenues. Votre diplomatie et votre force de conviction vous permettront de faire évoluer la fonction en oeuvrant à long terme.

Agé(e) d'au moins 35 ans, **Droit, Sciences-Po, Ingénieur...**, avec éventuellement un DESS Ressources Humaines, vous êtes un(e) bon(ne) praticien(ne) du droit du travail avec une expérience acquise dans une entreprise de travaux ou de services multisite. La pertinence de vos recommandations, votre rigueur et votre ouverture d'esprit, votre disponibilité et vos qualités relationnelles vous permettront de contribuer activement au développement de notre politique Ressources Humaines. Anglais professionnel souhaité. Poste basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous référence M/3294/A (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil qui vous garantit toute confidentialité.

CHP Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue Michelet - 92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX

Membre de Syntec-Conseil

Notre Groupe (500 personnes, 700 MF de CA), leader dans l'industrie Agro-alimentaire aux Antilles et en Guyane, crée au sein de sa Holding le poste de

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

MARTINIQUE

Rattaché au Directeur Général du Groupe, votre première mission sera de concevoir et de mettre en place un tableau de bord social permettant le suivi des effectifs.

Vous serez ensuite responsable de l'établissement de la paie du personnel de la "Holding", de l'élaboration et de la gestion des contrats de travail.

Vous veillerez, pour chacune des filiales, au respect de la législation sociale (déclarations préalables à l'embauche, médecine du travail, tenue du registre unique du personnel...) et apporterez également conseil et assistance aux Directeurs de site en matière sociale (élaboration des classifications, accord d'intéressement...).

A 30-35 ans environ, de formation supérieure, vous avez acquis, par votre expérience de la gestion administrative du personnel, une excellente pratique de la paie ainsi qu'une bonne maîtrise de l'informatique et souhaitez aujourd'hui mettre à profit votre capacité d'analyse, votre rigueur et votre sens de l'initiative dans cette création de poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature qui sera étudié en toute confidentialité sous réf. RP/1018, à notre Conseil :

GUINTRAND
CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Publipanel

CSNCR

Directeur du Personnel et des Affaires Juridiques

Il s'agit d'un poste opérationnel, au sein d'un groupe international évoluant dans le domaine des services aux entreprises.

Basé au siège, vous développerez fortement votre action en direction du terrain.

Vous assurerez, outre l'administration et la gestion du personnel, les relations avec les partenaires sociaux et les instances professionnelles extérieures ; vous prendrez également en charge les affaires juridiques générales, y compris l'aspect juridique des dossiers d'acquisition (nous avons une politique de développement par croissance externe). A ce titre, vous superviserez un service d'une dizaine de personnes.

De formation juridique (DESS en Droit), vous avez une solide expérience de généraliste de la fonction, acquise si possible dans un environnement international. Vous parlez de ce fait couramment anglais.

Enfin, vous êtes à l'aise aussi bien dans l'élaboration de la stratégie et de la politique du personnel que dans le règlement de détails avec les opérationnels.

Merci d'envoyer lettre de candidature et CV sous la réf. M/DP à notre conseil, MGA, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

MG&A

Michel Garnier & Associés

LBW

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

CONSEIL EN CARRIÈRES

RECRUTEMENT
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Un Cabinet peu ordinaire
Un Consultant hors du commun

Notre Cabinet, l'un des premiers en France, souhaite étoffer son équipe. La recherche directe est l'un de nos métiers et évidemment nous l'utilisons pour nos propres besoins. Si nous faisons passer une annonce, c'est pour augmenter les chances d'une rencontre originale.

Notre métier : c'est conseiller en s'engageant dans la décision, avoir des appréciations "justes", savoir rechercher "l'oiseau rare" et ne pas penser qu'il est rare à la seule vue de ses plumes, être au "service" tout en sachant affirmer ses convictions, avoir des convictions et savoir les remettre en cause.

— Vous partagez cette approche ? —
Un diplôme d'études supérieures, l'expérience du recrutement, la connaissance des entreprises nous permettront de gagner du temps.

— Cette annonce vous a intrigué ? —
Alors écrivez-nous et nous pourrons nous découvrir l'un l'autre.

Merci d'envoyer lettre, CV et prétentions indiquant la référence CS/95M sur la lettre et sur l'enveloppe à : PUBLIPANEL - 13, rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.

Publipanel

Nous sommes un important COURTIER D'ASSURANCES situé en France. Notre développement repose notamment sur notre rigueur, la stabilité et le professionnalisme de nos équipes, notre rôle de conseil vis-à-vis de nos clients, notre capacité à intervenir très en amont dans l'élaboration des contrats avec nos partenaires... Nous recherchons notre



Vous gérez l'ensemble des dossiers contentieux "assurances" et jouez un rôle de conseil auprès des équipes de production en tant que garant de l'orthodoxie juridique. Vos interventions peuvent s'étendre au-delà du Droit des Assurances et concerner plus largement le Droit des Contrats et le Droit des Sociétés pour le compte de notre entreprise.

Après une formation supérieure juridique (niveau DESS/DEA) complétée par un diplôme en Droit des Assurances, vous avez acquis dix ans d'expérience par exemple dans le service contentieux d'une compagnie d'assurances ou d'une entreprise industrielle ou encore dans un cabinet d'avocats... Vous maîtrisez parfaitement la procédure et témoignez d'un intérêt marqué pour le Droit Contractuel.

Rigueur, sens relationnel et stabilité vous caractérisent. Vous souhaitez aujourd'hui exercer votre métier de juriste de façon très autonome à un poste directement rattaché à la Direction Générale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence M/1106 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Évidence

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 20 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris, 128, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 45.63.35.15
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureaux associés : Londres, Zurich, Francfort

CARRIÈRES INTERNATIONALES



United Nations Children's Fund

The United Nations Children's Fund, with Headquarters in New York and offices throughout the world, seeks qualified candidates for the following position:

DIRECTOR, SUPPLY DIVISION

Duty Station: Copenhagen, Denmark (Level: D-2)

Responsible for the direction and management of UNICEF supply activities worldwide ensuring cost effective provision of supplies and equipment to UNICEF assisted programmes and projects in all countries where UNICEF is working. Establish policies for the management of supply and logistics for UNICEF globally. Establish policies and procedures relating to the purchase and delivery of supplies and equipment in accordance with UNICEF Financial Regulations and Rules. Ensure that these policies and procedures are followed by reviewing all audit reports of offices and divisions in UNICEF and from time to time examination of local purchase and logistics activities. Manage financial and accounting actions in respect of all supply activities to ensure efficient use of funds and compliance with UNICEF Financial Regulations and Rules. Manage effectively and efficiently the human resources of Supply Division to ensure optimum utilization by the provision of appropriate leadership, direction, guidance and motivation (over 170 staff members, 70 contracted warehouse workers).

Minimum Qualifications: Advanced university degree in business management. Specialization in purchasing or financial management would be an advantage. 15-20 years of progressive responsibility in management with specialization in supply activities with a major government or international commercial organization. Fluency in English and French. Good managerial, negotiating and communicating skills required. Knowledge and senior level experience in manufacturing, production and human resource management. Proven ability to conceptualize, plan and execute ideas as well as transfer knowledge and skills. Knowledge of computer systems and applications. UNICEF, as part of the United Nations common system, offers competitive international salaries, benefits and allowances. Please send detailed resume, in English, quoting reference number D-2 to: Recruitment and Placement Section (SEK), UNICEF, 3 UN Plaza (H-5F), New York, NY 10017, USA.

Applications for this position must be received by 1 November, 1995. Acknowledgement will be sent only to shortlisted candidates.

UNICEF is a smoke-free environment

NOTE: Applications by female candidates are especially welcome.

Consultant Informatique International

Seagram Europe & Africa

Basé en Europe Occidentale — **Excellente Rémunération**

Seagram est le fabricant et distributeur mondial de plusieurs marques prestigieuses, son chiffre d'affaires dépasse les 11 billions de $.

La gestion informatique est en pleine restructuration Une initiative de reengineering a été mise sur pied récemment, initiative qui a entraîné une réorganisation mondiale, donnant ainsi l'opportunité à un informaticien confirmé de gérer les relations entre « l'information Technology » et les clients internes.

Nous sommes à la recherche d'un individu possédant le sens des affaires et l'envergure nécessaire pour assurer la liaison au niveau de la direction générale et établir des rapports de travail soutenus avec les divers « business units » Il/Elle transmettra alors ses connaissances et son analyse à l'organisation commerciale. Basé dans l'une de nos filiales européennes, vous serez amené à voyager considérablement dans l'ensemble de l'Europe.

Les candidats doivent posséder des compétences informatiques et professionnelles appropriées, ainsi qu'une experience prouvée en « relationship building » et maintenance. Une vision approfondie des solutions informatiques à forte valeur ajoutée est essentielle. La maîtrise parfaite de deux langues européennes, dont l'anglais, est également nécessaire. Une expérience dans le domaine du « business process reengineering » et « change management » serait particulièrement appréciée.

Pour poser votre candidature, veuillez écrire, en anglais, en y joignant votre CV complet à John Kearney et Pippa Hartley, Harvey Nash Plc, Dragon Court, 27-29 Macklin Street, London WC2B 5LX, England (Tél. : + 44-171-333-0033 Fax : + 44-171-333-0032). Prière de mentionner la référence HN1706F.

HARVEY NASH PLC

LE FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT

une nouvelle institution financière européenne, avec son siège à Luxembourg, recherche un

responsable du suivi des opérations (m/f)

pour son Département des Finances et de la Planification.

La personne à recruter, possédant la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne, aura pour charge de mettre en place et d'utiliser des procédures pour l'administration des opérations en cours du Fonds, garanties et participations (à partir de 1996), à partir du moment de la signature du contrat jusqu'à son expiration.

Feront partie du poste: le suivi de la réalisation des projets et de l'application des contrats, la facturation et la réception des commissions et autres frais à payer par les bénéficiaires des garanties, l'analyse de l'évolution du risque du portefeuille des opérations, et la mise en paiement des garanties appelées par les bénéficiaires. A partir de 1996, des procédures analogues seront nécessaires pour les participations prises par le Fonds.

Qualifications et expérience requises: formation universitaire ou équivalente; au moins cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine du monitoring et de la gestion des opérations courantes; connaissance des marchés financiers européens et de la pratique financière; pratique d'au moins deux langues courantes des pays de l'Union européenne, dont l'anglais; maîtrise des outils informatiques utilisés dans le domaine financier, y compris les logiciels PC (Word, Excel, notamment).

Le FEI a été constitué en 1994 avec pour mission d'octroyer des garanties en faveur d'investisseurs dans les grands projets d'infrastructure européens (RTE) et les petites et moyennes entreprises (PME). Ses actionnaires sont la Banque européenne d'investissement (BEI), la Commission européenne et un groupe de banques et institutions financières des pays de l'Union européenne. A partir de sa troisième année d'activité il sera habilité à prendre des participations dans des PME.

La FEI, dont le siège est à Luxembourg, offre d'excellentes conditions de travail et une rémunération compétitive. Pour des renseignements complémentaires, s'adresser à M. H. Kuhrt, Secrétaire Général, à l'adresse ci-dessous. Les dossiers de candidature seront traités avec la plus grande discrétion et ne seront pas retournés.

Fonds européen d'investissement, 100 boulevard Konrad Adenauer, L-2950 LUXEMBOURG.
Fax: +352-4379-3295

★ EURO RSCG Futurs



JEUNES COMMERCIAUX

Nous vous proposons, après une période de formation sur le terrain, de prendre des responsabilités opérationnelles au sein de notre Réseau de Distribution (animation d'équipe, gestion commerciale et financière) et auprès de notre clientèle industrielle.

A terme, vous pourrez intégrer notre vivier de cadres à potentiel et évoluer vers d'autres responsabilités dans un environnement international.

Jeune Diplômé Grande Ecole de Commerce (ESC, HEC, ESSEC...) ou Ecole d'Ingénieur, vous êtes d'**origine africaine**. Motivé et disponible, vous souhaitez vous investir aujourd'hui dans une fonction commerciale de terrain.

Les postes sont à pourvoir sur l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 87705 à EURO RSCG Futurs - 2, rue de Marengo 75001 Paris, qui transmettra.



GULF INDUSTRY FZE

UNE ATTACHÉE DE DIRECTION BILINGUE

Rattachée au Président-Directeur Général, vous assurerez le secrétariat du Président et du Directeur Général (rédaction de courier, rapports, organisation des déplacements à l'étranger, *planning*, gestion des dossiers, traduction des documents anglais, français, rôle d'interface avec les services concernés, responsabilité des dossiers confidentiels...).

Pour ce poste nous recherchons impérativement une candidate bilingue anglais-français, possédant un niveau d'études supérieures (niveau Maîtrise), avec des connaissances juridiques et financières souhaitées et une parfaite maîtrise du traitement de texte et du tableur.

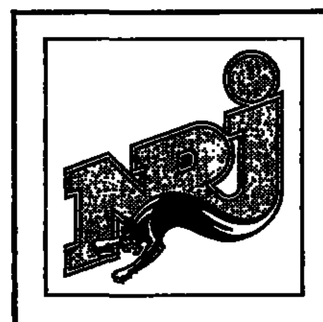
Vous avez 8 ans d'expérience minimum de préférence dans un milieu international ; vous savez vous adapter à des niveaux d'interlocuteurs différents. Une grande disponibilité est demandée pour ce poste, basé à DUBAÏ.

Le développement important de ce groupe permettra à des candidates à fort potentiel de prendre rapidement de hautes responsabilités.

Pour ce poste, nous offrons les avantages liés au statut d'expatrié.

Les candidates sont priées de bien vouloir faire parvenir leur candidature accompagnée des pièces d'usage nécessaires (lettre manuscrite, CV, photo, diplômes) à notre conseil :

ACE CONSULTING - Service Recrutement
116, rue de Silly - 92773 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél : 41.10.91.90 - Fax : 41.10.91.06



PARTICIPEZ AU SUCCES !

NRJ

Première Radio Scandinave Privée
Premier Réseau FM en Allemagne
recherche pour son développement des Directeurs de Filiales Allemagne et Pays Nordiques

Votre mission :

En relation directe avec le management de la holding Allemagne ou Pays Nordiques, vous serez responsable d'une station NRJ. A ce titre, vous aurez en charge la gestion complète de ce centre de profit et plus particulièrement le développement du chiffre d'affaires. Son niveau sera de l'ordre de 10 à 40 millions de francs et l'équipe à diriger sera composée de 15 à 25 personnes.

Votre profil :

Natif du pays, vous parlez en plus de votre langue maternelle l'Anglais et le Français. Vous êtes âgé de 35 ans environ et avez une formation école de commerce ou équivalent. Vous avez une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans dont une partie à la tête d'un centre de profit ou d'une équipe commerciale.

Vos qualités :

Souple, adaptable avec un goût prononcé du relationnel, vous aimez créer ou développer. Vous êtes autonome mais acceptez la tutelle du Groupe.

Si ces opportunités vous intéressent, merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à :

NRJ
Direction des Affaires Internationales
22, rue Boileau - 75203 PARIS CEDEX 16

en précisant sur l'enveloppe : la réf. AL / 4206 pour les postes à pourvoir en Allemagne et la réf. FN / 4207 pour les postes à pourvoir dans les pays nordiques.

CONSEIL ET AUDIT

AUDIT et CONSEILS

Dépasser vos attentes, c'est le privilège des grands

Vous connaître est le privilège de ceux qui vous écoutent. Vous écouter, c'est pouvoir vous proposer des solutions qui dépassent vos attentes, c'est savoir dialoguer pour construire. Pour développer vos points forts, anticiper et maîtriser vos évolutions, la proximité est le meilleur des atouts. Elle est source de confiance et permet d'avancer ensemble vers le même objectif. Depuis toujours, cette pratique anime notre réussite.

Dans les domaines de l'audit et des conseils, nous déployons pour vous la puissance internationale d'un leader. Ainsi, nous développons des compétences multiples, des techniques innovantes et des services diversifiés.

Nos équipes opèrent en synergie, dans un constant échange de savoir-faire. Indépendance d'esprit et rigueur morale déterminent chacune de nos actions. C'est pourquoi, entre vous et nous, la confiance sera un privilège partagé.

Merci d'adresser votre candidature à Deloitte Touche Tohmatsu
Direction des Ressources Humaines, 185 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

Deloitte Touche Tohmatsu



Auditeur

France Télécom, un des [illegible] leaders mondiaux dans le domaine [illegible] télécommunications, poursuit son développement.

Au sein de la **Direction des Relations In[illegible]dustrielles**, vous réalisez des enquêtes [illegible] de coût de revient auprès des fournisseurs de matériels et de [illegible] techniques.

Agé d'environ 30 ans [illegible] mation d'école de comm[illegible] nieur en électronique [illegible] 3e cycle de gestion, vous [illegible] expérience réussie d'audit [illegible] de gestion en milieu industri[illegible]

Le poste est situé à [illegible] des déplacements en France [illegible]

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière [illegible] candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :
France Télécom, Direction Générale **DRI/SI/ECEF**, Michel LEMIERE, [illegible] d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15.





L'Ouverture Ernst & Young

Le développement de nos missions de conseil en sélection et mise en œuvre de PROGICIELS, dans le cadre du re-engeneering des processus, nous conduit à renforcer nos équipes et à rechercher des :

Consultants Senior

■ A 30 ans environ, diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, vous avez de solides compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : comptabilité, gestion, achats, ventes, production, ainsi qu'une connaissance approfondie des progiciels de gestion (ORACLE, JD EDWARDS, SAP, DBS...). Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et les méthodes de conduite de projet. Créatif, disponible et autonome, vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, le goût des contacts et vous aimez la diversité.

■ Nous vous proposons un travail varié au sein d'équipes jeunes et pluridisciplinaires, où vous développerez rapidement vos compétences, vos capacités d'initiative, votre sens de l'engagement et des contacts.

Très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young Conseil. Merci d'adresser sans tarder votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle sous la référence EYC 961 M à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE

Paris

■ Important Etablissement Financier recherche

Auditeur Interne Confirmé

Au sein de notre **Inspection Générale Groupe**, vous serez chargé d'effectuer **des missions d'audit comptable et financier** dans les différentes entités du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. Vous aurez aussi à conseiller et assister les autres auditeurs de notre Inspection Générale dans votre domaine de compétences.

A 28/30 ans, diplômé d'études supérieures Bac+4/5 (Ecole Supérieure de Commerce, 3ème Cycle d'Audit...) **impérativement complétées par une solide formation comptable - DESCF ou équivalent** - vous justifiez d'une expérience réussie de **plusieurs années** dans le Département Banque d'un grand Cabinet d'Audit ou au sein de l'Inspection d'un établissement bancaire. Une bonne pratique de la fiscalité sera appréciée.

Rigueur, ouverture d'esprit, capacité de conviction, alliées à une grande aisance relationnelle et une solide maîtrise de l'anglais, seront les atouts de votre réussite.

Nous vous offrons de valoriser vos acquis dans une structure en développement, et l'opportunité d'une carrière évolutive au sein de notre Groupe.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 1179 à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

Austin Knight - Carré Turenne

Avocat / Juriste
devenez

Consultant
chez Michael Page Tax & Legal

La référence en matière de recrutement juridique et fiscal

Agé de 28/32 ans, de formation juridique supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez de 3 ans minimum d'expérience en cabinet d'avocats et/ou en entreprise internationale.

Venez rejoindre notre équipe dynamique où, après une période de formation, vous assurerez la prospection des clients, la négociation et les missions de recrutement.

Pour réussir et vous épanouir au sein de notre équipe, vous devrez nous convaincre de vos aptitudes commerciales, relationnelles et de votre ténacité.

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 36.17 code MPage** sous réf. : CD3000.

MP

Michael Page Tax & Legal

Elargissez votre expérience des "Grands" de l'industrie et des services en rejoignant le conseil

Groupe de conseil européen reconnu dans le domaine de l'industrie et des services, nous recherchons pour accompagner notre croissance :

Jeunes consultants

(3 à 5 ans d'expérience)

X, Centrale, Mines, HEC...

Vous avez acquis de réelles compétences à des fonctions de type contrôle de gestion, qualité, audit interne, organisation... et souhaitez les valoriser au sein d'un environnement plus large et différencié.

La qualité de nos clients et leur exigence iront de pair avec votre forte autonomie.

Vous saurez répondre à leur confiance en leur apportant un professionnalisme réel et des solutions originales, au cours de missions de diagnostic et de mise en place de nouvelles organisations et/ou de systèmes d'informations.

Professionnels de l'industrie ou du conseil, vous êtes motivés par la polyvalence de notre métier, et trouverez chez nous l'occasion de révéler vos qualités de développeur, d'entrepreneur.

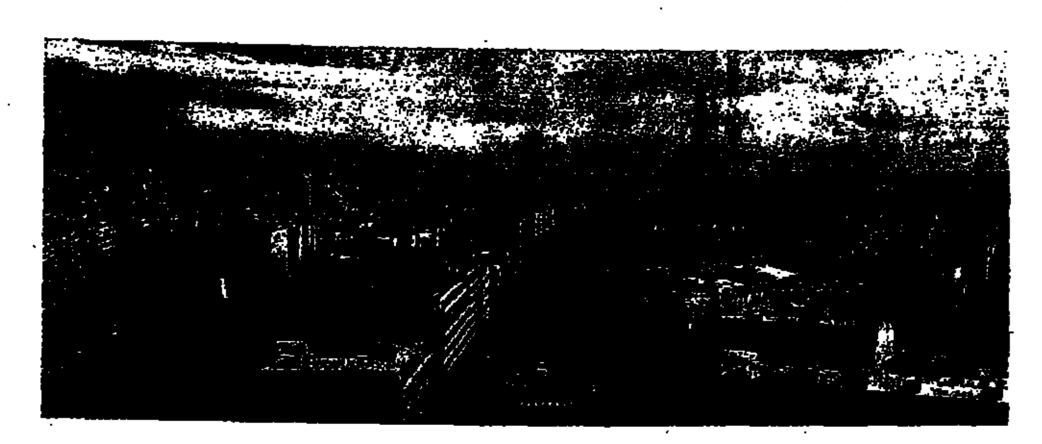
Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence LM6/10 à notre Conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois Perret.



EUROGROUP PARTICIPATIONS

CONSEIL ET AUDIT

Marketing et Stratégie



Price Waterhouse Management Consultants, une grande figure du conseil, 2 000 consultants pluridisiciplinaires en Europe, 150 consultants en marketing et stratégie, une clientèle prestigieuse dans tous les secteurs de l'économie.
En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

Une mission récente chez Price Waterhouse Management Consultants :
pour une multinationale du secteur des services aux entreprises, nous avons adapté sa stratégie de distribution à la vente de nouveaux produits, mis en place une organisation par région afin de rapprocher l'entreprise de ses clients, amélioré enfin ses processus et systèmes d'information pour augmenter ses ventes et ses marges.

MANAGER

Diplômé d'une grande école de commerce, vous disposez d'une expérience réussie d'encadrement et d'animation d'équipe d'environ 7, 8 ans, acquise soit dans un poste opérationnel à des fonctions marketing et commerciale, soit dans un cabinet conseil de premier plan. (réf. MN)

CONSULTANT

Après une formation grande école de commerce, vous possédez une expérience de chef de produit, d'environ 3, 4 ans, acquise au sein d'une entreprise du secteur de la grande consommation reconnue pour son savoir-faire dans le domaine du marketing. (réf. CLT)

Pour ces deux postes, vous interviendrez sur des missions de stratégie marketing, stratégie de distribution, reengineering des fonctions marketing et commerciales, conduite du changement pour des grandes entreprises françaises et étrangères.
Vos qualités personnelles, votre potentiel d'évolution vous ouvriront de larges perspectives au sein de notre cabinet.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Price Waterhouse Management Consultants



LBW - photo : IMAGE BANK - Harald Sund

Marc GOSSELIN, James HERVEY-BATHURST, Olivier MYARD et Emmanuel DUPONT

ont la joie de fêter le premier anniversaire de l'implantation du cabinet NBS en France.

Nous remercions, à cette occasion, les entreprises et les candidats qui nous ont accordé leur confiance.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Catherine GIRARD, qui intègre notre équipe que nous souhaitons continuer à développer en 1996.

N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.
Tél. (33.1) 42.56.90.70



Auditeur Interne

Prestigieuse banque d'affaires

Remarquable opportunité pour un auditeur confirmé spécialiste du secteur financier

350 KF ± — **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- Banque d'affaires à taille humaine. Actionnariat de tout premier plan.
- Spécialisée dans le conseil en opérations de fusions et acquisitions, la gestion d'actifs et l'intermédiation financière.
- Culture entrepreneuriale. Fort développement des activités.

LE POSTE
- Sous la responsabilité de l'Inspecteur Général, vous :
  - conduisez des missions d'audit et de contrôle sur l'ensemble des activités de la banque et de ses filiales,
  - vérifiez la fiabilité de l'organisation et la qualité des procédures,
  - participez à l'amélioration des dispositifs de contrôle existants,
  - veillez au respect de la réglementation et de la déontologie de la profession.

PROFIL RECHERCHE
- 30/35 ans. Formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs).
- Expérience significative (*au moins 5 ans*) de l'audit dans le secteur financier, successivement au sein d'un cabinet puis d'un établissement spécialisé.
- Connaissance approfondie des activités de marché et de gestion, de la réglementation et du traitement administratif et comptable de ces opérations.
- Autonomie, ténacité et rigueur. Qualités de communication et d'adaptabilité.
- Anglais courant. Compétences en mathématiques financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec rémunération actuelle et photo sous réf. MO/1001 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



C O N S U L T A N T S   C O N F I R M É S

ANDERSEN CONSULTING

fait de la transformation d'entreprises l'élément clé de son offre intégrée de services.

Aider à la transformation des entreprises : de la stratégie à la mise en œuvre.

Nos consultants interviennent au cœur des grandes transformations de l'entreprise : restructuration, conduite du changement, choix stratégiques, dynamisation, modernisation opérationnelle et informatique.

De formation Ingénieur ou Ecole de Commerce, vous avez choisi de faire valoir votre première expérience et de vous orienter vers le métier du conseil.

Vous avez acquis votre expertise dans un des secteurs suivants :

■ **Finance**
(Banque, Assurance, Marchés financiers) à une fonction de conseil ou d'organisation, qui vous a sensibilisé aux problématiques actuelles de ce secteur (adaptation des réseaux de distribution, nouveaux produits et services, évolution du système d'échange d'informations...). *(réf. FIN/LM)*

■ **Industrie ou Commerce**
Biens d'équipement (automobile, aéronautique, électronique), Grande Consommation *(agro-alimentaire, pharmacie), Energie (chimie,* pétrole), dans le cadre de la réorganisation d'une des fonctions suivantes : production, logistique, achats, finance, marketing, bureau d'études. *(réf. EIC/LM)*

■ **Services**
(Télécommunications, Transport, Santé, Administration Centrale, Secteur public), à une fonction marketing, finance - comptabilité contrôle de gestion ou stratégie - organisation. *(réf. SVC/LM)*

Avec ANDERSEN CONSULTING *(leader* mondial du conseil - 32 000 collaborateurs), vous évoluerez dans un contexte international à forte valeur ajoutée et bénéficierez d'une évolution de carrière motivante liée à la forte croissance de notre activité.

Merci d'adresser votre CV à Sylvie Mercier ANDERSEN CONSULTING - Tour Gan Cedex 13 - 92082 Paris La Défense, qui l'étudiera en toute confidentialité.

MEDIAPA

LE MONDE DES CADRES

La Foire Nationale du Mans

recherche le

Directeur

de son Parc des Expositions

Missions :
En accord avec la politique municipale, il devra gérer le Parc des Expositions :
- en confortant les activités existantes,
- en élaborant une stratégie de marketing et en conduisant des actions de prospection pour attirer de nouvelles activités.

Il devra promouvoir les événements organisés sur place afin d'y attirer exposants et visiteurs.

Compétences requises :
Expérience confirmée dans le domaine du tourisme d'affaires et de l'organisation de foires et salons.
Aptitude à la direction d'une équipe
Sens aigu de l'organisation et de la gestion
Bonne compréhension des questions techniques.

Niveau :
Ingénieur commercial-marketing
Compétences de gestion acquises dans un équipement similaire
Pratique des langues étrangères (aptitude à tenir des stands promotionnels à l'étranger).

Date-limite d'envoi des candidatures : 20 Novembre 1995
Candidature à faire parvenir à Monsieur le Président de l'Association des 4 jours du Mans Hôtel de Ville - 72039 Le Mans cedex.

RECONTACT — MEDIA SYSTEM

AIX-EN-PROVENCE

CONSULTANTS SENIORS

(FUTURS ASSOCIÉS)

Créé en 1986, notre Cabinet a su obtenir et garder la confiance d'Entreprises de haute notoriété. Dans le cadre d'un projet de dimension nationale, nous recherchons des consultants Salariés et/ou Associés.

A 30/40 ans environ, de formation supérieure (type DPSI, Sup de Co, Ingénieur), vous justifiez d'une expérience probante dans le Consulting : Recrutement - Ressources humaines. Vous êtes capable de développer le portefeuille de clientèle et de mener vos missions de A à Z. Vous souhaitez intégrer une structure travaillant déjà en réseau, avec la vocation de devenir à terme l'un des Consultants Associés de notre projet.

Merci d'adresser votre offre de services, lettre de motivation, CV et photo, sous réf. AF1095/CS, à François DURAND, Consultant P.-D.G., qui vous répondra personnellement : SCOREMAN, Antélios C, Parc d'Activité des Milles, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3.



AIX-EN-PROVENCE - PARIS - REIMS

Henri MICHERON,
Jean-Pierre BLOT

ont le plaisir de vous annoncer
la création de QUADRA,
Conseil en Recrutement et Management à
AIX-EN-PROVENCE.

QUADRA, 100 rue Pierre Duhem,
Pôle d'activités des Milles, BP 302000,
13798 Aix-en-Provence cedex 03

TÉL (16) 42 24 38 57 - Fax (16) 42 24 35 73



Un assistant système d'information

Jeune diplômé profil bac + 4

"Construire la vie"
LOGEMENT FRANÇAIS

HLM (36 000 logements, 600 salariés) recrute un Assistant ...tion. Vous rejoindrez au sein de la Direction des Systèmes ...équipe « Assistance et Méthodes » avec pour missions
...le des directions et des services dans l'utilisation et l'évolution du système informatique
...er des études sur les méthodes de travail
...r, mettre en forme des données de l'entreprise.
...rise de gestion, de sciences économiques..., vous avez une bonne appréhension de l'informatique ...vous êtes sensible aux logiques d'organisation d'une entreprise.

Adresser votre candidature sous réf. AM4 à notre conseil Covalence.

COVALENCE — BP Bienvenüe n° 931, 75519 Paris Cedex 15

INSTITUT DE SONDAGES ET D'ETUDES DE MARCHE

RECHERCHE

DIRECTEURS D'ETUDES (H/F)
CHARGES D'ETUDES SENIOR (H/F)

Domaines d'intervention : études publicitaires, marketing, politiques, internationales.
Profil recherché :
- 2 ans d'expérience minimum dans un institut d'études de marché
- esprit d'analyse et de synthèse, faisant preuve d'initiatives et de sens des responsabilités
- ouvert aux nouvelles technologies
- sens commercial
- pour l'international : parfaitement bilingue Français / Anglais

Merci d'envoyer CV avec photo + lettre manuscrite et prétentions à
IFOP - DRH 6/8 Rue Eugène OUDINE - 75013 PARIS

Responsable des services économiques

D'un établissement hospitalier privé (à but non lucratif - 500 pers.) à Bordeaux

En relation étroite avec l'ensemble de l'équipe de direction, vous serez responsable de la gestion des différents budgets d'achats, de la passation des appels d'offres et de la négociation avec les fournisseurs.

A 30 ans environ, diplômé d'une école de gestion et disposant d'une formation complémentaire en achats (type ESAP - IMAI...), votre expérience de la fonction et votre tempérament doivent vous permettre de vous impliquer efficacement dans l'animation de ce service, ainsi que dans l'organisation et l'harmonisation des procédures d'achats.

Merci d'adresser rapidement votre candidature, en précisant la réf. 1061, à notre conseil A. PHILIPPE,



Triopolis II, Les Bureaux du Lac II,
6 rue René-Cassin, 33049 Bordeaux.

MEDIA SYSTEM

Des achats à la logistique *imprimez* la marque de votre professionnalisme

Au sein du Groupe LAGARDERE, l'Imprimerie HELIO CORBEIL, filiale de HACHETTE FILIPACCHI PRESSE, est spécialisée dans l'impression héliogravure. HELIO CORBEIL réalise un CA de 600 MF avec un effectif de 430 personnes et des moyens techniques importants, dans un environnement très «High Tech».

Responsable achats logistique

Rattaché au Directeur de Production, à la tête d'une équipe de 40 personnes, vous avez pour objectif d'assurer le fonctionnement optimal du Département.

- **Au niveau des achats**, vous gérez un budget de 40 MF, optimisez la revente des quantités inutilisées, assurez les négociations avec les fournisseurs et réalisez des études techniques.
- **Au niveau de la logistique**, vous assurez l'approvisionnement en papier du site, des brocheurs et des clients, en flux tendus et supervisez le parc de véhicules et d'engins de manutention en sous-traitance.

De formation ingénieur diplômé de l'Ecole Française de Papeterie de Grenoble (ou équivalent : Arts et Métiers, INSA,...) vous êtes, à 35/40 ans environ, un professionnel de la logistique et des achats. Vous avez acquis une très bonne connaissance du produit «papier» lors d'une expérience convaincante de 5 à 10 ans au sein d'un grand groupe papetier ou chez un imprimeur. De plus, vous managez les hommes avec fermeté et souplesse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 296 A à B & CO, 66, Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

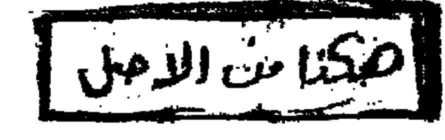
hélio Corbeil

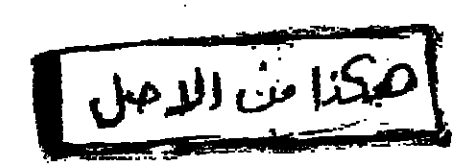
CARRIÈRES INTERNATIONALES

Découvrez dans la rubrique "Marketing & Communication"

UNE OPPORTUNITÉ INTERNATIONALE

MP
Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing





LE MONDE DES CADRES

LES DIRIGEANTS

FONCTION COMMERCIALE

Groupe anglo-saxon spécialisé dans l'instrumentation hygiénique alimentaire recherche pour sa filiale française son

Directeur Commercial

Paris/Province **Package +/- 380 KF**

Rattaché au Directeur Général, vous aurez à manager notre centre de profit dans une perspective d'augmentation de parts de marché et de chiffre d'affaires. Vous définissez la politique commerciale et vous prospectez avec votre équipe les grands comptes stratégiques (Groupes alimentaires).

Vos qualités d'écoute, d'analyse, votre sens de l'objectif et votre créativité commerciale font de vous une véritable force de proposition. Vous apportez des solutions adaptées aux attentes de vos interlocuteurs de haut niveau.

Totalement opérationnel, vous êtes fin négociateur, excellent commercial... vous avez avant tout le sens du service.

A 35 ans, de formation supérieure, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience dans la vente d'équipements pour laboratoire et managez une équipe de 5 personnes.

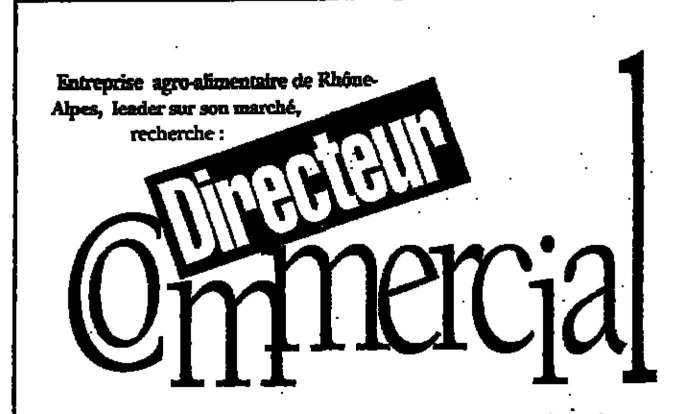
La parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. : POM12318



Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial et Marketing

Entreprise agro-alimentaire de Rhône-Alpes, leader sur son marché, recherche :



Rattaché directement au président-directeur général, vous êtes chargé d'élaborer la stratégie commerciale et de mener les accords commerciaux pour la France et l'export.

Homme de communication, vous encadrez et soutenez le service commercial. Enfin, gestionnaire, vous veillez au suivi des budgets, en collaboration avec le directeur marketing.

A 35 ans, de formation commerciale supérieure, bilingue, vous justifiez impérativement d'une expérience réussie, nationale et internationale, de la négociation, du management, dans une entreprise de produits frais et ultra-frais de grande consommation. Créatif et souple, nous vous proposons de relever un véritable challenge.

Pour ce poste nécessitant des déplacements, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence 335, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Responsable Commercial

Paris

■ ***LA SOCIÉTÉ** : Un des plus prestigieux souscripteurs des **LLOYD'S** accentue sa politique de développement européenne. Dans le cadre de son implantation en France, le groupe recherche un responsable commercial.*

■ ***LE POSTE** : Vous prospectez, gérez et fidélisez avec la Direction Générale une clientèle de partenaires -assureurs conseils- courtiers et autres prescripteurs. Votre dynamisme commercial et votre sens relationnel seront des éléments indispensables.*

■ ***LE CANDIDAT** : De formation supérieure, vous possédez une première expérience de 5/10 ans en tant qu'animateur commercial et/ou responsable du développement auprès d'un réseau de courtiers. Ce poste évolutif nécessite un fort potentiel technique et humain. Le poste est basé à Paris avec de nombreux déplacements. Maîtrise de l'anglais souhaitée.*

■ *Merci d'envoyer un dossier complet de candidature + photo en mentionnant la référence 2782/TCL par fax au (1) 42.89.09.85 ou à NORMAN PARSONS, Division Banque & Assurance, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Jonction

MDIS
McDONNELL INFORMATION SYSTEMS

Groupe International de 2000 personnes, nous concevons et développons des systèmes d'informations spécialisés.
Notre division « Systèmes Financiers » présente auprès de 70 banques avec son système de gestion bancaire intégré multi-plate-formes PRO-IV IBS, recherche dans le cadre de sa croissance :

INGENIEUR COMMERCIAL
BANQUE

***Mission** : Vous êtes chargé de vendre notre offre sur un vaste secteur en France et à l'international. Vous négociez à haut niveau avec les responsables du back-office, de l'informatique et les directions générales.*

Profil : De formation supérieure (ingénieur ou école de commerce), vous avez au moins 5 ans d'expérience commerciale qui vous ont permis de vendre avec succès des solutions à forte valeur ajoutée dans le domaine bancaire et financier.
Excellent négociateur, vous êtes capable de mener à bien des cycles de vente pouvant être longs dans le cadre de projets d'envergure en France et/ou à l'étranger, et vous maîtrisez l'anglais.

Votre professionnalisme et vos résultats vous permettront d'évoluer naturellement au sein de notre groupe.

Pour ce poste basé à St-Quentin-en-Yvelines, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence IC/1095 à notre Conseil EUROSERV, 121 bd Diderot 75012 Paris.

EuroServ

COMMUNICATION POUR LES RESSOURCES HUMAINES

■ Responsable ■ de clientèle

senior

Vous avez 3 ans d'expérience en tant que chef de publicité dans une agence spécialisée en communication pour les ressources humaines.
Vous maîtrisez parfaitement tous les aspects de la fonction, mais vous êtes ambitieux, vous voulez plus :
une clientèle valorisante,
une large autonomie
et les moyens d'exprimer votre talent dans un environnement prometteur pour votre avenir.

■ *Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (en précisant sur l'enveloppe la référence ACS/M) à M. ZARCA, 15 rue du Colisée, 75008 Paris.*

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL HAUTE TECHNOLOGIE (PLUS DE 1 000 PERSONNES), recherche

Cadre commercial

Vous prendrez en charge la vente de produits industriels de haute technologie.
Une mission dans laquelle vous assurerez la prospection, l'élaboration de la documentation commerciale et les négociations avec les clients.
Vous participerez aux études de marché puis à l'élaboration de notre politique commerciale.
Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESCL...), vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience. Ce qui vous caractérise, c'est votre gout prononcé pour la haute technologie.
La pratique de l'anglais courant est impérative et la connaissance d'un seconde langue serait souhaitée.

Pour ce poste qui nécessite de fréquents déplacements, merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. 5335 à Sources, 108, rue St-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Leader mondial dans la Compensation/Négoce International recherche pour son bureau de Paris un **Cadre Commercial Grands-Comptes** rompu à la négociation de haut niveau.
Seules les candidatures justifiant d'une expérience d'au moins 15 ans dans un domaine similaire seront retenues.
Les candidats, âgés de 40 ans minimum, doivent pouvoir présenter et conclure des marchés et faire preuve d'adaptation à des environnements économiques variés.
Un sens aigü de la négociation et une parfaite connaissance de l'anglais sont indispensables ; 2ème langue souhaitée.
Rémunération motivante liée aux résultats.
Adressez vos candidatures *(sous N° 8931)*

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Responsable commercial et marketing export

CANDIA

FILIALE DU GROUPE SODIAAL, CANDIA (CA : 3,9 MILLIARDS DE FRANCS, 1300 COLLABORATEURS) EST LA PREMIÈRE MARQUE DE LAIT EN EUROPE.

Rattaché au directeur des ventes export et développement international, vous participez avec lui à la définition des stratégies de vente et à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'optimisation de la zone qui vous est confiée, Europe et grand export. Homme d'animation et de coordination, vous intervenez sur la gestion et la mise en application de la politique commerciale et marketing des filiales et distributeurs des pays concernés. Vous êtes amené, localement, à négocier avec les centrales européennes.
Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez acquis une expérience significative (3-4 ans), au cours de laquelle vous avez démontré votre maîtrise des techniques d'exportation et du marketing. La pratique de la négociation en centrale vous donne un atout sérieux pour réussir. Bien sûr vous parlez l'anglais et une autre langue.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SODIAAL, Direction du développement des cadres, 170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

SODIAAL
6 000 PERSONNES
15,6 MILLIARDS DE FRANCS DE CA.

MEDIA SYSTEM



GESTION – FINANCE

Ingénieur Financier

Marchés Immobiliers

Mettez vos compétences fiscales/juridiques et votre créativité financière au service d'un projet de grande ampleur

400 KF+ **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- Importante société foncière de "defeasance".
- Patrimoine immobilier diversifié (bureaux, habitations, services, loisirs...).
- Environnement exigeant et stimulant.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Financier, au sein d'une équipe d'Ingénieurs Financiers, vous :
  . analysez l'ensemble des dossiers qui vous sont soumis, dans leurs dimensions stratégique, financière, comptable, technique, commerciale, juridique et fiscale,
  . préconisez la solution la plus conforme aux intérêts de l'entreprise (en termes de montage, vente, gérance, restructuration...),.
  . conseillez les opérationnels chargés de la gestion du dossier une fois vos préconisations acceptées.

PROFIL RECHERCHE
- 35/40 ans. Etudes supérieures de haut niveau : école de commerce ou d'ingénieurs. Un MBA sera un plus apprécié.
- Expérience approfondie de l'immobilier acquise soit dans l'industrie (BTP...) soit dans les services (audit, expertise comptable, institution financière...). Une pratique de la reprise de sociétés en difficultés sera un avantage.
- Capacité à conduire une réflexion stratégique. Compétences fiscales, juridiques et en mathématiques financières. Maîtrise des outils informatiques.
- Tempérament de battant. Goût du challenge. Très grande énergie. Créativité et imagination. Diplomate. Autonome et solidaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous réf. LM/1006 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



MEDIA SYSTEM

Jeune commercial

NANTES

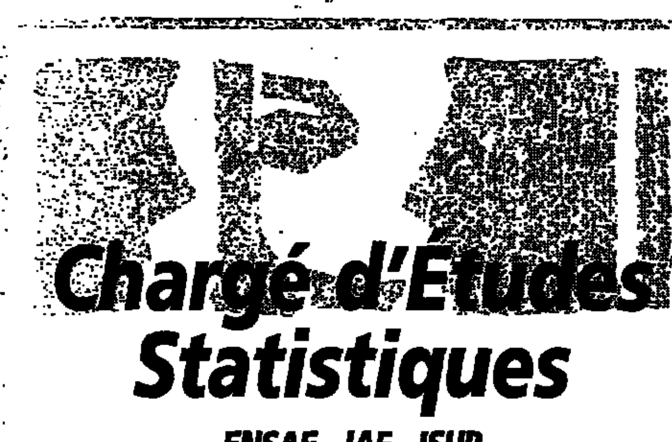
Notre département Titres et Bourse souhaite renforcer son équipe commerciale chargée de développer le portefeuille de sa clientèle "Sociétés Emettrices".
Votre sens des contacts allié à une forte autonomie vous permettra de promouvoir nos activités liées à la conservation des titres :
• tenue des comptes nominatifs • services financiers • assemblées générales • plan d'options.
Diplômé d'une école de commerce, d'ingénieurs ou d'un troisième cycle spécialisé en finances, vous avez acquis une première expérience commerciale de 2/3 ans, de préférence dans un établissement financier.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf.CF/JCO, à Corinne Fondecave, Société Générale, Service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 44 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

GÉNÉRALE



MEDIA SYSTEM



Statistiques

ENSAE - IAF - ISUP

Diplômé ENSAE, IAF ou ISUP, vous êtes débutant ou titulaire d'une première expérience et possédez un grand sens de la rigueur allié à une bonne aptitude à l'autonomie.

Vous saurez aussi nous prouver vos qualités relationnelles.

Nous vous proposons de rejoindre GMF Assurances, au sein de la Direction du Contrôle de Gestion et de de l'Audit pour prendre en charge le suivi, l'analyse et les projections des évolutions de nos différents produits d'assurance (portefeuille, prime, sinistres) à court et moyen terme.

Vous aurez dans le cadre de cette mission à maintenir, réactualiser ou élaborer des modèles de prévision.

*Ce poste, **basé à Paris**, est évolutif.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence SM-95 à :



GMF - Direction des Ressources Humaines 76, rue de Prony - 75017 PARIS.

MILLÉSIMES — AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

PARIS

Banque privée à taille humaine
recherche

Inspecteur senior

Rattaché au directeur de l'inspection, vous aurez pour mission d'intervenir sur l'ensemble de nos sites, tant parisiens qu'à l'étranger.
Vous connaissez l'organisation de services titres, vous maîtrisez l'inspection de structure informatique et possédez une expérience confirmée d'audit.
Organisé, rigoureux, diplomate, vous serez une force de proposition stratégique auprès de notre Direction Générale, et serez amené à être un interface actif auprès de nos équipes opérationnelles.
Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5, type école de commerce, ingénieur) et avez une expérience confirmée d'au moins 5 ans au sein de la direction de l'inspection d'un établissement bancaire.
Volontaire, autonome, vous serez rapidement opérationnel à ce nouveau poste.
Votre réussite à cette fonction vous ouvrira des opportunités au sein de notre structure.
Merci d'adresser lettre, CV et photo, sous réf. 24 657 284/M, à notre conseil Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma

GROUPE COURTAUD

Grand groupe d'institutions leader de la protection sociale, sur le marché français, nous recherchons à renforcer notre équipe technique *en assurances collectives* :

Actuaire

Proche collaborateur du directeur du département assurances collectives, vous l'assisterez dans l'ensemble de ses fonctions : • sur le plan technique de l'actuariat, • dans l'animation d'une cinquantaine de personnes et le management de plusieurs départements : tarification, production, commissionnement et suivi de portefeuille. Actuaire de formation, vous avez déjà acquis depuis 5 ans une expérience de la fonction. Mais au-delà de vos compétences techniques, c'est surtout vos qualités personnelles, votre pédagogie et votre sens de l'encadrement qui seront déterminants dans notre sélection. Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 16366, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Société spécialisée dans le traitement de déchets nucléaires recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La quarantaine, de formation supérieure (diplomé d'école de commerce ou d'ingénieur, DESS de gestion,...), vous possédez une solide expérience industrielle que vous pourrez valoriser dans une entreprise en plein développement et faisant appel aux technologies de pointe.
Les responsabilités qui vous seront confiées couvrent :
- les aspects financiers : comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, fiscalité et gestion de trésorerie.
- le management des ressources humaines incluant la gestion d'opérateurs extérieurs

Vous maîtrisez suffisamment l'anglais pour rédiger des contrats avec des clients étrangers.
Votre premier challenge : faire évoluer le service pour l'adapter à un décuplement du C.A. en quelques années.
Ouverture mais rigueur, caractère bien trempé et capacité d'anticipation sont les qualités essentielles requises par ce poste clé.
Rémunération motivante - poste basé au siège près de Cergy-Pontoise dans un cadre agréable.
Merci d'envoyer lettre et CV à EUREQUIP sous la référence PHB 57 à l'adresse suivante : 5, Esplanade Charles de Gaulle - 92733 NANTERRE Cedex.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

GESTION – FINANCE

lille

adjoint au délégué régional

Etablissement bancaire et financier de premier plan, nous développons notre présence sur la région Nord et recherchons un :

Notre volonté de maintenir et de développer la collecte de ressources propres auprès des professions juridiques (notaires, administrateurs et mandataires de justice, huissiers...) nous amène aujourd'hui à renforcer notre équipe.

Rattaché au Délégué Régional et en parfaite collaboration avec lui vous interviendrez sur l'animation commerciale, la gestion et la formation de notre réseau. Vous serez aussi l'interlocuteur du Siège et des différents représentants du Groupe avec lesquels vous travaillerez en étroite synergie.
De FORMATION supérieure Bac + 5 (Commerciale, Economique ou Juridique), vos précédentes responsabilités (3 à 5 ans) dans une banque de réseau vous ont permis de renforcer vos qualités relationnelles, votre capacité à gérer des contacts à haut niveau et votre dynamisme au service d'activités de développement et de gestion d'une clientèle proche des professions juridiques.
Merci de faire parvenir votre dossier sous réf. SM 7031 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 Boulogne cedex.

ORC



Premier assureur de personnes en France, avec un CA en 1994 de 76 milliards de Francs, 14 millions d'assurés, 2200 personnes, nous recherchons pour le Service d'Actuariat de notre Direction des Assurances Collectives

UN ACTUAIRE SPECIALISE PREVOYANCE ENTREPRISE

Il contribuera à la création ou au réaménagement de produits d'assurance collective.

Il assurera un conseil technique auprès des inspecteurs commerciaux dans le cadre de leur suivi de portefeuille (calcul de primes, établissement des politiques de tarification...).

Il participera à la mise à jour de la situation financière des portefeuilles.

Il sera amené à réaliser des études spécifiques (courbes démographiques, études de concurrence...).

Vous êtes Actuaire diplômé (ISFA, IAF, ISUP).

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en Compagnie d'assurance ou éventuellement en cabinet de courtage, dont 6 mois à 1 an sur des dossiers de Prévoyance- Entreprise.

Vous avez le goût des contacts et des qualités relationnelles pour la vie en équipe.

L'aisance en anglais serait souhaitée.

Ecrire à F. PRUGNAT sous réf. F.P.A.C.T. :
CNP ARH 21 - Bureau 2T15 - 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris



contrôleur Activités de marché

Rattaché au directeur des marchés, vous participez au développement de notre équipe et êtes responsable de la validation des résultats front office de nos salles actions et taux du siège et de nos implantations étrangères.

Votre champ de responsabilités, la validation des résultats de la salle, couvre :
- l'ensemble des instruments financiers dont les montages structurés pour lesquels vous concevez les méthodes appropriées de calcul et de valorisation,
- les contrôles de cohérence de ces résultats avec la comptabilité,
- l'amélioration et le développement de nos outils informatiques de suivi.

De formation 3ème cycle universitaire ou grandes écoles de commerce/ d'ingénieurs spécialisés en finances de marché, vous justifiez d'une expérience de trois ans minimum comme opérateur ou auditeur/ contrôleur sur les activités de marché.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. SM/727 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 Boulogne cedex ou par minitel 3615 EUROMES code SM/727 (1,01 F/mn)

ORC

MEDIA SYSTEM

Organisateur senior

NANTES

Au sein de notre back office Titres et Bourse, vous assurerez, en relation avec les services utilisateurs et les équipes informatiques, l'analyse de la sécurité du traitement de nos opérations.
Vous serez responsable de la définition des procédures associées et de leur mise en œuvre opérationnelle.
Afin de pouvoir dialoguer efficacement avec les informaticiens, vous disposez de bonnes connaissances en informatique et réseaux de communication.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, de commerce ou d'un troisième cycle universitaire, vous avez acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans dans un établissement financier ou un cabinet de conseil.
De solides connaissances dans le domaine des valeurs mobilières seront un atout supplémentaire. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous référence CF/ORS à C. Fondecave, Société Générale, Service Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 44 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Société Internationale leader sur ses marchés recherche pour deux de ses sites industriels (300 pers.) ses

Contrôleurs Financiers Usine

Province — **300/330 KF**

Rattaché au Directeur Financier France et au Directeur de l'Usine, vous prenez en charge l'ensemble des aspects comptables, budgétaires et analytiques des différentes unités du site. Vous animez une petite équipe et vous assurez le reporting aux normes anglo-saxonnes auprès du responsable de la Division.

Agé de 35 ans environ, de formation supérieure type école de commerce complétée par un cursus comptable, vous justifiez d'une expérience de 2 à 4 ans d'audit acquise dans un cabinet anglo-saxon, complétée d'un parcours probant dans le manufacturing.

Désireux d'évoluer dans une structure internationale, vous êtes pragmatique, dynamique et capable de vous affirmer en milieu industriel.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Alexis de Bretteville, Michael Page Finance & Comptabilité**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou taper votre CV sur 3617 MPage** sous réf. ADB12366



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Groupe agro-alimentaire (CA > 1 Mds) en forte croissance recherche dans le cadre de son développement son

Responsable du Contrôle de Gestion

Région centre — **± 350 KF**

Au sein d'un groupe en pleine expansion, vous serez chargé de l'homogénéisation des procédures de gestion des filiales, ainsi que de l'optimisation des procédures et systèmes de contrôle de gestion.

En liaison directe avec la direction commerciale, vous suivrez et analyserez les conditions commerciales ainsi que les budgets publi-promotionnels et déterminerez la rentabilité par enseigne.

A terme, vous devrez devenir interlocuteur privilégié des directeurs opérationnels. Vous devrez identifier leurs besoins en matière de gestion et proposer des solutions innovantes leur permettant d'accroître leur efficacité.

Bien sûr, vous serez responsable du processus budgétaire et élaborerez le reporting.

A 32/38 ans, de formation supérieure de type ESC, MSG ... vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 7 ans en contrôle de gestion. La connaissance des relations avec la grande distribution constituerait un plus.

Votre savoir faire relationnel, vos qualités d'analyse, et votre sens du terrain seront vos meilleurs atouts afin de nous accompagner dans notre croissance.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Dominique Criaud, Michael Page Finance & Comptabilité**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou taper votre CV sur 3617 MPage** DOC11190

MP

Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

MARKETING – COMMUNICATION

Cabinet de consulting mondialement implanté recherche pour sa division - Secteur Public - son

Directeur du Marketing et de la Communication

(Europe/Afrique/Moyen-Orient et Inde)

Paris **+/- 450 KF**

Rattaché au Directeur Marketing Monde, vous intégrez une multinationale pionnière du consulting délivrant concepts et solutions de la plus haute qualité aux institutionnels.

Dans le cadre de cette organisation marketing nouvellement mise en place vous occupez un rôle consultatif et coordonnez les dossiers. Vous définissez pour votre zone la politique marketing/communication permettant de soutenir les opérationnels. Vous prenez en charge la communication interne/externe, gestion du capital image, étude de marchés, élaboration de nouveaux produits, actions de soutien au développement, stratégie d'approche de nouveaux comptes.

De formation commerciale/marketing (Minimum Bac+5), vous maîtrisez parfaitement plusieurs langues étrangères dont l'anglais et avez acquis 5 à 10 ans d'expérience marketing en environnement business to business/secteur public. D'ouverture internationale, vous avez des talents de communicateur et de diplomate. Ce poste implique 25% de votre temps en déplacements.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Anne-Sophie Curet, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. : ASC12582



Michael Page Commercial & Marketing

Le spécialiste du recrutement Commercial et Marketing



SONACOTRA

Dans une société en mutation, anticiper l'habitat social de demain....

Responsable du Département Marketing

Vous concevez notre stratégie Marketing, identifiez les évolutions de la clientèle de demain et ses attentes, participez à l'élaboration de nouveaux produits et déployez des moyens ciblés.

Vous développez la politique commerciale et assistez notre réseau d'exploitation pour sa mise en oeuvre.

Votre solide formation commerciale (ESC, DESS Marketing) et une expérience réussie, de préférence, dans l'immobilier ou les services, vous permettent d'appréhender les spécificités commerciales de notre secteur.

A 35 ans environ, homme ou femme de réflexion et d'action, vous êtes sensible à la dimension sociale de notre mission et êtes prêt à l'intégrer dans la conduite de ce projet.

Poste basé à PARIS.

GBM Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération à notre conseil GBM, 30 rue Notre Dame des Victoires, 75002 PARIS.

ORC

Deux Initiatives par semaine, c'est bien le minimum que l'on puisse faire pour l'emploi.

Cahier Initiatives Lundi et mardi.

Le Monde

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE ALLEMAND (CA 4 MDF), SPÉCIALISÉ DANS LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE DESSERTS ET RÉPUTÉ POUR LA GRANDE QUALITÉ DE SES PRODUITS, NOUS ENTREPRENONS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE REDÉPLOIEMENT COMMERCIAL QUI DOIT NOUS PERMETTRE DE RENFORCER NOTRE POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ DE LA RESTAURATION HORS FOYER (RHF). POUR RÉPONDRE À CES PERSPECTIVES DE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET CONSOLIDER L'ÉQUIPE DE DIRECTION ISSUE D'UNE RÉCENTE RESTRUCTURATION, NOUS CRÉONS LE POSTE DE

Responsable marketing

Vous serez chargé de la mise en place, au plan national, de la politique marketing définie par le Groupe, en tenant compte des impératifs et contraintes du marché français et de notre structure.

Vous participerez à la stratégie de développement élaborée par notre Président auquel vous rapporterez directement. Vous tiendrez un véritable rôle de chef de produit pour l'ensemble de notre gamme (analyse du marché, positionnement de notre assortiment, conseil, soutien et mesure des performances auprès de notre force de vente, élaboration et mise en place des moyens de communication, traitement et reporting des informations, gestion de votre budget).

A 28/33 ans, diplômé d'une grande École de Commerce, bilingue anglais, vous devez impérativement prouver une double expérience de "commercial terrain", et de responsable marketing, ou de chef de produit, dans le secteur alimentaire, RHF de préférence.

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite), référencé LM/422 à notre Conseil - Robert Boulet - ORYADE - 16, avenue Hoche 75008 PARIS.

Membre de Syntec

oryade

Conseil en Ressources Humaines



EURHOMME CONSEIL

Nouveau numéro de téléphone, nouveaux bureaux, équipe renforcée...

Christine Locatelli Danielle Jambert Sabine Cisa

mettent tout en œuvre pour répondre à vos besoins en développement et stratégie des ressources humaines.

rue Magellan, BP 411, 31314 Labège Cedex

Tél. 61 00 79 89 - Fax 61 39 01 15

MEDIA SYSTEM

Pourquoi nous ne vous recruterons pas?

Sans doute, parce que vous n'êtes pas **BAC+4 (IEP ou école de commerce)**, et que vous n'avez pas envie de vous investir dans une structure qui a doublé son chiffre d'affaires tous les ans depuis 1991.

Ou, peut être, parce que travailler comme **assistant chef de produit**, pour prendre rapidement par la suite, si le cœur vous en dit, des responsabilités dans une société leader sur son marché n'est pas votre truc et qu'un salaire attractif (160 KF annuel débutant) n'est pas de nature à vous faire lever le matin pour voir à quoi ça sert. Ou enfin, tout simplement, parce que vous avez déjà trouvé un boulot qui ne vous satisfait pas mais qui vous rassure et que vous ne répondrez pas à cette annonce en nous envoyant votre dossier de candidature.

Damien Bonnetête, GCT, 49 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris.

GESTION – FINANCE

Pour réussir votre avenir partez en campagne

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

Avec plus de 1 000 collaborateurs proches de leurs clients, 150 agences réparties sur toute la région, un total de bilan de 30 Mds de Francs, la Caisse d'Epargne de Haute Normandie joue un rôle économique de premier plan.

Conseiller en gestion de patrimoine, vous contribuez activement à notre réussite commerciale par le développement de l'approche patrimoniale globale. Leader pour promouvoir cette activité en pleine croissance au sein de notre réseau et fort de votre dynamisme commercial, vous développez et gérez un portefeuille de clients. Anticipant leurs attentes, vous savez, par votre force de conviction, mettre en avant votre parfaite maîtrise de l'ingénierie patrimoniale.

Pédagogue, vous êtes intéressé par la formation de vos collègues à la gestion de patrimoine.

Diplômé BAC + 4/5, avec une spécialisation en gestion de patrimoine (IUP, DESS), vous justifiez de deux à trois années d'expérience dans le secteur bancaire.

La connaissance de logiciels (dixit,...) constitue un plus.

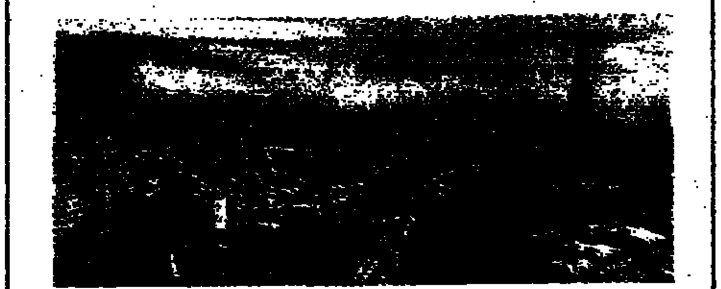
Si vous êtes prêt à relever ce challenge, saisissez dès maintenant cette opportunité en nous adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la réf. 200/M à COMMUNIQUÉ 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt cedex, qui transmettra.

MEDIAPA – PHOTO COMSTOCK

CAISSE D'EPARGNE
DE HAUTE NORMANDIE

MARKETING – COMMUNICATION

Marketing & Stratégie



Rejoignez-nous en rubrique Audit/Conseil

LBW



Développez des solutions financières qui ont votre sens de l'innovation.

Filiale produits dérivés de la Commerzbank, récemment implantée sur la place parisienne, CFP recherche un

Responsable back office émission

Après une formation supérieure (gestion, finance, commerce, droit...), vous avez acquis une expérience de 5 ans dans un Back-Office Emission (obligations classiques ou complexes, BMTN, warrants, placement privé ou public). Une expérience des nouveaux produits financiers est souhaitable.

Véritable maître d'oeuvre du service Back-Office (recrutement, procédures), vous supervisez le traitement de toutes les opérations issues de la salle des marchés (appariements et confirmations, contrats de calculs, contrats de souscription, gestion du titre,...).

Vous êtes en outre chargé du suivi et du respect de la réglementation en vigueur (relation avec les autorités de tutelles).

Anglais exigé. Allemand souhaité.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre CV + lettre + photo à Marc VALSEMEY Commerz Financial Products - 3 Pl. de l'Opéra 75002 PARIS.

MEDIAPA

COMMERZ FINANCIAL PRODUCTS

AIR FRANCE

recherche des jeunes futurs hôtesses et stewards

AIR FRANCE MISE SUR SON AVENIR

Vous voulez contribuer à la qualité du service Air France, participer à la réussite des nouveaux produits long et moyen courrier - Espace et Tempo - et gagner de nouveaux clients. Jeune, vous êtes passionné par un métier de service. Air France vous propose de rejoindre son personnel navigant commercial : • Vous avez entre 21 et 26 ans et vous êtes dégagé des obligations militaires • Vous avez une formation minimale de niveau bac • Vous êtes français ou ressortissant de l'Union européenne • Vous possédez le Certificat de Sécurité Sauvetage pratique et parlez couramment l'anglais.

Après une sélection et une période de stage destinée à vous faire connaître l'entreprise, ses activités commerciales, à vous former à la sécurité et au service à bord, il vous sera proposé un contrat de travail à durée indéterminée en tant qu'hôtesse ou steward.

Adressez votre candidature à Air France, Service Sélection et Orientation, réf. PNC/95, BP 60111, 95975 Roissy-CDG Cedex.

MEDIA SYSTEM

Des conditions minimale et maximale de taille sont exigées : entre 1 m 70 et 1 m 92 pour les candidats, entre 1 m 58 et 1 m 78 pour les candidates.

SANEF

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (2000 salariés, 1128 kms d'autoroutes) recherche pour sa Direction d'Exploitation de Senlis (60) un :

Chargé de Communication EXTERNE

Adjoint du Chef de service et en collaboration avec votre équipe (2 personnes), votre rôle consiste à concevoir et à mettre en oeuvre le plan de communication externe pour promouvoir les produits et l'image de la SANEF. Vous concevez les moyens et les supports les plus appropriés aux publics concernés et à leur mode d'utilisation des autoroutes. Vous êtes également chargé des relations presse régionale : communiqués, conférences et déjeuners de presse...

Généraliste de la communication avec une formation en communication BAC + 4/5 et **une expérience d'environ 2 ans**, votre sens du travail en équipe, votre créativité, votre bon sens et vos qualités relationnelles constituent vos meilleurs atouts de réussite.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous réf. SAN03 à notre Conseil **DMF** - A l'attention de Agnès de FRONDAT - 107, rue du Connétable - BP 424 60635 Chantilly Cedex.*



OPOCM

Analyste Budgétaire

180 KF +

POITOU - CHARENTES

Importante société de services recherche, pour son service Finances/Comptabilité un DIPLOME E.S.C. avec SPECIALISATION GESTION ou EQUIVALENT, expérience professionnelle en Finances Comptabilité ou Contrôle de Gestion exigée.

Mission : établir les budgets de fonctionnement avec les responsables des différents services de l'Entreprise et préparer les tableaux de bord.

Cette mission nécessite de votre part des compétences tant techniques que relationnelles. Par ailleurs, la maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant sur l'enveloppe la référence FC3333 à : EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32